



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

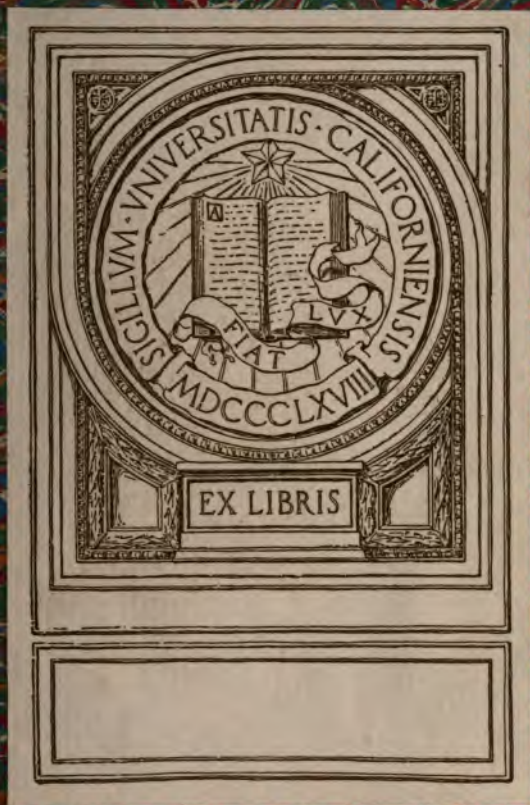
UC-NRLF



8 59 019

YC 48845





200

150 + 10/100
cat maximum 14

No. 5258

Order 38572

ILES TAÏTI.

**PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.**

ILES TAÏTI.

ESQUISSE

HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

PRÉCÉDÉE DE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

LA COLONISATION FRANÇAISE DANS L'OcéANIE.

PAR

MM. VINCENDON-DUMOULIN,

Ingénieur hydrographe de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur;

ET

C. DESGRAZ,

Commis de Marine.

PREMIÈRE PARTIE.

PARIS.

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.
RUE HAUTEFEUILLE, 23.

1844.

DW870

V6

v.1

TO VINDI
ASSOCIATION

W. S. W.

PRÉFACE.

La faveur inespérée qui a accueilli notre récente publication sur les îles Nouka-Hiva, nous a engagés à joindre à ce premier travail des considérations sur la colonisation dans l'Océanie et une esquisse de la géographie et de l'histoire de l'archipel Taïti. Une monographie minutieuse eût entraîné des recherches trop considérables pour le temps qu'il nous a été permis de consacrer à notre œuvre. L'histoire complète de Taïti, son ethnographie, son système religieux, les théories qui se rattachent à l'origine des indigènes, les nombreux détails relatifs au passage d'une longue suite de navigateurs, auraient demandé plusieurs volumes, et devant cette considération nous avons restreint notre cadre aux faits principaux de l'histoire politique, à la description géographique et à la discussion des questions principales de la colonisation sans nous occuper des mœurs primitives des habitants, de leur industrie, de leurs croyances, sujets habilement traités d'ailleurs par quelques missionnaires anglais.

Dans un ouvrage comme le nôtre des questions

déliçates au point de vue religieux surgissent à chaque pas. Quels que soient nos sentiments personnels à cet égard, nous nous sommes appliqués à ne considérer l'œuvre des missions que comme un moyen efficace de civilisation, en posant les bases des institutions nouvelles d'une société naissante. Nous nous sommes surtout fait une loi d'observer une stricte impartialité. Nous avons dit le bien autant que nous l'avons pu, mais nous n'avons pas déguisé le mal. Ce que nous avons écrit sous l'impression de nos propres remarques, faites sur les lieux il y a à peine cinq ans, est ce que la vue du pays, l'étude comparée des diverses contrées qu'il nous a été donné de parcourir et la maturité de nos réflexions nous ont suggéré. En un mot, nous avons écrit ce que nous croyons être la vérité.

En consultant les nombreux auteurs dont les écrits ont aidé nos recherches, nous nous sommes imposé l'obligation d'indiquer toutes les sources auxquelles nous avons puisé les renseignements que nous ne possédions pas dans nos notes particulières, afin d'offrir, à ceux qui voudraient entreprendre une étude plus approfondie, la facilité de recourir aux textes originaux. Nous ajouterons que plusieurs missionnaires anglais, avec un esprit de progrès louable, ont publié sur les insulaires de l'Océanie de précieuses notions, qui n'ont pu trouver leur place dans les limites de notre cadre. En dehors de leur couleur religieuse, ces publications ont acquis une importance majeure, maintenant que les mœurs anciennes

de ces peuplades ont presque disparu, que la famille sauvage se transforme graduellement en société plus civilisée, et que l'homme primitif se plie aux exigences d'une autre économie. Ces missionnaires ont assuré des documents importants à l'histoire générale de l'Océanie; l'utilité de leurs recherches grandira encore par la suite, lorsque le temps éloignera de plus en plus l'époque des scènes pittoresques décrites par les premiers navigateurs dans l'Océan Pacifique, et qu'il amènera de nouvelles recherches pour découvrir l'origine de tant de peuplades semblables entre elles sous plus d'un rapport, et que ces études devront se baser sur la comparaison de leurs mœurs, de leur culte, de leurs traditions autant que sur celle de leur conformation physique et de leur langage.

Avant de terminer, nous ferons quelques remarques au sujet de deux publications intéressantes qui ont suivi de près la nôtre sur les îles Marquises. Dans la première (1), on nous a adressé une observation sur l'expression de *propagande religieuse*, employée indistinctement pour l'œuvre des missions protestantes et catholiques, et on a proposé de la remplacer par celle de *propagande protestante*; au point de vue où nous nous sommes placés, nous ne pouvons accepter une pareille rectification, et nous devons la rejeter. En outre, nous partageons le reproche fait dans cet ouvrage à plusieurs compilateurs, d'avoir dénaturé les noms indigènes des Nouka-Hiviens en ne suivant

(1) *Lettres sur les îles Marquises*, etc., par le P. Mathias G.....

pas les règles de l'orthographe adoptée aujourd'hui par les missionnaires catholiques, et qu'ils ont empruntée aux missionnaires anglais, comme on le verra plus loin. Cette orthographe consiste à remplacer la diphthongue *ou* par la lettre *u*, à écrire *Tabu* pour prononcer *Tabou*, et dans quelques autres différences analogues. A ce propos, l'auteur, qui trouve cette orthographe naturelle, simple et rationnelle, accuse d'*anglomanie* ceux qui rejettent ses règles; cette accusation peut lui être renvoyée avec bien plus de succès, car la réponse à ce reproche se trouve singulièrement simplifiée par le passage suivant de l'ouvrage du missionnaire anglais Ellis :

« Le taïtien est le premier idiome polynésien auquel on ait appliqué l'écriture. En étudiant ses règles et les particularités de son mécanisme, en les coordonnant en système régulier, les missionnaires ne purent recourir qu'à leurs propres inspirations. En représentant les sons de ce dialecte par des lettres, en formant son orthographe, en choisissant les signes qui devaient constituer la langue écrite, et en montrant aux yeux de leurs élèves ce qui jusqu'alors n'avait occupé que leurs oreilles, ils se créaient un moyen actif de propager par une voie nouvelle la lumière et l'instruction dans l'esprit des indigènes; ils entreprenaient une tâche où ils n'avaient été précédés par aucun de leurs devanciers, et se faisaient les guides de ceux qui devaient suivre cette route. Les difficultés de leur œuvre étaient fort grandes; ils agirent avec une scrupu-

» leuse circonspection, et quoique le dialecte taïtien,
» ainsi qu'il est écrit par eux, soit sans aucun doute
» imparfait et susceptible de grandes améliorations,
» cependant l'application de leur méthode aux autres
» idiomes, l'adoption qui en a généralement été faite,
» la facilité avec laquelle les indigènes s'en servent,
» sont autant de preuves de son utilité et de son
» efficacité.

» Les missionnaires ont été accusés d'avoir mis de
» l'affectation dans leur orthographe. Loin de là, ils
» se sont appliqués avec la plus minutieuse attention
» à chercher un mode simple et d'une conception fa-
» cile. La prononciation et les renseignements puisés
» chez les indigènes, ont été leur unique guide pour
» déterminer la manière d'épeler les noms propres
» et les autres mots du langage. Ils visaient surtout à
» une exacte précision, et, ayant adopté l'*alphabet*
» *anglais*, ils donnèrent à chaque lettre un son distinct
» et invariable. Les lettres de chaque mot constituaient
» ce mot de telle sorte qu'une personne, en épelant
» les lettres, prononçait de fait le mot lui-même.....

» Les idiomes polynésiens abondent en voyelles,
» plus peut-être qu'aucune autre langue. Ils ont aussi,
» entre autres particularités, celle de rejeter l'emploi
» des doubles consonnes et de terminer invariable-
» ment chaque syllabe et chaque mot par une voyelle
» finale, toujours distinctement prononcée. Plus-
» sieurs des consonnes de la langue anglaise n'exis-
» tent pas dans la langue de Taïti; celle-ci ne pos-
» sède point de sons *sibilants* ou sifflants. Les lettres

» *s* et *c* et les lettres correspondantes sont par consé-
 » quent inutiles; les autres consonnes employées
 » dans la méthode des missionnaires retiennent leur
 » prononciation anglaise.—Il n'en est pas de même
 » des voyelles que les indigènes articulent très-dis-
 » tinctement. *A* possède le son de *a* dans *father*
 » (comme notre *a* français); *e*, le son de *a* dans *fate*
 » (comme notre *é* fermé); *i*, celui de *i* dans *marine*
 » ou de *e* dans *me* (comme notre *i*); *o*, celui de *o*
 » dans *no* (comme notre *o*); et *u* conserve le son de
 » *oo* dans *root* (le son de notre diphthongue *ou*). La
 » diphthongue *ai* se prononce comme dans *nine*
 » (c'est-à-dire comme un *a* suivi d'un *i* avec tréma :
 » *aī*) (1). »

De sorte que, d'après les règles inventées et adoptées par les missionnaires anglais dès le 6 mars 1805, les noms suivants, *Moorea*, *Tāiarabu*, *Utoumaoro*, *Atua*, doivent se prononcer *Moorea*, *Tāiarabou*, *Outoumaoro*, *Atoua*.

On conçoit, en effet, que les Anglais, dont l'alphabet est dépourvu de la plupart de nos voyelles, aient créé un mode particulier d'orthographe pour rendre la consonnance des langues océaniques; mais pour nous, il nous a semblé qu'il était plus naturel, plus simple et plus rationnel de conserver aux idiomes polynésiens, à l'aide des moyens euphoniques propres à notre alphabet, leurs sons tels qu'ils sont articulés par la bouche des indigènes. C'est là

(1) *Polynesian researches*, tome I, pages 73, 78 et 127.

une base essentielle qui, nous le craignons, ne manquera pas d'être altérée en France, par l'orthographe employée par les missionnaires catholiques, partout ailleurs que dans le cercle restreint des personnes initiées à son mécanisme.

Nous ne nous arrêterons pas aux phrases irritantes échappées à la plume du même auteur. Il n'est pas dans nos goûts de nous donner le plaisir d'une polémique au moins inutile. Nous avons entrepris la tâche de retracer des faits, en suivant une méthode scrupuleuse; et si on peut reprocher aux navigateurs que nous avons consultés, d'avoir peu séjourné dans les lieux où ils ont passé, du moins on doit reconnaître qu'ils ont tour à tour mis un grand zèle à apporter leur contingent à la masse générale des connaissances dont notre époque se glorifie, apports successifs qui ont fini par constituer une œuvre immense; tandis que, nous regrettons de le dire pour plus d'un motif, des personnes qui ont demeuré bien plus longtemps sur les mêmes lieux, n'ont pas toujours suivi cet exemple.

Quant au second reproche, il a été adressé par un écrivain fécond, dont le style plein de charmes a fait souvent l'objet de notre juste admiration, aux évaluations statistiques faites sur les îles Marquises. Dans un volume contenant une série d'articles précédemment insérés dans la *Revue des deux Mondes* (1), il s'élève contre la hardiesse avec laquelle on a

(1) *La Polynésie et les îles Marquises*, etc., par L. Reybaud.

groupé les chiffres de la superficie et de la population de l'archipel Nouka-Hiva, et s'étonne qu'on cite des calculs de dénombrement avec la même confiance que s'il s'agissait d'une ville d'Europe, tandis que les observations faites sur les îles Marquises n'ont été que superficielles et hâtives. Il nous a paru que ce blâme pouvait rejaillir sur nous, c'est pourquoi nous pensons devoir donner quelques explications à ce sujet.

Les personnes qui ont lu notre livre sur les Marquises, ont pu remarquer que nous avons toujours apporté la plus grande circonspection dans nos rapprochements statistiques. Nous n'avons jamais affirmé que lorsque nous pouvions nous appuyer sur des autorités irrécusables; partout ailleurs nous avons exprimé le doute; mais, tout en mettant la plus grande réserve dans nos évaluations, nous avons dû formuler une opinion. Dans plusieurs cas, nous avons eu à balancer entre un à peu près plus ou moins variable, et nous avons pensé alors, qu'en l'absence du chiffre réel qui est encore inconnu, et qu'on ne connaîtra pas de quelque temps encore, on nous saurait gré d'indiquer la base la plus rapprochée de la vérité selon nous. Nous croyons donc pouvoir décliner de subir toute critique à cet égard, d'autant plus que nous avons apporté le plus grand soin à prémunir le lecteur contre l'incertitude des éléments qui ont formé nos calculs, ainsi que le passage suivant en fait foi.

« On doit ajouter que les calculs qui précèdent

» sont purement hypothétiques; on ne parviendra à
» bien les établir que lorsqu'un séjour prolongé sur
» les lieux aura fourni les moyens de vérifier leur
» exactitude et de les rectifier au besoin, car ce n'est
» pas dans une courte relâche que les navigateurs
» peuvent recueillir des documents irrécusables. Un
» simple coup d'œil jeté sur un pays ne donne jour
» qu'à des suppositions plus ou moins fondées, mais
» toujours incertaines. Toutefois nous avons lieu de
» penser que de nouveaux détails officiels viendront
» corroborer ces évaluations (1). »

En terminant, nous exprimerons l'espoir de voir notre travail échapper à des critiques de ce genre, car ce n'est pas sans avoir mûrement réfléchi que nous avons avancé chacun des faits que nous avons mentionnés, et qui restent d'ailleurs placés sous la responsabilité des auteurs où nous les avons recueillis. C'est après les avoir comparés et examinés avec une scrupuleuse attention que nous les avons adoptés, jusqu'à ce que des preuves certaines nous démontrent leur inexactitude. C'est forts de notre propre expérience des lieux et des habitants, de nos recherches souvent difficiles et toujours laborieuses, des communications et des avis de nos camarades de la marine et des voyageurs les plus récents, que nous présentons un ouvrage qui n'a d'autre mérite à nos yeux que d'être une œuvre consciencieuse. Nous y avons consacré nos veilles et des labeurs opiniâtres; nous nous

(1) *Iles Marquises*, etc., page 199.

estimerons heureux si ce complément à notre publication sur les Iles Marquises pouvait offrir quelque intérêt aux personnes qui se préoccupent des entreprises de notre marine et qui tournent vers ces lointaines régions des pensées de colonisation au profit de notre puissance navale.

Pénétrés des sentiments partagés aujourd'hui par les esprits sérieux, qui considèrent la puissance de la France comme liée à la prospérité de sa marine, nous n'avons pas hésité, sur les encouragements qui nous ont été donnés, à apporter le tribut de nos études sur la colonisation de certains points de l'Océanie. Nous n'avions pas terminé l'œuvre actuelle, lorsqu'un événement que nous pressentions depuis longtemps, est venu modifier à nos yeux la situation de nos nouveaux établissements. Pour compléter nos vues, et pour ne pas interrompre le cours de ce récit, nous avons placé à la suite de cette préface quelques réflexions sur les conséquences de la prise de possession du détroit de Magellan par le Chili, conséquences qui nous paraissent dignes de fixer l'attention.

RÉFLEXIONS SUR L'OCCUPATION DU DÉTROIT DE MAGELLAN PAR LA
RÉPUBLIQUE DU CHILI. — CONSÉQUENCES DE CETTE OCCUPATION
POUR LES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'OcéANIE.

Pendant que nous écrivions cet ouvrage dont la première partie était imprimée depuis près d'une année, il s'est passé un événement important et qui peut, suivant nous, compromettre en grande partie les avantages que la France devait attendre de ses établissements aux îles Marquises et à Taïti.

A l'époque où l'escadre placée sous les ordres du contre-amiral du Petit-Thouars prenait possession du groupe peu important des îles Marquises, et couvrait du pavillon national la riche Taïti, le gouvernement semblait avoir un système parfaitement défini de colonisation, capable de donner à la France, dans les mers de l'Inde et dans l'océan Pacifique, la prépondérance due à une des grandes puissances maritimes du globe. Une tentative malheureusement trop tardive, avait été faite pour former un établissement français sur la Nouvelle-Zélande; l'île Mayotte et le port de Nossi-Bé étaient occupés par nos soldats. Dans l'Amérique méridionale il restait encore de vastes terrains susceptibles de recevoir des colons; et, dans le grand archipel d'Asie, combien d'îles ne sont-elles pas encore inoccupées au milieu même

des possessions hollandaises, anglaises et espagnoles !
 « Sans doute, disions-nous (1), la prise de possession
 » des îles Marquises, qui a suivi de si près les navires
 » qui portaient nos premiers colons à la Nouvelle-
 » Zélande, n'est que le commencement d'un projet
 » plus vaste et digne de la grandeur du nom français...
 » On sait que les colonies sont comme des forts, qui,
 » souvent sans importance par eux-mêmes, en pren-
 » nent une immense en croisant leurs feux avec ceux
 » de leur voisin. Notre colonie des Marquises ne doit
 » pas rester seule, isolée au milieu de l'Océan, à cinq
 » mille lieues de la patrie. »

Nous savions, en effet, à cette époque que de nombreux projets d'établissement sur Madagascar, et principalement à Diego-Souarez, avaient été adressés au gouvernement. Une escadre française imposante allait parcourir les mers de Chine dans toutes les directions, et d'un jour à l'autre on pouvait s'attendre à ce que le pavillon français flotterait quelque part sur de nouveaux rivages. Enfin le détroit de Magellan avait été signalé comme un des points les plus propres à recevoir une colonie susceptible d'un rapide accroissement.

« J'ai souvent pensé, écrivait M. du Bouzet, qu'il
 » conviendrait à la France d'entreprendre une pa-
 » reille colonisation (celle du détroit de Magellan);
 » et je répondrai à ceux qui pourraient m'objecter
 » que la rigueur du climat serait faite pour en dé-

(1) *Iles Marquises, etc.*, page 353.

» goûter les colons, qu'on a vu sous le même climat,
 » au milieu du dernier siècle, nos populations mari-
 » times du Nord surmonter toutes les difficultés d'un
 » pays beaucoup plus ingrat, car les Malouines n'a-
 » vaient pas même de bois, et réussir à fonder un
 » établissement qui aurait prospéré et serait aujour-
 » d'hui le siège d'une colonie florissante, sans les
 » ridicules exigences de l'Espagne qui fit valoir ses
 » droits de souveraineté sur ces îles, droits aux-
 » quels, autant par politique que par respect pour
 » le droit des gens, le gouvernement d'alors céda,
 » en abandonnant ce pays.

» Je ne pense pas qu'aujourd'hui, aucun État soit
 » en droit d'établir des prétentions souveraines sur
 » cette partie de la Patagonie. Dans un temps où
 » l'Angleterre s'est emparée de toutes les îles si-
 » tuées dans la zone tempérée, où on peut établir
 » des colonies agricoles, ce pays est le seul où la
 » France puisse fonder un établissement de ce genre,
 » et certes il n'est pas à dédaigner. Il serait hono-
 » rable pour elle et à la fois très-utile de trans-
 » porter sur ces plages sauvages, et pour ainsi dire
 » désertes, ses mœurs et sa civilisation (1). »

« La France, dit le célèbre géographe Adrien
 » Balbi, dont les vaisseaux avaient tant de fois
 » sillonné les mers du monde maritime au profit des
 » sciences, vient de hisser son pavillon sur l'archi-

(1) Dumont-d'Urville, *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, tome I, page 237.

» pel de Mendana , et d'étendre son protectorat sur
 » celui de Taïti. Ces possessions , malgré l'exiguïté
 » de leur superficie et de leurs proportions actuelles,
 » acquerraient une grande importance si le projet
 » d'une colonie française sur le détroit de Magellan, po-
 » sition de premier ordre comme point stratégique et
 » commercial, venait à se réaliser (1). »

Convaincus nous-mêmes des avantages réels qui résulteraient pour la France , d'un établissement colonial dans le détroit de Magellan , nous avons mis sous les yeux des autorités compétentes plusieurs mémoires fort étendus, dans lesquels nous croyons avoir démontré :

1° Que les terres de la Patagonie étaient entièrement libres , et qu'elles appartiendraient de droit à la première nation qui voudrait les occuper. Les seules réclamations légales qui auraient pu s'élever eussent été celles des naturels en petit nombre , qui en parcourent les plaines de temps à autre et qui , loin de s'opposer à notre occupation , auraient vu surgir avec plaisir sur leurs côtes un comptoir européen , où ils auraient pu se procurer par le commerce les objets dont ils éprouvent le besoin.

2° Un établissement de ce genre aurait pu se créer avec une très-grande économie. Les frais d'une première installation n'eussent pas dépassé la somme de 500,000 francs, et au bout de deux ou trois années, l'établissement eût facilement pourvu à ses

(1) A. Balbi. *Éléments de géographie générale*, page 551.

propres dépenses, si même il n'eût pas rapporté au trésor.

Les avantages qu'un établissement au détroit de Magellan semblait promettre à la France ne pouvaient être et n'étaient point en effet contestés ; ils étaient longuement énumérés dans le mémoire que nous avons rédigé , et dans lequel nous faisons ressortir l'importance d'un pareil établissement , comme position militaire, dominant à la fois sur les mers Atlantique et Pacifique ; les facilités naturelles qui le mettaient à l'abri de toute agression extérieure ; sa nécessité pour assurer la liberté de la seule route par laquelle nos vaisseaux pourraient parvenir sûrement dans l'océan Pacifique en temps de guerre ; son utilité au cas d'une guerre maritime dans l'océan Atlantique , à cause de sa position sur le globe , de la sûreté de ses vastes ports , des ressources qu'il eût pu fournir à la navigation à vapeur par ses mines de charbon , à celle des vaisseaux à voiles par ses bois de construction. Enfin , sous le point de vue militaire , le détroit de Magellan pouvait devenir le siège d'une des positions les plus importantes du monde.

Sous le point de vue commercial, l'étendue des vastes plaines de la Patagonie, couvertes pour la plupart par d'immenses pâturages , les nombreux canaux naturels qui les traversent et rendent les communications si faciles , le grand nombre de bestiaux qui y existent à l'état sauvage , la certitude que tous les végétaux d'Europe peuvent y prospérer, pro-

mettaient d'amples succès aux agriculteurs. Les Patagons et les Pêcherais qui les habitent, eussent fourni des bras pour la culture du sol et l'éducation des bestiaux. Le détroit de Magellan devenait alors la route de tous les navires de commerce qui fréquentent la mer Pacifique, et notre établissement un lieu de relâche obligé pour renouveler leurs approvisionnements; il devenait en outre, comme Singapour, un dépôt des marchandises qui s'échangent entre les deux mers qui le baignent. Il ouvrait une nouvelle industrie à la France, celle de la pelleterie; il pouvait, en un mot, concentrer tout le commerce qui se fait aujourd'hui à Montévidéo et à Buénos-Ayres, et qui a attiré sur ces derniers points quinze mille Français; ceux-ci, menacés aujourd'hui par les armées de Buénos-Ayres, auraient pu facilement se transporter dans la Patagonie.

Un établissement au détroit de Magellan aurait donné un nouveau développement à nos pêches de la baleine, de la morue, de la sardine, du hareng et des phoques; il eût fourni à la France un certain nombre d'excellents marins, dont les services nécessaires pour le pilotage et le remorquage des bâtiments dans le détroit auraient assuré des revenus importants à la colonie. Enfin, les dernières discussions qui ont eu lieu à la chambre élective, à l'occasion de la loi sur le régime des prisons, sont venues corroborer une des considérations que nous avons présentées en faveur d'un essai de colonisation au détroit de Magellan. Car, par son isolement des nations

civilisées, et même des peuplades sauvages, par son climat, par les travaux importants que l'on eût pu y entreprendre, par la faible distance qui le sépare de la France, et le peu de frais que le transport des condamnés aurait occasionnés, le détroit de Magellan était le lieu le plus propre, peut-être même le seul point du globe favorable, pour créer aujourd'hui un établissement pénitentiaire.

« Si le pavillon de la France doit se fixer sur les rives de la Patagonie, on doit se hâter, disions-nous en terminant, car il est impossible qu'au milieu des événements qui se préparent dans les mers du Sud, le détroit de Magellan reste longtemps inoccupé. Les avantages qui résultent de sa position n'ont pu échapper à l'Angleterre qui, déjà maîtresse des îles Falkland, a, dans ces dernières années, envoyé des navires pour explorer les mille canaux qui découpent l'extrémité sud de l'Amérique. » Et en effet, à la date du 15 juillet 1843, on lisait dans le *London colonial Gazette*, une lettre adressée par un officier de la marine britannique faisant partie du personnel de l'escadre anglaise dans les mers du Sud, où l'on remarquait le passage suivant : « Il serait utile d'établir une colonie à *Port-Famine*, et d'avoir un village de pilotes à chaque entrée du détroit, c'est-à-dire à *Possession-Bay*, et sur la côte occidentale, et même il vaudrait peut-être mieux établir la ville à *Port-Refuge*, qui réunit tout ce qu'il faut pour y fonder une colonie. Les pilotes pourront rester à *Possession-Bay* jusqu'à ce qu'ils aperçoivent un navire à l'est. Ces dé-

» troits auraient en peu d'années une grande valeur
» pour l'Angleterre comme dépôt des approvision-
» nements qu'elle apporte aujourd'hui à grands frais
» dans les ports du Chili. On pourrait y trouver de la
» houille pour la navigation à la vapeur dans l'océan
» Pacifique (Cet officier ignorait encore qu'on y avait
» trouvé des mines abondantes de charbon de terre). On
» pourrait aussi y établir un commerce de bois très-
» avantageux. Ce qui serait le plus nécessaire serait
» de transporter dans le détroit de Magellan la colo-
» nie de *Falkland*. Le passage du détroit est générale-
» ment considéré comme très-difficile, probablement
» sur la foi des récits des anciens navigateurs, dont
» quelques-uns n'ont pu le traverser. Mais, avec un
» bon navire, on peut facilement effectuer ce passage
» en trois ou quatre jours, avec beaucoup moins de
» peines et d'efforts qu'en doublant le cap de Horn,
» et certainement avec beaucoup moins de dangers
» pour la sûreté du navire.

» Le temps employé à lutter contre les forts vents
» de sud-ouest qui règnent au cap de Horn, est
» bien connu de tous ceux qui ont navigué dans
» ces mers. Les îles *Falkland* ne peuvent être abor-
» dées par les navires venant de l'est et allant à la
» côte occidentale d'Amérique sans beaucoup de fa-
» tiques et une grande perte de temps. Ces îles sont
» constamment ébranlées par les tempêtes, qui par
» leur violence y détruisent toute végétation et ren-
» dent la côte d'un accès difficile malgré ses hayres
» nombreux. »

Aujourd'hui la question est tranchée, le pavillon du Chili flotte sur tous les points du détroit. Ces colonies naissantes, tentées par une petite république qui manque d'hommes et d'argent, sont-elles susceptibles d'un grand développement? C'est peu probable. Le Chili a déjà bien de la peine à couvrir le territoire qu'il a enveloppé dans ses limites; ses plaines sont encore à peu près incultes et dépourvues d'habitants. Il est loin de pouvoir fournir à des émigrations suffisantes pour peupler la Patagonie; l'industrie y est encore dans l'enfance, et les capitaux trouvent leur placement à des taux fort élevés. Peut-on espérer de voir s'établir des compagnies riches et puissantes pour exploiter les plaines de la Patagonie? Ce ne serait pas raisonnable de le supposer. Il est plus rationnel d'admettre que le Chili, en colonisant le détroit de Magellan, n'a fait qu'obéir à des *influences étrangères*. Une position aussi importante ne serait peut-être pas devenue le domaine d'une des grandes puissances du globe, sans exciter l'envie des autres nations, tandis que, ni l'Angleterre, ni la France, ni les États-Unis ne se sont inquiétés de voir les empiétements du Chili; et lorsque par une possession de quelques années, cette petite république aura acquis définitivement la Patagonie, on la verra probablement abandonner sa conquête pour un prix peu élevé, à la puissance qui l'a poussée à s'en saisir.

Eh bien! disons-le franchement, nous avons toujours considéré la colonisation des îles Marquises

et de l'archipel Taïti, comme une œuvre utile et glorieuse pour la France; *mais nous n'avons jamais séparé nos colonies dans les mers du Sud, d'un établissement prochain au détroit de Magellan.* Nous supposions que le gouvernement avait un plan arrêté, défini, de colonisation; nous pensions qu'il avait pour but d'entourer le globe d'une ceinture de postes militaires, s'étayant les uns sur les autres, et formant une chaîne solide, dont tous les chaînons se seraient liés fermement entre eux. Suivant nous, la tentative infructueuse de s'établir sur la Nouvelle-Zélande, nos établissements de Mayotte et Nossi-Bé, la prise de possession des îles Marquises et le protectorat de Taïti, n'étaient que le commencement de la mise à exécution de ce vaste projet, qui devait comprendre nécessairement la colonisation d'un point sur la terre américaine, et un ou plusieurs établissements dans l'archipel d'Asie.

C'était à ces conditions que nous considérons nos nouveaux comptoirs océaniques comme très-avantageux; seulement, disions-nous, « en prenant » possession des îles Marquises et de Taïti, il nous » semble que la France a commencé par où elle » devait finir », et en effet, les premiers anneaux servant à lier ces possessions lointaines à la mère-patrie, devaient nécessairement comprendre la Patagonie; avant de se fixer dans l'océan Pacifique, il nous semblait rationnel que l'on dût songer d'abord à s'assurer du chemin qui y conduit. On ne saurait objecter que la route la plus directe s'effectuera

bientôt à travers l'isthme de Panama ; car il n'est pas encore bien démontré que le passage à travers l'Amérique, lorsqu'il sera créé, sera praticable pour les navires du plus fort tonnage ; il n'est pas démontré non plus que les entrées en resteront toujours libres et profondes. La mer ne pourra-t-elle pas y établir ces barres si puissantes qui, à l'entrée d'un grand nombre de nos ports, savent résister à tous les efforts des ingénieurs ? Ensuite, en admettant que la mer Pacifique communique à l'Atlantique par un canal capable de recevoir les plus grands vaisseaux, l'indépendance de ce détroit ne sera-t-elle pas placée sous la garantie de toutes les nations du globe ? Le passage en sera-t-il praticable pour nos vaisseaux de guerre, lorsque la guerre éclatera ? Sans aucun doute, le percement de l'isthme de Panama peut développer notre commerce de Taïti et des Marquises, mais il ne saurait faciliter les communications nécessaires en temps de guerre, entre la France et les comptoirs qu'elle a établis au centre des mers du Sud.

Mais, dira-t-on, la France ne doit point tenter des essais de colonisation dans l'Océanie ; qu'elle ménage ses forces pour l'Algérie et la Guyane : elle ne doit avoir dans les mers du Sud que des postes militaires pour y protéger son commerce pendant la paix, et ménager des ports de refuge à ses croiseurs au cas d'une conflagration européenne ; du reste, de longtemps encore, l'océan Pacifique ne pourra être le champ de bataille de nos flottes, ce sera dans la Médi-

terranée et l'Atlantique que devront se concentrer nos forces au cas d'une rupture, et alors nous n'avons pas besoin de chercher à créer au loin des colonies nouvelles. Soit, mais si le poste militaire établi aux Marquises ne doit avoir d'autre but que celui de protéger le commerce, les dépenses qu'il occasionne ne sont plus en rapport avec les avantages que l'on est en droit d'en attendre; s'il doit offrir protection et secours à nos croiseurs en temps de guerre, et devenir le boulevard de notre marine dans les mers du Sud au cas d'une rupture, il est insuffisant.

Comment espérer en effet que les îles Marquises et Taïti, quels que soient les travaux de défense que l'on y exécute, pourront résister longtemps sans être secourues, dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre, par exemple, dont les vastes possessions dans ces mers nécessiteront toujours un développement de forces considérables. Et si nos possessions océaniques se trouvent menacées, quels seront les secours qu'elles pourront espérer? La route du cap de Horn sera vivement disputée à nos frégates par les croiseurs ennemis embusqués aux îles Falkland; si elles doivent prendre la route de l'est, elles auront, outre les dangers d'une navigation excessivement longue et pénible, à doubler les caps de Bonne-Espérance, les caps sud de la Tasmanie et de la Nouvelle-Zélande, qui tous sont occupés par des colonies anglaises. Elles auront plus d'un combat peut-être à soutenir avant d'arriver à leur destina-

tion. En admettant le cas le plus favorable, celui où elles sortiraient victorieuses de la lutte, elles arriveront à nos comptoirs océaniques ayant besoin de secours, et elles ne pourront contribuer que faiblement à les défendre.

Les postes militaires des îles Marquises et de Taïti sont-ils mieux liés à nos comptoirs situés près de Madagascar? mais la distance qui les sépare est immense, et la régularité des vents qui soufflent dans les zones tropicales rend le trajet de Madagascar ou de Bourbon très-difficile. En admettant que le gouvernement français suive une partie du plan de colonisation que nous lui supposons, en admettant que quelques nouveaux postes militaires soient établis prochainement sur la Nouvelle-Guinée et dans le grand archipel d'Asie, il sera encore très-long et même très-difficile de réunir les forces navales éparses dans nos ports coloniaux, sur nos archipels océaniques, lorsqu'ils seront menacés; tandis que nos croiseurs, stationnés dans l'archipel de la Société, pourraient se porter rapidement sur nos comptoirs occidentaux, s'ils étaient attaqués. Et maintenant l'utilité même des postes maritimes purement militaires ne pourrait-elle pas être contestée? Le but que veut atteindre la France en s'imposant des sacrifices onéreux pour se créer des colonies, n'est-il pas d'accroître sa marine marchande pendant la paix, afin d'augmenter le nombre de ses matelots en développant le commerce extérieur, comme aussi de se créer des points de relâche dans toutes

les mers, pour recevoir ses vaisseaux en temps de guerre, leur rendre les hommes et les agrès qu'ils ont pu perdre dans leurs combats, et enfin les remettre en état de reprendre la mer pour détruire l'ennemi? Et bien alors, un poste purement militaire, sans aucune population derrière lui, est-il suffisant pour atteindre ce but? Nous ne le pensons pas. Nos guerres dans les mers de l'Inde se terminèrent d'une manière désastreuse, lorsque les Anglais nous eurent enlevé l'île de France, tandis que nos vaisseaux purent soutenir la lutte malgré les forces bien supérieures de l'ennemi, tant qu'ils trouvèrent dans cette colonie une population héroïque, capable de défendre son territoire, et en même temps de réparer les pertes faites à nos croiseurs par les boulets de l'ennemi.

C'est à tort, suivant nous, que l'on cherche à établir une différence bien tranchée entre les colonies purement militaires et les colonies comportant non-seulement une garnison, mais encore une population toute française exploitant le sol et son industrie.

En créant un poste militaire, on s'assurera toujours une colonie plus ou moins prospère, suivant que le point sur lequel flottera le pavillon aura été choisi avec plus ou moins de discernement. Si en effet, le lieu occupé par nos troupes est tellement placé, qu'il offre à nos agriculteurs un climat sain, un territoire fécond à exploiter, et s'il présente par sa position des chances heureuses pour les com-

merçants qui croiront pouvoir s'y établir, si enfin il ouvre aux industriels des débouchés nouveaux, s'il crée des industries qui n'aient point été exploitées encore, on verra rapidement une population active venir se grouper d'elle-même autour du pavillon qui leur donnera aide et protection. Quels que soient les efforts du gouvernement, il sera au contraire toujours impossible de coloniser une terre qui, par son climat, sa position, la nature de son sol et de ses productions, ne saurait offrir aucun dédommagement aux hommes qui seront venus y chercher une vie moins gênée. Or, Taïti nous a toujours paru une île susceptible de réunir tous les éléments nécessaires pour devenir une belle colonie, mais sous la condition expresse que le gouvernement français, aurait par sa sollicitude et sa protection, ouvert des débouchés nouveaux à son commerce, afin qu'elle pût être assurée de pouvoir exporter les produits du sol, qui forment la richesse fondamentale du pays. Ce que nous avons dit du détroit de Magellan, suffira, nous l'espérons, pour prouver que là l'établissement d'un simple poste militaire aurait pu assurer à la France une belle colonie. Là, en effet, se trouvaient réunies toutes les conditions nécessaires pour attirer, en fort peu de temps, une foule d'émigrants spéculant sur des données nouvelles. Suivant toute probabilité même, on eût vu accourir, vers ce nouveau comptoir, la population française de Montévidéo, qui se trouve menacée aujourd'hui d'une

ruine complète. Mais il y a plus : suivant nous, la prospérité de nos possessions dans les mers du Sud dépendait en grande partie des projets que nous supposions au gouvernement sur la Patagonie, et que nous eussions été heureux de voir mettre à exécution.

Les îles de la Société ne sauraient produire que des denrées tropicales qui, déjà, encombrant nos marchés et ne s'écoulent que lentement. Il sera bien impossible que les produits de nos possessions océaniques puissent jamais supporter la concurrence de nos colonies des Antilles et même de Bourbon, où se trouvent encore de nombreux esclaves pour cultiver la terre et la faire produire à peu de frais. Du reste, Taïti est séparée de nous par une traversée de cinq mois, et le coût des transports sera toujours assez onéreux pour que ses produits n'arrivent sur nos marchés qu'à un prix beaucoup plus élevé que celui des mêmes denrées provenant de nos autres colonies, quand même l'isthme de Panama serait percé et resterait ouvert pour nos navires moyennant des tarifs qui seront nécessairement assez forts. Et bien ! quels sont les marchés où Taïti pourra exporter ? Les parties tempérées de l'Amérique occidentale n'offrent que des débouchés très-restreints ; La Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Hollande appartiennent à l'Angleterre, leurs ports resteront fermés à nos produits par des droits excessifs, afin d'assurer l'écoulement des marchandises des possessions britanniques dans l'Inde. Nulle part les denrées de

Taïti, si elles arrivent à se produire en quantité suffisante pour être exportées, ne pourront se présenter avec avantage. Une colonie française dans la Patagonie aurait pu seule assurer un placement avantageux pour les produits des îles océaniques qui, en contribuant puissamment à la prospérité d'un établissement au détroit de Magellan, y auraient puisé elles-mêmes de puissantes ressources. Suivant nous, la prise de possession de la Patagonie par le Chili, la probabilité que dans un avenir plus ou moins prochain, cette position importante passera entre les mains d'une grande puissance maritime, sont de nature à compromettre nos intérêts dans l'Océanie; et si cette prévision se réalisait, nous n'hésiterions pas à dire que le gouvernement de la France aurait manqué de prévoyance en fondant des établissements, sans se préoccuper suffisamment de la question de leur vitalité.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. p. v à xxxii.

Occupation du détroit de Magellan par la république du Chili.
— Conséquences de cette prise de possession pour les établissements français dans l'Océanie.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA COLONISATION DANS L'OcéANIE. p. 1 à 122.

Position militaire, p. 67. — Gouvernement, p. 40. — Industrie, p. 66. — Commerce, p. 60. — Agriculture, p. 82. — Considérations générales sur les principaux archipels des mers du Sud, p. 97.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE. p. 123 à 297.

Découverte, p. 123. — Position de l'archipel Takti dans l'océan Pacifique, p. 124. — Distances des principaux points du continent Américain, p. 124. — Distance des principaux points des possessions anglaises de l'Australie, p. 125. — Distance des colonies hollandaises de l'Inde, p. 125. — Distance de divers points des mers de la Chine, p. 126.

Division de l'archipel Takti en groupes, p. 127. — Groupe du N.-O. — Iles Motou-Iti, p. 128. — Ile Maouroua ou Maupiti, p. 128. — Ile Bora-Bora, p. 131. — Baie Beula ou Vaitape,

c

- p. 135. — Baie Fanoni, p. 140. — Baie Anao, p. 142. — Pic de Pahia, p. 142.
- Ile Ouhine**, p. 148. — Baie de Fare, p. 150. — District de Fare, p. 152. — Lagon et district de Maeva, p. 159.
- Iles Balatea et Taha**, p. 165. — **Balatea**. Hâvre, Harnaniino, p. 167. — Port de Vavaara, p. 169. — Baie Opoa, p. 170. — Baie Outoumavro, p. 172. — Mahapoto, p. 175. — Faha, p. 176. — Récifs, p. 177.
- Groupe du Sud-Est.** — **Ilots Tetouaroa**, p. 182. — **Ile Matia**, p. 183. — **Iles Toubouai-Manou**, p. 186. — **Ile Eiméo**, p. 187. — Port Opouhohou ou Talou, p. 188. — Havre Paopao ou de Cook, p. 193. — Baie Afareïtou, p. 193. — Lac de Tamai, p. 197.
- Ile Taïti**, p. 199. — **Taïti noui**. — District de Matavaï, p. 209. — District de Waïroupo, p. 222. — District de Wapaïano, p. 223. — Districts de Waroumi, Hiwoh, Hababouina et Honouwaïa, p. 225. — Districts de Nanou-Nanou et d'Otaïare, p. 226. — Districts de Waheina et de Hidia, p. 227. — Mouillage de Bougainville, p. 230. — District de Waïiri, p. 231. — District de Waïridi, p. 232. — Lac de Waï-hiria, p. 233. — District d'Atimoni, p. 240. — District de Papara, p. 240. — District d'Ahaheina, p. 244. — District d'Atahourou, p. 246. — District de Tetaha, p. 251. — Port de Papeïti, p. 252. — Port de Toanoa, p. 253. — District de Pari, p. 260. — **Taïti iti** ou **Tatrabou**. — District de Tirawoou, p. 264. — Districts d'Owaheite, d'Ahnoui et d'Ahoui, p. 265. — District d'Owahai, p. 266. — Port d'Aitapeha, p. 266. — District d'Attaroa, p. 269. — District de Toutira, p. 271. — District de Waïoti, p. 272. — Districts de Tahapia et Ohotabou ou Otoubou, p. 273. — Districts de Waï-Youtia, Matawei, Waï-Ouou et Toa-Ouou ou Toa-Houtoui, p. 274. — **Résumé**, p. 275. — Ports, p. 277. — Population, p. 278. — Statistique, p. 289.

DEUXIÈME PARTIE.

ESQUISSE HISTORIQUE. p. 297 à 995.

- Introduction**, p. 298. — Division de la population, Houï Arii, p. 302. — Boue-Raatira, p. 303. — Tavanoa, p. 304. — Manahoune, p. 305. — Droits et obligations des propriétaires, p. 307. — Hiérarchie du pouvoir, fonctions du Vea, p. 310. — Prérogatives de l'Otou, p. 312. — Attributions de l'Arii-Rahi, p. 314. —

Pouvoir des chefs; p. 315. — Pénalités, p. 316. — Pouvoir des Raatiras, p. 317. — Guerres, p. 319. — Prérogatives des chefs, p. 320. — Pouvoir du sacerdoce, p. 321. — Cérémonies religieuses précédant les hostilités, p. 323. — Armées, p. 327. — Modes d'attaque et de défense, modes de combattre, p. 328. — Premier prisonnier, p. 330. — Raouti, p. 331. — Massacres, p. 332. — Dévastations, p. 334. — Atrocités commises sur les cadavres, p. 335. — Cérémonie du Bouè-Taata, fin de la guerre, p. 336.

Premières notions de l'Histoire (1600). Origine monarchique du gouvernement, p. 338.

(1617 à 1647). Tavi eau roo. Toua. Bataille d'Oure-Popoi-oha, p. 338. — Famille régnante, p. 339.

(1767). Amo et Berea, p. 339. — Attaque du vaisseau de Wallis, p. 341. — Déconsidération du pouvoir d'Amo, p. 341.

(1768). Arrivée de Bougainville, p. 342. — Division politique du territoire, p. 343. — Conspiration de Toutaa et de Waitoua, projet de Toupaïa, p. 344. — Révolte de Waitoua, bataille de Papara, p. 345.

Déchéance d'Amo, p. 364. — Insignes du pouvoir transportés à Attahourou, p. 348.

(1769). Influence du passage de Cook, p. 349.

(1770). Ambition de Toutaa; Combat naval de Taïrabou, p. 351.

(1773). Combat de Tiraouu; mort de Toutaa, p. 352. — Avènement de Pomaré I^{er}. Proposition de Waitoua, p. 353. — Mort de Waitoua, p. 353.

(1774). **Accroissement successif de la puissance de Pomaré I^{er}.** Abaissement de la famille d'Amo, p. 354. — Famille Pomaré, p. 356. — Troubles d'Attahourou, p. 357. — Guerre d'Eiméo, p. 358. — Première expédition contre Eiméo, p. 359.

(1777). Deuxième expédition contre Eiméo, p. 359. — Retour de la flotte, p. 360. — Blâme des chefs, p. 361. — Ratification de la paix, p. 362. — Descente de Cook sur Eiméo, p. 363. — Mort du chef de Taïrabou, p. 364. — Mort de Béréa, p. 365. — Mariage de Pomaré, p. 366. — Naissance de Pomaré II, p. 367.

(1783). Combat de Pari; mort de Mahine, p. 368.

(1788). Revers de Pomaré, p. 369. — Fin de l'abaissement de Pomaré, p. 370.

- (1789). Famille de Pomaré, p. 371. — Retour de Motou-aro au pouvoir, p. 373. — Retour à Taïti de l'équipage du *Bounty*, p. 374. — Mort de Waitoua; Churchill, chef de Taïrabou, p. 375. — Waitoua, nouveau chef de Taïrabou, p. 376. — Version de M. Moerenhout, p. 377.
- (1790). Révolte et combat d'Eiméo, p. 379. — Mort de Tépahou, p. 380. — Combat d'Attahourou, p. 380.
- (1791). Avènement de Pomaré II, p. 381. — Cérémonies de l'inauguration, p. 382. — Maro-oura; sacrifices, p. 383. — Offrandes à l'Otou, p. 384. — Procession vers le rivage, p. 386. — Bain de l'Otou, p. 386. — Excursion sur mer, p. 387. — Demi-dieux requins. — Retour au maraï, p. 388. — Hommage du chef d'Eiméo. — Invasion projetée de Taïrabou, p. 390. — Arrivée de la frégate *Pandora*, p. 391.
- (1792). Mort de Motou-aro, p. 392.
- (1793). Dévastation du district d'Attahourou, p. 394. — Tentative de Whano, p. 396. — Première défaite de Whano; combat de Wapaïno; guerre d'Attahourou, p. 397. — Combat d'Attahourou, p. 398. — Mort d'Amo; victoire de Pomaré, p. 399. — Assujettissement de Té-maré, p. 400.
- (1794). Guerre d'Eiméo, p. 401. — Soumission d'Eiméo; prospérité de Pomaré, p. 402. — Faits historiques relatifs aux autres îles de l'Archipel, p. 403. — Ile Eiméo, p. 403. — Raïatea et Taha, p. 404. — Iles Ouahine et Toubouaï-Manou, p. 405. — Bora-Bora et Maouroua, p. 405. — Ligue de Taha et Bora-Bora; combat naval de Raïatea, p. 406. — Invasion d'Ouahine; assujettissement de Raïatea et de Taha, p. 407. — Passage de Cook, p. 408. — Boba, chef de Bora-Bora, p. 410. — Projets de Toupaïa et de Maï, p. 411. — Noms des chefs d'Ouahine, p. 413. — Portrait de Pouni; déchéance de Pouni, p. 415. — Mort de Pouni, p. 416. — Boba, successeur de Pouni, chef de Bora-Bora, p. 417. — Combat de Tahourai, p. 418. — État politique de l'Archipel, p. 419.
- (1797). Apparition des missionnaires anglais dans l'Océanie, p. 420. — Envoi des premiers missionnaires, p. 423. — Arrivée des premiers missionnaires à Taïti, p. 427. — État politique de l'île, p. 429. — Mort d'Oripaïa, p. 430. — Chefs principaux de Taïti, p. 431. — Division du territoire, p. 432. — Départ du *Duff*, p. 434. — Demande de Mani-Mani, p. 435. — Détermination des missionnaires, p. 436.

- (1798) Arrivée du *Nautilus*, p. 487. — Attentat commis sur les missionnaires, regrets de Pomaré et d'Idia, p. 438. — Départ de onze missionnaires, p. 440. — Plaintes des missionnaires contre les étrangers, p. 441. — Invasion du district de Pari, nouvelles hostilités, p. 443. — Mort de Te-mare, p. 444. — Insultes faites à la mémère de Te-mare, p. 445. — Alliance de Pomaré II et de Mani-Mani, invasion du district de Matavaï, p. 446. — Proclamation de la déchéance de Pomaré I^{er}, mort de Mani-Mani, p. 447.
- (1799). Réconciliation de Pomaré et de son fils, mort du missionnaire Lewis, p. 450.
- (1800). Construction de la première chapelle, p. 451.
- (1801). Rumeurs de guerre, p. 452. — Arrivée d'un surcroît de missionnaires, p. 453.
- (1802). Naufrage du *Norfolk*, p. 453. — Projet de Pomaré d'enlever l'idole d'Oro, p. 454. — Enlèvement de l'idole d'Oro, p. 456. — Guerre d'Attahourou, Tamai-ia-Roua, p. 457. — Invasion du district de Tettaha, p. 458. — Proposition des insurgés aux Anglais, p. 460. — Défaite de Pomaré à Taoutira, p. 460. — Fuite de Pomaré à Matavaï : préparatifs des Anglais, p. 461. — Massacre d'Attahourou, p. 464. — Arrivée du *Nautilus*, coopération des Anglais, p. 464. — Invasion du district d'Attahourou, p. 466. — Réponse du chef Taata-hi, p. 468. — Départ du capitaine Bishop, combat d'Eiméo, disette, maladies épidémiques, p. 469. — Soumission de Pomaré aux volontés de son fils, p. 472. — Mort de Hapai, p. 473.
- (1803). Projets de guerre, p. 473. — Naufrage du *Margaret*, nouveaux auxiliaires de Pomaré, p. 476. — Mort du frère de Pomaré II, p. 478. — Remise de l'idole d'Oro, p. 480. — Mort de Pomaré I^{er}, p. 481. — Origine du nom de Pomaré, p. 487. — Décision des missionnaires, p. 490. — Mécontentement de la population, p. 492.
- (1804). Mort de Weidoua, p. 493.
- (1805). Voyage de Pomaré II à Eiméo, p. 494.
- (1806). Mort de Tetona, femme de Pomaré II, p. 495. — Retour de Pomaré II, d'Eiméo, p. 496.
- (1807). Première lettre de Pomaré II, p. 497. — Troubles de Tairabou et d'Attahourou, p. 498. — Défaite et mort de Taatarii, p. 499. — Oppression du peuple, p. 500.

- (1808). Révolte du peuple, p. 501. — Guerre de Arahourāfa, arrivée de la *Persévérance*, début des hostilités, p. 502. — Propositions de paix, p. 503. — Départ des missionnaires, combat de Wapaïano, défaite de Pomaré II, p. 504. — Invasion des districts de Pari et de Matavaï, p. 505. — Oupoufara, chef d'Attahourou, capture du navire *la Vénus*, p. 506. — Descente de Pomaré sur Taïti, nouvelle défaite, p. 507.
- (1810). Union de Pomaré II, avec la fille du chef de Raïatea. Proposition de Pomaré II de céder Taïti à l'Angleterre, p. 509.
- (1811). Nouvelle alliance de Pomaré, naissance d'Aïmata, p. 510. — Exil de Pomaré, p. 511. Retour des missionnaires, p. 512.
- (1812). Conversion de Pomaré, p. 512. — Pomaré demande le baptême, délai apporté à cette cérémonie, p. 514. — Démarche de deux chefs de Taïti, p. 516.
- (1813). Soumission du district de Matavaï, p. 518. — Voyage des missionnaires à Taïti, manifestations en faveur du christianisme, première destruction des idoles à Eiméo, p. 520.
- (1814). Retour de Pomaré II à Eiméo, p. 521. — Penchant de Pomaré pour l'ivresse, désordres produits dans la population par l'ivresse, p. 522. — Arrêtés du gouverneur des Nouvelles-Galles du Sud, p. 525. — Accroissement des conversions, p. 526. — Boure-Atoua, p. 527.
- (1815). Voyage de Pomaré Vahine à Taïti, témoignage public de mépris pour l'ancien culte à Eiméo, p. 528. — Nouveau témoignage public en faveur du christianisme à Taïti, p. 529. — Portrait d'Idia, p. 530. — Voyage de Pomaré, complot des chefs de Taïti, p. 532. — Pouvoir des inspirés, p. 533. — Exécution du complot, p. 534. — Fuite des Boure-Atoua, p. 535. — Combat et victoire d'Oupoufara, p. 536. — Invasion du district de Matavaï, p. 537. — Arrivée des guerriers de Taïrabou, p. 538. — Retour des Oropaas dans leurs foyers, p. 539. — Attaque de Papara par les guerriers de Taïrabou, p. 540. — Affluence des vaincus de tous les partis à Eiméo, p. 541. — Crainte des Boure-Atoua, p. 542. — Retour des réfugiés à Taïti, p. 542. — Débarquement des réfugiés à Taïti, nouveau complot des chefs de Taïti, p. 544. — Précautions des Boure-Atoua, attaque et combat de Narii, p. 545. — Intrépidité d'Oupoufara, p. 548. — Mort d'Oupoufara, p. 549. — Victoire et clémence de Pomaré II, p. 550. — Destruction des idoles à Taoutira, p. 552. — Résultats de la victoire

de Narii, p. 553.— Retour de Pomaré II au pouvoir, p. 554. — Édifices élevés pour le nouveau culte, p. 555.

Coup-d'œil rétrospectif sur l'histoire des îles du groupe nord-ouest, p. 556. — Ile Raiatea et Taha, p. 557.— Ile Bora-Bora, expédition de Ouahine contre Raiatea, p. 558.— Description d'un combat naval, p. 559.— Combat naval de Houroto, p. 560. — Noms des chefs venus au secours de Pomaré, p. 561.— Combat de Bola sur Bora-Bora, p. 562. — Noms des chefs du groupe nord-ouest, p. 563. — Introduction du christianisme à Ouahine et Raiatea, p. 564.— Guerre de Raiatea, p. 565. — Introduction du christianisme à Bora-Bora, et Maouroua, p. 568.

(1816). **Conversion générale de l'archipel au christianisme**, p. 569.— Attaques dirigées contre les missionnaires, p. 573. — Ferveur des néophytes, p. 576.— Lettre de Tamatoa, p. 577.— Envoi d'un surcroît de missionnaires, voyage de Pomaré autour de Taïti, p. 578.— Progrès de la population, p. 579.

(1817). **Décroissance de ferveur**, p. 580. — Établissement d'une imprimerie à Eiméo, p. 581.— Vente des exemplaires de l'évangile, arrivée d'un renfort de missionnaires, p. 583.— Acte législatif du gouvernement anglais, p. 584.— Méfaits des convicts, p. 586.

(1818). **Premiers échanges avec les colonies anglaises**, p. 586. — Diminution des revenus de la société des missions de Londres, projet des missionnaires de Taïti, p. 587. — Tort des missionnaires, p. 589.

Lois et institutions établies sous l'influence des missionnaires anglais. Adoption du projet des missionnaires, p. 590.— Réunion du 13 mai 1818, p. 591.— Discours de Pomaré II, p. 592. — Constitution d'une société auxiliaire des missions, p. 593.— Envoi des contributions de la société auxiliaire, p. 594.— Désir des chefs de Taïti, proposition des missionnaires, p. 595. — Répugnance de Pomaré II, état de la population, p. 597. — Adoption d'un projet de code de lois par Pomaré II, p. 600.— Analyse du premier code de Taïti, p. 601.— Article 6 du code de Taïti, p. 602.— Article 7, p. 603.— Article 15, p. 604.

(1819). **Ouverture de la chapelle royale de la mission**, p. 605. — Promulgation d'un code de lois, p. 608.— Séance publique de la société auxiliaire des missions, p. 610. — Baptême de Pomaré II, p. 611.— Sociétés auxiliaires des missions à Ouahine et Raiatea,

- p. 612. — Abandon des travaux de M. Gyles, p. 613. — Travaux industriels, p. 616.
- (1820). Refus des chefs du groupe nord-ouest de s'associer aux vues commerciales de Pomaré, p. 617. — Motifs de ce refus, p. 619. — Influence des missionnaires sur les débats politiques p. 621. — Préparation du code d'Ouahine, p. 622. — Adoption du code d'Ouahine, p. 629. — État politique de l'archipel, p. 632. — Naissance de Pomaré III.
- (1821). Mort de Pomaré II, p. 633. — Portrait de Pomaré II, p. 634. — Traits saillants du caractère de Pomaré II, p. 636. — Esprit du gouvernement de Pomaré II, p. 638. — Funeste effet de la mort de Pomaré II, p. 641. — Nouveau gouvernement de Taïti, p. 642. — Funérailles de Pomaré II, p. 641. — État des esprits, p. 642. — Licence des mœurs encouragée par l'exemple de la famille royale, p. 643. — Opposition aux lois dans les îles du groupe nord-ouest, p. 644. — Rébellion de Taaroarii. — Mesures répressives prises par Hautia, p. 646. — Jugement des rebelles, p. 647. — Maladie et mort de Taaroarii, p. 648. — Naissance de Tamarii, fille de Taaroarii, p. 649. — Nouvel essai de la société des missions de Londres, p. 650. — Envoi de deux inspecteurs de la société des missions, p. 651. — Arrivée à Taïti de MM. Blossom et Armitage, artisans, p. 652. — Bases de l'établissement d'une manufacture de coton à Eiméo, p. 653. — Effets de la présence des inspecteurs de la société des missions de Londres, p. 654. — Désir attribué aux missionnaires d'appeler la domination anglaise, p. 655.
- (1822). Mariage d'Aimata, p. 657. — Cérémonies du mariage. Caractère des époux, p. 659. — Térémoïmoi traduite devant un tribunal, p. 661.
- (1823). Assemblée générale à Papaoa, p. 663. — Montant de la souscription de la société auxiliaire des missions, p. 665. — Observations défavorables du capitaine Kotzebue, p. 666. — Manifestations des jeunes gens des districts Nord de Taïti, p. 668.
- Avènement de Pomaré III.** Préparatifs de l'avènement de Pomaré III, p. 667. — Institution d'une assemblée législative, p. 668. — Couronnement de Pomaré III, p. 669. — Adoption d'un supplément au code des lois de Taïti, p. 670. — Onction de Pomaré III, p. 671. — Amnistie des condamnés, p. 672.
- (1824). Éducation de Pomaré III, p. 672. — Arrivée à Taïti du

- missionnaire Pritchard, p. 674. — Opinions manifestées en France au sujet de la mission de Taïti, p. 674.
- (1825). Tribut imposé aux pêcheurs d'huîtres perlières, p. 675. — Capture du brick *le Dragon*, p. 676. — Réclamations infructueuses du consul anglais à Taïti, p. 677.
- (1826). Retrait des ordres relatifs aux pêcheurs d'huîtres perlières, p. 678. — Opinion du capitaine Beechey sur l'état de la société à Taïti, p. 679. — Visite des officiers à la régente; infraction aux lois, p. 681. — Visite de Pomaré III à bord du *Blossom*, p. 683. — Mauvaise issue des travaux industriels tentés à Taïti, p. 685. — Apathie et découragement du peuple, p. 686. — Introduction de l'argent monnayé, p. 688. — Fin ruineuse des spéculations commerciales des chefs, p. 689. — Accroissement des arrivages à Taïti, p. 691. — Loi contre les déserteurs, p. 693. — Abolition de la peine de mort, p. 698. — Exécutions capitales à Taïti, p. 699.
- (1827). Mort de Pomaré III, p. 699. — Démarche de M. Nott auprès du gouvernement anglais, p. 700. — Lettre du ministre Canning à Pomaré III, p. 701. — Refus du gouvernement anglais, p. 702. — Fâcheux état de la population. Lettre du missionnaire Bourne, p. 704. — Injustice des reproches adressés aux navigateurs, p. 705. — Divergences des opinions de différents auteurs, p. 709.
- Avènement d'Aimata sous le titre de Pomaré-Vahine I^{re}**, p. 712. — Conduite scandaleuse de la famille royale, p. 713. — Changement survenu dans les mœurs de la population, p. 714. — Apparition de la secte des Mamaïa, p. 715. — Persécution des Mamaïa, p. 716. — Bases de la secte des Mamaïa, p. 717.
- (1829). Monopole imposé au commerce par Mose Dane, p. 718. — Remise de Mose Dane aux mains des autorités anglaises, p. 719. — Arrivée de M. Moerenhout à Taïti, p. 720. — Opinion du missionnaire Nott, p. 722. — Visites et divertissements d'Aimata, p. 722. — Assemblée générale à Papaoa, p. 723. — Séance politique de l'assemblée, p. 725. — Discours de Tati contre les Mamaïa, p. 726. — Voyage de la famille royale à Taha. Plainte du capitaine Finch, p. 727. — Lettre d'Aimata au président des États-Unis, p. 728. — Nouveau pavillon donné par le capitaine Lawes, p. 728. — Lettre de Tamatoa, prépondérance de ce chef dans le gouvernement de l'archipel, p. 729. — Relations de M. Moerenhout avec le chef Tati, p. 730. — Plantation de cannes à sucre à Papara, p. 732.

- (1830). Résultat des spéculations de M. Moerenhout, p. 734. — Indolence et mauvaise foi des ouvriers indigènes, p. 735. — Relâchement des mœurs dans les îles du groupe nord-ouest, p. 737. — Séjour d'Aïmata aux îles Toubouai-Manou, p. 739. — Nouvelles prétentions de la reine au sujet de la pêche de la nacre, p. 740. — Rumeurs de guerre. Attitude hostile des chefs, p. 741. — Intervention des missionnaires dans la constitution du gouvernement, p. 743. — État politique de Taïti. Tendance de la famille régnante à se rapprocher des Mamaïa, p. 744. — Détermination d'Aïmata, p. 745. — Opposition et assemblée des chefs, p. 746. — Portrait de Tati, promoteur de l'opposition des chefs, p. 748. — Délimitation des domaines des principaux chefs, p. 749.
- (1831). Réponse de la reine au message des chefs. Retour de la reine à Taïti, p. 750. — Fausses alertes. Assemblée générale convoquée à Papaoa, p. 751. — Invasion de Tairabou par les chefs de Taïti, p. 752. — Soulèvement des chefs contre la reine; arrivée de leurs troupes à Papeïti, p. 753. — Proposition de la reine. Refus des chefs, p. 754. — Détermination de la reine. Les chefs abandonnent leurs prétentions, p. 755. — Discipline des troupes des chefs, p. 756. — Progrès des Mamaïa dans le groupe nord-ouest. Projets de guerre, p. 757. — Changements survenus à Raiatea pendant l'absence du missionnaire Williams, p. 758. — Récit du missionnaire Williams, p. 759. — Mort de Tamatoa, p. 760. — Avènement du successeur de Tamatoa. Guerre de Raiatea et de Taha. Défaite de Tapoa, p. 761. — Désordres de la population du groupe nord-ouest, p. 762. — Aspect de la population de Taïti, d'après M. Moerenhout, p. 763. — Première cause des désordres signalés par M. Moerenhout, p. 766. — Conclusion des remarques de M. Moerenhout, p. 770. — Second mariage d'Aïmata avec Pomaré Tané, p. 771.
- (1832). Opposition au mariage de la reine. Rumeurs de guerre. Convocation d'une assemblée générale à Papara, p. 772. — Trahison de Tavarii. Combat de Tairabou, p. 773. — Alarmes des Européens établis à Papeïti, p. 774. — Noms des chefs de l'insurrection. Motifs des efforts du chef Vaïtoua pour faire naître la guerre, p. 775. — Mise en jugement des rebelles, p. 776. — Condamnation des coupables, p. 778. — Fondation d'une société de tempérance, p. 779. — Préparatifs pour la réunion du parlement taïtien à Papara. Monopole de la vente des spiritueux attribués à la reine, p. 780. — Réclamations infructueuses des pêcheurs de perles, p. 781. — Missions données à divers capitaines de la marine anglaise, p. 782.

- (1835). Entrevue du capitaine Fitz-Roy et de la reine, p. 783. — Assemblée des chefs, p. 785. — Discussion des griefs du gouvernement anglais, p. 788. — Discours du chef Tati, p. 790. — Accord stipulé pour le payement de l'indemnité réclamée, p. 791. — Reproches adressés à la reine, p. 792. — Plainte du gouvernement taïtien contre le capitaine anglais Miner, p. 794. — Incident relatif au baron Thierry, p. 795. — Prohibition de l'usage des liqueurs fortes. Opposition des résidents européens, p. 796. — Visite de la reine à bord du *Beagle*, p. 798.
- Apparition des missionnaires catholiques.** Mission catholique, établie aux îles Mangareva ou Gambier, p. 799. — Projet des missionnaires catholiques de s'établir à Taïti, p. 800. — Critique du projet des missionnaires catholiques, p. 801. — Tentative opérée à Taïti, en 1774, par des prêtres espagnols, p. 802. — Séjour du catéchiste Colomban Murphy à Taïti, p. 804. — Seconde lettre du catéchiste Murphy, p. 806.
- (1836). Retour de M. Moerenhout à Taïti, p. 806. — Arrivée de MM. Laval et Caret à Taïti, p. 807. — Mesures prises pour empêcher leur débarquement, p. 808. — Débarquement de MM. Laval et Caret, p. 808. — Résolution de MM. Laval et Caret de voyager par terre, p. 809. — Plaintes de la population, p. 810. — Arrivée de MM. Laval et Caret à Papeïti, p. 811. — Démarches de M. Pritchard, p. 813. — Audience de la Reine, discours de MM. Laval et Caret, p. 813. — Présent offert à la Reine, restitution de ce présent, p. 814. — Seconde visite de MM. Laval et Caret à la Reine, assemblée des chefs, discours d'un juge, p. 815. — Réponse de MM. Laval et Caret, p. 816. — Intervention du Consul des États-Unis, p. 817. — Lettre de bannissement. Nouvelle entrevue avec la Reine. Menace d'employer des moyens coercitifs, p. 818. — Difficultés suscitées au charpentier Vincent. Protestation de MM. Laval et Caret, et du charpentier Vincent, p. 819. — Première tentative d'expulsion, p. 821. — Expulsion de MM. Laval et Caret, p. 824. — Protestation de MM. Laval et Caret contre le capitaine Hamilton, p. 826. — Retour de *l'Élisa* à Taïti. Arrivée de MM. Laval et Caret à Mangareva, p. 827. — Effet probable de la présence des missionnaires catholiques à Taïti, p. 828. — Résultat de la rivalité des deux cultes, p. 830. — Question de politique extérieure, p. 831. — Opposition des missionnaires anglais, p. 832. — Torts du gouvernement taïtien, p. 833.
- (1837). Nouvelle destination de M. Caret, p. 834. — Arrivée de MM. Caret et Maigret à Taïti. Défense faite à MM. Caret et

Maigret de communiquer avec la terre, p. 835. — Visite des chefs de Taïti à MM. Caret et Maigret, p. 836. — Départ de MM. Caret et Maigret pour Valparaiso, p. 837.

Intervention de la France. Ordre du gouvernement français au commandant de la *Vénus*, p. 838 — Grievs de la France, p. 841. — Division des chefs de Taïti, p. 844.

(1838). Tentative d'assassinat sur la personne de M. Moerenhout, arrivée de la *Vénus* à Papeïti, p. 846. — Notification à la Reine de Taïti, p. 847. — Démarche de M. Pritchard au nom de la Reine, p. 849 — Emprunt contracté par M. Pritchard au nom du gouvernement de Taïti, p. 850. — Remise d'une lettre de la Reine et de 150 onces d'or, p. 851. — Demande de la poudre nécessaire pour le salut du pavillon français. Visite officielle des consuls, p. 852. — Visite de M. du Petit-Thouars à la Reine, p. 853. — Demande d'audience à la Reine pour accréditer M. Moerenhout en qualité de consul français, réponse de la Reine, p. 855. — Assemblée des chefs convoqués pour reconnaître le consul français, p. 856. — Convention stipulée par M. du Petit-Thouars. But de cette convention, p. 857. — Réclamation du charpentier français Brémond, p. 858. — Loi contre le mariage des étrangers avec des Taïtiennes, p. 859. — Poursuites exercées contre Brémond en vertu de cette loi, p. 860. — Intervention officieuse de M. du Petit-Thouars en faveur de Brémond, p. 861. — Lettre de Pomaré au roi des Français au sujet de Brémond, p. 862. — Opinion de M. du Petit-Thouars sur les assemblées des chefs, p. 863. — Opinion de M. du Petit-Thouars sur les missionnaires anglais, p. 864. — État politique de l'Archipel, p. 865. — Règlements de port, p. 866. — Arrivée de la division d'Urville à Matavai, p. 869. — Motifs de l'arrivée de Dumont d'Urville à Taïti, p. 870. — Démonstration publique de Dumont d'Urville, p. 871. — Visite de Dumont d'Urville à la reine, p. 872. — Discours de l'orateur de la reine. Réponse de Dumont d'Urville, p. 873. — Opinion de Dumont d'Urville, p. 874. — Refus de la reine de visiter la frégate *la Vénus*, p. 875. — Entrevue de Dumont d'Urville et de M. Pritchard, p. 876. — Nouvelles menées de M. Pritchard, p. 877. — Proposition de M. Pritchard aux missionnaires anglais, p. 880. — Observations sur les missionnaires anglais et sur l'état de la population en 1838, p. 882. — Accusations dirigées contre les missionnaires anglais, p. 883. — Troupeaux des missionnaires, p. 884. — Principaux vices de la population, p. 886. — Convoitise du peuple, p. 887. — Indolence du peuple, p. 888. — Libertinage, p. 890. — Penchant des Taïtiens pour l'ivresse. Fâcheux état de la population, p. 893. —

- Instruction des indigènes, 894. — Remarque de Dumont-d'Urville, p. 895. — Appréciation de l'état politique de Taïti, par M. du Bouzet, p. 896. Exécution de l'un des meurtriers de madame Moerenhout, p. 898. — Lois promulguées après le départ de *la Vénus*, p. 899. — Loi contre la propagation des doctrines contraires au culte évangélique, p. 900. — Lettre de la reine Pomaré à la reine d'Angleterre, p. 901. — Manifestations hostiles envers la France, p. 903. — Arrivée de *l'Héroïne*. Difficultés suscitées au consul français, p. 904. — Entrevue du commandant de *l'Héroïne* et de la reine. Discours de M. Cécille, p. 905. — Réponse de la reine. Invitation de M. Cécille. Hésitation de la reine, p. 906. — Cérémonie du *faamoura* accompli à l'occasion de la naissance du fils de la reine, p. 907. — Visite de la reine à bord de *l'Héroïne*, p. 909. — Critique des actes de M. du Petit-Thouars par la presse de Sidney, p. 912. — Conduite des autorités de Sidney, p. 914. — Entrevue de M. du Petit-Thouars et du gouverneur des Nouvelles-Galles-du-Sud, p. 916. — Correspondance échangée au sujet des affaires de Taïti, p. 917. — Dîner des autorités de Sidney à bord de *la Vénus*, p. 922. — Causes première de l'irritation de l'opinion publique, p. 923.
- (1839). Passage de la frégate *l'Artémise* à Taïti, p. 924. — Échouage de *l'Artémise*. Assistance donnée par le régent aux travaux de réparation, p. 925. — Visite de M. Laplace à la reine, p. 926. — Arrivée de la reine à Papeïti. Clause additionnelle stipulée par M. Laplace, p. 927. — Accord verbal du gouvernement de Taïti et de M. Laplace, p. 928. — Signature de la clause additionnelle. Visite de la reine à bord de *l'Artémise*, p. 931.
- (1840). Arrivée à Taïti du brick *le Pylade*, p. 933. — Visite du capitaine Bernard à la reine. Réception de la reine à bord du *Pylade*, p. 934. — Départ de la reine de Papeïti. Impressions des officiers du *Pylade*, p. 935. — Départ de M. Pritchard pour l'Angleterre, p. 936.
- (1841). Mauvais traitements et rigueurs de la police envers des Français, p. 937. — Retour des missionnaires catholiques à Taïti, p. 939. — Première demande de protectorat à la France, p. 940.
- (1842). Arrivée de la corvette *l'Aube* à Taïti. Réclamation du capitaine du Bouzet, p. 941. — Assemblée des chefs, p. 941. — Suite donnée aux réclamations de M. du Bouzet, p. 948. — Apathie du gouvernement taïtien. Nouvelle infraction aux

engagements contractés envers la France, p. 944. — Cession de l'archipel Nouka-Hiva à la France, p. 945.

Protectorat. Arrivée de l'amiral du Petit-Thouars à Taïti, p. 947. — Détermination de l'amiral du Petit-Thouars, p. 947. — Lettre de l'amiral du Petit-Thouars à la reine et aux chefs de Taïti, p. 948. — Notification aux consuls étrangers, p. 951. — Délibération des chefs. Demande de protectorat. Assentiment général accordé à la décision du gouvernement taïtien, p. 952. — Consentement de la reine, p. 953. — Lettre de la reine et des chefs à l'amiral du Petit-Thouars, p. 954. — Adhésion du chef Pafai à la demande du protectorat, p. 955. — Acceptation provisoire du protectorat par l'amiral du Petit-Thouars, p. 956. — Communication officielle aux consuls étrangers du traité conclu. Réponse du consul anglais, p. 957. — Réponse du consul des États-Unis, p. 958. — Démonstrations de la population européenne et indigène, p. 959. — Demande de l'amiral du Petit-Thouars d'un signe apparent du protectorat, p. 962. — Pavillon du protectorat, p. 962. — Constitution du gouvernement du protectorat, p. 963. — Récriminations de la presse anglaise, p. 963.

Conclusion. — Faits postérieurs à l'établissement du protectorat, p. 964. — Mission de la corvette anglaise *la Favorite*. — Arrivée à Taïti de la frégate anglaise *le Talbot*; conduite du capitaine Thompson, p. 965. — Retour de M. Pritchard à Taïti, p. 967. — Premières démarches du consul anglais, p. 968. — Empiètements tentés par le commandant de la frégate anglaise *la Vindictive*, p. 969. — Ornaments ajoutés au pavillon de la reine, p. 970. — Proclamation du capitaine Toup Nicholas, protestation du gouvernement provisoire, p. 971. — Spéculation illicite de M. Pritchard, p. 972. — Résultats des manœuvres tentées près de la reine, p. 973. — Rappel de *la Vindictive*. Départ de cette frégate, p. 975. — Retour de la goëlette expédiée à l'isthme de Panama, p. 977. — Arrivée de la frégate anglaise *le Dublin*, p. 978. — Approbation du gouvernement français, lettre du ministre de la marine, p. 979. — Arrivée de l'amiral du Petit-Thouars à Taïti, notification à la reine, p. 981. — Couleurs françaises, arborées sur l'îlot Motou-Outa, refus de la reine d'amener son pavillon, p. 982. — Nouvelle notification de l'amiral du Petit-Thouars à la reine, p. 983. — Lettre de l'amiral du Petit-Thouars, p. 984. — Réponse de la reine, nouveau refus, p. 985. — Démarche de l'amiral du Petit-Thouars auprès de la reine, p. 986. — Entrevue de l'amiral du Petit-Thouars et de la reine, p. 987. — Proclamation de l'amiral du Petit-Thouars

aux équipages français. Prise de possession de Taïti, p. 988. —
Projet de M. Pritchard, p. 989. — Installation du gouverneur
Bruat, p. 990. — Départ de l'amiral du Petit-Thouars. Recon-
naissance de la domination de la France par tous les chefs de l'ar-
chipel, p. 991. — Reconnaissance du protectorat français par le
gouvernement anglais, p. 992. — Débats soulevés en France par
la prise de possession de Taïti, décision au gouvernement fran-
çais de maintenir le protectorat, p. 993.

ANNEXES. — Pièces et documents divers, p. 996 à 1056

FIN DE LA TABLE.

• •
ERRATUM.

A la page 202, ligne 24, au lieu de : 1339 mètres, chiffre donné pour l'élévation au-dessus du niveau de la mer du pic de l'*Oréana*, point culminant de Tafti ; lisez 2449 mètres.

DE

LA COLONISATION DANS L'Océanie.



UNIV. OF
CALIFORNIA

DE L'AVENIR DES ILES TAITI; — POSITION MILITAIRE;
— GOUVERNEMENT, — INDUSTRIE, — COMMERCE, — AGRICULTURE, —
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES PRINCIPAUX ARCHIPELS
DES MERS DU SUD.

Les richesses d'un état consistent principalement dans son indépendance pour tous les objets de nécessité, et dans la dépendance où il tient les autres nations relativement aux besoins dont il peut leur procurer la jouissance.

Les ressources d'un état proviennent 1° de la nature du sol, de la qualité de ses productions; 2° de l'industrie de ses habitants; 3° de sa situation locale, qui facilite l'exportation de ses denrées; 4° du commerce, qui dépend de l'activité des citoyens, de la prévoyance du gouvernement, et de la protection qu'il accorde aux individus.

La mesure des richesses d'un état consiste dans

l'aisance publique, dans le bien-être des masses, bien plus que dans la quantité du numéraire répandu et dont la valeur reste proportionnelle à sa plus ou moins grande rareté. L'absence du paupérisme, l'aisance publique, doivent être constamment le but du gouvernement.

Les relations commerciales établies entre toutes les nations du monde les ont rendues toutes tributaires les unes des autres. Il n'est peut-être aucun peuple qui puisse vivre sur son sol et fournir à tous ses besoins par l'industrie seule de ses habitants. Le commerce est une nécessité pour tous, et son plus ou moins grand développement doit rapidement faire pencher la balance entre les peuples rivaux, également partagés pour la fertilité du sol, la nature de ses productions, l'activité et l'intelligence de ses habitants.

Pour quelques-uns de nos économistes, la plus grande faute que puisse faire la France, consiste à fonder des colonies nouvelles, pendant qu'elle possède encore des terres incultes dans son sein. Ils ne manquent pas d'objecter que la septième partie de la France reste encore à cultiver, et que c'est folie que de chercher à s'agrandir au delà des mers, au lieu de reporter vers l'agriculture nationale les bras que lui enlèvent les émigrations, et puis ils supputent les sacrifices pécuniaires que coûtent à la métropole ses comptoirs coloniaux, et établissant la balance avec les recettes, ils regardent avec dédain ces établissements lointains, dont le coût peut

s'estimer immédiatement, tandis que les avantages sont longs à récolter, et souvent même contestés.

La position de la France, dont les rives sont baignées par deux mers, la grandeur de son territoire, le nombre de ses habitants doivent lui assurer un rang élevé parmi les puissances maritimes qui se disputent l'empire des mers.

Dans l'ordre social actuel l'on ne peut citer aucun peuple entièrement formé de cultivateurs qui soit devenu riche et puissant, il est donc permis de supposer que la France livrée à la seule industrie de l'agriculture ne conserverait pas longtemps son influence dans le continent; elle serait pauvre et languissante; elle n'aurait bientôt plus qu'un gouvernement faible et timide, et elle n'aurait à opposer que des légions sans nerfs à des nations riches et actives, ses rivales, dont elle subirait bientôt la loi.

Toute entreprise du gouvernement qui tend à agrandir le commerce est une entreprise utile et nécessaire; et parmi celles-ci doit se ranger en première ligne, la fondation des colonies nouvelles, lorsque par le choix de leur position, le commerce national doit espérer d'y rencontrer des spéculations nouvelles dépendantes du nouveau sol à exploiter; ou bien même lorsqu'un établissement nouveau n'a d'autre but que celui de protéger le commerce déjà actif des citoyens; le commerce extérieur ne saurait exister sans une action directe et immédiate du gouvernement; non-seulement celui-ci doit faire

naître les circonstances favorables propres à le développer, mais encore il doit le protéger de tout son pouvoir, il doit déployer sa puissance partout où l'industrie de ses nationaux rivalise avec celle de ses rivaux.

D'un autre côté, aucune nation ne saurait prétendre à une grande puissance maritime si le commerce extérieur ne venait assurer à l'état les éléments de toute force navale; des marins ployés depuis longtemps aux rudes épreuves de la mer. Si la véritable destination de la marine militaire est de protéger le commerce et les colonies, aucun état ne saurait entretenir une marine puissante, si le commerce ne forme et ne nourrit ses matelots pendant la paix.

Le nombre des vaisseaux, leur force, la célérité que l'on peut apporter dans leur armement, le nombre des matelots et des officiers, tels sont les véritables éléments de toute puissance maritime.

Dans toutes les guerres sur mer que la France a soutenues, ce ne furent jamais les vaisseaux qui lui manquèrent pour réparer ses pertes et disputer la souveraineté des mers. Avec un gouvernement assez prévoyant pour faire ses provisions de bois de construction pendant la paix; avec les ressources financières dont dispose la France, ses arsenaux seront toujours assez riches pour soutenir une guerre maritime avec une puissance quelconque; mais si elle ne prend soin d'augmenter le personnel de son armée navale; si, au moment de la lutte, elle ne peut

pas disposer d'un grand nombre d'officiers et de matelots ; quels que soient les premiers succès de ses escadres, si elle ne peut réparer les pertes qu'elle fera, le courage de ses marins ne pourra jamais suppléer au nombre. Ainsi, augmenter le nombre de ses matelots, se créer des officiers de tous grades consommés dans l'art de diriger ses escadres, telle doit être la pensée incessante du gouvernement de la France, s'il prévoit que, plus tard, elle aura à défendre son indépendance et son influence sur les mers. Parmi les moyens qui peuvent conduire à un résultat pareil, la possession de nombreuses colonies est certainement pour un état la plus forte base de sa puissance maritime ; et sous ce point de vue, une colonie sera pour la France d'autant plus importante, que, par les ressources de son commerce, par sa position, et surtout par la nature des relations qu'elle est susceptible d'entretenir avec ses voisins, elle pourra former des matelots et se fonder avec économie.

Ces considérations générales, extraites en grande partie d'un excellent ouvrage publié par un de nos plus célèbres administrateurs, semblent être aussi celles qui ont dirigé le gouvernement français dans le choix de ses nouvelles possessions dans l'Océanie.

Les îles de la Société, dont Taïti est la plus riche et la plus grande, forment le premier groupe important de cette longue chaîne d'îles qui, semées au milieu de l'océan Pacifique, semblent vouloir relier l'Amérique aux vastes continents de l'Australie et de

l'Asie. Les îles Marquises, les îles Gambier et celles de la Société forment un vaste triangle, dont les côtés enveloppent dans son intérieur un nombre immense de petites îles basses et boisées, et pour la plupart habitées. Les possessions françaises dans l'Océanie, doivent comprendre en entier ces trois archipels : *les Marquises, les Pomotou et les îles de Taïti*. L'importance du groupe des Pomotou est due à sa position par rapport aux autres archipels, bien que ces îles, par elles-mêmes, semblent ne pouvoir offrir que fort peu de ressources, soit par leurs productions, soit même pour l'approvisionnement des navires qui fréquentent ces parages. Pour la plupart, en effet, ces îles sont privées d'eau dans les temps de sécheresse; à peine élevées de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, leur sol est uniforme; entièrement créées par les polypiers dont le travail infatigable marque chaque jour de nouvelles conquêtes sur les eaux, la plupart d'entre elles n'offrent encore que de vastes récifs qui attendent les débris calcaires contenus par les eaux de la mer, pour grandir. Rien n'est admirable comme ce travail incessant de la nature, dans ces mers tièdes des Tropiques; d'abord, ce sont de faibles animaux qui malgré leur faiblesse, élèvent des murailles inébranlables au milieu des eaux constamment agitées; leur œuvre n'est terminée, pour ainsi dire, que lorsqu'il n'y a plus d'obstacles à vaincre, lorsque, sur un pied solidement établi, ils ont élevé les bases de leur édifice jusqu'au niveau de la mer. Bientôt la vague qui s'y brise

impuissante recouvre ces récifs dangereux des sables qu'elle entraîne avec elle; ensuite, un coco ou une graine quelconque, enlevée par les eaux sur la rive voisine, vient y trouver la vie; un arbre surgit, et l'Océan compte une île de plus, qui, quelques siècles plus tard, sera riche en terre végétale et en productions de toute espèce.

Une grande partie des îles Pomotou sont couvertes de cocotiers et possédées par de nombreux habitants. Sans trop spéculer d'avance sur ce que pourront devenir ces îles, par les soins de l'agriculture livrée à des mains plus habiles, il est facile de prévoir qu'avant fort peu de temps, un commerce de cabotage très-animé s'établira entre ces nombreuses îles au moyen des petites embarcations du pays. Déjà, pour ainsi dire, chaque groupe a marqué sa spécialité de productions; si les îles de la Société semblent réunir tout ce que peuvent fournir en très-petite quantité les groupes des Marquises et des Pomotou, la pêche des perles, de la nacre et des holothuries est surtout productive dans les îles basses; jusqu'ici, cependant, les Marquises semblent être les terres du Grand Océan où le bois de sandal s'est trouvé en plus grande quantité. Il est difficile de prévoir exactement quelle impulsion nouvelle vont donner à toutes ces terres la possession française et la civilisation avec ses arts et ses prodiges d'industrie; mais ce que l'on peut prévoir à coup sûr, c'est que, avant peu, toutes ces îles alimenteront entre elles un com-

merce d'échange très-actif, qui ne peut manquer de créer un grand nombre de matelots.

Quand on parcourt les îles de l'Océanie, on est bien vite frappé de l'aptitude de presque tous les peuples qui les habitent pour la navigation. Les îles Viti, Tonga et Samoa sont depuis longtemps en communications assez suivies; les îles Viti sont les ateliers des pirogues de guerre de ces archipels, les Tonga et les Samoa ont de nombreuses communications, et souvent des escadrilles chargées de guerriers à peau jaunée sont allées porter la guerre au milieu des races noires qui habitent les îles Viti. Cette tendance de ces peuples pour les voyages sur mer, leur agilité, et je dirai presque leur goût pour les aventures, leur esprit guerrier, semblent promettre d'avance qu'ils seront faciles à ployer à la discipline des marins, et qu'un jour ils pourront rendre des services réels à la navigation. Déjà un grand nombre de ces malheureux enrôlés de gré ou de force dans les équipages des baleiniers ont fait de longs voyages comme matelots; l'utilité que les capitaines marchands en ont retirée a engagé fréquemment nos pêcheurs à recourir à eux pour augmenter leurs équipages, et les dégoûts dont ils ont été généralement abreuvés à bord de certains navires où tout sentiment de philanthropie disparaît devant l'intérêt des spéculateurs, ces dégoûts, dis-je, n'ont que bien rarement arrêté ces pauvres sauvages.

L'archipel Taïti est placé presque au centre du vaste

océan Pacifique; une distance considérable (1,200 à 1,400 lieues) le sépare du continent américain, et les quelques îles intermédiaires qui semblent jaloner cette route, telles que Ducie, Pitcairn, Pâques, paraissent peu importantes : pour la plupart elles sont privées de ports qui puissent donner asile même à des embarcations. Ce ne sera que dans un avenir trop éloigné peut-être pour le prévoir d'avance, que de fréquentes communications s'établiront entre le continent américain et nos possessions au moyen d'une marine d'indigènes; ce ne sera que lorsque les fertiles plaines de Taïti auront été remuées par des mains plus propres à l'agriculture, que nos possessions riches de leurs produits sentiront le besoin de les verser au dehors sur le continent. Dans tous les cas, il n'est pas douteux que la civilisation qui, aujourd'hui, doit totalement hanger la face de ces peuples, amènera aussi de grands progrès dans leurs constructions maritimes; l'abondance du fer, celle des toiles, en leur procurant des liens plus sûrs pour lier les membres de leurs embarcations, et des voiles plus légères et plus solides, leur procurera les moyens de tenter des voyages plus longs avec leurs grandes pirogues. Si la longueur du voyage à l'est pour aborder le continent américain est aujourd'hui au-dessus des forces des indigènes, il leur reste à l'ouest un champ ouvert pour leurs petites spéculations. Dans la partie occidentale, le Grand Océan présente une foule d'îles éparses et d'archipels importants qui semblent offrir à Taïti

les moyens de lier son commerce avec celui des continents de l'Asie et de l'Australie par une navigation de caboteurs.

Sans doute ces archipels, habités aujourd'hui par des peuples sauvages encore, et dont le commerce est à peu près nul, puisqu'il est subordonné à leurs besoins, offrent peu de ressources à des spéculateurs, mais déjà la civilisation y fait des pas de géant, des missionnaires prêchent l'Évangile sur les Viti et dans les fertiles Samoa; les îles Tonga ont une constitution; la civilisation s'y est établie sur un pied solide, et chaque jour elle s'y étend davantage.

L'Angleterre, avec son esprit envahisseur, a déjà jeté les yeux sur la Papouasie ou Nouvelle-Guinée; et la France, établie aux îles de la Société, ne peut manquer de faire rapidement sentir l'influence de son industrie sur les Samoa, les Tonga, les Viti, les Salomon, la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Guinée. Encore quelques années et tous ces peuples auront besoin de nos vêtements pour se couvrir, de nos outils pour se créer des demeures, de nos meubles, et enfin de ces mille objets de l'industrie que le confortable bien plus que le luxe a créés parmi nous. Dès lors, Taïti, placé pour ainsi dire entre l'Europe et ces archipels, deviendra l'entrepôt de toute l'Océanie, et nos marchandises se répandront au milieu de tout l'Océan par les soins de nos colons.

Pour arriver à ce but, l'œuvre du gouvernement français ne doit point se borner à un simple protectorat, sans autre garantie que celle de voir son pavillon

flotter à côté de celui de la reine de Taïti ; une mission plus glorieuse lui est réservée. L'autorité de la reine Pomaré est constituée, sa suprématie est reconnue par toutes les peuplades disséminées sur les archipels voisins ; mais souvent elle n'a d'autre marque de respect et de déférence que le vain titre qu'on lui accorde. Aucune société d'hommes ne saurait exister sans des lois égales pour tous, mais aussi également respectées par tous les citoyens. La France vient de couvrir de son pavillon une société naissante dont le principe seul est reconnu ; c'est sous son influence que les habitants des îles de la Société doivent se constituer et se créer des lois en harmonie avec les progrès de la civilisation.

Tandis que dans la plupart des archipels de l'Océanie, l'autorité se trouve disséminée entre plusieurs chefs presque toujours ennemis les uns des autres ; tandis que des guerres incessantes déchirent ces malheureux sauvages et arrêtent tout essor de l'intelligence, les îles Taïti et même celles de Tonga, ont l'immense avantage d'obéir à un même chef. Si dans ces dernières la paix n'est point continuelle, si souvent l'ambition de quelques hommes fait verser le sang dans des guerres civiles, du moins elle y est possible ; elle y sera toujours la conséquence d'un pouvoir ferme et solidement établi, et dès lors le règne de l'intelligence et de l'industrie peut y être assuré. Les îles Taïti et peut-être celles de Tonga sont appelées à devenir le foyer d'où la civilisation fera peu à peu parvenir tous ses rayons sur les nombreuses îles

océaniques. La présence des Français, sa position, la nature de son sol donnent à Taïti des avantages incontestables, qui lui assureront, pendant des siècles encore, une influence prépondérante sur tous les archipels, si toutefois ses habitants savent profiter de ces avantages, ou plutôt si le gouvernement de la France, confié à des mains habiles, sait les diriger et veiller sur les intérêts des indigènes, qui, dès aujourd'hui, sont inséparables de ceux de leurs protecteurs. La population répandue sur ces îles innombrables aura trop besoin de communications pour ne pas devenir une population entièrement maritime. Avant peu l'Océanie comptera peut-être à elle seule plus de matelots que les continents voisins. Il appartient à la France, qui vient de s'asseoir au milieu de ces îles, de ne pas perdre de vue qu'elle peut retirer de ses comptoirs océaniques des avantages immenses pour sa puissance maritime.

Pour cela, non-seulement elle doit constituer le gouvernement taïtien, mais elle doit encore le faire respecter et s'en faire aimer. La voie de progrès, dans laquelle ne tarderont pas à s'engager les peuples de la Société, aura pour résultat, sur les autres archipels, une influence immense dont la France ne peut manquer de profiter.

Dès le début, une question me préoccupe, question importante à débattre au milieu de peuples encore enfants, et que l'on s'étonne de voir réveiller des haines aujourd'hui au milieu des progrès de la civilisation : je veux parler de la question religieuse.

Deux religions rivales, dont les guerres intestines ensanglantèrent longtemps l'Europe, semblent devoir se disputer aujourd'hui les pauvres peuplades de l'Océanie. D'un côté, les protestants, implantés dans la plupart des archipels, où, par leur influence, ils gouvernent en maîtres, ne reculent pas devant les mauvais traitements pour éloigner de leur empire les prêtres catholiques. Ceux-ci, à leur tour, loin d'aller chercher à conquérir des terres nouvelles et à gagner à la civilisation des peuples encore barbares, où l'anthropophagie et la prostitution sont en honneur, semblent, au contraire, vouloir constamment rivaliser avec les ministres protestants et leur disputer leurs prosélytes.

Mais, avant d'exposer les torts réels qui pèsent également sur les missionnaires de communions différentes qui sont allés prêcher dans les mers du sud, qu'il nous soit permis de déclarer ici qu'il n'entre nullement dans notre pensée de discuter sur la valeur des croyances religieuses qui sont professées au milieu de ces peuples; pour nous l'œuvre des missions dans l'Océanie ne doit nous apparaître que comme un commencement de colonisation, comme le premier pas de la civilisation; c'est sous ce point de vue que nous chercherons à asseoir notre jugement sur les hommes qui se sont voués à cette entreprise, et sur les résultats qu'ils ont obtenus.

Il ne sera, je pense, contesté par personne que les principes de morale professés par la religion du Christ ne soient les mieux appropriés à la civilisation,

à l'état d'une société parfaite. Sous ce point de vue, le triomphe des principes religieux dans les îles de l'Océanie mérite l'approbation de tous les hommes de bien, du philanthrope comme du chrétien. La religion protestante ne diffère de celle des catholiques que sur certains points de dogme entièrement étrangers à la morale du Christ, dont les principes restent les mêmes pour tous les chrétiens ; ainsi, de quelque part que vienne la lumière aux peuples océaniens, les principes civilisateurs restent les mêmes. Si la religion catholique est plus imposante, si elle développe plus de luxe et d'ostentation dans ses cérémonies ; si enfin elle frappe plus les yeux et flatte davantage la faiblesse du cœur humain, celle des protestants ne professe pas à un moindre degré les principes de charité et de probité qui seuls peuvent former la base d'une société bien constituée.

Il est peu de points où la colonisation ait été tentée par des missionnaires seuls : il faut autre chose aux sauvages pour les amener à la civilisation que les dogmes religieux qu'ils sont encore incapables de comprendre, et auxquels ils veulent bien croire sur la parole de leurs missionnaires, lorsque ceux-ci sont parvenus à capter leur confiance. Or, tant que les missions se borneront, comme cela a lieu, non-seulement dans les îles protestantes, mais encore aux Gambier, à la Nouvelle-Zélande et à Wallis, à prêcher l'Évangile, sans exercer l'industrie des indigènes autrement qu'à créer des églises et des presbytères, dont l'élégance et la grandeur font ressortir la mi-

sère des croyants, je ne crois pas qu'elles puissent fonder rien de durable; mais pour commencer l'œuvre de la civilisation au milieu des peuplades barbares, il est nécessaire d'y introduire des croyances religieuses en harmonie avec elle. L'homme, constamment effrayé de sa faiblesse, a besoin de croire à une autre vie pour supporter l'idée de la mort; aussi chez presque tous les peuples sauvages on retrouve la croyance, je ne dirai pas de l'immortalité de l'âme, mais bien d'une vie nouvelle, mêlée souvent à un culte sanguinaire et qui peint toute l'ignorance de ces malheureux êtres. Une religion comme celle du Christ, qui promet des récompenses éternelles, qui nivelle tous les rangs, et qui rend à la femme la position qui lui est due dans la vie sociale, en protégeant pour ainsi dire sa faiblesse, ne peut manquer de réunir immédiatement de nombreux prosélytes chez les peuples sauvages, et de les amener par suite à un état bien meilleur; c'est le premier pas de la civilisation.

L'industrie est sans contredit l'agent qui peut conquérir à la civilisation les peuples barbares d'une manière prompte et sûre; mais que pourrait-elle dans le principe si elle avait à lutter contre les mauvais penchants d'un peuple qui, sans besoins, ne connaît aucun de ses bienfaits? Et puis quels seraient les moyens qu'elle pourrait employer pour étendre son empire? Elle a besoin de transactions; la probité et l'honneur seraient-ils suffisants pour tracer la ligne de conduite des spéculateurs qui n'auraient rien à redouter des

lois qui punissent les fripons chez les nations civilisées? Jusqu'ici toutes les colonies furent commencées par le missionnaire ou le soldat; l'un et l'autre sont insuffisants pour coloniser, mais pour préparer les voies du colonisateur, je préfère le premier.

Si, jusqu'ici, les missionnaires ont fait de nombreuses conversions dans l'Océanie; si parmi les peuples on remarque tous les signes extérieurs qui témoignent de la ferveur des nouveaux néophytes; il n'a échappé à aucun voyageur, que ces démonstrations n'étaient point le résultat de convictions profondes. Et comment en effet pourrait-il en être autrement; que pourraient les intelligences de ces pauvres sauvages pour comprendre ce que c'est que le péché originel, quelle est la grandeur du sacrifice qui se passe dans la messe, et enfin tant d'autres points qui ont été le sujet des discussions des plus célèbres théologiens? Ces pauvres peuplades ne saisissent bien de ce que leur prêchent leurs missionnaires que ce qui tombe sous leurs sens; parmi eux, les cérémonies, enfin tous les signes extérieurs par lesquels s'exprime le culte, constituent toute la religion qu'ils ont embrassée. Ils n'ont d'autre opinion que celle que leur ont transmise leurs prêtres; ils savent que telle chose est bien parce qu'on le leur a dit. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'ouvrir les annales des missions, et de lire ce qu'écrivait l'évêque de Maronnée. « Vous ne sauriez » croire l'effet que produit sur nos insulaires la vue

» des images de dévotion. On est venu de plus de
» cinquante lieues pour admirer un tableau de ceu-
» leurs grossières représentant la nativité et l'adora-
» tion des bergers. Tous les naturels qui le voyaient
» en étaient émerveillés. La chambre où est l'autel
» de la mission est ornée de plusieurs grandes images,
» devant chacune desquelles il n'est pas rare de trou-
» ver nos sauvages dans une sorte de contemplation
» qui rend souvent leur visite un peu longue, mais
» qui tourne assurément au bien de leurs âmes. Dans
» toutes les chapelles qui s'élèveront, s'il plaît au
» Seigneur, nous ne manquerons pas de placer des
» images et des tableaux. » Voici encore le R. P.
Servant qui écrit de la Nouvelle-Zélande : « La
» décoration de la chapelle charme beaucoup les
» naturels du pays, la beauté des cérémonies les
» enchante, leurs yeux ne se lassent pas de consi-
» dérer. Les chants de l'église leur plaisent aussi
» beaucoup, et paraissent faire sur eux une vive
» impression. » Eh ! sans doute, les ornements des
chapelles, le luxe des cérémonies religieuses, en
offrant aux naturels un spectacle nouveau, ne peuvent
manquer de produire beaucoup d'effet sur eux, et
même de réaliser de nombreuses conversions ; mais
pour cela y aura-t-il des convictions profondes ? cha-
que néophyte aura-t-il pu discuter tous les points de
théologie et se faire catholique ou protestant suivant
ses croyances ? serait-il raisonnable d'espérer chez ces
peuplades, brutes encore, assez de discernement pour
comprendre seulement quelle est la différence qui

existe entre le protestant et le catholique? Mais non, nos bons pères se contentent de moins : quelques gouttes d'eau répandues en cachette sur la tête d'un pauvre enfant, sont considérées comme un triomphe pour nos missionnaires. Aussi le révérend M. Bataillon, qui paraît avoir inventé un procédé très-simple pour arriver à ce but, s'empresse-t-il de le communiquer à ses confrères ; citons ses paroles.

« J'ai toujours avec moi un flacon d'eau de senteur et un autre d'eau naturelle ; je verse d'abord quelques gouttes du premier sur la tête de l'enfant, sous prétexte de le soulager ; et pendant que sa mère se plaît à l'étendre doucement avec la main, je change de flacon, et je reprends de l'eau qui régénère, sans qu'on soupçonne ce que je fais. »

Une seule distinction bien tranchée existe aujourd'hui, pour les peuples sauvages, entre tous les missionnaires de l'Océanie, mais elle tient, non point aux dogmes qui forment la base de chacune de ces religions, mais uniquement aux hommes chargés de les leur enseigner, et dont la conduite paraît devoir être bien différente, suivant les sociétés de missions auxquelles ils appartiennent. Les méthodistes, dans leur rigidité, semblent ne pas oublier leur intérêt personnel ; c'est en prêchant aux sauvages la charité, l'oubli de soi, le mépris des biens de la terre, l'humilité, etc., qu'ils se sont implantés chez les peuples océaniens. Mais là, ils possèdent des troupeaux et de grandes terres ; ils sont les plus riches propriétaires de l'endroit ; leur presbytère est un vaste maga-

sin où le sauvage trouvera des vêtements avec lesquels on lui ordonnera de se vêtir, mais qu'il n'obtiendra qu'en les payant fort cher; abusant de l'autorité qu'ils se sont créée par leur intelligence, les missionnaires protestants intimident et compriment ces malheureux, faibles et ignorants; ils appellent à leur aide le pouvoir temporel, pour punir les offenses à Dieu dont les lois ne s'occupent pas dans les autres pays. « On cite des exemples rigoureux de l'application de ce Code, dit M. Dubouzet (1). Les missionnaires ont trouvé, à Vavao, dans le roi Georges Tahafao, rigide observateur du culte, un instrument puissant pour seconder leurs vues; et tout commerce entre les deux sexes, en dehors du mariage, s'il vient à être découvert, et toute infraction aux lois de chasteté, sont punis impitoyablement du fouet; tous les Européens, tous les habitants du pays, si on les consulte là-dessus, en conviennent, et ne laissent pas de s'en plaindre. En effet, si la moralité qu'on remarque n'est due qu'à ces moyens, elle est dépourvue de son principal mérite, et l'hypocrisie doit s'ensuivre à la longue. » Du reste, la prostitution n'est point le seul crime puni par le fouet; le travail du dimanche, l'absence du service divin, l'ivresse, la danse, etc., étaient encore des crimes prévus par le Code protestant, et punis par des peines corporelles, variables suivant les pays; en certains lieux, le coupable rachetait sa faute par

(1) *Annales maritimes*, janvier 1843.

quelques travaux d'utilité publique; Taïti doit presque toutes ses voies de communication aux délités amoureux; mais à peu près partout, toute peine corporelle pouvait se racheter par une amende pécuniaire. A Vavao, l'action de fumer fut, pendant longtemps, punie du fouet, comme offense à la morale!...

Ce n'est que par un gouvernement dur, que les méthodistes ont pu maintenir leur empire; aussi qu'est-il arrivé? Écoutons ce que dit M. Barrot, consul général des Philippines: « La crainte des châtimens, » et non la conviction, empêche les insulaires de » se livrer à toutes leurs anciennes habitudes; et » chaque fois que l'occasion se présente de secouer » le joug qui leur est imposé, ils la saisissent avec » ardeur. Qu'ont fait les missionnaires? Ils croient » avoir corrigé les mœurs, et la démoralisation est » à son comble; ils croient avoir fait des chrétiens, » et ils n'ont fait que des hypocrites; ils leur ont » fait connaître la misère qu'ils ne connaissaient » pas. Cette population, que les premiers naviga- » teurs nous représentent comme si heureuse dans » sa nudité, nous a semblé misérable sous les hail- » lons dont la civilisation l'a couverte. » Tels sont donc les résultats des missions protestantes; la Bible a été traduite et répandue par milliers d'exemplaires; des églises ont été construites; les naturels ont été forcés de suivre des exercices sans comprendre la portée de leurs actes; les missionnaires se sont enrichis, en aggravant les privations et les souffrances des indigènes. En prêchant les dogmes de l'Évangile,

que tous ne suivent pas, et en créant des besoins, sans appeler l'industrie qui pourrait fournir les moyens de les satisfaire, les prêtres sont tombés peu à peu dans la déconsidération et se sont acquis la haine des naturels. Enfin, ces peuples, après avoir fait le premier pas vers la civilisation, sont menacés d'une réaction violente partout où les missionnaires ont exercé leur empire.

Cependant hâtons-nous de dire combien fut noble et glorieuse pour ceux qui la conçurent, cette première idée d'aller civiliser des peuples barbares par la puissance seule de la parole et de la morale. Les premiers hommes choisis pour cette œuvre de courage et de dévouement furent des artisans destinés à faire prospérer l'industrie chez les sauvages, après les avoir soumis par leurs exemples et leurs vertus. Le but des missions protestantes fut grand et louable; mais les hommes destinés à l'accomplir furent souvent incapables de suivre cette impulsion. Après avoir dompté pour ainsi dire les hordes sauvages, ils ne tardèrent pas à compromettre le succès de leur mission par leur égoïsme, leur fanatisme religieux, et leur insouciance à révéler à ces peuples l'aisance et le bien-être que procure le travail par suite du développement de l'industrie. Telle est l'œuvre des protestants; celle des catholiques promet-elle des résultats bien meilleurs?

Le principal reproche que l'on puisse adresser aux ministres protestants, tient au caractère des hommes et non à celui de la mission à laquelle ils se sont

voués. Les missions catholiques, qui, du centre de la France, ont entrepris la conquête des îles océaniques, ont été mieux inspirées dans le choix de leurs mandataires. Entièrement voués à une œuvre toute d'abnégation, c'est en donnant l'exemple de la charité et du dévouement que nos missionnaires sont allés prêcher la morale du Christ; leurs bienfaits pour ces pauvres sauvages sont presque toujours sans arrière-pensée; ils ne désirent avoir que pour faire l'aumône; leur nourriture, ils l'attendent de la charité de leurs ouailles. Là, aucun délit moral n'est puni par le fouet; les peines corporelles sont interdites pour toute faute de la conscience, et cependant il ne s'y commet pas d'action contre la décence.

Le premier reproche que nous ayons à adresser à nos missionnaires est l'excès de leur zèle (1); cet esprit exclusif, qui tend à rejeter tout ce qui pourrait aider la civilisation sans servir la cause religieuse. Les naturels, aujourd'hui convertis à la religion du Christ, ont des besoins à satisfaire. Leurs lits sont encore de misérables nattes étendues sur le sol, sur lesquelles s'engendrent les maladies affreuses qui les dévorent. La population, grâce à la régularité des mariages, croît rapidement dans certains

(1) On lit en effet dans une lettre insérée dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, cette phrase : « Mais l'enfant que nous avons baptisée avec tant de hâte, puisqu'elle nous paraissait à sa dernière heure, mourut le soir même, à notre grande joie, parce que sa mort lui a assuré son bonheur.

archipels. La culture des terres a-t-elle fait quelques progrès ? Non ; en fait d'industrie, la seule chose qu'ont apprise ces nouveaux chrétiens, c'est à tailler des pierres, à construire des églises monumentales, où le luxe religieux se déploie devant les haillons qui couvrent à peine ces fervents néophytes. Nos missionnaires, loin de suivre l'exemple que leur ont donné leurs confrères en Californie, ont dédaigné de développer l'industrie chez les indigènes : aux yeux du colonisateur c'est une faute grave, déjà signalée dans les réflexions utiles que nous trouvons insérées par un journal (*la Phalange*), qui mérite d'être souvent consulté lorsqu'il s'agit d'entreprises agricoles, et que nous citerons textuellement : —

« Le véritable élément de civilisation, le vrai moyen de salut pour les peuples sauvages et barbares, c'est l'industrie, c'est le luxe. C'est ce que ne comprennent pas la plupart de nos missionnaires. Savez-vous ce que l'évêque de Maronée, vicaire apostolique de l'Océanie, demande à ses supérieurs : « Envoyez-nous des prêtres, des fonds, un imprimeur et une presse à caractères (1). » C'est toujours le salut par la prédication et par les livres. Les catholiques sèment l'Évangile dans l'Océanie occidentale ; les protestants, aux Sandwich et à Taïti, font chasser et maltraiter les papistes et opposent la Bible au

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, janvier 1839.

Nouveau-Testament, qu'ils brûleraient volontiers. Faut-il avoir du bon sens pour aller parler de l'immortalité de l'âme et du péché originel à des êtres bruts ? Fait-on de la métaphysique aux nouveau-nés qui s'agitent dans leurs berceaux ? Eh non ! on les entoure de soins prévoyants pour faciliter l'action des organes, et on leur présente une mamelle saine et abondante, d'où jaillit la vie à flots. Le sauvage, c'est l'enfant. Vêtez-le, nourrissez-le à larges mains ; faites briller à ses yeux charmés les hochets brillants ; raffinez ses sens à mesure que la vigueur vient à ses membres : puis, lorsque le développement physique sera avancé, vous pourrez parler au cœur et enseigner à l'esprit.

» Pour peu qu'on voulût réfléchir, quelle intelligence droite méconnaîtrait ces tendances, ces exigences de la nature humaine ?..... Mais non, les bonnes gens que la Société des Missions envoie sur les terres lointaines, ne manqueront pas de croire à quelque vague miracle de la Grâce, et ils s'imagineront que c'est l'idée chrétienne et le dogme et le mystère qui saisissent l'âme sauvage et la pénètrent. Heureux encore, lorsque les missionnaires appartiennent à la communion catholique ; car le bien se fait, le salut s'accomplit, à l'insu même des bons pères. Ce qui n'est qu'accessoire à leurs yeux devient le principal en effet dans l'œuvre de la civilisation, et le raffinement du corps et de l'âme s'opère par les images, par la musique et par l'encens.

» Quant aux protestants, aux rigides méthodistes,

leur action, il faut le dire, est funeste sur les terres nouvelles. Ils ne s'y maintiennent que par un gouvernement dur, par l'autorité de l'intelligence intimidant et comprimant l'ignorance et la faiblesse.....

» Sans doute, les missionnaires chrétiens ont fait de grandes choses sur le globe; mais, qu'on ne l'oublie pas, s'ils ont réussi, cela a toujours été lorsqu'ils ont agi par l'industrie sur les contrées brutes, quand ils ont prêché le salut par le luxe et par la liberté. Au Paraguay, les jésuites respectaient certaines attractions, et facilitaient de légitimes jouissances. Ils avaient divisé leurs travailleurs en groupes, en tribus, où chacun s'enrôlait suivant son goût. Ils avaient un système de cérémonies luxueuses, où tous les sens étaient saisis par le spectacle, les parfums, la musique. Ils utilisaient jusque dans les batailles les passions de leurs ouailles, qu'ils menaient eux-mêmes au feu avec des hymnes sacrés. Toute œuvre productive ou guerrière avait sa récompense, et l'émulation était entretenue par une forte organisation. Ajoutez à ces éléments précieux, heureusement féconds, une autorité bien constituée, et l'*adjutorium* du fouet, pour suppléer là où l'attraction manquait, et vous concevrez la prospérité des établissements du Paraguay.

» Une œuvre magnifique s'est ordonnée également en Californie, sous la direction des Jésuites, et nous devons à M. Duflot de Mofras de curieux renseignements sur ces colonies. Nous citons l'intelligent voyageur :

« Sous le régime espagnol, une savante combinai-
 » son de missions et de *presidios* arrêtait les dépréda-
 » tions des Indiens, et répandait parmi leurs tribus
 » sauvages les bienfaits du catholicisme et les lumières de la civilisation; la ligne stratégique, qui com-
 » prenait une étendue de plus de douze cents lieues,
 » commençait à Monte-Rey, dans la Haute-Californie,
 » et descendait du nord au sud jusqu'à San-Diégó. De
 » là, elle envoyait un double embranchement pour
 » ceindre les deux côtés de la Basse-Californie, puis
 » traversant le Rio Colorado, elle longeait le Rio Gila,
 » passait la Sierra Madre, et après avoir protégé le
 » Nouveau-Mexique et le Texas, elle venait finir à
 » l'extrémité des Florides, coupant ainsi l'Amérique
 » dans toute sa largeur, et mettant en communication
 » les bords de l'Atlantique avec ceux de la mer du
 » Sud. En dedans de cette ligne les infatigables
 » missionnaires appelaient les colons, fondaient
 » des *pueblos*, villages composés d'Indiens convertis,
 » enseignaient la culture des terres, l'exploitation des
 » mines et les arts mécatmiqués. Ces divers points étaient
 » reliés entre eux, et formaient un système complet
 » de colonisation et de défense.

» Ces missions sont toutes construites sur un
 » plan analogue. L'une des plus vastes, celle placée
 » sous l'invocation de saint-Louis, roi de France,
 » s'élève à quelques lieues de la mer, dans une vallée
 » délicieuse, au bord d'une petite rivière, dont le
 » cours fertilise des jardins, des vignobles, des ver-
 » gers; le bâtiment quadrilatère présente une façade

» avec galerie couverte, de près de cinq cents pieds.
» L'église, qui peut contenir plus de trois mille per-
» sonnes, occupe un des côtés ; le centre de l'édifice
» est formé par une cour carrée entourée d'arcades
» comme un cloître, plantée d'arbres et ornée de
» fontaines jaillissantes. Ces bâtiments, d'une archi-
» tecture simple, sont construits avec une grande so-
» lidité ; ils renferment les cellules des moines, les
» ateliers des charpentiers, forgerons, tonneliers,
» tailleurs, les métiers à tisser, et les filatures de laine
» et de coton, où se fabriquent *les étoffes destinées*
» à *habiller les Indiens convertis, et attirer ceux des*
» *tribus idolâtres*. Les infirmeries et les écoles sont si-
» tuées dans les parties les plus paisibles de l'établis-
» sement. L'enseignement s'y exerce d'une manière
» patriarcale ; les enfants des indigènes, mêlés à ceux
» de race blanche, y viennent recevoir les premiers
» éléments de l'éducation, du chant et de la musique.
» Les Indiens ont pour cet art une aptitude naturelle
» si extraordinaire, que dans les fêtes religieuses qui
» se célèbrent avec la plus grande pompe, au son des
» cloches et au bruit de l'artillerie, ils touchent de
» l'orgue, jouent de tous les instruments et entonnent
» le plain-chant, avec une justesse qu'on trouve rare-
» ment dans les villages d'Europe. *Les Franciscains ten-*
» *naient à honneur de posséder dans chaque mission une*
» *bonne troupe de musiciens : ils apportaient le plus grand*
» *soin à sa composition, et avaient donné aux exécutants*
» *une sorte d'uniforme*. Quel ne fut pas notre étonne-
» ment d'entendre à la mission de Santa-Cruz, pen-

» dant le défilé d'une procession, la troupe des musiciens indiens jouer les deux airs populaires en France de la *Marseillaise* et de *Vive Henri IV*?

»Le nombre des bestiaux appartenant à ces établissements était immense. En 1835, la mission de Saint-Louis possédait 80,000 bêtes à cornes, 40,000 chevaux et plus de 100,000 moutons; elle récoltait 12,000 fanègues de céréales; celle de Saint-Gabriel avait 105,000 bœufs, et envoyait à Lima des chargements entiers composés de suif et de cuir, valant plus de 200,000 piastres fortes. *La plus équitable répartition des produits de la mission avait lieu sous le régime des moines. Les Indiens savent que leur bien-être s'accroît en raison de leurs travaux; ils comprennent parfaitement qu'ils étaient toute la famille du missionnaire.....* »

» Les Indiens baptisés étaient divisés en escouades de travailleurs, commandées par leurs caciques ou alcades. Chaque dimanche après la messe, le moine distribuait les travaux de la semaine, et le samedi suivant, les alcades venaient lui rendre compte de leur exécution. *C'était en ne reculant devant aucune fatigue, et en prêchant partout d'exemple, que les religieux stimulaient les Indiens au travail; il y a quelques mois à peine, le R. P. Cavallero, président des Dominicains, est mort au milieu de ses néophytes la charrue à la main.* »

» M. Dufflot de Mofras termine ainsi en parlant de la Nouvelle-Californie :

« Mais pour que cette colonisation ne soit point

» éphémère, c'est moins à des soldats qu'à des missionnaires que la tâche doit être confiée; le sabre sans le catholicisme est impuissant à rien fonder de durable. En Amérique et dans les Indes la croix de bois de quelques pauvres religieux avait conquis plus de provinces à la France et à l'Espagne que l'épée de leurs meilleurs capitaines ! »

» Certes, nous croyons que le sabre tout seul est impuissant à fonder rien de durable, et c'est là un moyen maudit de Dieu. Mais nous ferons observer à M. Dufflot que, dans le catholicisme, ce qui a séduit les sauvages, ce n'est pas le dogme, ce ne sont pas les mystères; ce sont les éléments humains que les corporations religieuses exploitaient, ce sont les passions auxquelles elles donnaient contentement. La croix de bois toute nue ne conquerrait pas plus que l'épée; et le missionnaire serait impuissant comme le soldat, s'il n'employait que la prédication, s'il n'enseignait que la morale et la foi chrétienne. Il faut que cette croix de bois se plante sur le sol à côté de la charrue; qu'à ses bras flottent les étoffes brillantes et les fruits dorés, et qu'elle se dresse, au milieu des flots d'encens, au concert harmonieux des instruments et des voix. Confiez ce symbole ainsi transfiguré, bienfaisant et glorieux, à vos missionnaires, et désormais leur zèle pieux et leur sublime dévouement ne seront plus perdus.

» Tel est le signe de la rédemption qu'il faut tout d'abord présenter aux sauvages : le dévouement fraternel des peuples européens apportant le travail

fécond, les jouissances des sens par la liberté et le luxe. Plus tard viendront les soins de l'ordre supérieur, l'épure du cœur et le développement religieux de l'intelligence. En toute chose, commençons par le commencement; et, nous l'avons déjà dit, il faut débarbouiller le corps avant de parler à l'âme de son immortalité. »

Un autre reproche, bien autrement grave, pèse sur les missionnaires catholiques; mais il s'adresse bien plus à la direction supérieure des missions qu'aux hommes qui vont consacrer leur vie à convertir les sauvages, et qui ne sont que les instruments d'une action plus élevée. Il y avait déjà de longues années que les missionnaires protestants avaient assis leur empire dans les mers du Sud, en faisant partager leurs croyances aux habitants des îles de la Société, d'une partie des Pomotou, des îles Tonga et de la Nouvelle-Zélande, lorsqu'à leur tour les catholiques sont venus prêcher leur culte et chercher des prosélytes. Le petit archipel Gambier ou Manga-Reva, placé à l'extrémité orientale des îles basses, avait échappé à la propagande des protestants, mais l'influence de la civilisation s'y faisait déjà sentir. Plus d'un farouche Manga-Revien désirait l'arrivée dans ces îles des Européens qui étaient venus doter celles de la Société d'une morale inconnue jusqu'alors. Le moment était opportun, nos missionnaires surent en profiter, et bientôt solidement établis sur ce petit groupe, ils voulurent s'en

servir comme d'un point d'appui d'où ils pourraient convoiter la conquête de l'Océanie. Le champ de bataille était beau en effet ; il restait encore les plus beaux archipels, les îles Samoa, celles des Viti, les Salomon, la Papouasie, la Nouvelle-Calédonie : tous les habitants de ces terres étaient encore idolâtres, et promettaient les plus belles conquêtes pour la religion et pour la civilisation. Quels sont les points où nos missionnaires ont en premier lieu cherché à convertir les indigènes ? Deux évêques ont été envoyés dans l'Océanie : le premier à la Nouvelle-Zélande, le second aux îles Gambier. Au lieu d'aller prêcher aux peuples encore idolâtres, c'est sur les îles Taïti et Havaï, déjà converties depuis longues années par les missions anglaises et américaines, que nos missionnaires des îles Gambier cherchent à s'établir au risque de voir éclater des guerres religieuses. De la Nouvelle-Zélande, les missionnaires français essayent de convertir les indigènes, déjà tous protestants, des îles Tonga, tandis que les habitants des îles Viti, leurs voisins, sont encore anthropophages, et que chaque jour des massacres épouvantables signalent le passage des navires européens sur ces côtes inhospitalières. A Dieu ne plaise que je doute jamais du courage de ces hommes, pour qui les privations et les souffrances sur cette terre sont considérées comme un bienfait, et pour qui le martyre semble devoir être la plus belle récompense à laquelle ils puissent aspirer. Mais ne dirait-on pas

que les haines religieuses de notre monde civilisé ont choisi les mers du Sud pour champ de bataille? Nos missionnaires eux-mêmes n'en font pas mystère; il suffit d'ouvrir leurs publications pour s'en convaincre. « Il faudrait se hâter, écrit M. Carret, d'envoyer » d'autres missionnaires, nous pourrions les distribuer dans plusieurs îles, les protestants n'auraient pas la possibilité de les chasser de toutes à la fois, » et celles où ils demeureraient, serviraient de pied-à-terre pour ceux que les méthodistes parviendraient à faire renvoyer des autres îles. » Voici encore le R. P. Bataillon qui écrit de Wallis : « Le dessein de » notre évêque était d'abord de se rendre dans l'archipel des Carolines; mais les progrès de l'erreur à Tonga et à Fedgii (Viti) lui firent prendre la » résolution de planter la croix dans le voisinage de » ces îles, qui sont les principales de la mission (protestante). Wallis, située à peu près au centre, lui » parut propre à devenir le poste avancé qu'il cherchait à établir contre l'hérésie. Alors monseigneur » me fit part de son choix, et m'apprit qu'il avait le » dessein de me laisser seul, avec le frère Joseph, » dans ce centre de l'hérésie et de l'infidélité. » Qu'en est-il résulté? Les missionnaires protestants se sont alarmés des efforts de leurs rivaux; ils ont consacré plus de trente années de leur existence pour asseoir leur puissance, et c'est lorsqu'ils recueillent les fruits de leur persévérance, qu'ils verraient avec indifférence leur œuvre s'écrouler? Sans doute, le zèle des catholiques, prêchant l'Évangile avec dévoû-

ment et abnégation, est très-louable. Mais aussi, n'est-il pas dans l'ordre des choses humaines, n'est-il pas juste même, que les protestants réunissent leurs efforts pour repousser une influence qui menace de leur faire perdre en peu de temps tout le fruit de longues années de veilles ?

« *Après de mûres réflexions, nous pensâmes qu'il fallait aller directement à Taïti, centre de la Polynésie australe.* » C'est ainsi que s'exprime M. Caret au moment d'aller, avec M. Laval, envahir ces îles protestantes, où les attendaient les mauvais traitements qui exigèrent la réparation éclatante réclamée plus tard par des vaisseaux français, et le 12 avril 1837, après avoir vu échouer sa première tentative, dont les conséquences ont failli être si funestes à ce peuple, voici M. Caret qui écrit :
 « *Nous nous occupons à retourner à Taïti malgré toute la rage de l'hérésie; nous avons dédié cette nouvelle mission à Notre-Dame de Foi : il ne sera pas dit que l'erreur triomphera contre la vérité. L'auguste Marie, que l'Église appelle la destructrice de toutes les hérésies, saura bientôt l'anéantir à Taïti. J'espère vous écrire de Taïti, car nous y rentrerons.*

» Rien ne peut pallier les mauvais traitements qui, sous l'inspiration des protestants, ont marqué le passage de nos prêtres sur leurs îles ; mais notre impartialité nous force aussi à déclarer, que les catholiques ont eu une pensée funeste et même coupable aux yeux de la société, lorsqu'ils sont

allés sur les traces des protestants avec l'intention de leur enlever leurs prosélytes.

Quel effet de pareilles rivalités peuvent-elles produire sur les sauvages? Parmi ceux de ces peuples chez qui le temps n'a pas encore calmé l'enthousiasme religieux; il se formera deux partis qui, embrassant les haines des hommes qui les régissent, chercheront peut-être, avant peu, à imposer par la force leurs croyances religieuses. Taïti a déjà eu ses guerres civiles; déjà une partie de sa population, rangée sous les bannières du Christ, a dû combattre les infidèles qui sacrifiaient encore aux idoles; devons-nous voir se renouveler sur les îles de l'Océanie des guerres de religion, par l'imprudence des missionnaires?

Déjà la plupart de ces malheureux ne conservent plus pour la religion qu'ils ont embrassée que le respect commandé par les lois. Eh bien! quel effet peuvent produire chez eux les rivalités des ministres de cultes différents, il est vrai, mais prêchant la même morale au nom du même Dieu? Déjà la foi des sauvages est suffisamment ébranlée par l'exemple que leur donnent les Européens qui s'établissent sur ces îles, et qui, le plus souvent sortis de la lie de la société, mènent une conduite bien peu en harmonie avec les préceptes de l'Évangile, bien qu'ils se disent chrétiens. A quoi s'arrêtera l'intelligence si bornée de ces pauvres sauvages, lorsqu'ils sauront que cette religion qu'on leur a dit être universelle, est contestée par un grand

nombre d'Européens; lorsqu'ils verront les ministres qui prêchent au nom de Dieu la charité et le pardon des offenses, nourrir des haines entre eux? Peut-on espérer que ces pauvres êtres bruts sauront faire la part des hommes et de leurs passions? Non, sans doute; s'ils sont libres d'abandonner leur culte; pour peu que les devoirs de chrétien leur imposent des privations, ils renonceront à la religion du Christ, ils ne croiront à rien, ils douteront des bienfaits de la civilisation et se replongeront dans la barbarie.

Telles doivent être les conséquences de cette rivalité malheureuse dont les prêtres catholiques aussi bien que les protestants donnent le funeste exemple, et qui fait que des hommes courageux et dévoués épuisent leurs efforts dans une œuvre inutile et même nuisible à la civilisation. Mais ne reste-t-il plus de points où la présence des missionnaires, de quelque part qu'ils viennent, serait un bienfait? Les terres les plus grandes et les plus importantes qui forment l'Océanie sont encore idolâtres et anthropophages; ne suffira-t-il pas de signaler au zèle de nos missionnaires la Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, la nouvelle Calédonie, etc., etc., pour ne plus avoir bientôt que des éloges à donner à leur zèle et à leurs succès?

Je respecte trop les convictions religieuses, quelles qu'elles soient, pour qu'il puisse entrer dans ma pensée de jeter un blâme inutile sur les efforts tentés par nos missionnaires pour s'établir dans les îles de la mer du Sud et convertir les protestants; mais, je le répète, je me place au point de vue du coloni-

sateur qui, s'emparant de toutes les îles océaniques, n'a qu'un but, celui de voir tous ces peuples sauvages participer aux bienfaits de la civilisation. Dès lors, nous devons déplorer amèrement ces rivalités religieuses, qui, sans amener aucun bon résultat pour la civilisation, menacent d'envahir toutes les îles de l'Océanie où les protestants comptent déjà de nombreuses conversions.

Voici, en effet, le programme officiel des missions françaises que je trouve dans une circulaire émanée d'elles et dans laquelle on lit : « L'Océanie centrale, » dans laquelle deux nouveaux évêques français » vont exercer leur apostolat, se compose de cinq » archipels principaux, qui sont : la nouvelle Calé- » donie, les nouvelles Hébrides, les îles Fidji ou » Viti, Samoa et Tonga. Il faut y joindre un nom- » bre considérable d'autres îles plus petites, parmi » lesquelles on distingue Vanikoro.... Considérée » sous le quadruple rapport de sa population, de » son étendue, de ses productions et de son avenir, » cette partie de l'Océanie est assurément une des » plus importantes, etc. » Eh bien ! les îles Tonga sont depuis de longues années protestantes ; les îles Samoa, cet archipel un des plus riches de l'Océanie, sous tous les rapports ; les nouvelles Hébrides et les îles Viti, encore idolâtres au moment où nos missionnaires arrivèrent dans les mers du Sud, sont aujourd'hui couvertes par les temples des méthodistes ; tandis que, considérées sous le quadruple rapport de la population, de l'étendue, de leurs produits et de leur

avenir, les îles Salomon, la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande et la Papouasie sont plus importantes que toutes les autres îles de l'Océanie à la fois, et sont encore vierges des pas des missionnaires.

Les missionnaires qui iraient prêcher l'évangile dans la Nouvelle-Calédonie, les Salomon et la Nouvelle-Guinée, et faire faire le premier pas vers la civilisation à ces peuples encore anthropophages, auraient des titres nombreux, non-seulement à la reconnaissance des hommes pieux, mais encore à celle des philanthropes et de tous les hommes de bien; tandis qu'il nous sera permis de douter que la rivalité de religion qui menace d'envahir les îles Tonga, Samoa et Viti puisse avoir lieu sans nuire aux intérêts de ces peuples.

Au point de vue de la civilisation et de la philanthropie, les missions, dans l'Océanie, quelle que soit la religion à laquelle elles appartiennent, apparaissent partout impuissantes à fonder chez ces peuples une société durable, avec une organisation en harmonie avec la civilisation. Sans contredit, chez ces hommes barbares où tout est à faire, la religion du Christ à qui l'Europe doit les progrès de son état social, doit être le premier bienfait à leur apporter. Les missionnaires, avec leur mandat de paix, avec toutes les vertus religieuses que je serais toujours heureux de proclamer, sont les agents de la civilisation les plus puissants et les mieux appropriés aux vues de la société dans laquelle nous vi-

vons; mais, lorsque le premier pas est fait, lorsque, soumis par la parole éloquente de nos prêtres et éclairés par leur conduite, les naturels sont convertis; lorsque, discernant les actions que la morale condamne, de celles qu'elle peut approuver; ils savent faire la distinction du bien avec le mal, l'œuvre des missions est terminée pour le colonisateur; les voies sont préparées pour introduire chez ces peuples l'industrie, cet agent, le plus puissant de la civilisation, qui donne les moyens de satisfaire aux besoins des peuples, et, qui en créant des intérêts parmi les hommes, les force à se constituer en une société dont chaque membre est lié par les services qu'il peut rendre et recevoir. Tel est l'état où se trouvent les îles Gambier, la plus grande partie des îles Pomotou et toutes les îles de la Société.

Les abus de zèle que nous avons signalés chez nos prêtres catholiques, la conduite privée des missionnaires méthodistes, les protestations peu mesurées de ces derniers à l'occasion du protectorat demandé à la France par les chefs de Taïti, indiquent assez que là se trouve une question délicate pour le gouvernement nouveau qui va s'établir dans ces îles. Concilier tous les intérêts, apaiser les haines, améliorer les lois qui régissent ces îles sans ébranler leur action, est une œuvre difficile qui demande autant de fermeté que de prudence de la part du gouverneur des possessions françaises. Le libre exercice de tous les cultes, une entière liberté religieuse, doivent nécessairement être

la première garantie offerte par le pavillon français. Les rivalités religieuses seront sans nul doute la première conséquence de notre occupation ; car nos prêtres catholiques ne manqueront pas de se hâter d'aller s'établir sur ces îles dont ils convoitent la conquête et dont ils ont été éloignés depuis si longtemps, mais la protection du pavillon devra être égale pour les deux missions ; et, sous peine de voir bientôt des partis ennemis s'organiser, le gouvernement ne doit voir dans les missionnaires que des prêtres desservant les églises de leur culte, et jamais des hommes destinés à s'enlever des prosélytes à quelque prix que ce soit. En un mot, il devra exiger des deux communions qu'elles se conforment à ce beau précepte de la morale, une tolérance réciproque.

Il ne faut pas perdre de vue que les prêtres protestants ont des titres réels à la reconnaissance du colonisateur, que c'est à eux qu'est due la civilisation commencée aux îles de la Société ; il ne faut pas oublier que c'est sous l'inspiration des méthodistes que le Code taïtien a été créé, et que vouloir changer la religion de ces peuples, c'est vouloir opérer dans le pays une révolution qui peut tourner à sa perte en le replongeant dans la barbarie, si elle s'opère d'une manière trop rapide et sans l'y avoir préparé. Sans aucun doute, les abus créés par les méthodistes doivent disparaître, mais lentement et sans secousse ; le commerce doit être encouragé. Les lois monstrueuses où les délits de conscience sont punis par des peines corporelles, doi-

vent être anéanties; mais il faut craindre aussi que dès le début la religion protestante, la plus généralement professée par les habitants, ne tombe dans le mépris et l'indifférence; car les lois qui ont constitué la société naissante de ces peuples perdraient de leur force par cela seul qu'elles ont été la conséquence de son établissement, et les naturels, qui ne seraient plus retenus par aucun frein, retomberaient dans leur état sauvage.

Que nos églises catholiques déploient à l'intérieur tout le luxe de leurs cérémonies, que les missions françaises envoient toujours des hommes tolérants et modérés qui commandent le respect par leurs vertus, qui gagnent les cœurs par leur bienveillance, et, suivant toute probabilité, la transformation ne sera pas longue à s'opérer. Les naturels, toujours avides de spectacles, seront bien vite gagnés par les pompes du culte, dans les temples où leur curiosité les aura amenés. Les lois actuelles seront bientôt insuffisantes pour régler les besoins de cette société; elles ne seront plus en harmonie avec les idées nouvelles que l'on aura créées; la révision du Code taïtien sera une nécessité, alors le pas difficile sera franchi, et le peuple taïtien sera entré dans la voie du progrès sans secousse; l'établissement de l'autorité française sera un bienfait que ces peuples n'auront payé par aucun sacrifice.

Tandis que, aux îles Marquises, l'œuvre des missions est à son début; tandis que l'autorité

française doit y aider de tout son pouvoir les efforts de nos prêtres catholiques, afin de pouvoir, à la suite des conversions opérées par eux, établir un gouvernement régulier, elle doit, à Taïti, régulariser le culte protestant, lui accorder protection contre les envahissements de ses rivaux, tout en lui enlevant peu à peu le pouvoir temporel qu'il s'est adjugé; elle doit aussi surveiller le culte catholique; et, en lui donnant les mêmes garanties qu'à celui des protestants, elle doit se tenir en garde contre le zèle de ses apôtres; il faut, à tout prix, arrêter ces espèces de croisades qui, en remuant les passions, ne sauraient créer que des haines de parti, sans même tourner au profit de la religion. Que la sollicitude du gouvernement se porte surtout vers les autres missions françaises qui sont établies ou qui vont s'établir sur les îles peuplées par des peuples encore sauvages. Elles sont appelées peut-être à assurer à la France une grande influence dans les archipels qui sont encore indépendants. Le gouvernement doit accorder une protection efficace à ses missionnaires, et surtout les diriger de manière à ce qu'ils aillent répandre ses bienfaits au milieu des peuples idolâtres, sans s'inquiéter des progrès des méthodistes. Avec le temps, les naturels, attirés par le luxe des cérémonies de l'église catholique, ne peuvent manquer d'appeler au milieu d'eux nos missionnaires dont la conduite toute bienveillante et pleine d'abnégation amènera bien vite leur triomphe.

Dans les considérations qui précèdent, nous n'a-

vons jamais voulu séparer la possession des îles Pomotou de celle des îles de la Société ; ce n'est point que nous considérons cet archipel comme très-important par la nature de son sol et de ses productions, mais bien par le commerce qui peut s'établir entre toutes ces petites îles et créer à la France une école de marins. Mais cet avantage disparaîtrait bien vite devant les frais que pourrait occasionner la prise de possession de chacune de ces îles, si l'on devait s'établir solidement sur chacune d'elles. Telle n'a point été notre pensée ; le protectorat accordé par la France à la reine de Taïti doit s'étendre aussi sur les îles Pomotou, qui dépendent de sa juridiction, sans que la France ait à y dépenser ses deniers.

Quand on étudie l'histoire des colonies que les Français ont fondées sur le continent d'Amérique, l'on reconnaît à chaque pas, comme cause de leur décadence, la tendance du gouvernement à vouloir trop s'étendre.

S'il s'agissait de coloniser une île d'une grande étendue et dont l'autorité supérieure serait divisée entre plusieurs mains, répartie entre plusieurs chefs, je verrais de grands obstacles à surmonter, et peut-être l'impossibilité momentanée d'y fonder des établissements sans de grandes dépenses. C'est là le jugement que nous avons porté sur les îles Marquises ; notre pensée eût été d'occuper d'abord l'île de Nouka-Hiva, la principale du groupe et d'attendre du temps que la civilisation, par les progrès de son industrie ou par le zèle des missionnaires, ait acquis

à la France la possession des autres îles de l'archipel. Mais, à Taïti, il existe un gouvernement, déjà reconnu par toutes les îles qui entourent la grande terre; seulement ce gouvernement, parfois faible et timide, est souvent incapable de gouverner son peuple; il manque d'énergie, et n'a pas la force de se faire obéir.

Le peuple qui occupe les îles Pomotou ne diffère des habitants des îles de la Société, ni par le langage, ni par les caractères physiques. Suivant toute probabilité, tous ces hommes proviennent de la même souche et les îles Pomotou ne sont que les colonies de Taïti. De fréquentes communications ont toujours existé entre toutes ces terres; et, depuis un temps immémorial, la majeure partie des îles basses a reconnu la souveraineté de la famille régnante de Taïti. Il est vrai que, le plus souvent, les princes taïtiens ne retirèrent de leur royaume corailleur qu'un titre pompeux et quelques tributs; mais enfin leur souveraineté ne fut jamais déclinée, et leurs droits à la royauté sont toujours restés incontestés. Affermir l'empire de la reine sur toutes ces petites terres, faire respecter son autorité, et soumettre leurs habitants aux lois qui régissent les îles de la Société, telles doivent être les conséquences du protectorat de la France.

La conduite de l'autorité française semble toute tracée d'avance; elle doit organiser le gouvernement de Taïti, et, en même temps, le placer sous sa dépen-

dance de telle manière, qu'il ne puisse lui échapper.

Pour organiser le gouvernement, la première condition sera de lui fournir la base de toute autorité : la force nécessaire pour se faire obéir. La reine de Taïti commandera à toutes les îles de la Société, et au groupe entier des îles Pomotou en y comprenant les Gambier. Chaque île un peu considérable obéira à un chef dépendant de la reine ; celle-ci disposera d'une armée régulière d'indigènes et d'une flotte de guerre ; l'administration intérieure appartiendra exclusivement à la reine chargée de faire exécuter les lois, qui devront être uniformes dans tout son petit royaume, sauf les exceptions qui pourraient être nécessitées par les localités ; les troupes entretenues par la France, pour exercer son protectorat, devant rester concentrées et prêtes à agir seulement comme auxiliaires de la reine, si son intérêt s'y trouvait engagé. Du reste, un seul but doit les diriger : c'est celui de surveiller l'autorité supérieure, dans l'intérêt du pavillon, de manière à ce que la France soit toujours maîtresse de diriger à son gré le prince indigène chargé de tenir les rênes de l'état.

Dans nos sociétés civilisées, les finances sont la base de tout gouvernement. Avec de l'argent on se crée des armées, on équipe des flottes, on organise la justice ; enfin la force du pouvoir semble pour ainsi dire se mesurer à l'état de son trésor. A Taïti tout est à créer ; Pomare, avec son titre pompeux de reine, n'a point de caisse dont elle puisse disposer ; c'est à peine si quelques tarifs de droits, souvent

contestés, lui fournissent de quoi subvenir aux frais de sa maison.

Avant que l'impôt soit organisé et que le gouvernement naissant de Taïti puisse disposer d'un budget qui subviene à son entretien, des besoins auront été créés pour la population indigène par l'effet de la civilisation. La France aura besoin de venir au secours de la bourse de la reine pour lui donner les moyens de soutenir le rang auquel elle se trouve appelée. Quelques milliers de francs bien placés, peuvent assurer à la France une des belles colonies et des alliés utiles dans le cas où elle aurait à soutenir une guerre dans les mers du sud.

Comme chez presque tous les peuples sauvages où se trouve établi un gouvernement régulier, Taïti est régi par un gouvernement féodal; à côté de la reine se trouvent les différents chefs qui relèvent d'elle et qui commandent à leurs provinces. Avant l'arrivée des missionnaires, leur autorité était absolue; dans tous les cas, ils ont conservé encore une grande influence, et tel est le respect que les indigènes conservent encore aujourd'hui pour cette haute aristocratie, que jamais dans les troubles et les guerres civiles qui ont ensanglanté ces îles, on ne vit le peuple s'armer contre ses chefs; toujours les partis furent dirigés par un membre des grandes et anciennes familles; l'obéissance du peuple fut toujours aveugle et commandée par ces espèces de seigneurs révoltés. L'intérêt du pays, comme celui de la France, exige que le pouvoir suprême se raffermisse.

misse, et que tous ces hauts dignitaires soient réunis en une espèce de chambre haute constituant le pouvoir. Tous ces hommes, placés dans une position élevée, auront besoin d'argent pour soutenir leur rang; l'intérêt du pays exige que leurs revenus soient fixés pour ne pas voir la tribu qu'ils régissent soumise à leurs exactions. La France pourra donc facilement, par des mesures habiles, s'assurer à jamais du pouvoir en rendant la reine et les principaux chefs ses pensionnaires aux conditions qu'elle voudra bien imposer. Tel est le résultat auquel les Hollandais sont arrivés dans les Moluques, où, avec un poste de trois cents hommes et une somme de cent mille francs par an au plus, ils commandent en maîtres à des populations beaucoup plus nombreuses, plus entreprenantes que celles de Taïti, et qui occupent un terrain dix fois plus grand.

Quelle que soit la société au milieu de laquelle vivent les hommes, le mobile de leur conduite est dans un intérêt personnel; c'est une vérité triste à dire, mais il faut la reconnaître. Chez les peuples barbares, où les penchants sont encore moins que chez nous combattus par des vues élevées, l'intérêt personnel est, à peu de chose près, la seule règle de conduite des hommes. Aussi, tant que la reine et les chefs seront intéressés à voir le pavillon français flotter sur leur île, ils nous seront dévoués et soumis. Si nous accordons des pensions à la reine et aux chefs, ils auront intérêt à voir se consolider notre gouvernement, qui sera la cause première de

leur bien-être, et, en compensation de ces sacrifices, la France pourra conclure avec la nation taïtienne un traité d'alliance qui lui assure tous les avantages de la colonie.

Ainsi, tout en laissant à la reine le droit de nommer les chefs membres de la chambre haute, les nominations, pour être valables, devront être acceptées par le gouvernement français qui se réserverait aussi le droit d'exiger de la reine leur destitution dans le cas où il le croirait convenable. L'autorité royale elle-même, bien que devant se transmettre dans la famille régnante par droit d'héritage, dépendrait de la France dans ce sens que, comme chez les Hollandais, le prince héréditaire devrait, pour jouir des droits de la couronne, obtenir préalablement l'agrément de la France. De cette manière il serait facile de s'assurer d'avance que toutes les autorités régentant le royaume seront dévouées à la France de qui elles tiendront, par le fait, non-seulement une partie de leurs subsides, mais encore leur rang et leur autorité. Avec les moyens que donneraient des lois pareilles, avec une police bien organisée et un faible poste, gardien du pavillon flottant sur un fort solide à côté du pouvoir qu'ils sont chargés de surveiller, Taïti serait sans retour une terre française, et deviendrait une colonie puissante et d'autant plus importante qu'elle ne coûterait que peu à la métropole comparativement aux services qu'elle serait peut-être appelée à lui rendre.

La puissance d'une nation implantée au milieu

d'un peuple conquis, dépend moins encore de la terreur qu'elle a su lui inspirer ou des forces sur lesquelles elle s'appuie que de l'estime et de l'attachement qu'elle parvient à faire naître parmi ses sujets. La France, posée à Taïti comme protectrice, occupe la position la plus convenable pour se conserver l'amitié des habitants; pour cela il lui suffira de se poser comme médiateur officieux entre l'autorité indigène et le peuple, et de faire, par une politique adroite, que tous les actes du pouvoir, favorablement accueillis par l'opinion populaire, soient rapportés à l'influence française.

Les citoyens français déjà établis ou qui voudraient aller s'établir sur ces îles, seront sans aucun doute appelés à jouir de tous les privilèges accordés aux habitants primitifs; des pouvoirs très-étendus seront accordés au représentant de la France, car il doit constamment se tenir en garde contre les envahissements de ces industriels de tous les pays, qui sont constamment prêts à s'abattre partout où il y a de l'agiotage à faire et des dupes à exploiter. L'avenir de nos nouvelles colonies dépend plus qu'on ne le pense du choix des hommes que l'émigration y apportera. Nous devons présenter à ces peuples toutes les vertus des nations civilisées et leur en cacher les vices. L'exemple de nos mœurs civilisées, que nous allons donner à ces hommes encore enfants, doit nous attirer leur mépris et leur haine ou nous mériter leur respect et leur affection.

Dans les colonies anglaises on exige, pour ac-

corder une permission de séjour, que les citoyens qui s'expatrient justifient de leurs moyens d'existence; tous ceux qui ne veulent pas travailler de leurs mains doivent faire preuve d'une fortune suffisante pour subsister en faisant valoir les capitaux qu'ils apportent dans un but de spéculation. Les ouvriers n'ont d'autre garantie à donner que celle de leur moralité; ils doivent justifier d'une conduite sans reproche et de la connaissance de l'état qu'ils exercent. Nous croyons que ces mesures, qui ne sauraient empêcher aucun homme de bien de s'expatrier s'il y trouve son intérêt, ne peuvent être que très-favorables à la colonisation, et qu'elles doivent être appliquées aux citoyens qui veulent aller habiter ces nouvelles colonies.

Enfin, la France, tout en laissant à la reine l'administration pleine et entière de l'intérieur de son royaume, aura à se ménager une part pour ses représentants dans le haut conseil du pays; elle devra conserver son *veto* absolu sur tous les actes, et se réserver en entier tout ce qui concerne la politique extérieure, le séjour et le passage des étrangers. Ceux-ci auraient, il est vrai, à obtenir le consentement de la reine pour se fixer dans ces îles, mais seulement après qu'ils auraient obtenu l'autorisation française.

Tels sont à peu près les règlements que les Hollandais ont imposés aux sultans de Ternate et de Tidor dans les Moluques par la force de leurs armes, et que nous proposons d'imiter en tout point dans

les îles de la Société. Les haines que les vaincus devaient nourrir contre les vainqueurs se sont peu à peu effacées, et aujourd'hui, malgré les conditions commerciales dures et barbares que les maîtres des épices ont imposées à ces peuples conquis, et que nous sommes loin de vouloir appliquer aux îles de l'Océanie, les Hollandais sont solidement établis dans toutes les Moluques, et leurs établissements, qui rapportent de grands avantages, ne coûtent que fort peu au gouvernement de Java.

A ce sujet, il ne sera peut-être pas inutile de placer ici le tableau que nous avons fait de la puissance néerlandaise dans les Moluques, dans la relation du voyage au pôle sud et dans l'Océanie, commandé par le contre-amiral Dumont d'Urville. Seulement, il faut se rappeler que les Hollandais occupent les Moluques, non pour exploiter leur sol, mais bien plutôt afin que ces belles terres ne puissent pas devenir le partage de quelque puissance européenne, qui, par la concurrence de ses comptoirs, porterait un coup funeste au commerce si florissant de l'île Java. Le but du gouvernement de Hollande dans les Moluques a donc été, pour ainsi dire, d'y étouffer tout développement, de détruire plutôt que de créer; et si le but que nous devons d'atteindre dans les îles Taïti est entièrement opposé à celui des Hollandais dans les Moluques, les moyens pour y parvenir peuvent être les mêmes, et sous ce point de vue le gouvernement des Hollandais nous offre un exemple précieux dont nous devons faire notre profit.

C'est l'île de Ternate que les Hollandais ont choisie pour établir leur principal établissement dans les Moluques proprement dites. De tout temps ce poste a été regardé par la Hollande comme très-important, et on peut avancer que, d'après ce que nous avons vu, cette position est en effet admirablement choisie. Placé entre les deux puissances rivales du groupe, Tidor et Ternate, le pavillon hollandais peut également surveiller et dominer les sultans de ces deux îles, dont il paraît être à la fois le médiateur et le protecteur. Sans aucun doute, le sol des Moluques, par ses richesses et la variété de ses productions, pourrait devenir le siège de colonies riches et florissantes, dont les produits iraient enrichir la métropole. Entre les mains d'un autre peuple, on verrait probablement les Moluques se couvrir rapidement de riches comptoirs européens qui, par leur commerce, porteraient un coup funeste à la puissance hollandaise dans les mers de l'Inde; tous les éléments de réussite pour la colonisation se trouvent dans les Moluques; le sol produit tout ce que l'on recherche sur l'île Java; c'est le même peuple malais qui les habite, peuple dont le travail et l'industrie font la richesse des colonies hollandaises dans l'archipel d'Asie.

Dans l'état actuel, Ternate n'est qu'un poste militaire qui assure à la Hollande la possession exclusive de toutes les Moluques, et rien de plus; deux peuples rivaux couvrent de leurs pavillons les immenses royaumes de l'Inde et de l'archipel d'Asie.

Déjà l'Angleterre, dont la puissance tend à envahir le monde entier, si on n'y prend garde, a planté son pavillon sur la presqu'île de Malaca; c'est de là que, planant sur les riches possessions hollandaises qu'elle convoite depuis longtemps, elle surveille ce vaste archipel d'Asie où flotte encore sans partage le pavillon néerlandais. Les Moluques, si elles étaient abandonnées, ne tarderaient pas à être envahies par les maîtres de l'Inde et de l'Australie, et dès lors tomberait par la concurrence, ce monopole du commerce, si avantageux au peuple batave, et qui lui assure pendant longtemps encore des richesses immenses et faciles à recueillir.

La faiblesse des fortifications hollandaises, le peu de troupes que le gouvernement entretient à Ternate, indique combien les attaques des sultans sont peu redoutables, ou plutôt, combien la domination hollandaise est établie solidement au milieu de ces îles. Non-seulement, en effet, les sultans paraissent être des sujets soumis et fidèles du gouvernement paternel de Java, mais encore ce sont des alliés puissants et dévoués, lorsque la Hollande, ou plutôt la compagnie, a des attaques à repousser. « Le résident et tous les Européens établis à Ternate, dit M. Dubouzet, accordent les éloges les plus pompeux au sultan de cette île; il est considéré par eux comme un de leurs alliés les plus sûrs, et il leur a donné des preuves de la plus grande fidélité pendant la guerre de Java. Pour eux il a versé son sang avec courage en défendant l'île contre les Anglais qui la

prirent en 1812.» Il a fallu toute la persévérance et la ténacité que montre la Hollande dans ses entreprises, pour arriver à un pareil résultat. Il a fallu, après avoir vaincu ces peuples demi-sauvages, fiers de leur puissance et de leur liberté, se les attacher par un régime paternel : les Hollandais ont trouvé dans ces îles un gouvernement despotique établi sur des bases solides qu'il ne fallait pas détruire ; la différence de religion devait leur opposer des obstacles sans nombre, et il ne suffisait point de laisser subsister la liberté des cultes, il fallait encore que le musulman ployât la tête et obéît à un peuple chrétien : aussi, loin de se poser en maître, le gouvernement hollandais s'est donné comme allié et protecteur, puis exploitant avec adresse la convoitise des sultans, maîtres souverains des destinées populaires, après les avoir vaincus, il les a couverts de chaînes d'or ; puis ils ont intronisé au milieu de ces peuples sauvages la civilisation avec ses besoins ; ils les ont rendus tributaires de leur industrie, et bientôt ce sont les sultans eux-mêmes qui sont allés au devant de leurs désirs, en imposant à leurs sujets les volontés de ceux qui les stipendiaient. « Les sultans de Ternate et de Tidor, continue M. Dubouzet, sont pensionnés par le gouvernement des Indes. Leur salaire, qui forme la plus forte partie de leurs revenus, s'élève à 12,000 florins par an. A ce prix, les sultans sont engagés par leurs traités à fournir au gouvernement des contingents de troupe et à l'aider dans toutes ses guerres. On leur garantit leurs états,

et l'exercice de leur souveraineté sur toutes les Moluques, qui les reconnaissent comme souverains et leur payent un léger tribut. Aucun des sultans ne peut entreprendre une guerre sans le consentement de ses alliés. Ceux-ci se sont réservé, par une politique habile, le soin de garder leurs états et le droit de choisir dans la famille des sultans l'héritier du trône. Par suite ils conservèrent toujours sous leur dépendance, et ils ont dans leurs mains l'instrument nécessaire pour gouverner le pays sous un autre nom. Ces conditions furent imposées à tous les princes vaincus, ou qui recherchèrent l'alliance des Hollandais du temps de la fameuse compagnie des Indes. Le gouvernement qui lui a succédé en a trop senti les avantages pour négliger de les stipuler dans tous ses traités avec les premiers Malais. »

« En échange de tant de sacrifices, que l'on pourrait regarder comme un abandon de la souveraineté, les Hollandais rendent aux alliés des honneurs et leur accordent de belles pensions qui servent à dorer leurs chaînes, et ceux-ci parviennent avec le temps à s'identifier tellement avec leur position, qu'ils n'en voient plus que les avantages financiers et leur douce tranquillité; ils deviennent alors par intérêt les alliés les plus fidèles du gouvernement de Batavia. Tel paraît être aujourd'hui le sultan de Ternate, descendant des premiers rois mahométans qui régnèrent dans les Moluques et qui étaient déjà très-puissants à l'arrivée des premiers navigateurs por-

tugais et espagnols, et dont le nom, quelle que soit aujourd'hui sa grandeur, exerce encore une grande influence dans toutes les îles voisines. Il a fallu plus de deux siècles d'habileté et de persévérance aux Hollandais pour exploiter celle-ci à leur profit; ils ont aujourd'hui complètement atteint leur but. La rivalité entre les sultans de Ternate et de Tidor les sert merveilleusement dans cette tâche. Aujourd'hui, chacun de ces princes, chez lequel une haine héréditaire a succédé à l'impuissance de se nuire, est au même titre l'allié de la Hollande. Sa médiation, longtemps employée avec succès pour les affaiblir l'un et l'autre, s'est changée en un protectorat qui les réduit tous les deux à l'état de vassaux, malgré les dehors de l'indépendance qu'ils conservent.

C'est dans le seul but de conserver cette alliance des princes malais, de faire exécuter les traités, en un mot, de gouverner à leur gré, que les Hollandais ont établi un résident à Ternate. Ses fonctions sont toutes diplomatiques, et sous les dehors de l'étiquette et de la bienveillance envers les alliés de son gouvernement, il doit surveiller tous leurs mouvements. La police est le principal ressort de la puissance européenne; près de chaque sultan veille une garde européenne, masquée sous le titre pompeux de garde d'honneur; en effet, elle n'est point assez forte pour tenter même un coup de main contre la personne du sultan; mais elle est plus que suffisante pour épier tous ses mouvements et

prévenir à temps le gouvernement, si son allié était dans l'intention de se soustraire à sa protection impérieuse. Le résident, choisi généralement parmi les officiers civils, exerce l'autorité préfectoriale dans la ville de Ternate, et représente le gouvernement hollandais auprès des sultans; là est vraiment l'importance de ses fonctions. Il dispose en temps de paix de toutes les forces de l'île. La garnison est commandée par un capitaine qui, en temps de guerre, prend le gouvernement suprême de la colonie. En outre, la garnison peut s'augmenter de la milice, dont le commandement appartient au chef de la justice, qui cumule les fonctions de grand justicier et de commandant de la garde civique. Dans l'état actuel, Ternate est à charge au gouvernement de Batavia; l'entretien de la colonie et le paiement des employés dépassent de beaucoup les revenus de la petite colonie, dont le commerce est à peu près nul.

Nous avons déjà dit que le terrain des Moluques était riche et fécond : de tout temps ces îles ont vu leur réputation justement acquise, comme jardin des épices, s'étendre dans tout le monde. « L'habitant de Ternate, comblé des dons de la nature, dit M. Roquemaurel, peut trouver dans son enclos de quoi nourrir lui et sa famille, sans se donner la moindre peine; aussi paraît-il peu porté au travail, dont le produit tournerait au profit de ses dominateurs. La culture des arbres à épices offrait jadis aux naturels un moyen de se procurer le petit nombre d'objets qui pouvaient leur manquer; mais, par suite des

vues de monopole qui ont toujours guidé les Hollandais dans leurs établissements aux îles Moluques, on extirpa de Ternate tous les muscadiers et girofliers dont on voulait concentrer la culture sur d'autres îles. Cette guerre impie, faite à deux arbres bien innocents, désola tour à tour les îles de Ternate et de Tidor, se propagea même sur quelques parties de Guilolo, Céram, et une foule d'autres lieux où les Hollandais purent dicter des lois. Pour justifier cette mesure vandale et spoliatrice, les Hollandais allèguent la conservation de leur commerce et de leurs colonies, qui ne peuvent exister qu'à ce prix. La consommation des épices en Europe n'a jamais dépassé une certaine limite, par conséquent, si l'on veut conserver le monopole des épices, il faut en limiter la production à la quantité strictement nécessaire, s'emparer de tous les lieux de production, et ruiner ceux dont le produit excède les besoins. Pour imposer son système aux princes malais, la Hollande eut à soutenir des guerres longues et ruineuses dont la dépense excéda de beaucoup les bénéfices sur la vente des épices. Les autres nations de l'Europe, peu disposées à payer ces épices au poids de l'or, parvinrent aussi à s'en procurer soit par le commerce interlope, soit même en faisant dans leurs colonies quelques essais de culture qui ne furent pas toujours infructueux. Le monopole était débordé, et la compagnie hollandaise, au lieu d'exploiter une veine de richesse, se trouva plus d'une fois en dessous de ses affaires. La compagnie fut supprimée, mais la Hollande, loin de

se laisser aller au découragement, n'en a pas moins persévéré avec une constance admirable dans son système de colonisation. On a cessé de faire la guerre aux girofliers de Ternate, et l'on paraît même encourager la culture ; mais on n'en a pas moins persisté dans les conventions onéreuses passées avec les princes malais pour l'extirpation des arbres à épices dans leurs possessions. L'ancienne compagnie jouissait des privilèges les plus étendus et exploitait les Moluques à son propre compte ; elle avait pour la garde de ses colonies des escadres et des armées ; elle seule fixait le prix d'achat et de vente des épices, qui ne pouvaient passer en Europe que sur ses vaisseaux, ni être versées dans d'autres magasins que les siens. Aucune marchandise d'Europe ne pouvait être importée dans ces colonies què par la même voie. Le commerce des Moluques était rigoureusement interdit à toutes les nations, même aux marchands hollandais qui n'appartenaient pas à la société privilégiée. Cet état de choses, tout absurde qu'il paraisse aux économistes de nos jours, n'en existe pas moins en ce moment, malgré les modifications introduites dans les statuts de la nouvelle compagnie ; le monopole est déguisé sous de nouvelles formes, moins rigoureuses pour le commerce hollandais, mais il pèse encore de tout son poids sur les îles Moluques.

» La nouvelle société a pris le titre de *Compagnie royale* ; elle mérite d'autant mieux cette dénomination que le roi Guillaume est regardé comme le

principal actionnaire. Je crois même que les troupes et les vaisseaux employés à la défense de ces colonies, sont à la charge de l'état, qui doit prélever en retour une certaine part sur les bénéfices. La compagnie est obligée de fréter, pour son commerce, les navires des particuliers, ce qui du moins admet une certaine concurrence. Les indigènes n'ont pas été tout à fait exclus du commerce de l'Inde dans l'Inde. Leurs bateaux peuvent, sous pavillon hollandais et sous certaines conditions, servir au transport des marchandises d'une île à l'autre.

» Mais les indigènes ne peuvent pas plus que par le passé vendre leurs épices à d'autres qu'aux agents de la compagnie et aux prix fixés par elle. Tout commerce étranger est interdit, et aucune marchandise d'Europe ne peut être introduite dans les Moluques que par des mains hollandaises. Il est douteux que la compagnie puisse se maintenir longtemps sous un pareil régime. Elle n'a, comme l'ancienne, d'autres profits que ceux de la vente des épices en Europe, et des marchandises d'Europe dans les Moluques. Elle a toujours à payer les frais d'occupation, qui tendent sans cesse à s'accroître, et les subsides aux sultans dépossédés. Elle manque même de ce puissant secours que l'ancienne compagnie tirait de son commerce exclusif avec le Japon, de ses relations avec la Chine, et des profits qu'elle réalisait sur la vente des toiles et de l'opium importés du Bengale. Il nous semble donc peu probable

que la compagnie royale se soutienne longtemps dans les Moluques, quoiqu'elle jouisse d'une prospérité apparente, sous la protection immédiate du chef de l'État, et à l'ombre du crédit public. »

Ternate n'est qu'une dépendance du gouvernement général des Moluques, dont le siège est Amboine. Ternate, Manado, Macassar, Banda, sont les points principaux de ce département, qui embrasse, sous le nom de gouvernement des Moluques, les grandes terres de Célèbes, celles de Céram, de Banda, et les Moluques proprement dites.

Dans les questions qui vont actuellement nous occuper, nous supposerons notre puissance affermie sur ces îles, et nous considérerons les trois archipels des Marquises, de la Société et des îles basses ou Pomotou comme composant les possessions françaises dans l'Océanie. Nous rechercherons quelle peut être l'utilité de ces établissements : 1° en temps de paix ; 2° en temps de guerre ; 3° et enfin quel peut être leur développement par la suite et leur prospérité, en nous basant sur la nature du sol, le climat, et leur position sur le globe.

Dans l'état actuel, le commerce qui se fait dans les mers du Sud se porte presque exclusivement sur la côte occidentale d'Amérique ; les navires qui vont chercher leur cargaison dans l'océan Pacifique sont des pêcheurs de baleines et de cachalots, les trafiquants de perles, de nacre et d'holothuries. Cette dernière pêche, dont les produits se portent sur les marchés de la Chine, se fait presque exclusivement dans

l'archipel d'Asie et dans les parages de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Hollande, sur les récifs coralligènes de la mer des Moluques. Cette industrie appartient presque exclusivement aux Malais, qui l'exploitent au moyen d'un grand nombre de praos qu'ils envoient, chaque année, dans ces mers tranquilles. La récolte de la nacre et des perles se fait principalement dans les îles Solo et Arrou. Une dizaine de navires espagnols exploitent presque exclusivement les premières de ces îles, tandis que les Hollandais vont exercer leur industrie dans les dernières. Les îles Gambier et Pomotou sont autant de lieux où l'huitre perlière se trouve en très-grande abondance ; mais, jusqu'ici, elles n'ont été exploitées qu'avec des moyens insuffisants. Les Voyages que M. Moerenhout a publiés et qu'il a dirigés au milieu de ces îles basses, semblent promettre de bons résultats pour les pêcheurs de nacre et de perles, lorsque, par la suite, on pourra s'y procurer des plongeurs indigènes. Du reste, il est probable qu'avant peu cette industrie sera exploitée directement par les naturels des îles basses, et Taïti pourra devenir un entrepôt de ces denrées, d'où s'expédieraient directement les envois de nacre, d'écaille de tortue, de perles et d'holothuries. Déjà quelques navires de toutes nations parcourent tous les archipels de l'Océanie, pour y exploiter cette industrie.

Le bois de sandal, qui jadis donnait lieu à quelques chargements, disparaît rapidement des îles où on

venait l'y chercher. Cependant, il y aura encore de belles spéculations à réaliser dans ces nombreuses îles, lorsque, par la suite, on pourra pénétrer dans l'intérieur de ces terres vierges encore, où il est probable qu'on trouvera à faire de riches récoltes de ce bois précieux. Taïti peut devenir un dépôt de toutes ces marchandises qui, il est vrai, se débitent en petite quantité, mais qui, aujourd'hui, exigent encore de grands frais d'armement pour les obtenir. Il sera facile aux habitants d'exploiter ce commerce avec peu de frais, au moyen de quelques petits navires qui, partant de leurs côtes, iront se livrer au cabotage dans les archipels de l'Océanie. Du reste, un autre avantage lui est réservé par cette navigation; toutes ces îles, habitées aujourd'hui par des peuples encore sauvages, ne peuvent tarder d'arriver rapidement à la civilisation, et dès lors de nombreux besoins se feront sentir chez ces peuples qui viendront demander aux européens les chefs-d'œuvre de leur industrie en échange des produits de leur sol. L'archipel de Taïti, par sa position, est destiné à devenir un Entrepôt européen, où pourra se faire un commerce de détail limité, il est vrai, mais qui promet de grands avantages. Placé à égale distance de la côte occidentale d'Amérique, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de la côte orientale d'Asie; il est même permis d'espérer que, lorsque, plus tard, la colonie aura pris un grand développement, lorsque les armements de ses ports seront nombreux, Taïti pourra devenir un entrepôt d'où

nos marchandises prendront leur écoulement sur ces divers points.

Un établissement français qui se trouverait plus rapproché de la côte américaine, jouirait, dès aujourd'hui, d'immenses avantages. On sait que notre commerce entretient à peu près une centaine de navires qui vont porter leurs cargaisons sur les côtes américaines. Ces navires, faute de lieux d'entrepôt, sont obligés de faire échelle sur la côte, pour se débarasser de leurs marchandises, et, par suite, de conserver à grands frais tout leur armement pendant longtemps. La durée du voyage est de deux ans, et, en général, le retour s'opère sur lest. Il n'est pas douteux que les armateurs trouveraient de grands avantages à avoir un entrepôt prêt à recevoir leurs marchandises; ils éviteraient alors les dépenses énormes d'un navire avec son équipage pendant près d'une année.

Malheureusement Taïti est trop éloignée du continent d'Amérique, pour espérer qu'elle puisse satisfaire à ces conditions; mais si cette colonie prend du développement, il est permis d'espérer que plus tard son grand cabotage pourra rapprocher les distances, et servir avantageusement le commerce. Dans tous les cas, les îles Taïti et Marquises sont assez avantageusement placées pour pouvoir servir de lieu d'entrepôt, dans le cas d'un commerce plus étendu avec la côte nord-ouest d'Amérique et toutes les possessions russes du nord de l'océan Pacifique. Notre commerce avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie, en un mot avec

toute la côte orientale d'Asie, est à peu près nul ; dans le cas où de nouvelles transactions commerciales s'ouvriraient avec la Chine, Taïti serait sans doute appelée à en prendre sa bonne part, mais elle serait exposée à trop de rivalités pour espérer de voir ses marchés fréquentés exclusivement par nos navires, comme intermédiaires dans notre commerce futur avec les Chinois. Il est probable que les cargaisons s'exporteront directement ; ou, dans tous les cas, si nos négociants avaient besoin d'un lieu d'entrepôt, ils le choisiraient dans une position plus rapprochée des côtes orientales de l'Asie.

Dans l'état actuel, les plus grands avantages que notre commerce puisse retirer de Taïti, dépendent de sa position au milieu de l'océan Pacifique, et de toutes les ressources que semblent promettre la fertilité du sol et l'excellence des ports de cette île, lorsqu'elle sera régie par des mains habiles et laborieuses. En parlant des îles Marquises (1), nous avons fait remarquer combien leur position était heureuse, par rapport aux routes diverses que peuvent suivre les nombreux navires qui sillonnent l'Océan. La petite quantité de terres cultivables des îles Marquises, nous avait fait craindre dans l'avenir la rivalité des îles voisines ; mais aujourd'hui Taïti n'a rien à ambitionner aux îles océaniques, et elle peut s'assurer pour de longues années encore le monopole des fournitures à faire

(1) *Îles Marquises, etc.*, page 349.

aux nombreux navires marchands qui fréquentent ces parages. Tel est un des principaux avantages de nos colonies dans l'Océanie : indépendamment de toutes les circonstances probables dans un avenir plus ou moins éloigné, et qui peuvent un jour donner à Taïti une grande importance comme point de relâche, je veux parler du percement de l'isthme de Panama.

Sans doute, lorsque le problème important de la réunion des deux plus vastes océans du monde sera résolu, toutes les îles de la mer du Sud recevront une nouvelle importance ; le commerce de Taïti s'appuiera sur une plus forte base et prendra un développement beaucoup plus grand ; mais la position commerciale de nos colonies, par rapport aux grands continents, ne saurait changer ; Panama sera le grand entrepôt de tous les commerces du monde, et Taïti le lieu de passage des convois nombreux qui, se pressant entre les rives rapprochées de cette voie ouverte par la main des hommes, iront ensuite porter les produits de l'industrie européenne dans tous les lieux baignés par les eaux du grand Océan. Dès lors, nos possessions dans l'Océanie seront susceptibles d'une prospérité inespérée, peut-être même pourront-elles exporter en Europe quelques-uns des produits de leur sol qui, dit-on, surpassent en qualité tout ce que produisent les autres pays tropicaux ; mais, dans tous les cas, de tout ce commerce, qui s'établirait rapidement dans l'Océan Pacifique, Taïti n'aurait à attendre

qu'un bien plus grand nombre de passages, et par suite des gains bien plus considérables à recueillir dans la fourniture des approvisionnements.

Parmi toutes les industries qui ont choisi pour théâtre de leur exploitation le vaste océan du Sud, la pêche est celle qui semble devoir le plus contribuer au développement et à la prospérité de nos établissements. Déjà nous avons appelé l'attention sur les avantages de la position de l'île Taïti pour l'exploitation du bois de Sandal, pour la récolte de l'écaille, de la nacre, des perles et des Holothuries; la grande pêche de la baleine, si avantageuse au commerce par les produits qu'il en retire, et à l'Etat par le nombre de marins intrépides qu'elle élève, trouve dans nos nouvelles possessions de l'Océanie des avantages non contestés. La baleine et le cachalot ne sont nulle part plus abondants que dans les mers du Sud; toute la côte américaine, les îles Sandwich, la Nouvelle-Zélande et l'Australie; tels sont les lieux où nos pêcheurs vont, au milieu de mers toujours tempétueuses et souvent glacées, récolter l'huile si recherchée par nos manufactures; les zones tropicales, les côtes des îles Salomon surtout semblent être des lieux préférés par le cachalot et recherché pour son ivoire et son sperma-ceti. Tant coupé donc, pour ainsi dire, le centre de ce vaste théâtre où chaque année des centaines de bâtiments vont poursuivre ces redoutables côtières, afin d'en rapporter les dépouilles au commerce européen.

Ce qui précède indique déjà que nos possessions

sont placées dans l'Océan de telle sorte qu'elles peuvent devenir un vaste atelier, un vaste dépôt où nos pêcheurs pourront aller réparer leurs navires, refaire leurs approvisionnements, de tous genres, et enfin s'équiper de nouveau pour aller continuer leur pêche. Mais une voie plus large est ouverte à cette industrie; car c'est des îles de la Société que doivent dorénavant partir les navires destinés à l'exploiter; elles sont le point central d'où nos pêcheurs pourront s'étendre et se porter partout où ils peuvent espérer une riche récolte. Au lieu d'envoyer des navires à grands frais, qui ne peuvent espérer d'obtenir leur cargaison sans avoir coûté deux saisons entières à la pêche, qu'un vaste entrepôt de cette précieuse marchandise s'établisse à Taïti; que nos spéculateurs en détachent chaque saison leurs navires bien équipés qui rentreront au port une fois la récolte faite, et je suis persuadé que là se trouveront de belles spéculations à réaliser, de grands frais d'armement à éviter, tout en obtenant les mêmes résultats; enfin, sécurité et secours pour notre pêche actuelle, extension et économie dans l'avenir, voilà ce que semble promettre la possession des îles de la Société. La France aussi y puisera sa part des bénéfices: la pêche du cachalot, si négligée aujourd'hui, deviendra une nouvelle branche d'industrie nationale; et fournira à l'Etat d'excellents matériaux.

« Naguère le pavillon français était à peine connu dans l'Océanie; nos navires baleiniers, tout en

suivant le cours hardi de leurs entreprises, ne devaient compter que sur de rares secours pour réparer leurs pertes et raffermir la discipline de leurs équipages, exaltés et poussés à la révolte par les fatigues de ces longues campagnes et les privations de la navigation. Les stations de nos navires de guerre, dans les mers du Sud durent se multiplier, et tandis que le centre de nos forces navales était fixé à Valparaiso, le gouvernement dut songer à entretenir constamment à la Nouvelle-Zélande des navires de guerre dont la présence pût faire respecter le pavillon français et prêter assistance à nos pêcheurs. En 1837, ces secours étaient encore jugés insuffisants, puisque deux frégates furent chargées spécialement de montrer nos couleurs dans toute l'Océanie, et de venger des insultes faites à notre pavillon. Aujourd'hui nos intérêts exigent encore plus que, sur tous les points de ce vaste océan, notre commerce soit appuyé et protégé par des forces militaires. Trop souvent l'éloignement des navires de guerre a eu une influence défavorable sur les intérêts français, non seulement dans l'Océanie, mais encore sur la côte Américaine, à la Nouvelle-Zélande, etc. Les nouveaux débouchés que semblent promettre au commerce les derniers résultats de la guerre entre les Anglais et les Chinois, ajoutent encore à la nécessité où se trouvera désormais la France d'entretenir dans cet hémisphère des forces imposantes. Dès lors, un point central, un point français où puissent se concentrer toutes les opérations, est nécessaire.

et Taïti nous semble assez bien choisi pour arriver à ce but.

Lorsque nous avons parlé des îles Marquises, dans une précédente publication, nous nous sommes étendus sur l'importance de cette position comme point militaire; placées en effet au centre de l'Océan nos escadres pourront veiller, en quelque sorte, sur tous les points où notre commerce a ou aura des intérêts à débattre; Taïti est un centre d'où nos frégates peuvent rayonner dans tous les sens pour appuyer nos nationaux et défendre l'honneur du pavillon. Tout ce que nous avons dit sur la position des îles Marquises peut à plus forte raison s'appliquer aux îles de la Société et nous n'y reviendrons pas; mais nous nous occuperons des ressources que présentent ces îles par leurs ports, et la résistance qu'elles pourraient opposer à l'ennemi dans le cas d'une guerre entre la France et une puissance maritime.

Nous avons déjà dit combien un point militaire dans l'Océanie, un poste pour nos armements de guerre sera utile et avantageux à la France dans le cas d'une guerre avec une des petites républiques américaines, ou avec une petite puissance quelconque, obligée de rechercher les moyens de se défendre bien plus que ceux d'attaquer.

Nous ne nous occuperons plus de ce sujet; le but de tout établissement colonial doit être d'aider la métropole dans une guerre maritime engagée avec les nations les plus puissantes du globe. Il

dont offrir un abri assuré et un point de refuge aux navires de commerce surpris dans le cours de leurs voyages par le commencement des hostilités. Les possessions françaises dans l'Océanie semblent devoir pleinement satisfaire à ces conditions dans toute l'étendue des mers du Sud.

La structure géologique des îles de la Société diffère essentiellement de celle des îles Marquises en ce que les coraux madréporiques, qui marquent à peine dans ces dernières, forment des récifs continus qui entourent les premières et préservent leurs côtes des fureurs des grosses mers. Par suite, les îles de la Société sont riches en ports bien abrités. Partout où les polypes ont interrompu leur muraille, les navires sont presque assurés de trouver un passage qui donne accès à des havres bien fermés. Bien que, sous ce point de vue, d'immenses travaux hydrographiques restent à faire, pour laisser apprécier toutes les ressources de ces côtes pour la navigation, on connaît déjà un grand nombre de ports sur la côte de Taïti, et il n'y a pas une seule des îles de la Société qui ne soit réputée pour ses bons et nombreux mouillages. Ainsi, nous pouvons assurer que nos possessions océaniques sont capables de recevoir un très-grand nombre de navires de commerce et de guerre, de toutes les dimensions. Si l'on s'agissait donc d'établir dans ces îles de vastes ateliers, un arsenal, d'où pourraient surgir en cas de guerre des armements capables de combattre toute armée navale, les ressources maritimes que présentent la dé-

coupure de leur sol seraient encore suffisantes; mais telle ne peut être la pensée du gouvernement. Si jamais la France doit encore livrer de grandes batailles navales, dans lesquelles se trouvent engagées les forces combinées de deux États, la Méditerranée ou la Manche en seront le théâtre, et les mers des Antilles seront bien plus contestées que les vastes eaux de l'Océan Pacifique. Du reste, la France qui possède peu de colonies, et dont le commerce maritime est si inférieur à celui des puissances, ses rivales sur mer, profiterait peu des avantages mêmes de cette position exceptionnelle, si elle cherchait à concentrer ses forces sur chaque mer, pour les risquer à la fois dans une bataille.

Si quelquefois, dans les guerres européennes, l'habileté du général, la hardiesse et la célérité des mouvements, a pu sur terre assurer les succès à une armée inférieure en nombre, rarement, dans un combat sur mer, il est possible de suppléer au nombre par des manœuvres plus ou moins habiles. Le succès dépend presque toujours de la quantité et du calibre des pièces bien plus que de la bravoure et du talent. Si la France avait une guerre à soutenir contre l'Angleterre, sa rivale la plus puissante, ce ne serait point par des combats décisifs qu'elle devrait chercher à abattre son ennemi; le nombre trop réduit du personnel de sa marine ne lui permettrait pas de réparer ses pertes de long temps, quand bien même son pavillon serait vainqueur,

tandis que sa rivale pourrait encore opposer de nombreuses flottes malgré des échecs réitérés : une guerre navale entre la France et l'Angleterre devrait être une guerre financière, une guerre de trésor à trésor. Forcer son ennemi à entretenir une armée innombrable ; afin de couvrir toutes ses colonies ; écraser son commerce, élément essentiel de son existence ; ruiner les compagnies d'assurances de la cité, ou pousser son gouvernement à la banqueroute afin de détruire son crédit, tel devrait être le but de la France en cas de guerre, et dès lors elle doit compter sur un succès d'autant plus assuré que l'Angleterre présente un plus grand nombre de côtés vulnérables. C'est sous ce point de vue que nous croyons les îles de la Société et les Marquises bien choisies comme postes militaires : non seulement, en effet, nos escadres pourront de là surveiller la côte américaine, et y échelonner des navires en station ; mais, grâce aux vents alisés qui soufflent les deux tiers de l'année d'une manière régulière dans ces parages, nos croiseurs seront dans une position avantageuse pour tomber inopinément sur tous les points des colonies anglaises de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des établissements qui vont se créer dans la mer de Chine, et même dans les mers de l'Inde.

Il est vrai que, jusqu'ici, nos colonies dans les mers de l'Inde offrent peu de ressources à nos croiseurs ; Bourbon, si riche d'ailleurs, ne présente que peu de secours à la navigation, et ne peut être d'aucune utilité en cas de guerre ; Madagascar, qui

est si richement dotée sous tous les rapports, et qui pourrait, par la position et la qualité de ses ports, devenir un des points importants du monde, Madagascar, dis-je, présente partout une côte défendue contre tout envahissement européen, par le fléau des maladies inhérentes à l'air qu'on y respire; mais enfin, le gouvernement français fait des efforts pour s'y créer des ressources, et bien que nous trouvions insuffisants les moyens avec lesquels il a voulu procéder, l'on ne saurait ne pas approuver la haute direction qui semble présider à la création simultanée de ces établissements lointains.

Dans tous les cas, et, en cas de guerre, l'Angleterre voulait couvrir toutes ses colonies et préserver son commerce de l'attaque inopinée de nos corsaires, elle devrait entretenir dans les mers du Sud des forces imposantes pour arrêter nos frégates embusquées dans les archipels de l'Océanie, et, par là, s'exposer à des dépenses considérables.

Dans le cas du percement de l'isthme de Panama, la position d'un point militaire dans les îles de la Société serait des plus avantageuses: car nos corsaires, à l'affût dans ces îles, seraient à portée de tomber sur les navires du commerce qui prendraient cette route et qui ne seraient pas convoyés par des forces suffisantes. Il est facile de comprendre quelle immense utilité nous retirerions de nos colonies océaniques en cas de guerre, soit à cause des torts graves qu'elles pourraient porter au commerce de

l'ennemi, soit à cause des dépenses sans nombre qu'il serait obligé de faire pour se défendre. . . .

.. Pour une guerre maritime de partisans, il n'est plus nécessaire d'entretenir des flottes puissantes pour disputer la mer à l'ennemi; mais sur toutes les routes fréquentées par les navires, il faut se réserver des points défendus contre les agressions des flottes ennemies, où nos corsaires puissent trouver un asile sûr, et du haut des rochers leurs protecteurs, guetter incessamment leur proie pour la saisir au passage. Une guerre de ce genre est la seule que nous regardions comme possible et avantageuse pour la France. Au premier coup de canon d'une guerre maritime, de nombreuses petites frégates et d'autres navires d'un moindre tonnage encore, commandés par des hommes intrépides, pourront succomber les uns après les autres; mais bien avant ils auront fait un tort cent fois plus considérable au commerce ennemi, et pour se garantir de leurs atteintes, ils auront forcé notre rivale à des frais d'armements difficiles pour l'état de ses finances.

.. Quelques points de relâche où nos corsaires puissent ramener leurs prises, déposer leurs prisonniers, réparer leurs pertes, ravitailler et renouveler leurs équipages, qui leur permettent d'attendre en sûreté le moment favorable pour faire le plus de mal possible et de profiter des circonstances qui forceront l'ennemi à se découvrir sur un point pour aller l'y attaquer; de pareilles stations, dis-je, ne peuvent être que très-avantageuses au cas de guerre et assu-

seraient à la France un succès très-probable, lorsque renonçant sur mer à lutter constamment de front avec l'ennemi, elle chercherait à le détruire en détail, en brisant les ressorts qui sont la base de son énergie et de sa puissance.

Nous sommes loin encore de posséder des colonies en assez grand nombre, et assez avantageusement placées pour harceler l'ennemi partout où il pourra se présenter. Dans les mers de l'Inde, dans celles de Chine, nos croiseurs ne trouvent encore aucun port de secours; dans le vaste archipel Indien où tant d'intérêts sont engagés, la France ne possède pas un seul lieu de repos pour ses navires; les Anglais, déjà maîtres de la route de l'Inde et de l'entrée du grand Océan, ne viennent-ils pas de s'imposer de nouveau aux terres incultes des Malouines, comme s'ils voulaient comprimer toutes les forces maritimes de l'Europe dans l'Atlantique sillonné par leurs flottes? Toutefois, l'établissement formé aux îles Marquises et de la Société, vient de combler cette lacune dans les mers du Sud; à travers lesquelles le percement de l'isthme de Panama, promet dans l'avenir une route nouvelle pour les navires de commerce de toutes les nations.

Si la France veut rétablir sa puissance sur mer, et s'assurer des chances de succès dans une guerre maritime, elle ne doit point s'arrêter dans cette voie de progrès, elle ne doit pas perdre de vue que les établissements dans l'Océanie ne peuvent rester isolés et séparés de nous par une traversée de

cinq milis.) sans aucun point de relâche intermédiaire.

Dans le cas d'une guerre, suivant toute probabilité, les premières attaques de l'ennemi dans les mers du Sud, seront dirigées contre nos possessions océaniques; nous allons donc chercher à examiner quelle résistance elles pourraient opposer, et quelles seraient les fortifications qu'il faudrait élever pour les mettre en état de se défendre. Lorsque nous avons parlé des îles Marquises, nous avons fait remarquer que ces îles étaient défendues contre toute invasion étrangère par la nature même de leurs côtes qui ne permettent le débarquement que sur un nombre de points fort limité. Nous avons signalé quels sont les lieux qui auront besoin d'être protégés par des travaux d'art et de l'artillerie, nous avons insisté surtout sur le peu d'utilité qu'il y avait à mettre également toutes les îles de cet archipel en état de défense, la possession de la grande île Nouka-Hiva devant nécessairement avec le temps, nous assurer presque sans efforts celle des autres îles. Lorsque nous traitons cette question, nous ne pouvons prévoir la suite des événements qui ont rangé sous notre domination les importantes îles de la Société, et nous avons même exprimé à ce sujet un regret que nous n'avons plus lieu d'éprouver aujourd'hui. Les îles Marquises dont nous signalions alors l'importance comme colonie militaire, tant à cause de leur position dans les mers du Sud, que par les facilités qu'elles présentent pour leur défense,

n'offriront plus que peu de ressources sous le point de vue de l'industrie et même sous celui de la navigation. En effet les ports n'y sont pas nombreux et leur dimension est restreinte ; le bois y est rare et ne saurait être employé pour les constructions ; les plaines n'ont que peu d'étendue ; et enfin la population qui les habite , et qui est soumise à un grand nombre de chefs , ne peut offrir que des adversaires à la civilisation , prêts à s'opposer et à nuire à ses efforts.

Les îles de la Société échappent à tous ces inconvénients ; les ports y sont vastes et nombreux , ses forêts peuvent fournir des matériaux de construction d'une certaine importance , ses plaines sont vastes et fécondes ; et sa population déjà ployée à l'obéissance d'un pouvoir, reconnu , n'attend plus qu'une sage direction pour entrer dans la voie de la civilisation et pour rendre des services utiles à ses progrès. Aussi les avantages que promettent à la France ces îles riches sous tous les rapports, sont incontestables comparativement surtout à ce qu'elle pouvait attendre de ses établissements sur les Manquises. Mais d'un autre côté , les îles de la Société , abordables presque sur tous les points de leur côte , une fois que l'on a doublé les récifs qui les entourent , seront plus difficiles à conserver et à défendre contre une agression européenne.

Si la France devait songer à s'établir solidement sur chacune des îles de la Société et des îles Pomotou , les dépenses nécessaires pour arriver à ce but ;

seraient immenses et nullement proportionnelles aux avantages qu'elle doit retirer de ses établissements; la seule île de Taïti qui présente un si grand développement de côtes, exigerait des frais énormes pour garantir son territoire de toute tentative de débarquement. Sans doute avec le temps et lorsque sous l'influence française, chaque point aura pris une importance suffisante par son commerce et le nombre des arrivages dans les ports, les habitants eux-mêmes sentiront le besoin de se défendre et de garantir leurs propriétés contre un coup de main; mais dans l'état actuel, nous croyons que la France doit concentrer ses forces sur un seul point, s'y établir solidement de manière à ne pouvoir en être chassés facilement, et confier la défense des autres points à la garde des naturels. C'est de leur concours en effet, que ces îles doivent tirer leur principale résistance; il faut que les habitants, intéressés à voir rester chez eux la domination française, réunissent leurs efforts aux troupes françaises pour repousser l'ennemi en cas d'attaque. Taïti, par ses dimensions, la richesse de son sol, la beauté de ses ports et sa population, est à elle seule plus puissante que toutes les autres îles de l'archipel, c'est là que doit être le siège du gouvernement français. Papeïti offre le meilleur port, connu sur tout le pourtour de l'île, la ville qui s'est élevée sur ses bords comme par enchantement et qui déjà aujourd'hui compte près de 400 européens, est aussi le siège du gouvernement de la reine; c'est à Papeïti

que doit dominer le pavillon de la France prêt à appuyer le pourpir indigène, à le diriger tout en le couvrant de son protectorat.

Un fort capable de résister à une troupe venue par terre et sans pièces de siège, doit mettre la garnison et le gouvernement français à l'abri de toute attaque. La rade sera facile à défendre, quelques batteries bien établies sur l'îlot qui garde la passe, sur le récif qui en limite les ouvertures et qui présente une base solide au niveau de la mer, commanderont les entrées du port tandis que les pièces du fort, quelques canons formant des batteries ruissantes sur la plage, défendront le mouillage. La forme de l'île ne permettrait le transport de l'artillerie à des troupes débarquées que le long de la plage; et encore, de distance en distance, il existe des escarpements au moyen desquels avec quelques travaux d'art il serait facile de barrer le passage.

Dans les guerres qui déjà ont désolé Taïti, les habitants ont toujours fait preuve d'une discipline remarquable, surtout chez un peuple sauvage; l'obéissance aveugle qu'ils ont pour leur chef, leur dévouement même à la cause qu'ils défendaient, sont une garantie de leur facilité à se plier aux exercices et à la discipline militaire. Outre l'armée indigène qui, nous le croyons, devrait exister sur ces îles dans l'intérêt du pays et dans celui même de notre gouvernement, si on organisait à Taïti une espèce de garde nationale commandée par des Européens, bien que soumise

à l'impulsion du chef indigène que nous nous attachions, on pourrait, en cas d'attaque, retirer de grands avantages pour la défense, de ces hommes, qui, connaissant parfaitement les lieux, harcèleraient constamment l'ennemi, s'ils ne parvenaient à le repousser, et qui rendraient très-hasardeuse toute tentative d'attaque par terre après un débarquement.

Une fois que le gouvernement Taïtien sera bien établi, et que la France aura assuré son influence sur la famille régnante et sur les chefs commandant les provinces en son nom, notre gouverneur dans ces établissements pourra toujours, en cas d'hostilités, disposer de troupes imposantes; pour s'emparer de ces îles ou pour y détruire notre autorité, il faudrait que l'ennemi pût aussi disposer dans ces mers de forces considérables et d'une armée nombreuse de débarquement, ce qui sera toujours difficile et très-couteux à cause du grand éloignement de ces terres. Quant aux autres îles qui dépendent de Taïti, l'avenir seul indiquera quelles seront celles qui auront besoin d'être protégées d'une manière plus efficace. Cela dépendra tout à fait de l'importance qu'elles prendront par la suite, et qu'il n'est guère possible de prévoir aujourd'hui.

Aujourd'hui, la France doit se borner à entretenir dans ces îles quelques agents chargés d'y exercer une surveillance active et de disposer les esprits en notre faveur. L'île Eimeo que quelques lieues seulement séparent de Papeïti, doit attirer constamment l'attention du gouvernement; les autres îles de la

Société, telles que Raiātea, Wahine, etc., donneront naissance avant peu à des établissements importants, mais il est peu probable que les îles Pomotou, qui promettent cependant de grands avantages à la colonie, à cause de leur nombre et de leur navigation, nécessitent jamais sur leurs côtes des travaux importants. Généralement privées de sources d'eau douce, ces îles ne possèdent que fort peu de puits, et si les navires qui fréquenteront cet archipel doivent prendre terre quelque part avant d'arriver à Taïti, il est bien plus probable que les îles Gambier seront leur lieu de relâche. Un petit poste dans cet archipel à peu près français, grâce à nos missionnaires, limiterait notre autorité dans l'est, assurerait notre domination sur les îles Pomotou, et enfin garantirait ce point de relâche pour nos petits navires coloniaux, qui à l'avenir fréquenteront ces parages. Ce poste avancé nécessiterait du reste peu de frais, et n'aurait qu'une faible importance, en harmonie avec le peu d'étendue de l'archipel qu'il serait chargé de surveiller et de défendre. Ainsi la France devrait, suivant nous, s'assurer de ses possessions par trois stations militaires, la première et la plus importante serait à Papeïti (île Taïti), résidence du gouverneur, dont la présence est justifiée par l'influence qu'il doit exercer sur le gouvernement de la reine, de qui dépendent les plus grandes et les plus riches terres. Les Marquises conserveraient encore un poste important dont le siège serait à Nouka-Niva dans la baie Anna-Maria; il serait chargé de la conservatio

de l'archipel, et enfin il y aurait aux îles Gambier un simple poste d'observation.

Jusqu'ici nous nous sommes occupés des avantages que nos colonies pouvaient offrir à la métropole, sous le point de vue industriel et militaire, nous allons rechercher maintenant quel peut être le développement probable de ces îles considérées sous le point de vue agricole. Depuis longtemps l'amélioration du sort des criminels renfermés dans nos bagnes et nos maisons de correction préoccupe nos philanthropes. En voyant la France coloniser de nouvelles terres, et s'étendre au delà des mers, l'idée d'un établissement pénitentiaire a été souvent émise.

Il n'entre nullement dans notre pensée de discuter les avantages que peut offrir le système pénitentiaire employé par l'Angleterre dans ses colonies australiennes; nous dirons même plus, c'est que nous croyons que des établissements de ce genre sont un bienfait pour la civilisation et qu'ils préparent dans l'avenir des colonies puissantes aux nations qui les ont fondées; mais au nom de la philanthropie, au nom des intérêts de nos colonies océaniques, inséparables de ceux de la métropole, nous repoussons tout établissement de ce genre dans les îles Taïti. Au sujet des Marquises, nous nous sommes occupés de cette question, et nous ne nous répéterons pas; mais s'il est vrai que dans les îles de la Société, on pourrait utiliser, au profit de l'agriculteur, et même pour des travaux entrepris par le gouvernement,

les efforts de nos forçats, il ne faut pas oublier que le peuple qui habite ces îles est encore un peuple enfant; que ce sera surtout par l'exemple d'une conduite régulière, et du travail, que l'on pourra amener les indigènes à des mœurs meilleures; et qu'enfin, en portant la civilisation chez eux nous devons leur montrer les qualités qu'elle engendre chez les hommes policés, et non point les vices qui la souillent. Nous n'approuverons jamais la création d'établissements de ce genre qu'autant qu'ils seront fondés sur des terres à peu près inhabitées, où l'industrie, le travail et une conduite régulière pourraient aider les condamnés à obtenir le pardon de leurs crimes, et permettraient de leur rendre la liberté que la société, dans l'intérêt de sa conservation, avait dû temporairement leur enlever. La présence des forçats au milieu des indigènes si impressionnables et si faciles à égarer, ne pourrait manquer de porter la démoralisation à son comble, et de produire les plus funestes résultats.

Sans doute, l'agriculture aura besoin de bras pour se développer dans les îles de la Société et pour exploiter ce sol fécond, mais c'est parmi les naturels et les colons libres qu'il faut chercher les cultivateurs; c'est en honorant les indigènes qui se livreront aux travaux des champs, c'est en imposant aux Européens qui auront acquis des terres, le devoir de les cultiver ou de les faire cultiver, que le gouvernement doit aider le développement de cette industrie sur laquelle repose la base de la puissance et de la véri-

table richesse de la colonie. Sans doute pour arriver à ce but il y a des obstacles à vaincre, il sera même probablement impossible d'obtenir ce résultat immédiatement, mais n'oublions pas que la patience et la persévérance furent toujours les qualités essentielles du colonisateur; et que les Hollandais qui possèdent les plus belles colonies du monde, ne sont parvenus à les fonder que parce qu'ils se montrèrent toujours opiniâtres et prudents. Les naturels sont aujourd'hui, il est vrai, peu portés vers les travaux des champs; la chaleur du climat, leur sobriété, le petit nombre de leurs besoins servent à entretenir la nonchalance qui forme le fond de leur caractère, et cette nonchalance leur fait envisager avec dégoût tout travail pénible; la culture des terres ne peut avoir pour eux que fort peu d'attraits. Ajoutons à cela, que, comme presque chez tous les peuples sauvages, les vertus guerrières sont les premières que doit posséder celui qui veut s'élever au-dessus des autres; les Taïtiens possèdent une aristocratie puissante et ancienne, mais aucun chef ne saurait prétendre au respect et à la considération de ses sujets, si déjà il ne s'est fait remarquer ou s'il ne descend d'une famille remarquable par ses exploits militaires. L'agriculture fut toujours l'objet des soins des esclaves et du bas peuple; il faudra du temps pour détruire ces préjugés, mais il sera donné à la civilisation de leur faire perdre de leur force dès le début et de les détruire complètement avec le temps.

L'amour du travail est le résultat d'une habitude

dépendante de l'éducation, et tout à fait incompatible avec le genre de vie que ces peuples ont mené jusqu'ici. S'il s'agissait d'amener aujourd'hui la population de Taïti à subir volontairement les rudes épreuves de la vie de l'agriculteur, la chose nous paraîtrait difficile et peut-être même impossible; mais si par une politique sage, l'on sait créer des écoles agricoles pour les enfants, en ménageant à ceux-ci des avantages réels dans l'avenir, si on sait diriger leur éducation de manière à les pousser de bonne heure au travail, si enfin on parvient à le leur faire aimer en accordant aux travailleurs des faveurs et une sollicitude constante, en leur faisant voir un bien-être assuré dans l'avenir sans contrarier leurs goûts, nous ne conservons aucun doute que l'on ne puisse avec de la patience amener facilement ces hommes au travail.

Les îles Java, Sumatra, etc., aujourd'hui exploitées par les Malais sujets de la Hollande, n'étaient pas mieux cultivées que Taïti au temps de leur conquête par les Européens. Il faudra peut-être attendre la succession de plusieurs générations pour arriver aux mêmes résultats à Taïti, mais il y a tout lieu d'espérer de les obtenir; il est nécessaire surtout d'éviter que la population actuelle, qui est entièrement incapable d'un travail soutenu, tombe dans l'abjection et la misère, par suite du mépris que les Européens pourraient lui témoigner; car ceux-ci, guidés par l'intérêt et conseillés par l'égoïsme, repousseraient les malheureux indigènes comme inu-

îles sans s'inquiéter peut-être des ressources qu'ils pourraient fournir à la colonie dans l'avenir, par suite d'une éducation mieux dirigée dans le sens de la civilisation. C'est là l'œuvre du gouvernement, et nous ne doutons pas que dans peu de temps peut-être, Taïti sera couverte de riches plantations dont la culture sera confiée en partie aux soins des naturels. Déjà, la population taïtienne est éminemment propre à former des soldats et surtout des matelots; il ne dépendra que du gouvernement de s'en servir fructueusement, tout en satisfaisant aux devoirs de philanthropie que nous impose le protectorat que la France vient de garantir à ces îles en les couvrant de son pavillon.

Depuis que toutes les nations civilisées de l'Europe ont prononcé l'abolition de l'esclavage, on s'est vivement préoccupé du sort de nos colonies, lorsqu'elles seront privées du travail des noirs. Sous les zones tropicales, où un ciel de feu ramollit pour ainsi dire les fibres nerveuses des Européens, et les rend impropres à des travaux pénibles, la culture de la terre fut toujours le partage des esclaves; ceux-ci, indolents par caractère et paresseux par goût, ne se sont jamais livrés au travail que par contrainte, et tout doit faire prévoir le moment où chacun étant libre entièrement de travailler suivant ses penchants, les planteurs colons seront peut-être dans l'impossibilité de trouver des ouvriers qui moyennant salaire voudront bien cultiver leurs plantations. Quand on étudie le caractère des noirs, on reconnaît bien vite

leur peu d'aptitude pour la vie sociale, où chaque individu excité par les besoins qu'il éprouve, et inquiet sur ses moyens d'existence pour l'époque où la vieillesse détruira les forces qui pourvoient à sa nourriture, fait des efforts pour augmenter son bien-être, et s'utilise par les services qu'il rend à la société, en servant ses propres intérêts. On ne retrouve chez les nègres presque aucune de ces qualités de l'âme, qui font mouvoir le corps, et deviennent les principaux ressorts de l'activité des hommes civilisés. Leur sobriété les met presque sans efforts à l'abri des besoins journaliers ; les seuls plaisirs qu'ils recherchent sont ceux des sens ; ils n'aiment de notre civilisation que le luxe des habits ; et encore pour satisfaire leur goût à cet égard, ils auraient besoin d'une prévoyance qu'ils n'ont pas. Tout ce qu'ils ont pu se procurer dans la journée est dépensé, sans jamais songer au lendemain. Il suffirait de consulter le code de Haïti, pour se convaincre que la liberté des esclaves une fois prononcée, les planteurs colons devront compter bien plus sur le travail des ouvriers européens pour cultiver leur sol, que sur celui des noirs pour qui le *farniente* est le premier bonheur qu'ils rêvent.

La question de savoir si nos colonies peuvent être exploitées par des cultivateurs européens, est loin encore d'être décidée ; les derniers projets du gouvernement sur la Guyane française, ont donné le jour à plusieurs ouvrages remarquables où cette question se trouve traitée ; mais quelle que soit l'opinion que l'on

se soit faite à cet égard, Taïti, par la température et les vents réguliers qui viennent renouveler l'air de ses côtes, échappe à tous les inconvénients que l'on a reprochés au climat de la Guyane. Là, en effet, la chaleur de la journée, qui dépasse rarement du reste celle que nous éprouvons en France pendant les fortes journées d'été, est tempérée par une brise fraîche et agréable qui renouvelle l'air constamment, au moins sur toute la côte orientale exposée aux souffles des vents alisés. On ne respire point de cet air méphitique qui sous la plupart des zones tropicales, est vicié par le contact avec les détritiques des végétaux dont la putréfaction est prompte et facile, grâce à l'humidité jointe à une grande chaleur. Le climat de Taïti et des îles de la Société, passe avec raison pour être d'une salubrité remarquable, et de tous les points couverts par notre pavillon dans l'Océanie, les îles Marquises seront probablement celles dont le séjour sera le moins favorable. Les hautes chaînes qui garantissent les petites plaines du souffle si favorable des vents, y concentrent la chaleur, et sans doute la dyssenterie viendra éprouver le tempérament des Européens non acclimatés. Enfin, dans les îles de la Société, nous sommes convaincu que les Européens seront aptes à la culture des terres; la chaleur y est très-supportable, et le sol fécond promet de riches récoltes en retour de travaux en général peu fatigants.

Nous n'espérons point, pour cela, voir de sitôt les forêts qui couvrent encore ces îles, s'abattre sous

la hache de l'Européen, pour ensuite se couvrir de cultures ; non : les émigrations des cultivateurs sont rares et difficiles en France ; l'homme laborieux qui a voué sa vie à cultiver les champs, est assuré de conserver pendant longtemps encore une existence tranquille, en exerçant son industrie sur le sol français qui manque de bras pour produire tout ce que sa nature et son étendue comportent. S'il a de l'économie et de la conduite, il préférera toujours arriver à l'aisance sur le sol de sa patrie, bien plutôt que d'aller subir les épreuves d'un long voyage sur mer, qu'il redoute sans la connaître, afin d'aller tenter une entreprise qui ne lui offre que de l'incertitude. L'Algérie, qui est à notre porte, n'attend-elle pas encore des cultivateurs pour imprimer à ses vastes plaines le sillon de la charrue ? Sans doute, le gouvernement recevra de nombreuses demandes de passage de la part d'une foule d'individus se disant cultivateurs et désireux de se fixer sur ces îles nouvelles pour exploiter leur industrie. Mais bien peu parmi ces hommes aventureux, une fois arrivés à Taïti, voudront cultiver les champs de leurs propres mains ; les uns manqueront des outils nécessaires pour cela, ou des premiers fonds indispensables pour un établissement agricole. Aucun ne se sera expatrié pour commencer une entreprise agricole avec ses propres forces, chacun aura compté pouvoir se procurer des ouvriers dont le travail doit bientôt les conduire à la fortune ; d'autres n'auront vu dans l'industrie agricole qu'un prétexte à l'agiotage ; des spéculations commer-

ciales à réaliser sur l'achat et la revente des terrains; et, comme dans toute colonie naissante, les bras manquent pour exploiter le sol, car chacun aura fui sa patrie pour devenir maître sur la terre étrangère, et non pour y rester ouvrier. Mais peu à peu, cette foule d'émigrants disparaîtra de nos colonies en y laissant des enfants qui nés sur le sol, s'y attacheront, et qui pliés de bonne heure au travail, iront demander à la terre une fortune et une aisance que leurs pères n'auront pas su se procurer. Une nouvelle population entièrement européenne ou mélangée avec le peuple primitif, prendra possession du sol de ces îles, et alors, grâce à leur climat, grâce à la richesse de leur sol, nos colonies prendront un développement important.

Déjà, en effet, Taïti s'est fait connaître par la bonté de ses produits, malgré la nonchalance de ses habitants et leur inhabilité pour les travaux de l'agriculture. La canne à sucre des îles de la Société est reconnue comme étant d'une qualité supérieure; déjà même la réputation du sucre de Taïti est tellement établie que, sur certains marchés, on en tire parti pour débiter sous le nom de sucre de Taïti une quantité de cette denrée dix fois plus forte que celle produite réellement. Le tabac et l'indigo y viennent facilement, et ils méritent encore d'être cités pour leur excellente qualité; enfin, le coton, le riz de Java, le curcuma, le café, les épices, le cacao, l'huile de cocos, dont l'usage se répand en France dans les fabriques de savon sous le nom d'huile de

palme, etc., promettent aux cultivateurs des produits considérables. Les bêtes à cornes et tous les bestiaux y prospèrent admirablement ; leur écoulement y est presque assuré par le grand nombre de navires de passage qui viennent se ravitailler à Taïti, et un commerce plus étendu ne saurait manquer par la suite d'étendre considérablement cette ressource de l'industrie agricole.

Le grand éloignement de ces colonies ne permet pas de supposer que leurs produits puissent jamais se présenter et s'écouler avec avantage sur nos marchés, concurremment avec ceux des Antilles ; mais Taïti est trop à portée des colonies anglaises de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des possessions russes dans le nord, et enfin de la côte orientale d'Amérique, pour ne pas avoir beaucoup à en profiter. L'écoulement de ses produits, lui sera toujours assuré si, par des mesures sages, le gouvernement sait aider l'industrie agricole, sans arrêter ses progrès par des prohibitions funestes. C'est ici le lieu de dire un mot du commerce actuel de Taïti ; et, à ce sujet, nous citerons textuellement le tableau tracé par M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, dans son voyage sur la frégate *la Vénus*.

« Les ressources commerciales de ces îles sont encore très-bornées ; cependant environ *quatre-vingts* bâtiments baleiniers ou de commerce visitent Taïti chaque année, et il peut en venir *vingt* de plus dans les autres îles de ce groupe. Cela peut donc faire ensemble cent bâtiments, dont chacun, l'un dans l'au-

tre, dépense 500 piastres (1), ce qui donne un revenu total de 50,000 piastres. Mais ces dépenses sont acquittées dans une proportion très-grande, qui varie du tiers à la moitié, en étoffes ou autres objets d'échange, de sorte qu'il n'est pas probable que plus de 25 000 piastres en numéraire soient mises annuellement en circulation dans ces îles. Les autres revenus de cet archipel se composent de produits agricoles et de ceux de la pêche des perles; ces ressources seraient immenses, s'il y avait de l'industrie : malheureusement, dans l'état de démoralisation où est tombé ce peuple, cela se réduit à bien peu de chose, et il n'y a pas de progrès à attendre sous le double rapport de l'agriculture et de l'industrie, d'ici à longtemps.

» La fabrication du sucre cependant semble augmenter sensiblement, mais ce produit deviendrait un article d'exportation bien autrement important, si l'on encourageait les blancs à se fixer dans ces îles. Toutefois, jusqu'à présent, cette fabrication n'est point considérable : voici à peu près ce que l'on a exporté par an, et cela seulement depuis trois ou quatre années.

(1) La valeur intrinsèque de la piastre est de 5 fr. 37 c.

DENRÉES.	PROVENANCES.	TONNEAUX.	VALEUR en piastres.	TOTAUX.
Sucre.	De Talti.	111	80	8,000
	D'Eimeo.	25	80	2,000
	De Raiatea.	15	80	1,200
				11,200
Huile de coco	De Talti.	50	75	3,750
	D'Eimeo.	20	75	1,500
	D'Huahuine.	60	75	4,500
	Dé Raiatea et Bora-Bora.	50	75	3,750
				13,500
Arrow-root.	De toutes les îles.	50	80	4,000
				4,000
Dépenses de navires fréquentant les îles; droits et provisions fraîches.				28,700
				50,000
TOTAL GÉNÉRAL.				78,700

» Les quantités portées au tableau ci-dessus représentent le revenu de ces îles dans les meilleures années; ce revenu pourrait être augmenté de beaucoup, car elles produiraient facilement avec les habitants qu'elles ont actuellement :

Sucre.	2,000	tonneaux évalués à	160,000	piastres.
Huile de coco.	1,000	—	—	75,000
Arrow-root.	100	—	—	8,000
TOTAUX.	3,100			243,000

» Tous ces articles seraient d'une vente facile, de même que le coton, le café et l'indigo qui y viennent très-bien, mais dont on ne s'est point encore occupé d'une manière spéciale. On ne peut toutefois attendre ces heureux développements de longtemps, car les Indiens sont jaloux des étrangers, peu disposés à s'adonner à la culture, et au lieu d'encourager les

navires à fréquenter cet archipel, ils n'ont fait que mettre des entraves au développement du commerce en augmentant les prix à mesure qu'on leur demandait des denrées. C'est à un tel point, que l'on a été obligé de renoncer entièrement au commerce de l'huile de coco.

» Il en est de même à l'égard des étrangers qui veulent se fixer dans ces îles; les Indiens ne leur cèdent plus qu'avec une extrême difficulté la moindre portion de terrain, et encore n'est-ce qu'à des prix très-élevés qu'ils font ces concessions; ils suivent, en cela, les avis des missionnaires qui voudraient tout garder pour eux et leurs enfants, et poussent, en conséquence, les Indiens à éloigner, autant que possible, tous les blancs. Un tel état de choses retardera indéfiniment la prospérité de cet archipel, car il est peu probable que les Indiens veuillent cultiver par eux-mêmes; ils sont trop indolents pour entreprendre rien de ce qui demande un soin continu, et oblige à des dépenses faites longtemps avant d'en recueillir les bénéfices (1). Ils n'ont point d'idée de prévoyance, et sur les 140 tonneaux de sucre que l'on fabrique aujourd'hui dans ces îles, il n'y en a guère que de 12 ou 15 pour le compte des indigènes.

» La pêche de la nacre des perles a été, pendant quelques années, très-abondante et a produit des

(1) Chaque tonneau de nacre de perles doit donner comme produit moyen 4,000 piastres; la valeur totale des perles a dû s'élever à 32,000 piastres, ou en francs à la somme de 168,840 fr. par an.

valeurs très-considérables pour l'exportation. De 1832 à 1836, on a pêché plus de 800 tonneaux de nacre de perles dans l'archipel seul des îles basses Pomotou. Les deux tiers de cette nacre ont été exportés sur les marchés d'Europe où ce produit est entièrement déprécié ; il n'y a plus à Taïti que M. Moerenhout qui s'occupe encore de cette industrie.

» Il résulte de la situation générale du commerce, qu'un bâtiment expédié avec une cargaison à destination de Taïti, ferait une opération bien aventureuse, car s'il arrivait après quelque autre navire, il ne placerait que difficilement sa cargaison, ne trouverait plus d'argent comptant sur la place, et il serait en outre exposé à ne pas rencontrer de produits indigènes pour retour, à moins, cependant, qu'il ne se fût entendu avec une personne déjà à résidence, et qu'il n'eût établi des communications régulières à des époques fixées d'avance.

» Une opération montée ainsi pourrait avoir de bons résultats, car beaucoup d'objets de manufacture française obtiendraient promptement la préférence sur ce marché, surtout si les assortiments sont composés sur de bonnes notes. »

En résumé, les groupes des îles de la Société, des îles Marquises et des îles Pomotou, nous semblent être très-importants pour la France comme position militaire; nos établissements sur ces îles peuvent aider considérablement la pêche de la baleine, des holothuries, des perles, de la nacre et de l'écaille de tortue; par la suite, ils peuvent étendre

le commerce de la France, et lui assurer une bonne position commerciale, en supposant que les archipels des mers du Sud prennent de l'importance, ou bien que des relations commerciales nouvelles s'ouvrent entre la Chine et l'Amérique. Le passage des navires au milieu de ces archipels, assure à ces colonies des ressources précieuses; si jamais l'isthme de Panama vient à être canalisé, l'importance de nos établissements sera très-grande comme point militaire, et nos colons en retireront de grands avantages, bien que Taïti ne doive profiter qu'indirectement des nouvelles voies commerciales ouvertes. Comme colonies agricoles, ces îles sont susceptibles d'un grand développement tant à cause de la fécondité de leur sol, que par les débouchés que leur position assure à leurs produits. Enfin, ces colonies, qui rentrent à peu près dans la catégorie de celles imposées par la conquête, peuvent s'établir à peu de frais pourvu qu'on agisse avec prudence et discernement; et nous croyons qu'en admettant même que ces colonies ne puissent pas se suffire à elles-mêmes, les frais qu'elles occasionneront seront amplement compensés par les avantages que la France en retirera, en se créant des matelots dont elle a grand besoin pour augmenter sa force navale.

Nous venons d'exposer les avantages principaux que peuvent offrir à la France les îles qu'elle vient de couvrir de son pavillon. Nous terminerons ces considérations par un aperçu rapide des avantages

que présentent, comme colonies, les autres archipels de l'Océanie encore indépendants, en les comparant à ceux dont la France vient de s'assurer la possession. Nous ne nous occuperons point ici des causes qui peuvent déterminer une nation à se créer des colonies nouvelles; mais nous établissons quelles sont les considérations qui peuvent fixer le choix du colonisateur, lorsqu'il se décide à faire les frais d'établissements nouveaux.

En mettant de côté les avantages qui ressortent pour la métropole de toute colonie purement militaire et créée dans un but unique de protection pour son commerce, soit immédiate, soit dans l'avenir en cas de guerre, les services qu'une nation peut retirer de ses colonies seront toujours proportionnels au développement que celles-ci pourront prendre par l'accroissement de l'agriculture, du commerce, et de l'industrie. Les sources de richesses d'une colonie future dépendront : 1° de la nature du sol, et de la quantité de ses productions; 2° de l'industrie actuelle de ses habitants, et de celle que l'on peut espérer après l'introduction de la civilisation; 3° de la situation locale, qui facilite l'exportation des denrées, ou leur consommation par le passage des navires; 4° du commerce qui dépend non-seulement de l'activité des habitants, de l'industrie que peut développer telle production particulière au sol, et de la prévoyance du gouvernement, mais encore de la position de la colonie comme entrepôt futur d'un commerce étranger dont elle faciliterait les transactions. Enfin

la puissance fondatrice doit encore consulter la nature et la quotité des dépenses qu'elle doit occasionner des établissements nouveaux, comparées aux avantages qu'elle peut en retirer soit sous le point de vue politique, soit sous celui du commerce et de la navigation.

Malgré les nombreuses recherches des navigateurs qui ont sillonné l'océan Pacifique dans tous les sens, beaucoup d'îles éparses restent encore à explorer, pour connaître les ressources dont chacune d'elles est dotée par son terrain, la découverture de ses côtes, le nombre de sa population et le caractère de ses habitants. Aussi, nous bornerons notre examen aux groupes principaux que nous avons visités, et qui, par la grandeur des terres qui les composent, par le nombre des habitants qu'ils nourrissent, sont destinés à devenir les premières conquêtes de la civilisation. Ce sont les groupes Havaï, Samoa, Tonga, Viti, la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyalty, les archipels des Nouvelles-Hébrides, les îles Salomon, la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, la Papouasie ou Nouvelle-Guinée, les groupes des îles Gilbert, Marschal et l'archipel des Carolines, composés d'une infinité de terres très-petites.

Placées sous la zone tropicale, toutes ces terres sembleraient au premier abord, devoir posséder les mêmes richesses végétales, variables seulement suivant la qualité du sol, et la quantité des eaux qui les arrosent. Cependant si tous les voyageurs s'accordent à vanter la végétation luxuriante des îles Havaï, Tonga, Samoa,

Viti, Salomon, Nouvelles-Hébrides; la Nouvelle-Calédonie, dont le sol semble se rapprocher de celui de la Nouvelle-Hollande, ne possède que des arbres rabougris et une végétation faible et stérile, dont le noir feuillage ressemble à celui qui ombrage le vaste continent de l'Australie. La Nouvelle-Guinée et les terres sœurs de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande offrent le spectacle de la végétation la plus active dont la richesse et la splendeur forment contraste avec les arbres souffreteux qui couvrent le sol de la Nouvelle-Hollande, à peine séparée de la Papouasie par un canal de soixante lieues presque comblé par le travail des polypes.

Jusqu'ici, le sol des différentes îles de l'Océanie n'a offert que bien peu de produits nouveaux qui aient profité à l'Europe; le bois de sandal seul a été exploité par les Européens qui sont allés le demander à ces îles sauvages. Les produits du sol de ces différents archipels sur lesquels doivent se baser les spéculations du colonisateur, dépendraient bien plus des végétaux dont la culture ne tarderait pas à s'introduire à la suite de la civilisation, que des espèces déjà existantes sur ces îles et jusqu'ici fort peu connues.

La vigueur de la végétation actuelle, l'étendue des plaines, les eaux qui les arrosent et y répandent la fertilité, telles sont les seules considérations qui peuvent diriger notre jugement actuel, sur l'avenir probable et la prospérité des produits agricoles dans ces îles lorsque la civilisation y péné-

trera. Sous ce point de vue la Papouasie ou Nouvelle-Guinée occupe le premier rang. Comme toutes les grandes terres, cette île, la plus longue de toutes celles connues, est arrosée par de grands fleuves qui traversent des plaines d'une fertilité admirable et, pour la plupart, d'une grande étendue. Il est douteux que cette grande terre soit, pour ainsi dire homogène; déjà les dernières reconnaissances qui ont divisé cette terre en deux îles principales, séparées par un détroit très-resserré, nous ont dépeint la Papouasie occidentale comme étant formée de montagnes hautes et rocailleuses, tandis que les plus belles plaines que l'on puisse voir semblent s'étendre vers la côte méridionale de la presque île qui la termine à l'orient: la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, les Salomon et les Nouvelles-Hébrides qui sont les îles le plus rapprochées, semblent aussi partager une partie de ces richesses agricoles, mais cependant nulle part dans ces îles la nature n'a développé autant de vigueur; les vallées sont moins vastes et moins garnies d'arbres fruitiers. Sous tous les régnes de la nature, la Papouasie semble, plus que toutes les autres terres des tropiques, avoir été privilégiée.

Les îles Samoa disputent avec avantage le titre pompeux de Jardin de l'Océanie, accordé par tous les voyageurs à Taïti; de belles cascades tranchent sur la teinte des montagnes et répandent leurs eaux dans des plaines verdoyantes; les îles Havai ne sont pas, sous le point de vue agricole, des rivales redoutables pour Taïti; les voyageurs ont dépeint la

richesse végétale des îles Tonga qui, divisées en un grand nombre d'îles, ne présentent partout que des terres peu élevées et uniformes, et de vastes plaines couvertes d'arbres fruitiers, mais l'eau douce y est rare et difficile à faire pour les navires de passage; et sous ce point de vue leur sol convient moins que celui des autres archipels. Enfin les Viti offrent peut-être sur leurs montagnes des forêts moins garnies et moins continues que les îles Taïti, mais elles possèdent aussi de grandes et vastes plaines, et le travail incessant des polypiers, qui nulle part ne se montrent aussi nombreux que dans cet archipel, promet des conquêtes futures à la végétation, à mesure que sur la base créée par ces faibles animaux, des dépôts de terres végétales pourront s'accumuler.

L'archipel des Carolines se montre aussi partout très-fertile, mais les terres qui le composent sont trop petites, et la plupart des îles basses qu'il renferme n'ont pour arroser les arbres qui les couvrent, d'autres eaux que celles des pluies, généralement très-abondantes à une certaine époque de l'année. De toutes ces terres tropicales, la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyalty qui les avoisinent sont les seules terres remarquables par leur aridité, leurs rivages sont couverts d'arbres maritimes et le prix que leurs habitants attachent aux fruits, indique assez la rareté des arbres qui les produisent.

Je ne conteste point que dans la suite, avec le secours de l'agriculture, ces terres ne puissent devenir

fertiles et produire en abondance les fruits que la civilisation y introduirait ; la Tasmanie et l'Australie étaient aussi citées pour leur aridité avant que les Anglais y eussent fondé leurs établissements ; mais aujourd'hui où il ne nous est guère permis de juger que d'après ce qui existe, nous sommes forcés de nommer la Nouvelle-Calédonie comme étant le point de toute cette partie de la mer du Sud le moins propre à une colonie agricole.

Maintenant, toutes les îles qui s'élèvent au sein des mers du Sud sont habitées par des peuples encore sauvages et dont l'industrie n'offre au commerce presque aucun objet d'échange. Elles n'appellent que faiblement la navigation sur leur rivage. La pêche de la nacre, des perles, des holothuries, et de l'écaille de tortue ne donne lieu en effet, qu'à un petit nombre d'armements, et ne saurait jamais promettre une branche importante de commerce à cause de l'écoulement toujours limité de ces produits. Le bois de sandal a disparu rapidement dans les îles où il a été détruit sans prévoyance, par les sauvages habitants qui n'ont pas compris l'intérêt qu'ils avaient à exploiter cette production partielle sans la détruire. La Nouvelle-Guinée a seule conservé une industrie particulière, celle de doter le monde de ces riches parures qui viennent orner la tête de nos femmes ; n'est-elle pas en effet la patrie de cette belle espèce d'oiseaux appelés paradisiens et qui aujourd'hui encore, forment une branche d'industrie créée par le luxe du monde civilisé.

Les hommes qui habitent les îles de la mer du Sud, se divisent en deux catégories différentes, déterminées par la différence de la couleur de la peau. La race jaune ou cuivrée occupe l'Océanie orientale et septentrionale, et les naturels à peau noire peuplent les terres occidentales des mers du Sud. Quand on parcourt ces îles intéressantes, on est bien vite frappé de l'état élevé dans l'échelle sociale, occupé par les peuplades jaunes comparées surtout aux peuplades noires leurs voisines. Ce n'est pas que dans celles-ci on ne rencontre aussi des populations actives et énergiques, car nous retrouvons chez les habitants des îles Viti un peuple entreprenant, régi par un pouvoir despotique, mais avec un gouvernement presque régulier. L'industrie même semble y avoir fait des progrès remarquables chez un peuple sauvage; c'est là en effet, que sont les plus habiles constructeurs de pirogues, et les véritables fabricants des poteries océaniques. Mais à côté d'eux, et comme pour faire contraste, se trouvent les Tonga, dont les excursions belliqueuses avant l'introduction du christianisme, s'étendaient jusque chez les Viti leurs voisins, et chez lesquels ils ont toujours joui d'une grande influence. Les îles orientales mêmes dont Laguemba est la principale par son étendue et par le siège du pouvoir, peuvent être considérées presque comme des colonies tonga.

Sans contredit, parmi les races océaniques, les habitants des îles Taïti, Havai, Samoa, Tonga, Ca-

rolines, toutes appartenant à la race jaune, sont bien supérieures sous tous les rapports aux sauvages nègres des autres parties de l'Océanie. Parmi ces derniers, les Viti ont atteint le rang le plus élevé dans l'échelle dont les habitants de l'Australie occuperaient le dernier échelon.

Déjà chacun de ces peuples a marqué sa spécialité par une industrie particulière; ainsi tous les voyageurs ont vanté les sculptures, les constructions, ainsi que les nattes en paille des Havai et de Taïti; les Samoa et les Tonga produisent des étoffes fort belles faites comme des tapis veloutés. Les Viti savent préparer la terre du faïencier; et bien qu'ils ne savent point la tourner, ils font des poteries de toutes les formes et de toutes les dimensions, qui rivaliseraient peut-être avec les créations de ce genre des peuples civilisés. Ce sont encore les plus habiles constructeurs d'embarcations de toute l'Océanie. Les Salomoniens découpent l'écaille d'une manière admirable, et ils s'en font des ornements d'un effet remarquable; leurs pirogues et leurs bonnets de plumes ont un cachet particulier que l'on ne rencontre nulle part. Du reste, leur spécialité réelle est celle de la musique; ce sont les véritables musiciens de l'Océanie.

Les Carolins ont inventé le métier du tisserand; leurs étoffes sont de la toile faite comme la nôtre et d'une grande solidité. Ce sont encore les plus intrépides navigateurs de ces zones sauvages. Les Papous sont chasseurs et forgerons. Avec le produit de leur

chasse (les oiseaux de paradis), ils se procurent de l'argent qu'ils se hâtent de battre et de mettre en lingots, pour s'en faire des ornements. Il est aussi probable que la vaste terre de la Nouvelle-Guinée possède des mines métallurgiques. Que l'on apprenne à ces peuples barbares à extraire les métaux du sein de la terre, et la Papouasie deviendra la patrie des forgerons de l'Océanie.

Tous les peuples à peau jaune, en général, excellent dans l'art de se construire des maisons commodas et agréables. Les plus belles demeures sauvages de l'Océanie sont édifiées aux îles Samoa, Tonga, Taïti; celles des îles Viti viennent ensuite. Les habitants de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de îles Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie demandent, il est vrai, à être étudiés d'une manière plus suivie, mais il est probable qu'ils occuperont toujours la dernière place industrielle parmi les peuples qui habitent ces divers archipels.

Aujourd'hui, l'industrie n'est assez avancée chez aucun peuple océanien, pour donner lieu à des transactions commerciales; mais il serait imprudent de déclarer d'avance, que par la suite, lorsque la civilisation pénétrera au milieu de ces terres éloignées, ces peuples ne se livreront point au travail, et ne formeront point, des foyers industriels, dont les produits donneront lieu à un commerce d'une certaine étendue. Le colonisateur ne doit point perdre de vue les efforts dont peuvent être capables les hommes au milieu desquels il vient former des

établissements, et, s'il doit étayer son choix de la tendance que semble marquer chaque peuple vers les travaux manuels par l'état actuel de son industrie, on voit que, sous ce rapport, les habitants de la Nouvelle-Calédonie seront au nombre de ceux dont on doit attendre le moins.

Dans sa séance du 15 janvier 1843, la Chambre des Pairs a entendu un discours de M. le comte Mathieu de la Redorte, dans lequel on trouve le passage suivant :

« Voyons maintenant, si l'on peut compter que les îles de la mer du Sud appelleront prochainement le commerce et la navigation sur leurs rivages.

» Comme les produits spontanés de leur sol n'ont pas d'importance, il faut qu'elles soient cultivées.

» Par quels bras pense-t-on qu'elles pourront l'être ? Il y faut des travailleurs qui soutiennent la concurrence des travailleurs européens de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande pour les produits de la zone tempérée, des noirs africains des Antilles et des serfs indiens de Java et du Bengale pour les produits des tropiques. Qui pourra fournir un tel travail dans les îles de la mer du Sud ?

» Les sauvages qui les habitent ? Il n'y faut pas compter. Les Anglais ont envoyé des missionnaires depuis quarante-cinq ans dans toutes ces îles. Ils se sont efforcés de les civiliser en les formant au travail. Presque partout ils les ont convertis. Nulle part ils n'en ont obtenu un travail utile ; nulle part ils ne peuvent offrir au commerce les produits de leur in-

dustrie. Les Anglais ont renouvelé une tentative qui avait été faite sous toutes les latitudes depuis trois cent cinquante ans. Les puritains de la Nouvelle-Angleterre, les jésuites français du Canada, les jésuites espagnols du Paraguay n'ont jamais pu faire que les sauvages parvinssent à soutenir, comme je le disais tout à l'heure, la concurrence du travail européen pour les produits de la zone tempérée, du travail des noirs pour les produits des tropiques. Jamais on n'a obtenu un travail utile des sauvages qu'en les réduisant à l'état de servitude, et personne sans doute ne voudrait aujourd'hui recourir à un pareil moyen. Il ne faut pas compter sur le travail des indigènes.

» Peut-on compter davantage sur le travail des Européens? Je ne le pense pas, et par une raison très-simple. Toutes les îles de l'océan Pacifique, à l'exception de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande, dont il n'est pas question ici, sont situées entre les tropiques. Or, on n'est jamais parvenu à fonder un établissement sur le travail européen entre les tropiques. On l'a essayé souvent, on y a toujours échoué. Les Européens émigrent chaque année en très-grand nombre; mais ils vont chercher du travail sur la zone tempérée, au Canada, dans l'Amérique du Nord, à la Nouvelle-Hollande: ils cherchent un climat qui convienne à leur constitution et leur permette de déployer facilement toutes leurs forces. Les tentatives qu'on pourrait faire pour établir des colonies de travailleurs européens

dans les îles de la mer du Sud ne réussiraient pas mieux qu'elles n'ont réussi à Java et dans la Guyane.

» Ainsi l'on ne doit compter, pour appeler la navigation vers les îles de la mer du Sud ni sur le travail des indigènes ni sur celui des Européens. Les noirs africains ont été jusqu'ici l'unique moyen qui ait permis de fonder des établissements entre les tropiques. C'est par le travail des noirs qu'ont été fondées toutes les colonies des Antilles, du Brésil, de l'île Bourbon, de l'île de France. Depuis que la traite des nègres est abolie, on ne peut coloniser nulle part entre les tropiques. »

Comme l'honorable pair dont nous venons de citer les paroles, nous croyons que toute tentative d'établissements agricoles et industriels tentée par des missionnaires seuls ne produirait que des résultats sans importance; l'introduction du christianisme peut préparer les voies et rendre ces hommes meilleurs en leur inculquant des principes de moralité, mais non les pousser vers le travail qui est le domaine exclusif de l'industrie. Mais, parce que toute tentative de ce genre a échoué, est-on en droit de conclure que les indigènes des îles des mers du Sud sont incapables de travailler et de soutenir la concurrence des travailleurs des zones tempérées. Les races malaises qui occupaient toutes les terres qui composent l'archipel Indien, étaient-elles beaucoup plus civilisées que les naturels des îles Tonga, Havaï, et Taïti au moment où les Européens

sont venus s'établir sur leurs côtes ? et aujourd'hui le peuple malais qui habite Java, et toutes les îles hollandaises n'a-t-il pas conservé ses institutions et toute la liberté dont jouissaient ses ancêtres ; ces hommes ne sont-ils pas des cultivateurs et des industriels laborieux, dont le travail vient enrichir de ses nombreux produits les comptoirs florissants d'où la Hollande tire sa force et sa splendeur. La plupart des peuples océaniens sont-ils de beaucoup inférieurs à la race malaise, et le sol qu'ils habitent, le climat sous lequel ils vivent sont-ils moins riches ou moins bien appropriés, pour ne pas espérer sur les îles des mers du Sud des résultats semblables à ceux de la Malaisie ? Non sans doute, les habitants des îles Tonga, Samoa, Havaï, Taïti, sont même éminemment supérieurs à ce que durent être les Malais avant l'introduction de la civilisation, et tout tend à faire supposer que l'on pourra les amener aux mêmes résultats.

Quant aux secours que l'agriculture tirera du travail des Européens, il est peu probable que dès le début ils puissent devenir importants et suffisants. Ce n'est point parce que le climat de ces régions ne permet pas le travail européen sur ces terres, car dans ces îles de petite dimension, comparativement aux vastes étendues de l'Océan, la température est douce sans être trop chaude, et les brises favorables du large y entretiennent une fraîcheur salubre et favorable au travailleur. Mais, je le répète, parmi les colons que

les émigrations volontaires conduisent dans les colonies, on ne rencontre que bien peu de ces hommes habitués aux rudes épreuves de la vie des champs, et qui, doués d'un esprit d'ordre et d'économie, ne quittent leur patrie, que dans le but de réaliser des bénéfices plus considérables en dépensant la même quantité de travail utile, et, par suite, arriver à une vie plus confortable. Presque toujours, les hommes qui s'expatrient redoutent les fatigues du travail, ils comptent sur des spéculations peu pénibles, et sont peu propres aux travaux de l'agriculture. Les enfants européens, nés sur le sol, se seraient sans doute adonnés bien davantage aux travaux agricoles, si, précisément comme le dit M. le comte Mathieu de la Rédorte, ces sortes de travaux n'avaient pas été dévolus, sous les tropiques, aux noirs africains, condamnés à l'esclavage. Par cette raison même, le salaire de l'ouvrier agriculteur a dû toujours se maintenir à un taux très-peu élevé et incapable de suffire aux besoins des Européens qui se seraient destinés à ces rudes épreuves, quand bien même l'amour-propre, qui établit encore une différence de couleur si tranchée dans nos colonies, n'aurait pas éloigné à jamais tout Européen de la culture de la terre, par ce seul fait que cette occupation est ordinairement dévolue aux noirs esclaves. Aussi, comme l'honorable pair, je crois que dans le principe, on doit peu compter sur le travail des Européens pour cultiver le sol des îles des mers du Sud ; mais il nous est prouvé que les Européens se-

raient très-propres à ce genre de travail ; une grande quantité de déserteurs, répandus sur les groupes océaniques, en donnent déjà l'exemple, bien que jusqu'ici aucune exploitation agricole un peu importante n'ait été tentée par les habitants ou par les Européens.

Quant au commerce possible que l'on peut espérer dans ces îles, il se réduit pour le moment, à peu de chose ; il dépendra entièrement de l'industrie qui par la suite pourra s'y développer, et de la position que chacune de ces terres occupera par rapport aux continents ou aux grands foyers industriels. En admettant le percement futur de l'isthme de Panama, il est certain que l'océan Pacifique deviendra une route parcourue par un grand nombre de navires se dirigeant vers la côte orientale d'Asie, vers l'Inde, le grand archipel d'Asie ; et les Philippines. Il est vrai, comme le dit M. Mathieu de la Redorte dans le discours dont je n'ai cité qu'une partie, qu'il y a 400 lieues marines de plus de Londres à Canton par l'isthme de Panama, que par le cap de Bonne-Espérance ; mais dans la navigation, on ne consulte pas seulement la distance, mais bien le temps de la traversée ; les navires pourront, à travers l'isthme, ne plus quitter le souffle si régulier de l'alisé, et effectuer leur traversée sur des mers presque toujours tranquilles comparativement aux eaux si agitées du cap de Bonne-Espérance ; il est probable alors que la route du Cap sera souvent abandonnée pour celle de l'isthme de Panama. Les navires ont, il est vrai encore, de très-grands avantages à

passer par le Cap, mais n'est-il pas probable que des intérêts aussi majeurs seront avant peu ménagés sur la route à travers l'isthme; déjà même, sans spéculer sur ce qui pourra résulter de l'introduction de la civilisation dans les îles de la mer du Sud, ne sait-on pas que les navires qui commercent avec la côte occidentale de la mer d'Amérique, ne font que porter leurs chargements sans rien prendre en retour, tandis que ceux qui fréquentent l'Inde, vont sur lest pour revenir avec un chargement; et lorsque l'isthme une fois ouvert, de vastes dépôts se formeront sur ses bords pour se répandre ensuite sur toute l'Amérique, ne voit-on pas déjà qu'en prenant cette route, les navires de commerce pourront combiner leur calcul de manière à réaliser dans un même voyage, les bénéfices d'une double spéculation sur la côte américaine et dans les comptoirs indiens.

Quelle part peuvent avoir des établissements européens sur ces différentes îles au mouvement commercial de l'océan Pacifique? Leur position intermédiaire entre les continents et sur les routes des navires, peuvent, il est vrai, y appor-ter quelque activité et quelques richesses; mais comme entrepôt commercial, leur utilité ne se montre pas bien établie au premier abord. Les îles Havai sont sans contredit les plus favorablement partagées. Isolées des autres terres et placées entre deux grands centres d'action, l'Asie orientale et l'Amérique septentrionale, elles sont en outre admirablement placées pour l'industrie balai-

nière. Les îles Taïti partagent presque tous ces avantages ; leur position est aussi centrale, et le percement de l'isthme de Panama peut leur attribuer une certaine importance en raison des bénéfices qu'elles y trouveraient, et auxquels leurs rivales auraient nécessairement une part bien moins grande.

Les îles Samoa et Tonga, et même les Viti, pourront facilement être appelées à participer aux avantages énumérés pour Taïti, et le choix des points de relâche dans ces archipels pour les navires qui parcourent ces routes, ne dépendra que des ressources que pourront offrir les comptoirs établis. Les Carolines sont trop petites pour devenir jamais bien importantes, et les Mariannes, où les Espagnols ont conservé des comptoirs, ne sont pas dans un état assez prospère pour faire bien augurer des établissements nouveaux qu'on formerait dans ces colonies. Les îles Salomon, la Nouvelle-Bretagne, etc., et surtout la Nouvelle-Guinée, pourraient retirer quelques avantages de leur voisinage de la côte asiatique, si jamais on y ouvre des voies nouvelles pour le commerce. La grandeur de leurs terres donne lieu d'espérer des transactions nombreuses entre ces îles et les peuples d'Asie; si jamais l'isthme de Panama est percé, il est probable que le détroit de Torrès, d'un accès difficile, mais praticable, sera fréquenté par un grand nombre de navires ; dès lors la Nouvelle-Guinée pourra recevoir des établissements importants, et acquérir, en raison de son voisinage de la Chine, des Philippines, et de sa position, une très-grande valeur, car

elle se trouve , en outre , sur la route des vaisseaux européens qui après avoir traversé l'isthme , aborderaient presque forcément sur ses côtes avant d'atterrir dans un des points des mers de l'Inde. Dans tous les cas, le commerce actuel de ces colonies n'est pas assez considérable pour donner lieu aujourd'hui à des établissements qui ne pourraient se faire qu'à grands-frais. L'Angleterre seule est en position de s'établir sur la côte méridionale à cause du voisinage de l'Australie dont elle s'est emparée.

La Nouvelle-Calédonie ne saurait attirer la navigation sur ses côtes à moins que par les produits futurs de son sol elle ne puisse alimenter un commerce assez étendu avec les autres terres. Ainsi, sous tous les points de vue, cette immense terre nous semble la moins propre pour y former des établissements. Peut-être la défense contre l'ennemi en serait-elle facile, et ce serait alors son principal avantage. Mais avant même d'émettre une opinion à cet égard, il faudrait des reconnaissances hydrographiques moins incomplètes et qui sans aucun doute feraient connaître d'autres coupées dans les récifs qui défendent ces côtes, que les deux seules qui ont été signalées jusqu'à ce jour.

Toutes les îles des mers du Sud sont habitées par des populations généralement entreprenantes et dont la guerre est une des principales occupations. Par conséquent tout établissement européen qui se formerait sur ces îles, aurait à se précautionner non-seulement contre les attaques qui lui viendraient du

dehors de la part des peuples ennemis, mais aussi de celles que pourraient tenter les naturels au milieu desquels on serait venu s'implanter. Les dépenses nécessitées par une colonie établie sur ces îles, dépendront non-seulement du développement variable que l'on peut donner dès le principe à une création de ce genre, et de la distance qui la séparera de la métropole, mais encore de la force et du caractère des indigènes, à cause des travaux d'art qu'il faudra élever pour se prémunir contre leurs attaques, et de la garnison qu'il faudra y entretenir pour les soumettre. Sous ce point de vue il ne serait pas indifférent de s'établir d'abord sur une fraction de ces terres, et d'y faire l'étude sur une échelle modérée, non-seulement des avantages que présentent les lieux, mais encore des sacrifices qu'ils réclament de la puissance fondatrice.

Il est peu de sauvages chez qui le gouvernement soit régulier. L'autorité est ordinairement l'apanage du plus fort ou du plus habile; chez quelques-uns cependant elle se transmet par la loi de l'hérédité; mais, le plus souvent, le pouvoir s'acquiert dans les temps de guerre, fléau presque toujours permanent parmi ces peuplades : une tribu, presque toujours composée d'un petit nombre d'individus, n'hésite pas à déclarer la guerre à la tribu sa voisine pour un motif peu sérieux en apparence. C'est souvent un meurtre qu'elle veut venger, et si la famille du mort contient parmi ses membres un homme habile et intrigant, il engage quelques guerriers

à le suivre dans ses projets de vengeance, il les conduit au combat, et s'il est victorieux, il devient un guerrier célèbre; son commandement, qui d'abord ne s'étendait que sur quelques hommes, s'augmente de la tribu voisine. Plus tard, poursuivant ses conquêtes, son empire fait comme la boule de neige, il s'étend de plus en plus et devient puissant; puis, le plus souvent, tout l'édifice s'écroule, soit parce qu'un chef plus habile s'empare du pouvoir, soit parce que les infirmités de l'âge empêchent le fondateur de maintenir son pouvoir contre les tentatives de ses ennemis. Partout où l'autorité se trouvera divisée entre plusieurs mains, un établissement deviendra toujours coûteux et difficile; il faudra renoncer en effet à essayer de maintenir en paix tous les chefs revêtus d'une parcelle de pouvoir, cette tâche serait impossible à accomplir; et dès lors on aura constamment à redouter les brigandages et les attaques des chefs des tribus voisines de celle chez qui l'établissement aurait été fondé; il sera impossible de s'agrandir, et de graves obstacles s'opposeront à tout développement.

En pareilles circonstances, il faudrait commencer par réduire et soumettre partiellement tous ces petits princes ennemis les uns des autres et très-jaloux de leur pouvoir; ce qui ne pourrait s'effectuer sans de très-grandes dépenses; car, après avoir fait une guerre peut-être longue et meurtrière, il faudrait s'établir sur chaque point, pour ainsi dire, afin de surveiller les vaincus et ne pas s'exposer à perdre le fruit de ces efforts. Les peuples

régis par un gouvernement régulier sont, sans contredit, ceux qui offrent les chances les plus favorables pour des projets de colonisation ; car, une fois soumis, soit par la force, soit par des moyens de persuasion, la puissance colonisatrice n'a plus qu'à surveiller, dans son intérêt, l'autorité établie, à lui prêter son appui pour la faire respecter et pour garantir l'intégrité de son territoire. Les dépenses d'un établissement de ce genre se trouvent singulièrement réduites, et, en même temps, il est plus facile de se maintenir d'une manière solide et durable au milieu d'hommes déjà ployés à l'autorité des lois, que parmi des peuples qui, constamment nourris dans des idées de guerre, laisseront rarement échapper l'occasion de nuire à l'établissement des Européens parmi eux. Sous ce point de vue, les îles Havaï et celles de Taïti sont celles qui devraient être choisies de préférence aux autres. Là, en effet, existent des gouvernements constitués et bien assis. Les îles Tonga obéissent aussi à un même chef, qui exerce sa souveraineté sur toutes les îles.

Seulement ces dernières, parmi lesquelles nous comprenons les îles Hapaï et Tonga-Tabou, soumises comme Vavao au roi Georges Tahafao, sont séparées par des bras de mer assez vastes. L'autorité, pour s'y maintenir dans toute sa force et sur tout le territoire, aura besoin de plus d'énergie et de plus de précautions qu'à Taïti et aux îles Havaï.

Chez les habitants de Viti on trouve encore des chefs puissants, mais l'autorité d'aucun d'eux ne s'étend sur tout l'archipel. Le chef de Laguemba

n'a pour tributaires que les îles de l'est, qui forment la partie la moins importante de l'archipel pour l'étendue du sol, mais elles sont habitées par la population la plus intelligente, composée en partie de Tongas, qui s'y sont implantés par la force des armes. Deux chefs principaux commandent aux autres îles où il existe encore bon nombre de tribus indépendantes. Le gouvernement du chef de Pao (Tanoa) est un des plus considérables.

Quoique dans cet archipel le gouvernement soit entièrement despotique, cependant une espèce de sénat, composé de la plupart des chefs qui gouvernent des îles isolées, est consulté dans les grandes occasions. Les prêtres ont encore là un grand pouvoir, peut-être même ce sont les hommes les plus puissants. Partout ailleurs sur les autres îles on ne rencontre que de faibles tribus soumises à des chefs indépendants, et qui se font la guerre presque constamment. Les îles Samoa, qui sont habitées par une population très-nombreuse et remarquable par ses formes corporelles autant que par son intelligence, ne comptent pas un seul empire un peu considérable. Chaque île est divisée en un grand nombre de chefs indépendants. Il en est de même des Carolines, des Salomon, de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande, des Nouvelles-Hébrides, et de la Nouvelle-Calédonie. La population de la Nouvelle-Guinée ne paraît pas être homogène; dans tous les cas on n'y rencontre nulle part, au dire des voyageurs, un gouvernement régulier; aussi sur cette grande terre,

il faudrait s'attendre à de vives attaques de la part des sauvages ; si on voulait s'y établir, il serait nécessaire d'y entretenir des forces imposantes.

La France n'a aucun intérêt à créer actuellement des colonies nouvelles dans la mer du Sud ; des circonstances qu'il eût été difficile de prévoir, l'ont placée dans une des meilleures positions de cet océan. La tentative, faite par le gouvernement sur les îles Marquises, est justifiée par l'importance de nos possessions actuelles ; mais nous répéterons encore ce que nous disions à l'occasion de la récente expédition de l'amiral Dupetit-Thouars et de ses résultats : les îles Taïti sont isolées de la France comme les Marquises ; la position est bonne, mais elle n'est pas suffisante : ce n'est rien que d'acquiescer, il faut pouvoir conserver. Nous avons des possessions dans l'Inde, et pas un seul port pour y abriter nos vaisseaux en cas de guerre ; nous avons maintenant des possessions dans l'océan du Sud, et, dans l'éventualité d'une guerre, nous ne saurions comment y faire arriver nos navires : car l'Angleterre occupe le cap de Bonne-Espérance, et par les Falkland garde le cap Horn, les deux seules routes pour y arriver. Les colonies sont difficiles à former et lentes à prospérer sous les zones tropicales ; tout établissement pénitentiaire y serait difficile et peut-être désastreux. Indépendamment du danger et de la honte qui rejaillirait sur une nation civilisée, si elle reléguait ses criminels au milieu d'hommes encore enfants et faciles à gagner la contagion des exemples

qui seraient placés sous leurs yeux. Nos bagnes malheureusement ne désemplissent pas, et, malgré tous les reproches que l'on adresse aux colonies pénales de l'Angleterre, dont on cherche à apprécier les résultats actuels plutôt que ceux qu'ils promettent dans l'avenir, il est probable que la France sera obligée d'entrer un jour dans la même voie (1). Eh bien ! si son gouvernement a de la prévision, il est temps qu'il s'assure de la possibilité de pouvoir créer des établissements pénitentiaires lorsqu'il le voudra.

Le gouvernement peut satisfaire à toutes ces exigences avec de faibles moyens, avec des dépenses très-minimes; il peut s'assurer d'une position importante non-seulement comme point militaire, mais encore comme dépôt commercial, comme foyer in-

(1) Ce que l'on reproche aux établissements pénitentiaires des Anglais dans l'Australie, c'est le peu de résultats obtenus dans l'intérêt de la moralité des prisonniers dont nous n'avons pas à nous occuper ici, et ensuite les dépenses énormes occasionnées par ces établissements. Il est vrai que jusqu'ici, les Anglais n'ont retiré de leurs comptoirs dans l'Australie que des ressources bien inférieures eu égard à ce qu'ils ont coûté; mais aujourd'hui le développement rapide de ces colonies agricoles promet une ample compensation pour la métropole; toute colonie naissante ne peut être en effet qu'onéreuse au gouvernement qui la fonde; les avantages ne sauraient être immédiats, car avant tout il faut semer avant de pouvoir récolter. Les Anglais dans l'Australie retireront dorénavant de grands avantages des sacrifices qu'ils se sont imposés; c'est ce que prouveront mieux encore les chiffres suivants que nous extrayons de l'excellent ouvrage de M. Balbi.

2. Selon les documents officiels que nous ayons sous les yeux, la valeur de la laine et de l'huile de baleine exportées en 1826 de la

industriel, comme établissement agricole et peut-être par la suite comme colonie pénale. Le gouvernement, dis-je, peut encore assurer de nouveaux débouchés à son commerce, protéger toutes ses possessions lointaines, et donner une nouvelle importance à ses colonies de l'Inde et de l'océan Pacifique. Pour nous, voyageurs, nous avons rempli notre devoir en signalant depuis longtemps au gouvernement les points que nous croyons les plus propres à recevoir des établissements capables de rendre avant peu des services importants, et de compenser par des avantages réels les faibles dépenses qu'ils exigeraient.

Si aujourd'hui devant les actes accomplis il nous est permis de dire notre pensée, nous croyons qu'en s'emparant des îles Taïti et des Marquises, le gou-

Nouvelle-Galles-du-Sud a été de 106,600 liv. st. (2,478,130 fr.) ; cette même valeur, en 1835, s'éleva à 682,193 liv. st. (15,858,941 f.), et monta à 948,776 (22,056,196 fr.) en 1839. La valeur de ces deux articles exportés de la Diemenie, en 1826, s'est élevée à 44,498 l. st. (1,034,445 fr.), à 320,679 liv. st. (7,454,825 fr.) en 1835, et à 581,415 liv. st. (13,517,549 fr.) en 1838.

» Le poids de la laine exportée de ces deux colonies, en 1810, n'était que de 300 livres ; en 1814, il n'était encore que de 33,000 l. ; il s'éleva à 1,106,000 en 1826 ; à 5,553,000 livres en 1835, et il monta à 10,949,680 livres en 1839 !

» La valeur des importations du Royaume-Uni dans la Nouvelle-Galles-du-Sud a été de 360,000 liv. st. (8,368,920 fr.) en 1826, de 1,114,805 liv. st. (25,915,872 fr.) en 1835, et de 2,236,374 liv. st. (51,988,917 fr.) en 1839. Ces mêmes valeurs, pour la Diemenie, montèrent, en 1826, à 99,847 liv. st. (2,321,143 fr.), à 583,646 l. st. (13,568,019 fr.) en 1835, et à 782,956 liv. st. (16,341,613 fr.) en 1838.

vernement s'est assuré des établissements qui pourront être très-utiles à la France par la suite; mais qu'il a commencé par où il aurait dû terminer son œuvre.

G. A. VINCENDON DUMOULIN.

GÉOGRAPHIE.

DÉCOUVERTE. — POSITION DE L'ARCHIPEL TAÏTI DANS L'OCÉAN PACIFIQUE. — DIVISION DE L'ARCHIPEL EN GROUPE. — GROUPE DU NORD-OUEST. — DESCRIPTION DES ÎLES MOTOU-ITI, MAUROUA, OUAHÏNE, TAHA ET BORA-BORA. — GROUPE DU SUD-EST. — DESCRIPTION DES ÎLES TETOUAROA, MAÏTIA, TOUBOUAÏ-MANOU, EIMÉO, TAÏTI. — RÉSUMÉ.

L'opinion des géographes qui attribuent la première vue de l'archipel de Taïti à Pedro Fernandez de Quiros, a donné lieu à diverses contestations dans ces derniers temps. On a fait remarquer que le récit du voyage du navigateur espagnol ne mentionnait pas l'île Eiméo, ce qu'il n'eût pas manqué de faire, si l'île qu'il découvrit par 17° de latitude sud eût été réellement Taïti, et en outre, que la description de cette dernière île ne s'accorde en aucune façon avec celle de la *Sagittaria*. Quoi qu'il en soit, c'est au capitaine anglais Wallis qu'on doit les premières notions exactes sur cette terre, qu'il aperçut le 19 juin 1767, et qu'il nomma île de George III.

Découverte.

Quelques mois après, au mois d'avril 1768, Bougainville la découvrit à son tour, et le premier il rapporta en Europe son véritable nom, nom si doux à prononcer, qu'il a prévalu. Plus tard, Cook acheva la reconnaissance des autres îles de l'Archipel, qu'il nomma Groupe des îles de la Société.

Position
de
l'archipel Taïti
dans l'Océan
Pacifique.

L'archipel des îles Taïti occupe une position centrale dans l'océan Pacifique; placé au sein d'un réseau d'îles verdoyantes, il commence à l'est, la série des grandes îles dont les dimensions grandissent à mesure qu'elles s'approchent du continent Australien. Avec les îles Nouka-Hiva, sentinelles avancées dans le nord, et les atollons innombrables des Pomotou, l'archipel Taïti constitue une division naturelle de la carte de l'Océanie. Situé plus près des rives de l'Australie, que de la côte américaine, il forme un centre d'où rayonnent des routes directes vers les points les plus importants du vaste bassin baigné par l'océan Pacifique. Il se trouve compris en entier entre le $150^{\circ}20'$ et le $154^{\circ}30'$ de longitude à l'occident du méridien de Paris, entre le $16^{\circ}15'$ et le 18° de latitude sud, et s'étend dans la direction du nord-ouest au sud-est, sur une longueur de soixante-et-dix lieues marines et une largeur moyenne de dix lieues.

Distance des
points principaux
du continent
américain.

Si sur un point intérieur de la grande île Taïti on plaçait la pointe d'un compas, avec une ouverture de mille à quinze cents lieues marines, la circonférence décrite atteindrait presque tous les établissements importants des continents voisins, 1500

liens en ligne droite, séparent à la fois cette île du cap de Horn et de l'isthme de Panama. Le port de Valparaiso en est éloigné d'environ 1450 lieues. Lima et le Callao, de 1400. Païta de 1380. Le cap Saint-Lucas, pointe méridionale de la Californie, de 1140 lieues. Monterey est à la même distance. Le port San-Francisco, qui ne tardera pas à devenir le siège d'une colonie américaine, est à 1190 lieues. Ces distances, avec l'aide des vents alisés, se résument à un mois ou un mois et quelques jours de navigation, pour la traversée des navires entre l'Amérique et l'archipel de Taïti.

En jetant un regard sur les terres, peuplées, par les colonies anglaises, on aperçoit un éloignement bien moindre. Sidney n'est qu'à 1130 lieues. Hobart-Town, à 1200 lieues. La baie des Iles, sur l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande, à 740 lieues, et la presqu'île de Banks, sur l'île méridionale, à 830 lieues.

Distance des principaux points des possessions anglaises de l'Australie.

Si, par delà le détroit de Torrès, canal dangereux, mais qui, mieux connu et plus exactement exploré, pourra offrir une route nouvelle et plus directe à la navigation, on mesure l'éloignement des colonies hollandaises dans l'Inde, on trouve 1350 lieues pour atteindre le détroit; 1670 lieues pour arriver à l'île Timor, la première possession des Hollandais vers l'est, et 2000 lieues pour aborder à l'île Java, une des dernières dans l'ouest, mais la plus importante sous tous les rapports.

Distance des colonies hollandaises de l'Inde.

Distance
de divers points
des mers :
de la Chine.

Au nord de la Nouvelle-Guinée, à travers l'agglomération des îles Carolines, la mer offre un libre passage vers les rives éloignées de la Chine. Makao, Pékin, au fond de la mer Jaune, sont à 2400 lieues environ en ligne droite, et Manille, la riche cité espagnole, à 2000 lieues si l'on a égard aux détours de l'archipel des Philippines. Le Japon est à 1900 lieues, et Borneo, île inexplorée encore, mais qui est presque un continent, est à peu près à la même distance que Manille.

Et toutes ces terres riches, grandes, peuplées, dont les bords recèlent de précieux éléments de richesses, et auxquelles l'avenir paraît réserver une grande importance, sont privées d'établissements intermédiaires qui les lient à la côte de l'Amérique, à l'exception des îles Haouaï, qui en quelques années, par le seul fait de leur position, ont attiré une colonie commerçante, et ont vu se former sur leurs bords un entrepôt de marchandises chinoises et de produits européens. L'archipel Taïti, situé plus au sud, est peut-être moins à la portée de la route des navires, mais il n'est séparé de la première île de l'archipel Haouaï, que par 850 lieues, et sa position participe à des avantages particuliers qui naissent de la proximité de l'Australie. Il paraît donc incontestable, si jamais une grande activité commerciale se développe dans ces régions, que l'archipel de Taïti est un centre appelé à participer à la prospérité qui en découlera pour les établissements coloniaux situés dans ces mers.

Les premiers découvreurs de l'archipel de Taïti, l'avaient divisé en deux groupes distincts, celui des îles Georgiennes et celui des îles de la Société. Ces deux noms n'ont plus de signification aujourd'hui que comme souvenir du passage des aventureux navigateurs du dix-septième et du dix-huitième siècle ; ils sont avantageusement remplacés par les désignations de groupes du sud-est et du nord-ouest, que nous adopterons.

Douze îles ou îlots composent l'archipel de Taïti proprement dit, car nous ne comprendrons pas dans ce nombre les îlots solitaires et les récifs de Scilly et de Mopelia, éloignés de plus de trente lieues, ni les îles Pomotou, qui forment un archipel distinct, quoique relevant en grande partie du gouvernement de Taïti.

Six îles ou îlots sont contenus dans chaque groupe. Celui des îles de la Société ou du nord-ouest comprend, en suivant l'ordre inverse de leur étendue, les îles *Motou-iti*, atollons sans importance, *Mapureua* ou *Maupiti* partagée en trois fractions principales, *Bora-Bora*, entourée de plusieurs îlots épars sur les brisants qui la ceignent, *Ouahine*, la plus méridionale, *Taha* et *Bora-Bora*, enveloppées par la même ceinture de récifs.

Le groupe des îles Georgiennes ou du sud-est, renferme les îlots *Tetoua-Roa*, atollons bas et verdoyants, l'île *Maïtiâ* que toutes les cartes ne portent pas, les deux îles *Toubouâi-Manou*, l'île *Eiméo* et enfin *Taïti*, la plus grande de toutes ces îles, et la plus im-

portante sous tous les rapports. L'étendue de son territoire, les événements historiques dont elle a été le théâtre, la résidence des chefs suprêmes, attirent exclusivement l'attention, et nous nous appliquerons surtout à sa description.

Groupe du nord-ouest.

ILES MOTOU-ITI.

Les îles *Motou-Iti*, terres basses et sans importance, comprennent deux îlots de forme recourbée, défendus par un récif dans l'ouest. Le plus grand des deux îlots est aussi le plus occidental, et ne dépasse pas sept milles dans sa plus grande longueur sur une largeur moyenne de un demi-mille. Les dimensions du second îlot, le plus oriental, sont encore moindres, elles atteignent environ trois milles de longueur sur une largeur variable d'un quart de mille à un demi-mille.

ILE MAOUROUA OU MAUPITI.

L'île *Maouroua* (1) (Maupiti des navigateurs européens) présente, vue du large, une montagne centrale de forme conique, d'où s'irradient de petits mamelons que bordent des terrains bas, ainsi que cela a lieu uniformément dans la constitution géologique de toutes les îles de la Société (2). Elle est de moyenne hauteur; son sommet peu accidenté est couronné par un rempart de basalte dont quelques

(1) Nommée aussi Naupiti, Maurua, Mobidie, par divers auteurs.

(2) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 48.

points sont recouverts de végétation. Le plan de cette île, levé en juin 1823 par Blosseville, présente dans la ceinture des récifs, une passe praticable pour des navires d'un faible tonnage. Elle s'ouvre au sud, entre les deux îles basses, *Motou te Apaa* et *Motou te Itia Hie*, et conduit par un canal très-étroit, près de la pointe *Te Fare Arii*, où le fond de sable et corail est recouvert par quatorze pieds d'eau; d'autres passes existent probablement sur le pourtour des récifs, qui s'étendent de deux à cinq milles au large tout autour de l'île, mais elles ne paraissent pas avoir été encore reconnues. Deux îles basses, mais recouvertes de végétation, reposent sur les récifs, et leur forme suit le contour de l'île principale, qu'elles entourent de l'est à l'ouest, en passant par le nord. Celle de l'est porte le nom de *Motou-Touanaé*, celle de l'ouest celui de *Motou-Aouera*, la longueur de chacune d'elles peut être évaluée à environ quatre milles, et la largeur moyenne à un quart de mille. Au nord, la coupure qui sépare ces deux îles, renferme les attolons de très-petite dimension, *Motou-Ahi* et *Motou-Aié*, et sur les brisants on en voit plusieurs autres plus petits encore.

D'après le plan de Blosseville (1), le contour entier de *Maouroua* ne dépasse pas huit milles marins; sa plus grande longueur du sud-ouest au nord-est est de deux milles et demi, et sa largeur moyenne du nord au sud, de un mille et demi, mesures qui lui

(1) Atlas du voyage de la corvette la Coquille, P. n° 7.

donnent une superficie d'environ vingt-six kilomètres carrés. Le contour des récifs comprend une étendue de près de vingt milles.

La partie méridionale de l'île est le siège principal de la population, quoique au nord de jolies vallées montrent au regard des navigateurs des habitations à moitié perdues dans les touffes de la végétation tropicale. Divers noms donnés à différentes portions de l'île indiquent peut-être des délimitations de districts, quoique en raison du peu d'étendue de cette terre, ils ne semblent être que les désignations particulières de certains lieux. Dans le doute, nous les indiquerons sommairement. Au nord, *Vaitia*; au nord-est, *Païouma*; à l'est, *Petou*, *Oae*; au sud, sur toute l'étendue de la côte habitée et rentrant en demi-cercle dans l'intérieur, *Te-Fare-Arii* (la maison du chef), *Hourou-Manou*, *Atipiti*, et *Tatoï*; à l'ouest, *Faaona*.

Le missionnaire Ellis remarque que les montagnes de cette île sont moins fractionnées et moins pittoresques que celles des autres îles du groupe, et qu'elle a cela de particulier, qu'elle est la seule de l'archipel où l'on trouve avec quelque abondance des terrains de formation primitive. Outre les rochers cellulaires volcaniques et les différentes espèces de basalte commune à toutes les îles, on y trouve en grande quantité une espèce de granit, ce qui présente une anomalie frappante dans la structure géologique de ces terres.

D'après le capitaine Turnbull, le côté oriental de

l'île est celui qui produit des cocotiers en plus grande abondance, et le fruit à pain y est meilleur que partout ailleurs dans l'archipel de Taïti (1).

En 1823, M. Orsmond, missionnaire établi à Bora-Bora, évaluait la population de cette île à trois cents habitants, visités de temps en temps par les missionnaires de Taha ou de Bora-Bora, mais les enseignements du culte étaient pratiqués par un indigène de la classe des moniteurs (2). Turnbull en général mal disposé à faire l'éloge des indigènes de l'archipel, dépeint ceux de *Maouroua* comme n'offrant pas de différence notable avec ceux des îles voisines. Il cite le seul fait qui soit parvenu jusqu'à nous, sur l'histoire particulière de cette île; la tentative qui eut lieu au commencement de ce siècle, dans le but de s'emparer du bâtiment de S. M. britannique *le Porpoise*, et qui, comme on le pense bien, échoua.

L'île *Maouroua* est éloignée d'environ 160 milles de la grande île de Taïti, 145 milles d'Eiméo, 67 milles en ligne droite de Ouahine, 40 et 45 milles de Taha et Raiatea, et 25 milles de Bora-Bora.

L'île *Bora-Bora* (Bola-Bola de Cook), dominée par un pic remarquable, se montre à l'horizon à trente milles de distance, sous la forme d'un grand prisme vertical dont la partie supérieure est inclinée vers

ILE BORA-BORA.

(1) Turnbull, *Voyage round the world*, page 192.

(2) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 448.

l'ouest ; son apparence est à la fois bizarre et imposante ; les hautes terres du centre de l'île, ne se fractionnent pas en élévations successives d'une chaîne de montagnes, mais elles s'unissent sous la forme d'une montagne unique, couronnée par un double piton de près de trois mille pieds anglais (neuf cents mètres environ) de hauteur (1), d'après Ellis, et de six cent dix-sept toises (douze cents mètres) d'après M. Lesson ; vue de l'île Ouahine, l'éloignement cache sous l'horizon les terres basses du rivage, et l'île Bora-Bora ne se montre plus que comme un obélisque gigantesque, une pyramide majestueuse sortant de l'Océan d'un seul jet, pour atteindre la région des nuages. Lorsque le soir projette ses ombres sur ces mers paisibles, le pic de *Pahia* (2) découpe sur un ciel orné des splendides couleurs du coucher du soleil sous les tropiques, sa grande silhouette, sombre, grandiose, enrichie des teintes violacées dues à la transparence de l'atmosphère, et montre dans de splendides jeux de lumière les hardis délièvements de sa pittoresque structure.

De plus près, la haute montagne centrale de l'île se montre couverte de verdure ; de profondes ravines sillonnent ses côtes et forment un contraste agréable avec l'île montueuse et coralligène située dans l'ouest (3). Malgré sa petite étendue, Bora-Bora est extraordinairement pittoresque ; ses sites, très-acci-

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 554.

(2) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 539.

(3) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 554.

dentés, sont remarquables, sinon par leur variété, du moins par la pompe de la végétation, le luxe et le développement du feuillage, la teinte diversement foncée de la verdure.

L'île ne se compose, à bien dire, que d'une montagne solitaire et conique, dont les flancs se prolongent sur les côtés, en arêtes déclives et sinueuses. Cette haute montagne est un volcan éteint, dont le cratère est en partie affaissé vers le rivage et a formé une partie de la baie de Beula (1). Elle domine une vallée étroite, mais touffue, avec ses deux échelons de verdure, l'un plus bas de pandanus, l'autre plus haut de cocotiers, se dressant comme des parasols; puis çà et là, on aperçoit des cases, jolies, coquettes, bien alignées, et bientôt ce site romantique et curieux charme le regard et absorbe l'attention de celui qui le contemple. Une autre circonstance caractérise encore Bora-Bora : la chaîne extérieure de ses brisants, au lieu d'être tantôt sous-marine, tantôt à fleur d'eau, ici unie, là couverte de végétation, cette chaîne est toute plantée de cocotiers, formant une ceinture autour de l'île. Qu'on se figure un bouquet entouré d'une guirlande verte. Dans le bassin qui sépare les récifs de l'île, l'eau est limpide et calme comme dans un lac (2); les rivages, en dedans de la chaîne extérieure des bancs de polypiers, sont morçelés par de nom-

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 449.

(2) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 538.

breuses baies rétrécissant et découpant profondément la surface de l'île (1).

La ceinture des récifs, d'après le plan dressé par les officiers de la corvette *la Coquille*, en 1823 (2); s'étend de un mille à un mille et demi au large de Bora-Bora; elle sert de base à de nombreux îlots répandus sur la majeure partie du contour de l'île, et qui sont désignés sous divers noms. Du nord au sud, en passant par l'est, trois bandes de terre, longues ensemble d'environ neuf milles sur une largeur moindre de un quart de mille, portent le nom collectif de *Motou-Pitiaou*. Au nord-ouest, l'îlot *Motou-Tenakiroa* présente dans ses plus grandes dimensions un mille et quart de longueur sur une largeur de trois-quarts de mille. Au sud-ouest, l'île montueuse de *Touboué* (*Touboua-d'Ellis*), et dont l'origine ne peut être attribuée au travail des coraux, est un peu plus longue que *Motou-Tenakiroa*; mais sa plus grande largeur ne mesure pas un demi-mille. A son extrémité sud, elle est avoisinée par *Touboué-Iti*, îlot de la plus petite dimension, et qui ne peut être comparé pour la grandeur qu'aux atollons de *Motou-Pitiouta* et *Motou-Pitioutéi*, situés tous deux au sud des terres de Bora-Bora. A l'ouest, les deux îlots de *Motou-Aouna* et *Motou-Iti* indiquent le gisement de la seule passe accessible aux navires. Le premier de ces

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 470.

(2) Atlas de la *Coquille*, planche n° 5.

flots en marque la limite précise, et peut servir de point de reconnaissance.

Cette passe, étroite d'un quart de mille, et longue d'un demi-mille, est la seule coupée qu'on connaisse dans les récifs. Partout ailleurs le passage paraît devoir être impraticable aux navires de forte dimension. Bordée de récifs à fleur d'eau, elle est traversée par des courants d'autant plus forts que son étendue est plus étroite (1), et elle conduit au mouillage de *Beula*, baie vaste et bien abritée de toutes parts, excepté peut-être des vents du sud, qui soufflent avec force pendant l'hivernage, et qui passent au-dessus des points de *Daily* et de la petite île *Tou-boué-Ili*.

La baie de *Beula* (*Vaitape* selon Ellis, qui donne le nom de *Bentah* au village) est la plus grande de l'île ; elle s'étend sur la face sud-ouest de Bora-Bora, devant les seuls points du rivage où les habitations des indigènes soient agglomérées en village. De ce point, la vue est accidentée et pleine de contrastes ; elle embrasse à la fois les formes hardies des monts, l'aspect riant des flots répandus sur les récifs dans l'ouest, et en même temps l'uniformité et la monotonie de la mer, à l'horizon, sont rompues par les sommets coniques ou circulaires de l'île *Maupiti* ou *Maouroua*, qu'on aperçoit facilement de Bora-Bora (2).

Baie Beula ou
Vaitape.

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 470.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 554.

Le paysage est un des plus gracieux qu'on puisse imaginer; et, pour peu qu'on soit favorisé par un de ces beaux jours si communs sous les tropiques, son aspect résultant d'un mélange de pitons volcaniques nus et décharnés et de sites verdoyants, est enchanteur. Des forêts de cocotiers balancés par les brises du large, forment des dômes impénétrables au soleil, et couvrent les îles basses ou *Motous*; les récifs forment sous l'eau des labyrinthes peuplés de madrépores et de zoophytes que teignent les plus riches couleurs. La mer contribue elle-même à l'ornement de ce tableau, lorsque le calme règne sur sa surface légèrement ondulée, ou lors même qu'agitées, ses vagues viennent se heurter contre les roches animalisées, et jaillir au loin en gerbes écumeuses. La blancheur du sable qui couvre les grèves, la verdure sombre des baringtonfa qui croissent seulement sur le rivage, les feuilles larges et découpées des arbres à pain, achèvent d'embellir cette scène vierge et imposante. Le mouillage se trouve être à une demi-encablure du rivage, sur un fond de sable recouvert de débris madréporiques; il est abrité des vents d'est par la montagne centrale *Pahia* ou *Paya*, dont les flancs s'élèvent si perpendiculairement, que vus de cette partie ils semblent être taillés à pic (1).

Au mois de mai 1823, la corvette *la Coquille*, sous

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 471.

le commandement de M. Duperrey, après avoir rangé à moins d'une encablure les récifs de la passe, vint jeter l'ancre par dix-neuf brasses sur un fond blanc et dur de corail, assez semblable pour la consistance et l'aspect à du mortier. On jeta une amarre à un cocotier du rivage, et l'on resta ainsi presque à toucher terre, à l'abri de l'île *Topoua* ou *Touboué*, au sud-ouest. Derrière la corvette s'étendaient en bancs nombreux et sinueux des récifs de coraux, et ce mouillage était protégé de tous les vents, moins celui du sud, qui règne dans l'hivernage, dont on avait cru pouvoir braver l'influence après avoir pris la précaution d'affourcher. Mais le 31 mai, des rafales d'une grande violence ayant fait casser le câble-chaîne à dix brasses de l'ancre, la corvette vint en un clin d'œil à l'appel de son ancre d'affourche en talonnant sur les rochers du rivage, bien qu'on eût jeté à la mer de nouvelles ancres, préparées à être mouillées à la moindre alerte. Le péril de la situation donna une nouvelle énergie à chaque homme; et malgré une mer devenue démesurément grosse dans la baie, une pluie battante, et malgré le vent soufflant avec une rare violence, on effectua le rude travail de touer *la Coquille* hors de sa dangereuse position. Un exprès ayant été envoyé au missionnaire Orsmond, qui prêchait au temple, car c'était le jour du sabbat pour les insulaires; ce ministre arriva bientôt escorté des chefs Maï et Tefaora, à la tête de la population virile de l'île: plus de trois cents insulaires montèrent à bord; et bien qu'on n'en uti-

lisa qu'une trentaine, les autres devenant embarrassants par leur inexpérience, M. Orsmond n'en rendit pas moins un service signalé à la corvette la *Coquille*.

Au pied du mont Pahia sur le rivage bas et au niveau de la mer du pourtour de la baie, sont de loin en loin établies les cabanes des naturels, séparées chacune par des plantations d'arbres à pain et entourées de bosquets d'autant plus gracieux que la nature en a fait tous les frais. Ce village dont l'étendue n'a pas moins d'un mille est divisé en deux parties ou districts, nommés *Ouatei* et *Taamoutou* par M. Lesson (1), et contenant environ mille cinquante-trois habitants. Chacun de ces districts était gouverné par un chef; en 1823, Tefaoa possédait le premier district et Mai le second.

D'après d'Urville (2) le village est divisé en deux parties nommées *Beula* et *Matapai*, ayant chacune leur chef, et il n'évalue la population de chacune d'elles qu'à quatre cents âmes. Quatre ou cinq maisons crépies à la chaux se montrent au milieu des cases construites d'après l'ancien mode. Trois môles ayant plus de six pieds de largeur et deux ou trois pieds de hauteur, s'avancent dans la mer et s'unissent à leur extrémité (3). Cette jetée, longue de cent-quarante mètres, bâtie en gros blocs

(1) *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 471.

(2) *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 539.

(3) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 553.

de corail, est due à M. Orsmond qui à force de ténacité est parvenu à la faire exécuter par les naturels. Dans cette masse de pierres, portées à mains d'hommes, on a ménagé des intervalles vides, que les eaux de la mer baignent et que l'on remplit de poissons provenant des pêches abondantes; dans quelques-uns de ces carrés on nourrit, aussi afin de les faire grossir, de jeunes tortues marines. A la jetée aboutit une avenue qui conduit directement à la façade du temple, et bien que ce lieu de prières n'ait rien de remarquable à l'extérieur, on ne peut qu'être étonné de l'aspect satisfaisant de son intérieur (1). Ce temple, qui est un des plus beaux de l'Archipel, fait partie d'un édifice long de cent soixante pieds anglais (quarante mètres) et large de quarante-huit pieds (quatorze mètres) qui comprend la chapelle et l'école (2). Il est divisé en trois parties ayant chacune leur porte d'entrée et un grillage en bois. La salle de droite est consacrée aux instructions du ministre, et aux assemblées des chefs, elle n'a pour mobilier qu'une vaste table encadrée de bancs. L'enceinte du temple proprement dit occupe la partie moyenne de l'édifice : des gradins élevés sont placés sur les côtés et entourent la chaire. La maison du missionnaire comprend un vaste local construit en bois et crépi à la chaux. Derrière la maison un vaste emplacement a été réservé pour le jardin potager et une avenue d'orangers est tracée de cette demeure au temple. Une

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde*, tome II, page 451.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 553.

belle route ayant une étendue d'un mille et demi et sur une largeur de quelques pieds, traverse le village. Des troncs de cocotiers couchés en long servent à maintenir les terres de la chaussée et sont jetés, en guise de ponts, sur les petits ruisseaux qui descendent de la montagne centrale pour se perdre à la mer. On travaillait en 1823 à exécuter un projet du missionnaire Orsmund : il consistait à placer deux maisons sur des massifs de coraux établis sur le rivage même et au-dessus des eaux comme deux guérites de sentinelles. Chaque chef se trouvait ainsi placé sur son propre domaine, car l'intervalle de leur maison était la ligne de séparation des districts *Ouaitei* et *Taamoutou* et les bornes de leur empire (1).

Baie de Fanoui.

La montagne centrale de Bora-Bora donne naissance à de petites chaînes de collines qui s'irradient sur divers points et notamment la première au nord-nord-est. La seconde court du sud au sud-ouest, et la troisième se dirige de l'ouest à l'ouest-nord-ouest en se terminant à la baie de *Fanoui*, située au sud de celle de *Beula* ou *Vaitape* et comme elle sur la partie occidentale de l'île. Cette baie qui n'a guère plus de trois quarts de mille de profondeur, possède sur ses rives quelques cases éparses; quoiqu'elle paraisse offrir un mouillage praticable aux navires, son éloignement du siège de la population lui ôte toute importance. Sur la pointe *Farapiti*, qui forme

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde, etc.*, tome I, pages 451 et 455.

la limite sud de cette baie, se trouve le fameux *marai d'Oro* que le redoutable *Pouni* fit élever après avoir subjugué les îles voisines, événement dont nous nous occuperons plus loin. Déjà, en 1823, les débris de ce monument étaient complètement enfouis sous un fourré de broussailles; on distinguait cependant encore sur les bords de la mer une muraille de vingt-cinq à trente pieds de long sur cinq ou six pieds d'épaisseur, formée par des blocs de corail posés de champ, et par des cailloux plus menus jetés dans les intervalles. Cette maçonnerie formait une sorte de plate-forme sur laquelle reposait la statue du redoutable *Oro* entourée d'un petit nombre de divinités subalternes. Vers l'ouest, dans une direction parallèle à cette espèce d'autel, on voyait encore sous des lierons et d'autres plantes rampantes, les fondements d'un immense hangar rectangulaire de cent pieds sur quarante. Là était l'autel des sacrifices humains; à la suite de combats sanglants on avait vu gisant sur le sol jusqu'à vingt cadavres de vaincus. Plus loin, au sud du hangar et sur la ligne orientale, étaient deux sortes de plates-formes en maçonnerie de huit pieds carrés, tombeau d'un chef illustre qui se nommait *Tehea*. Dans vingt ans d'ici, ajoute d'Urville, ces souvenirs de vie ancienne, ces temples, ces tombes que la végétation dévore, n'auront pas même la chance d'un souvenir dans la tradition populaire (1).

(1) *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 539.

Baie Anao.

Le reste du pourtour de l'île ne présente aucune baie digne de mention ; celle d'*Anao* placée sur le côté est de l'île est sans importance ; Bora-Bora dans sa partie orientale, s'il faut en croire le capitaine Turnbull (1), a une apparence stérile, et elle est réputée moins fertile que les autres terres de l'Archipel.

Pic de Pahia.

Les flancs de la montagne centrale de Bora-Bora, qui porte le nom de *Pahia*, sont très-abruptes, composés d'assises épaisses d'une belle dolérite, formant des murailles hautes de près de cinquante pieds (seize mètres) ; et qui sont çà et là complètement nues, et le plus souvent à l'endroit où les assises reposent l'une sur l'autre, recouvertes d'une abondante végétation. Son sommet déchiré est couronné par deux pitons, dont l'un, d'une nudité repoussante, a plus de deux cents pieds d'élévation (soixante-cinq mètres). La pyramide qu'il forme repose sur une base étroite, et sa surface, noircie et fendillée, présente partout le trachyte à nu (2).

Les officiers de la *Coquille* tentèrent l'ascension de cette montagne, et nous trouvons les détails suivants consignés dans les documents publiés de ce voyage. Au fond de la baie *Fancu*, dans l'anse de *Tipoto*, se trouve le commencement du chemin qui conduit au pic. Là on commence à s'élever sur le côté nord-ouest de la montagne. Çà et là des débris de cabanes tem-

(1) Turnbull, *A Voyage round the World*, page 190.

(2) P. Lesson, *Voyage autour du monde, sur la corvette la Coquille*, tome I, page 472.

peraires attestent que les insulaires viennent y séjourner passagèrement pour récolter les fruits des nombreux arbres à pain croissant aux alentours. La végétation est très-active; aux citronniers à fruits rugueux et aux *cratoeva* religieux, se mêlent des buissons d'*hibiscus rosa sinensis* et de *gardenia*, que l'arome suave de ses corolles décele au loin. De grands arbres de vy (*spondias dulcis*) fournissent en abondance leurs pommes aqueuses et sucrées, tandis que les cocotiers gardent à l'extrémité de leurs longs styles, des noix pleines d'une liqueur émulsive toujours fraîche et agréable, mais dont le voyageur altéré apprécie bien plus le goût savoureux. La pente est assez douce jusqu'à l'endroit que les naturels nomment *Ohouä*, sorte de *pari* ou forteresse arrangée avec des roches. Plus haut l'ascension devient bien plus pénible au milieu d'herbes mouillées par la rosée ou par les eaux pluviales, à travers des taillis et des blocs de basalte glissants. A mesure qu'on s'élève sur la montagne, par le seul côté qui soit abordable, le chemin devient si abrupt, qu'il faut avoir recours à l'expérience et à l'adresse pratique des guides. Quelques jeunes branches d'*hibiscus* écorcées servent aux naturels à faire des cordes, qu'ils vont attacher aux troncs des arbres, et qui aident à gravir des quartiers de rochers coupés presque verticalement, dont la surface est rendue glissante par des couches de bissus humectées sans cesse par des nappes d'eau filtrante. C'est au milieu de ces lieux qu'on a l'occasion de s'apercevoir combien les indi-

gènes, dont l'appareil locomoteur est constamment exercé, l'emportent sur les Européens. Dans cette région, on escalade plusieurs fois des murailles de basalte hautes de douze à quinze pieds (trois à quatre mètres). De chaque côté sont d'épais massifs de végétaux que forment des *hibiscus*, des *pandanus*, des *eroou* ou orties argentées, dont l'écorce textile donne des filaments tenaces et soyeux, des figuiers *maki*. On ne remarque que quelques cocotiers maigres et rachitiques; ils sont élevés sur les collines jusqu'à environ cent trente-neuf pieds; mais, passé cette élévation, ce précieux palmier cesse de croître; il ne produit jamais davantage, et sa végétation n'est jamais plus vigoureuse que lorsqu'il se trouve au niveau de la mer. Après deux heures de marche, on parvient à l'arête terminale de la montagne; là on trouve un plateau circulaire assez étendu, et qui supporte un haut piton de forme conique nommé *Otée* par les naturels. Ce morne n'a pas moins de deux cents pieds d'élévation (soixante-cinq mètres), et les quatre faces qui en composent le corps sont complètement nues, tandis que son sommet, où croissent quelques arbustes, paraît beaucoup plus large que la base, puis est terminé par une pyramide aiguë. La nature de ces roches volcaniques appartient à la dolérite; la face orientale de ce mont ignivome est formée de murailles verticales de cette belle dolérite, et ressemble, vue du bord de la mer, à une tour gothique immense. Ces murailles, toutefois, sont formées de strates hautes de quarante à cinquante

pieds (treize à seize mètres), et leurs rebords, larges au plus de douze à quinze pieds, sont couverts de grands arbres très-pressés, et qui, vus du village, ressemblent à de courts arbustes, formant à la base de chaque strate un étroit liséré vert.

Aux pieds de l'*Otée*, le coup d'œil est magnifique; on embrasse tout Bora-Bora avec sa couronne d'Herbes vertes, et un lac circulaire et limpide; on découvre les pitons des îles adjacentes de Taha, de Raïatia et même de Ouahine; d'un côté et de l'autre les plages de *Touboué* au nord-ouest et de Maupiti à l'ouest. Un horizon clair permet de suivre parfaitement les sinuosités et les accidents du sol qui forme la plupart de ces îles; c'est un horizon immense, riche, peuplé d'îles, accidenté de terre et d'eau. Du pied de la montagne partent trois petites chaînes qui sillonnent l'île au nord, au sud et à l'ouest. L'une d'elles, dont la direction incline au nord-est, est couverte d'une riche verdure, du milieu de laquelle saillit un roc décharné, s'élançant derrière les arbres et que sa forme a fait nommer le Marteau.

L'*Otée* ou ce piton qui termine la montagne de Bora-Bora, paraît être inaccessible; un des guides de M. Lesson, à qui nous empruntons la plus grande partie de cette description, assura, cependant, que les indigènes le gravissaient quelquefois pour attraper les phaétons à brins rouges qui y nichent à certain temps de l'année. Ce plateau, élevé et solitaire, est aussi l'asile d'une jolie tourterelle verte

nommée *ouba* par les naturels, et qui descend rarement dans la partie inférieure de l'île.

On peut descendre du *Pahia* par le côté opposé de celui de l'ascension. Le premier chemin occupe le nord-ouest de la montagne, le second se dirige au sud et ne peut servir qu'à descendre, encore est-il hérissé de dangers. On s'engage d'abord dans d'épaisses broussailles qui cachent les précipices, puis l'élévation perpendiculaire du *Pahia* au midi étant à peu près verticale il faut en quittant l'*Otée* descendre une vingtaine de pieds à l'aide de cordes. Une fois sur ce point, l'arête de la montagne forme une pente d'environ 40°, entièrement recouverte de l'espèce de poivrier qui donne l'ava, dont les tiges genouillées, mais cassantes, soutiennent le voyageur qui s'y accroche et dont elles assurent la marche sur une pente éminemment rapide. On contourne ainsi toute la face méridionale des hautes murailles nues de la montagne sur un rebord formé par les saillies du trachyte; et l'immense précipice qui est au pied, est caché par les tiges nombreuses et disposées comme en taillis des *hibiscus tiliaceus*, de l'*aleurites*, etc., d'un figuier à rejets nombreux ayant le port du *figus religiosa*. Pour atteindre la face orientale, on est forcé de gravir, pendant un certain temps, au milieu des quartiers de roches éboulées, sur lesquelles des lianes rampantes forment un bois presque impénétrable, et dans les anfractuosités desquelles poussent de hautes fougères dont les tiges fragiles se brisent comme du verre dans les mains de

ceux qui s'y accrochent péniblement et qui emploient leurs efforts pour se tirer de ce dédale. Déjà les officiers de la *Coquille* avaient franchi de longues voûtes de rochers, des pics aigus, des arêtes étroites et la moitié de ces blocs de rochers entassés pêle-mêle, lorsque leurs guides s'égarèrent. Enfin, après de longs tâtonnements, des efforts répétés, après avoir mis leurs vêtements en pièces et baignés de sueur, quoique l'air fût froid sur cette montagne, ils parvinrent au milieu du côté exposé au levant, où ils purent descendre avec moins de fatigues et moins de dangers à l'aide de mamelons en pente très-abrupte, mais qui n'offraient plus qu'un sentier semé de roses au lieu de la dangereuse descente qu'ils avaient suivie jusqu'à ce moment. Les tiges du *pourao* et les racines qui rampent sur le sol humide, que ne séchent pas les rayons du soleil, leur furent d'une utilité incontestable, mais n'empêchèrent point cependant que les chutes ne fussent fréquentes. Deux heures environ après avoir quitté le sommet, ces messieurs atteignirent enfin la région des cocotiers. Le pied du mont *Pahia* est légèrement déchiré dans sa partie sud, et comme le terrain, en cet endroit, est un peu onduleux et recouvert d'un terrain meuble, il en résulte que les arbres à pain ne sont nulle part ni plus nombreux, ni d'une plus belle venue.

L'île Bora-Bora n'atteint pas cinq milles dans sa plus grande longueur du nord au sud, deux milles et demi dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest.

Le contour de ses rivages mesure environ dix-huit milles et sa superficie peut être évaluée à environ trente-huit kilomètres carrés ; cent quarante milles environ la séparent de Taïti en ligne droite, cent vingt d'Eimeo, quatre-vingt-dix de Toubouai-Manou, dix milles de Taha, vingt milles de Raiatea, et un peu plus de quarante milles d'Ouahiné.

LE OUAHINÉ.

L'île *Ouahiné* (1), montueuse comme ses voisines, est profondément découpée par deux indentures de la mer, qui la divisent en deux parties nommées par les indigènes, *Ouahine nouï* (la grande Ouahine) et *Ouahine iti* (la petite Ouahine). D'après Forster (2), ces deux péninsules ne sont réunies que par un isthme recouvert à marée haute. Les montagnes de cette île sont très-inférieures à celles de Taïti pour la dimension, et leur apparence indique qu'elles ont été le siège de volcans éteints. L'une d'elles avait toute l'apparence d'un ancien cratère, et un rocher noir et spongieux, placé sur ses côtés, avait l'aspect de la lave. L'aspect du pays ressemble à celui de Taïti, mais sur une moindre échelle. Les vallées sont petites ; il existe à peine quelques collines intermédiaires entre elles et les monts qui prennent naissance immédiatement à la limite du terrain plat ;

(1) Wahine, Wahini, Waheine, Huahine, Uaini, Ouaine, Houaine, sont tout autant de manières différentes d'orthographier le nom de cette île. Les indigènes l'appellent aussi Atiapii.

(2) G. Forster, *A Voyage round the World, in the years 1772, 3, 4, et 5*, tome I, pages 371 et 374.

néanmoins, le paysage offre une variété de jolis points de vue.

Les deux grandes baies dont il vient d'être parlé, portent sur la carte des îles de la Société dressée par le capitaine Duperrey (1), les noms d'*Effari roa* et d'*Effari*. La première est la plus grande et la plus profonde, elle s'enfoncé l'espace de trois à quatre milles dans la côte orientale de l'île. La seconde, petite, mais excellente, située sur la partie ouest de l'île, est celle qui reçut les navires de Cook (2); ce navigateur la visita à différentes reprises, en la désignant sous les noms de *Owhare* ou *Whari*, auxquels nous substituerons celui de *Fare*, donné par le missionnaire Ellis. La description de ces deux baies offre quelque incertitude; les différents auteurs qui en parlent ne désignent pas exactement leur position, de telle sorte qu'il est difficile de connaître à la quelle des deux il faut rapporter les détails consignés dans leurs écrits; il est nécessaire d'ajouter que d'Urville dans son voyage pittoresque, ne mentionne qu'un seul point nommé *Ware*, situé sur la partie nord-est de l'île. Il est possible que ce soit en effet le seul mouillage connu de l'île, quoique les documents que nous avons consultés ne nous permettent pas de l'affirmer, mais dans tous les cas, n'ayant aucun renseignement positif sur la baie d'*Effari roa*, nous ne nous occuperons que de celle de *Fare*.

(1) Atlas de la Coquille, carte n° 8.

(2) *Voyage du capitaine Cook*. Paris, 1811, tome II, page 115.

Baie de Fare.

La baie de *Fare* a deux entrées, la plus méridionale est la plus large (1), elle peut avoir de trois à quatre cents yards de largeur (deux cent quatre-vingt à trois cent soixante-quinze mètres) et à peine cent yards de long (environ quatre-vingt-dix mètres) entre deux récifs. Cependant, dans cet espace resserré, les navires de Cook coururent, le 3 septembre 1773, six ou sept bordées pour gagner le mouillage contre le vent; chacune de ces bordées durait deux ou trois minutes; *la Résolution* les accomplit sans accident, mais *l'Aventure* toucha sur l'accore du récif; toutefois, il suffit du secours des embarcations pour la remettre à flot et elle n'éprouva aucun dommage de son échouage (2). Cook prit son mouillage par vingt-quatre brasses de fond. Plus tard, le 15 avril 1774, il mouilla à moins d'une encâblure de la côte, dans la branche nord de Fare (cinquante yards, quarante cinq mètres du rivage, d'après Forster). Dans la relation des voyages de l'illustre navigateur anglais, on ne trouve aucune de ses remarques habituelles sur le nombre et la grandeur des cases de cette partie de l'île, ce qui fait penser qu'elles étaient en petit nombre et qu'elles n'offraient rien de remarquable. Les deux seuls édifices dont il soit parlé, sont un hangar sur la partie méridionale de la baie, dont la toiture descendait jusqu'à terre et qui recouvrait une pirogue double; il fut choisi pour établir le

(1) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome I, p. 373.

(2) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome II, page 121.

marché d'échanges entre les Anglais et les indigènes; le second édifice est l'habitation du chef *Orée*, placée sur la partie nord du mouillage, à une assez grande distance du lieu où se tenait le marché. L'aiguade était aussi située dans la partie nord de la baie Fare.

Dans les courses qu'il fit dans les montagnes environnantes, Forster remarqua beaucoup d'arbres à pain et divers arbres fruitiers. Les mûriers à papier étaient l'objet de soins particuliers. Le terrain qui les contenait était sarclé et fumé avec des coquilles brisées et du corail. Toute la plantation était entourée d'un profond canal destiné à son assèchement. Dans plusieurs endroits les herbes avaient été brûlées pour préparer le terrain à de nouvelles plantations et à une grande élévation dans la montagne il trouva une case habitée. Après avoir traversé les montagnes sur un chemin rendu très-glissant par la pluie de la matinée, le naturaliste anglais descendit sur le rivage du côté opposé de l'île. Il y trouva une baie avec un récif de corail, et un petit flot. C'est probablement l'enfoncement placé sur la partie nord-ouest de l'île sur la carte de M. Duperrey. Cette baie donnait asile à de grandes troupes de canards sauvages, de courlieus et de héchassines. En revenant sur ses pas par une autre route, il passa à travers une belle vallée, populeuse, riche de toutes sortes de plantations et voisine du mouillage (1).

(1) Forster, *A Voyage round the World*, tome II, page 124.

« En arrivant au port de Fare, dit le missionnaire Ellis, je regardai autour de moi, sous l'empire d'une grande émotion, la scène où je devais commencer mes travaux, et où je devais probablement passer le reste de ma vie. Le ciel clair était réfléchi dans les eaux unies de la baie, qui était bordée d'une belle plage pavée de diverses coquilles. De beaux *Convolvulus* montraient leurs feuilles larges et brillantes, dont la couleur contrastait avec la blancheur du corail et du sable couvrant la baie; leurs rameaux s'étendaient souvent jusqu'aux bords de la mer sur laquelle des arbrisseaux ou des arbres en fleurs inclinaient leurs branches verdoyantes, pendant que des bosquets formés par de grands arbres à pain, des touffes de *Callophyllum* ou de *Tamanou*, et les grands cocotiers, gracieusement panachés, ombrageaient les différentes parties du rivage. »

District de Fare.

Le district de *Fare*, placé sur les bords de la baie qui porte ce nom, a environ un mille et demi ou deux milles de longueur et s'étend du rivage de la mer au centre de l'île. Il est borné au sud par une chaîne de montagnes qui le séparent du district de *Haa-pape*, et au nord par le petit district de *Bouaoo*, où, une longue pointe de terre, nommée *Faaao*, couverte de grands cocotiers, s'avance à une grande distance dans la mer. Elle ajoute à la beauté de la scène et à la sûreté du mouillage. Une chaîne de collines divise l'intérieur du district de Fare, et contribue à accidenter et à embellir le paysage; une petite rivière prend naissance à l'extrémité septentrionale

de cette chaîne et suit les limites du territoire de ce district, avant de se jeter à la mer, en face de la passe nord des récifs. Un autre cours d'eau plus large et plus rapide, suit une direction tortueuse vers la partie méridionale de la baie. Le district est bien arrosé et bien boisé; à l'arrivée de M. Ellis (mai 1818), les monts les plus bas étaient couverts de verdure, et les montagnes de l'intérieur, dont les sommets semblaient atteindre les nuages, étaient entièrement recouvertes d'arbres. Tout était riche et luxuriant dans l'aspect de cette terre fertile, mais c'était la richesse et la splendeur de la nature sauvage, car à peine pouvait-on apercevoir des traces de culture opérée par la main de l'homme. Souvent dans ces lieux il fallait employer la hache pour frayer un passage à travers les bois touffus. A la même époque on voyait à peine quelques cases dans le district, il n'y en avait pas plus de dix ou douze, dont on pouvait distinguer les habitants guidant une pirogue sur les eaux calmes de la baie, ou se promenant nonchalamment sous l'ombrage épais des arbres au feuillage épais (1).

Les efforts des missionnaires anglais eurent pour résultat d'agglomérer la population de l'île, à la baie Fare, autour de leur établissement; ce but promptement atteint amena de grands changements; on peut en juger par la différence qui existe entre la description qui précède, et celle publiée par le ca-

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 413.

pitaine Gambier, du bâtiment de S. M. Britannique le *Dauntless*, qui visita Ouahine le 20 janvier 1822.

Après avoir dépassé le récif de corail qui défend le port, l'étonnement et le plaisir que nous ressentimes firent naître un profond silence, qui fut interrompu bientôt par un éclat spontané d'admiration. Nous étions dans un excellent port, sur les rives duquel l'industrie et le bien-être montraient leur action. De toutes parts des chaumières, semblables à celles de l'Angleterre, perçaient au milieu du riche feuillage qui partout tapisse ces terres; sur différentes petites élévations, derrière ces chaumières, on apercevait d'autres édifices, qui donnaient une grande diversité d'aspect et une grande animation à l'ensemble du tableau. La pointe située à gauche, en entrant dans le port, est basse; elle est couverte de bois et possède plusieurs habitations au bord de la mer. Sur la droite de l'entrée, les hautes terres de l'intérieur descendent jusqu'au lieu du mouillage; où elles se terminent par une pointe élevée qui sépare deux petites baies.

La plus large de ces deux baies est située sur la gauche, en les regardant de la mer; elle est le siège principal de la population, dont les habitations agglomérées en village remontent le long d'une vallée qui aboutit au rivage. La seconde baie ne possède que quelques cases, mais elle a un aspect si tranquille, si retiré, qu'elle paraît être le séjour de la paix et d'une complète satisfaction.

Le village est traversé par un sentier, en forme de

chaussée, sec, propre et bien tenu. Une route publique, ayant une largeur de six à douze pieds anglais, suit la courbure de la côte qu'elle prolonge. Il est impossible, ajoute cet officier, de décrire les sensations qu'on éprouve en voyant la charmante scène qui se déroule, lorsqu'on se trouve placé sur la pointe qui sépare les deux baies. C'est un lieu charmant, d'où la vue embrasse les eaux du mouillage et l'établissement naissant sur ses rives.

Pour compléter le séduisant tableau tracé par le capitaine Gambier, nous mentionnerons les lignes suivantes du missionnaire Ellis. A la fin de l'année 1823, il revit l'île Ouahine au moment de retourner en Angleterre, et dépeint ainsi ses impressions. « A mesure que les différentes sections de la baie s'ouvraient ou s'éloignaient de ma vue, je ne pouvais m'empêcher de songer aux modifications survenues dans ce district depuis ma première arrivée en 1818. Le même aspect riche et diversifié existait toujours, mais au lieu de quelques huttes rustiques, une belle ville, de deux milles de long, était assise sur les bords de la baie. Une bonne route, de dix à douze pieds de largeur, se développait à travers le district, en suivant les contours de la côte; environ quatre cents demeures, crépies à la chaux, se montraient sur le rivage, entourées de jolis jardins clos et bien cultivés. Un certain nombre de quais étaient érigés sur la mer; les écoles étaient belles, et par-dessus tout une spacieuse chapelle, récemment réédifiée, pouvait contenir deux mille fi-

dèles. Les mêmes habitants, qui précédemment étaient des insulaires sauvages et presque nus, se montraient en groupes sur le rivage, vêtus décemment et couverts de chapeaux et de bonnets de leur fabrication. En même temps, derrière l'établissement, des plantations et des jardins ornaient les côtés des montagnes. L'agriculture a pris encore, depuis lors, de plus grands développements, et quelques acres de terre ont été préparés pour la culture du café (1). »

A défaut d'autres indications nous avons eu recours aux récits qui précèdent, mais, sans avoir visité les lieux, on peut penser qu'ils ont été conçus sous l'influence d'une imagination enthousiaste, plutôt que sous celle d'un esprit froid et observateur. Les villes de l'Océanie sont encore à naître, et malgré les efforts des missionnaires, la culture des terres n'a pas encore pris l'accroissement espéré.

La première chapelle du groupe nord-ouest, fut érigée à Ouahiné en 1809, peu de temps après l'expulsion des missionnaires anglais de Taïti, et à quelques pas de l'emplacement où Cook fit élever la demeure de son passager Maï (elle était contiguë à la maison du conseil, dit la relation de son dernier voyage) et auprès d'un arbre planté par ce navigateur. Ce site conserve encore le nom de *Beritani* qui lui avait été donné par les naturels, en souvenir de la

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 576.

cession qui en avait été faite aux Anglais en faveur du protégé qu'ils ramenaient dans sa patrie. L'histoire du Taitien Maï est trop connue pour la mentionner ici en entier; on sait qu'au retour de son voyage en Angleterre, il se fixa à Fare; il reçut le nom de *Paari* (sage) et épousa la fille du chef de l'île; mais loin de faire un bon emploi des richesses qu'il avait rapportées et de l'instruction qu'il avait acquise, il passa le reste de ses jours dans l'indolence. Il dissipa inconsidérément les objets précieux qu'on lui avait donnés, et à l'instigation du chef auprès duquel il vivait, il se servait de ses armes à feu pour tirer sur les passants qui devenaient le but habituel de son adresse meurtrière. En 1824 le domaine *Beritani* appartenait à deux naturels nommés *Pohouetā* et *Teraïmano*, qui y avaient élevé une des plus jolies maisons de l'île, sur le modèle des constructions modernes dans ces îles. Elle avait deux étages et contenait huit appartements. A la même époque le nom d'un des principaux chefs de l'île était Maï, mais rien n'indique que ce fût un descendant du passager de Cook.

Cette première chapelle fut destinée à servir de local pour l'école, lorsqu'en 1819 les indigènes édifièrent, un peu plus au nord, un temple plus grand, plus vaste et mieux construit. Cet édifice, achevé dans l'espace d'une année, mesurait cent pieds anglais de longueur sur une largeur de soixante pieds. Ses côtés étaient élevés de quatorze ou seize pieds, et le centre de l'édifice était séparé du som-

met de la toiture par une hauteur d'au moins trente pieds (1).

Entre le temple et l'école se trouvait, sur les bords de la mer, la maison du chef Mahine, la première qui eût été élevée à deux étages à Ouahine; elle est apparente du mouillage, et elle fut un objet d'étonnement pour les indigènes qui venaient de toutes parts la visiter. Elle servit de modèle pour beaucoup de constructions subséquentes.

Les missionnaires édifièrent aussi des habitations d'après le genre qu'ils voulaient introduire dans les habitudes de la population; ils défrichèrent des jardins auxquels ils confièrent des semences utiles et inconnues encore aux indigènes. M. Ellis s'appliqua surtout à la culture du sien placé sur les bords escarpés d'un ruisseau qui coulait à vingt mètres de son habitation, ombragée par des orangers, et entourée de haies de citronniers. Deux ou trois beaux arbres croissaient sur les bords du ruisseau et étendaient leurs branches sur son cours qu'ils préservaient des rayons solaires. Immédiatement derrière ce lieu, *Matoereere*, le rocher noir, la plus haute montagne de l'île, s'élançait plus majestueuse que toutes ses voisines. Sa base paraissait de nature basaltique, les couches centrales étaient formées de rochers volcaniques et sa partie supérieure d'une espèce de *breccia*. Elle était verdoyante jusqu'au sommet, terminé par un beau cône assis sur un

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, pages 85 à 88.

rocher perpendiculaire. Les collines inférieures, tapissées d'un côté par une végétation verdoyante, montraient cependant dans d'autres directions la stérile blancheur des rochers basaltiques mis à nu; mais l'ensemble du paysage était rempli d'une richesse de tons, et d'accidents de terrain, qui était encore rehaussée par la vue de la haute montagne centrale. Souvent des brouillards et des nuages enveloppaient ses flancs ou couronnaient son front, pendant que le soleil illuminait son sommet; spectacle grandiose, dont le spectateur jouissait surtout lorsqu'il était placé à une certaine distance (1).

Les accidents du terrain, secondés par une végétation puissante, revêtent de toutes parts des aspects qui frappent et étonnent le regard. Non loin du district de *Bouaoua*, dont il a été fait mention plus haut, on voit des rochers excessivement escarpés dont l'élévation dépasse trente mètres. Un *Aea* (*Ficus Indicus*), végétal géant, croît au pied de ces remparts naturels, et de rejetons en rejetons a successivement atteint leur point culminant; de telle sorte que cet arbre parcourt le précipice dans toute son étendue et se présente sous la forme bizarre d'une immense haie se terminant à chaque extrémité par deux grands arbres, prodige de végétation qui excite la surprise de l'étranger.

Le district de *Maeva* comprend les bords du lagon situé à l'extrémité nord de l'île. Le village

Lagon et district
de Maeva.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 446.

central de ce district, nommé *Tamaboua*, est placé sur ses rives; il possède une chapelle spacieuse, où plus de quatre cents individus suivaient le service divin en 1820; mais peu après la population vint se fixer à Fare, pour se rapprocher des missionnaires, car ce lieu est à une assez grande distance de leur résidence; il ne reste plus à Tamaboua que les naturels adonnés aux travaux de la pêche, et qui y sont retenus par le voisinage de pêcheries fructueuses.

Le docteur Sparrman, un des compagnons de Cook dans son second voyage, paraît être le premier Européen qui ait visité le lagon de Maeva. Le 5 septembre 1773, dit la narration il arriva au bord d'un large lagon d'eau salée; situé vers la pointe nord de l'île, qui s'étendait plusieurs milles parallèlement à la côte, et qui exhalait une puanteur très-grande à cause de la vase putride répandue sur ses bords (1). Forster le visita en mai 1774, et le trouva entouré de marais. Une boue gluante et fétide couvrait ses rives. De grands troupeaux de canards étaient posés sur l'eau, mais il était fort difficile de les approcher, à cause de la boue dans laquelle on s'enfonçait toutes les fois qu'on s'aventurait à y poser le pied, et probablement les effluves qu'elle exhalait étaient malsains, car on ne voyait que très-peu d'habitations dans les environs. Toutefois, la vue de cette pièce d'eau est très-agréable et très-pitto-

(1) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome I, page 382.

resque. Du côté de la mer, elle est bornée par une bordure étroite et assez haute de coraux recouverts de sable; de jeunes cocotiers y croissaient en grand nombre. Les marais s'inclinent de ce point vers l'eau stagnante du lagon (1).

D'après Ellis, ce lagon (auquel il donne le nom de lac) a cinq milles de long sur une largeur inégale qui atteint quelquefois deux milles. Sa surface, abritée des longues houles de l'Océan, rarement agitée par les brises du nord et de l'est, dont elle est défendue par les montagnes, est souvent unie comme un miroir, et comme lui elle reflète la verdure de ses bords et le ciel au-dessus. Les poissons abondent dans ces eaux limpides; ils ne fournissent pas seulement une substance assurée aux habitants, mais ils animent encore ces lieux solitaires par leurs mouvements sous-marins et leur sauts à fleur d'eau. Sur le côté oriental, plusieurs ruisseaux descendant des montagnes, viennent se jeter dans ce vaste réservoir; et quoique, en général, dans cette partie, l'inclinaison du sol jusqu'aux montagnes les plus éloignées soit graduelle, cependant le terrain présente une coupe hardie et de brusques sections. Des précipices, ornés des festons pendans des plantes grimpantes, embellis par les riches teintes des feuillages verdoyans, s'élèvent presque perpendiculairement aux bords de l'eau. Les montagnes sont couvertes de touffes de casuarinas, arbre dont le port ressemble à celui du cyprès.

(1) G. Forster. *A Voyage round the World*, tome II, page 117.

Dans la lisière du terrain plat, qui, en plusieurs endroits, s'étend du pied des monts à la mer, l'*Hibiscus tiliaceus*, le *Betonia splendida*, le *Monocarpus* et d'autres arbres d'un aspect plus majestueux encore, projettent leurs formes hardies et leurs rameaux chargés d'un sombre et épais feuillage, tandis qu'autour de leurs troncs gigantesques, le *Convolvulus* étend de branche en branche de gracieuses guirlandes de fleurs épanouies en cloches. Le chemin de Fare au lagon est délicieux ; pendant plus d'un mille l'ombre épaisse des grands arbres à pain l'abrite parfaitement. Un certain nombre de petites plantations appartenant aux *raatiras* ou chefs inférieurs, donne de la variété à l'aspect sauvage du paysage. Sur la rive orientale, de petits villages se montrent çà et là, et lorsqu'on traverse le lagon dans une pirogue, on aperçoit de sveltes colonnes de fumée qui, en s'élevant au-dessus de la sombre ramure des arbres, indiquent le lieu où gisent les habitations.

Le côté occidental du lagon est bordé par une bande de terre plate et basse, ayant dans plusieurs points un mille de largeur, et courant du nord au sud. A l'extrémité septentrionale du lagon, on voit un canal étroit par lequel il communique avec la mer. L'aspect de ce côté occidental diffère beaucoup de celui de la rive opposée, et ajoute aux contrastes du paysage : il est revêtu de bois touffus, parmi lesquels les cocotiers atteignent la plus haute croissance, et portent leurs touffes panachées au-dessus des sommets des arbres environnants. Les casuari-

nas, non moins gracieux, courbent leurs branches sur les bords de l'eau et attirent les premiers le regard du spectateur.

Sans doute la partie orientale du lagon fut, dans le principe, livrée à l'action des flots de l'océan Pacifique, tandis que la portion de terrain, sur le bord opposé, constituait le récif, qui, lorsqu'il eut atteint le niveau de la mer, cessa de s'élever verticalement pour s'étendre horizontalement. Alors, avec le secours du temps, à l'aide des débris apportés par la mer et sous l'action des vents, il se couvrit de terre, reçut des végétaux, et peu à peu se constitua sous sa forme actuelle.

L'objet le plus apparent et le plus pittoresque de la vue du lac est la montagne Sacrée, *Moua Tabou*, qui s'élève près de l'extrémité de la rive orientale. C'est un cône magnifique et presque régulier, couvert en grande partie d'arbres et de buissons, mais laissant parfois briller sur ses flancs, lorsque le soleil les atteint à travers les branches des casuarinas, des rochers basaltiques dont la perspective emprunte dans cette opposition de teintes d'agréables contrastes. Cette partie au nord du lagon de Maeva était aussi la résidence favorite des anciens chefs de l'île. Là, le chef qui régnait lors de la dernière visite de Cook, érigea une seconde demeure à Maï, afin qu'il demeurât toujours près de lui. Sur ces rives et sur la surface calme du lac se sont livrés les combats les plus sanglants des guerres entre les partis rivaux de l'île, ou parmi les guerriers de Ouahine, de Raïatea

ou de Borá-Hora. Non loin du rivage, sur un terrain élevé, on voit encore les ruines d'une des plus grandes fortifications du groupe entier. La forteresse ou *pari* de Maeva et celle de Moua-Tabou étaient les deux meilleurs ouvrages de défense de l'île (1).

Les vestiges de l'ancien culte de l'île y sont encore plus abondants que les traces des guerres passées. Sur chaque pointe de terre s'élevaient les temples des dieux des eaux ; presque chaque bosquet recélait des *marāi*, ou tombeaux de famille, et de grands édifices consacrés aux dieux redoutés *Oro* et *Tane* gisaient près de l'extrémité nord du lagon. Chaque objet dans cette scène, chaque monument dû à l'art et au travail manuel, avait une consécration sous l'ancien système religieux. Une chaîne de montagnes porte le nom de *Pahi*, ou navire du dieu *Hiro*. Un grand rocher basaltique, sur le sommet d'un mont voisin, a reçu la désignation de *Hoe*, ou pagaie d'*Hiro*, dont il servait à rappeler les voyages (2).

Aux noms des districts déjà relatés, on peut ajouter celui de *Haapape*, district voisin de l'établissement des missionnaires, et ceux de *Faretoou* et de *Fareihi*, sur lesquels nous ne pouvons donner aucun détail. Une vallée, désignée sous le nom de *Maahamene*, paraît, selon toutes les probabilités, être celle qui aboutit à la seconde petite baie, décrite dans le récit du capitaine Gambier.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 511.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 182.

Le chiffre de la population est fixé à dix-huit cents âmes par d'Urville (1). Nous l'avons adopté à défaut d'autre plus officiel, et seulement comme une évaluation approximative.

Les mesures prises sur la carte dressée par M. Du-perrey donnent huit milles pour la plus grande longueur de l'île Ouahiné du nord au sud, cinq milles pour sa plus grande largeur de l'est à l'ouest, et un contour de trente à trente-deux milles. Les récifs ouverts par plusieurs coupures ne s'étendent pas à plus d'un mille à un mille et demi au large, et la superficie entière de l'île peut être évaluée à environ soixante kilomètres carrés. Vingt à vingt-quatre milles séparent la côte occidentale d'Ouahiné de la côte orientale de Raïatea, et vingt-six milles de la côte orientale de Taha. Taïti est éloignée de quatre-vingt-dix milles, Eimeo de soixante-quinze milles.

Les deux îles *Raïatea* et *Taha* jointes par le même récif; séparées à peine par un canal de deux milles de largeur, justifient le titre d'îles sœurs qui leur a été donné; mais elles n'ont pas également attiré l'attention des navigateurs; la première, plus grande et mieux partagée, a seule reçu leurs visites et pris place dans leurs récits, tandis que *Taha*, dédaignée, a à peine été l'objet d'une courte mention.

ILES RAÏATEA ET
Taha.

L'île Raïatea (2) est non-seulement la plus grande du groupe nord-ouest, mais elle est encore la plus

(1) *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, p. 535.

(2) Ulietea de Cook, Princessa de Bonechea, Ioretéa.

grande île de l'Archipel après Taïti. Sa forme est à peu près triangulaire et ses bords sont sillonnés par de capricieuses découpures de la mer. Les montagnes, plus majestueuses et plus hautes que celles de l'île Ouahiné, sont sur plusieurs points aussi accidentées et aussi pittoresques. Les terres du nord et de l'ouest de l'île, sont surtout remarquables par leur aspect romantique. Plusieurs montagnes élèvent leurs têtes coniques ou pyramidales au-dessus de la chaîne haute et déchirée qui court dans une direction presque parallèle à la côte, à une distance d'un à trois milles du rivage, et quoique le sol conserve ordinairement une inclinaison douce et ondulée du bord de la mer vers les hauteurs de l'intérieur, il est souvent rocailleux et inégal.

Après Taïti, Raïatea est peut-être l'île la plus abondamment arrosée par des rivières et des ruisseaux qui charrient une eau excellente. Les montagnes sont assez hautes pour arrêter à leur passage les nuages poussés par les vents alisés sur la surface de l'océan Pacifique ; leurs sommets couverts de verdure absorbent l'humidité de ces nuées, et en empêchent l'évaporation. Les plus grands cours d'eau de l'île prennent naissance dans les lieux les plus escarpés, et quoique par la nature particulière des lieux, la distance de la source à l'embouchure soit comparativement petite, cependant le volume des ruisseaux est souvent considérable ; le terrain inégal sur lequel ils frayent leur passage, les rochers qui divisent leur course, les chutes qu'ils franchissent pour atteindre

le rivage, remplissent les environs d'une fraîcheur charmante et donnent au paysage une animation et une beauté enchanteresses. Le terrain plat, à la base des monts, est grand; les vallées qui remontent vers le centre de l'île, sont susceptibles de la plus belle culture; elles ne sont pas seulement spacieuses, mais bien situées pour établir de faciles communications avec les différents points de l'île (1).

Le contour de l'île Raïatea, offre plusieurs mouillages; la carte de M. Duperey en indique trois, le missionnaire Ellis, en mentionne un quatrième. Ce sont les havres *Hamaniino* (2) et *Vaa-Roa* sur la côte occidentale, *Opoa* et *Outoumaoro* sur la côte orientale.

Ce havre, situé sur la partie nord-ouest de l'île, est un petit port très-sûr. Autrefois les navires qui visitaient Raïatea, mouillaient presque tous dans son enceinte, très-étroite mais convenablement abritée. Les montagnes de l'intérieur le couvrent de l'action des forts vents du sud-est qui règnent la majeure partie de l'année, et une large coupée dans les récifs, située en face, favorise le départ des bâtiments avec les mêmes vents. Les navires s'y procurent avec la plus grande facilité l'eau et le bois qui leur sont nécessaires (3). Ce fut dans ce havre, que Cook relâcha dans le cours de ses deux derniers voyages. Forster décrit ainsi les lieux, lorsqu'il

Havre Hamaniino.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 6 et 7.

(2) Hamaneno et Hamameno de Cook, Hamanene de la carte.

(3) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 8.

les aperçut pour la première fois, le 9 septembre 1773. « Après avoir mouillé à l'entrée de la coupure du récif, près de la pointe sud par dix-sept brasses d'eau, on employa toute la journée à touer les navires dans la baie. L'aspect des environs ressemblait beaucoup à celui des terres de Taïti, car cette île étant trois fois plus grande qu'Ouahine, contient des vallées beaucoup plus grandes et des montagnes plus élevées. Cependant, elles n'atteignent pas les dimensions de celles de Taïti; entre elles on trouve une vallée charmante, entourée d'une forêt d'arbres de différentes espèces et de buissons épais. Un ruisseau la traverse, et dans plusieurs endroits jaillit en cascades le long des parois de grands rochers ou sur les flancs de précipices (1). »

Dans une course vers le sud de l'île, ce naturaliste trouva le pays fertile et le peuple hospitalier. Il arriva de bonne heure devant un monument auquel les indigènes donnaient le nom de *Marai no Paroua*, qui paraissait être le tombeau élevé à la mémoire d'un chef puissant du nom de *Paroua*. Cet édifice avait une longueur de soixante mètres environ, sur une largeur de cinq mètres; ses parois étaient formées par de larges pierres atteignant une hauteur de deux mètres et demi; en montant au-dessus, on trouva tout l'espace intérieur comblé par un cailloutage de coraux.

(1) G. Forster, *A Voyage round the World* t. II, p. 139 et 390.

A quelques milles au sud de *Hamanino*, se trouve Port de Vaoara situé le port de *Vaoara*. Forster le représente comme une baie spacieuse, contenant trois îlots en dedans du récif; ils portent sur la carte de M. Duperrey, les noms de *Orea*, *Totenoa* et *Toamaro*. Un de ces îlots était recouvert de cocotiers et de buissons; on y remarqua aussi une hutte de pêcheur; le pays autour de la baie était marécageux et rempli de canards sauvages (1).

Ce port fut primitivement le lieu choisi pour l'établissement de la station des missionnaires anglais dans cettelle, et les chefs de l'île y fixèrent leur séjour ainsi que la majeure partie de leurs subordonnés. En 1819, la population s'agglomérait de plus en plus autour de l'établissement de la mission, les alentours se défrichaient, les cases s'élevaient de toutes parts et on y construisait une grande église. Mais ces travaux cessèrent lorsque cette station fut abandonnée en 1823. La chapelle, moins grande que celle d'Ouahiné, avait une largeur de douze mètres et des murs de trois mètres de hauteur; elle fut ouverte pour la première fois le 11 avril 1820, à plus de deux mille quatre cents indigènes, habitants de l'île ou venus des terres voisines pour assister à cette cérémonie (2).

Il n'est pas à notre connaissance qu'aucun navire ait relâché dans ce port.

(1) G. Forster, à *Voyage round the World*, tome II, page 139.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, pages 88 et 555.

Les deux baies de la côte orientale de l'île ont été plus fréquemment visitées par les navires, mais quoiqu'elles soient préservées de l'agitation de l'Océan, par les récifs de corail qui brisent les efforts des flots, elles sont néanmoins exposées à l'action des vents alisés, et les navires n'ont d'abri parfait qu'auprès des flots situés à l'entrée des passes.

Baie Opoa.

Cook mouilla en 1769 dans cette baie, qui, dit le récit de ce voyage, prise dans toute son étendue, est capable de contenir la plus grande flotte. Elle est remarquable par trois petites îles qui se trouvent à son entrée, et qui sont désignées par les noms d'*Oatara*, *Opourourou* et *Tamou*. Non loin de là, ce navigateur vit un grand marai, qu'il désigne sous le nom de *Tapo de boatea*, d'une construction très-différente de celle employée à Taïti pour les mêmes édifices. Il était composé de quatre murailles d'environ deux mètres et demi de haut, et de pierres de corail dont quelques-unes étaient très-grandes. Il remarqua aussi le modèle d'une pirogue, auquel huit mâchoires d'hommes étaient attachées, c'était fort probablement un symbole d'invasion ou un monument de la conquête de l'île. MM. Banks et Solander, en continuant leur promenade malgré les approches de la nuit, virent aussi une espèce de figuier dont le tronc ou plutôt l'assemblage des racines avait quarante-deux pas de circonférence (1).

Le district d'Opoa n'est pas étendu, mais sa terre

(1) *Voyages du capitaine Cook*, tome I, page 118, Paris, 1811.

est riche et féconde, et l'agriculture y est en progrès. Ce district formait le patrimoine héréditaire de la famille régnante; il était la résidence habituelle du chef et de sa famille, et il contenait le plus grand *marai* de l'île, temple où étaient adorés les dieux les plus redoutés et auxquels on apportait des offrandes, non-seulement de tous les points de l'île Raïatea, mais encore de toutes les îles de l'archipel. On voyait aussi dans ce lieu, les vestiges d'un grand enclos dont les murs étaient formés avec des crânes humains. Ces horribles monceaux d'ossements parvenus à différents degrés de vétusté, provenaient en grande partie des victimes tombées dans les combats meurtriers dont Raïatea a souvent été le théâtre (1).

En 1834, on voyait encore les restes d'un *marai* situé sur le côté est de l'île, à un demi-mille du rivage; il consistait en une large pile de pierres élevées de deux mètres environ au-dessus du sol, et formant un amoncellement ayant trente mètres de long sur dix de large. De chaque côté il était enveloppé par l'ombre des grands arbres dont les branches servaient jadis à supporter les cadavres des victimes. Des ossements et des crânes étaient encore épars aux alentours (2).

La partie intérieure du district d'Opoa recèle un *pari*, ou forteresse naturelle, célèbre; elle servait de refuge aux indigènes en temps de guerre, et avec quelques travaux on pourrait rendre cette position

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, p. 90.

(2) Thomas Nightingale, *Océanic sketches*, p. 118.

inexpugnable, au moins pour les forces des indigènes. Le rivage de la partie méridionale de la baie est orné d'un beau quai ou chaussée de rochers corali-gènes, et sur ce quai, une chapelle avait été édiflée à l'époque où la ferveur des néophytes s'appliquait dans tout l'archipel, à l'érection des édifices destinés au culte.

Baie
Outoumaoro.

Cette baie est devenue le seul point où les navires relâchent, depuis que le siège de la mission, précédemment établi à Vaaroa, y a été transporté; elle est située près de l'angle nord-est de l'île, dans un beau district fort étendu vers le nord. L'étendue du terrain de ce district, et la proximité du port, l'ont fait adopter par l'établissement des missions à l'époque où il ne laissa plus qu'un seul missionnaire sur l'île, et dès lors l'agglomération de la population a fait de rapides progrès; la transformation du sol fut si prompte, que dans une courte période de temps, on compta plus de trois cents enclos destinés à la culture du sucre, du café et du tabac. Une église, des écoles, et une maison pour les missionnaires furent achevées en peu de temps, et les demeures des indigènes s'étendirent en peu de mois sur une longueur de près de deux milles le long de la côte. Quoique l'aspect de ce district soit bien moins pittoresque que celui de beaucoup d'autres endroits de l'île, cependant il est impossible de ne pas éprouver un sentiment de plaisir en voyant cet établissement propre, bien tenu, avec ses jardins, ses quais, ses écoles, son église, ses fraîches habi-

tations répandues sur un rivage naguère désert et couvert de broussailles (1).

Cette description se rapproche de celle donnée par le missionnaire américain Stewart ; il dépeint ainsi l'aspect de ces lieux, qu'il visita au mois de septembre 1829, sur la corvette des États-Unis *le Vincennes*, dont il était le chapelain. En approchant de la pointe nord de Raiatea, on distingue la chapelle et les cases de l'établissement, devant lesquelles se dresse un mât de pavillon portant les couleurs adoptées par la population, c'est-à-dire un pavillon composé d'une large bande blanche entre deux bandes rouges. Après avoir dépassé la passe étroite des récifs, bordée de chaque côté par une petite île, on arrive au mouillage placé en face du village, à un mille et demi de la coupée, et à une petite distance du rivage. La terre apparaît richement couverte d'arbres isolés ou réunis en touffes, recouvrant des végétaux de moindre dimension, des bananiers, des cannes à sucre et des buissons entourant et ombrageant les blanches demeures des habitants. Celles-ci se groupent sur une ligne régulière, le long d'une seule rue longue de deux milles, et sont adossées à des monts agrestes couverts d'herbes et de broussailles ; jusqu'à ce qu'ils prennent la forme d'un rocher hardi, surmonté par un sommet aplati, dominant l'établissement et formant un point de re-

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 555.

connaissance remarquable à l'approche de la partie orientale de l'île (1).

Les impressions de M. Moerenhout (26 avril 1830) diffèrent de celles qui précèdent. La passe du nord-est, dit-il, resserrée entre deux petites îles, offre d'abord un coup d'œil fort agréable. De là on découvre de suite les premières maisons du village, assez considérable, parce que tous les habitants de l'île y sont réunis. Raïatea, quoique pourvue de belles plaines, n'a pas l'air de richesse de Taïti et d'Eiméo. Les montagnes, qui ne semblent former qu'un seul pic, ont un aspect stérile; ce n'est qu'en approchant de la terre qu'on reconnaît qu'il y a des plaines couvertes d'arbres et de verdure, et que cette île, quoique réellement inférieure à Taïti et à Eiméo, pourrait nourrir une nombreuse population. La baie n'est pas des meilleures; il y a un grand fond, et il s'agit de bien choisir à cause des nombreux lits de corail qui se trouvent au fond, à une distance considérable de la terre. Pour le reste, la baie est sûre, et l'on y obtient avec facilité de fort bonne eau.

La demeure des missionnaires est spacieuse et peut avoir trente mètres de long. Elle est située sur la pente d'une colline; il y fait frais, et indépendamment de la vue de la baie, on y jouit de celle d'une grande partie de l'île de Raïatea et des autres îles dans le lointain. Il y a aussi de fort beaux jar-

(1) Stewart, *A Visit to the south seas*, p. 266.

dins. Toute la base de la plaine paraît avoir été formée par le travail des coraux, et quoiqu'il y ait de tous côtés des plantations de taro, etc., qui, bien encloses, donnent à l'ensemble un aspect de civilisation, on n'y remarque pas cette belle verdure, cette extrême abondance, ces ruisseaux limpides de Taïti. Il y a même ici, de tous côtés, des eaux croussantes qui infectent l'air et doivent occasionner des maladies. Cependant on doit ajouter, qu'une des choses qui étonnèrent le plus le naturaliste Bertero, et qui lui parurent inexplicables, c'est qu'à Taïti même, il y a beaucoup de marécages, sans néanmoins y déterminer de fièvres pernicieuses. Un petit chantier de construction est établi à Raïatea; en 1830 on y voyait une goëlette commencée par un charpentier anglais, et une autre pour le chef de l'île, à laquelle les indigènes seuls travaillaient, sous la direction du missionnaire Williams. C'était une opération immense et qui avait lieu d'étonner. Raïatea est la seule île de l'archipel où il y ait eu de bons charpentiers, et de bons forgerons indigènes (1).

Mahapoto.

A moitié chemin, entre Opoa et Outoumaoro, se trouve un lieu nommé *Mahapoto*, où était le siège du temple principal de l'île, et le séjour de la famille régnante. La côte présente sur ce point un profond enfoncement; les rochers s'élèvent presque per-

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 348 et suivantes.

pendiculairement sur le rivage dans quelques portions de cet enfoncement, et la surface toujours calme de la mer s'avance de un ou deux milles dans l'intérieur. Les rives de cette anse paisible sont couvertes de sable, de coquilles, et de coraux brisés; plusieurs petites vallées viennent y aboutir, et les habitations des indigènes ne s'y montrent qu'au travers de l'épaisse ramure des *hibiscus* et des *pandanus*, pendant que des plantations étendent leur culture, en plusieurs endroits, des bords de l'eau aux pieds des monts. Les ruisseaux qui y parcourent un cours rocailleux, de la tête des monts à l'Océan au-dessous, et les montagnes éloignées de l'intérieur, combinent leurs effets pour former, sur une petite échelle, un des plus beaux et des plus agréables paysages qu'on puisse voir (1).

ILE TAHA.

Les renseignements recueillis sur l'île *Taha* ou *Tahaa* sont d'une extrême pauvreté; ils sont consignés en entier dans la relation du deuxième voyage de Cook, qui envoya, en 1773, ses embarcations faire le tour de cette île. Le lieutenant Pickersgill, qui commandait cette corvée, aborda d'abord dans une belle baie située sur le côté oriental de l'île appelé *Hamene*. Un grand nombre de pirogues étaient rangées le long de la côte, devant la maison du chef, nommé *Otah*. Le lendemain il doubla la pointe septentrionale de l'île, toujours accompagné par ce chef, et il vit sur sa route, en

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 6.

dedans du récif, de longues îles basses couvertes de palmiers et d'autres arbres; elles sont désignées sur la carte sous les seuls noms de *Wenuaia*, *Touhea*, *Matahira*, *Tabutu* et *Toutou*, quoique leur nombre soit bien plus considérable; un peu au sud de la pointe nord de l'île il s'arrêta près de la demeure du grand chef de l'île, qui se nommait *Boba*, et qui la gouvernait en qualité de vice-roi du conquérant *Pouni* chef de *Bora-Bora*. Il acheta dans ce lieu d'excellentes bananes, puis après quelques démêlés avec les habitants, qui se terminèrent par quelques coups de fusils tirés en l'air, il atteignit le lendemain le district de *Herurua*, sur la côte occidentale de l'île, et ensuite le fond d'une baie appelée *Apotopoto*, où il vit une des plus vastes maisons de toutes les îles de la Société. Elle était remplie d'habitants et même de différentes familles; elle semblait plutôt un bâtiment public élevé pour servir d'asile aux voyageurs, comme les caravansérails de l'Orient, qu'une habitation particulière (1). Comme on le voit la géographie de cette île haute et assez découpée, est encore à faire.

Les récifs de corail qui enceignent *Raïatea* et *Taha*, déploient souvent un des plus beaux spectacles que la mer puisse produire. Éloignés en général d'un à deux milles du rivage, ils abritent la surface de la mer comprise dans leur enceinte et rendent ses

Récifs.

(1) G. Forster, *Voyage round the world*, vol. I, page 311 et suivantes.

eaux tranquilles et transparentes, pendant qu'au dehors l'Océan agité au moindre souffle de la brise, soulevé par l'action constante des vents alisés, roule incessamment ses puissantes vagues vers les rives orientales de l'île, et les jette avec une extrême violence contre une barrière infranchissable, large de vingt à trente mètres. Les longues houles de l'Océan Pacifique viennent terminer leur carrière sur le récif, et leurs flots, arrêtés par cet obstacle, s'élèvent, sur une ligne non interrompue d'un mille à un mille et demi, à la hauteur de dix, douze et quatorze pieds au-dessus de son niveau; puis inclinant leurs têtes écumantes, elles se déroulent en blanches spirales, scintillant aux rayons du soleil des tropiques des couleurs de l'arc-en-ciel. Avant que l'œil ait pu suivre le mouvement d'ascension de ces eaux tourmentées, elles retombent avec un mugissement profond, en magnifiques cascades, et se répandent en gerbes d'écume sur la surface horizontale du mur de corail.

Il est à remarquer que dans les îles de l'Océan Pacifique, les coupures des récifs coralligènes se trouvent placées d'ordinaire en face des grandes vallées qui déversent un cours d'eau dans l'Océan; peut-être n'est-ce qu'à ce phénomène singulier de l'histoire naturelle des remparts marins de ces îles, que sont dues les ouvertures qui favorisent l'accès et la sortie des navires.

M. Ellis indique et décrit quatre passes dans les récifs de la côte orientale des îles Raiatea et Taha;

ce sont, en allant du nord au sud, *Tomahahotou*, *Teavapiti*, *Tipaemaou* et *Avámoa*.

La première, située en face de la pointe sud de l'île Taha, permet l'entrée de la baie *Hamene*; deux charmants îlots décorent cette entrée. Le plus grand, désigné sur la carte sous le nom de *Wenuaia*, n'a pas plus d'un demi-mille de circonférence, mais tous deux sont couverts de frais arbustes et d'arbres toujours verts. La passe de *Teavapiti* a deux entrées (comme son nom l'indique dans l'idiome des indigènes); elle est située un peu au sud de la baie *Outoumaoro*, dont elle ouvre l'accès aux navires; on y voit aussi deux îlots, couverts de bois et de verdure, sur lesquels sont disséminées des huttes de pêcheurs ou de voyageurs, attendant le moment favorable pour appareiller.

Ces deux entrées servent aussi au passage des navires qui vont gagner le mouillage de *Hamaniinó*. Ils se dirigent, entre les deux grandes îles, par une route qui demande de l'attention, car elle est semée de bancs de corail; ils atteignent ainsi plus facilement ce mouillage, situé sous le vent, que s'ils s'en approchaient par l'ouest.

L'entrée de *Tipaemaou* (nom qui signifie lieu de débarquement sûr ou permanent) est située à plusieurs milles au sud de *Teavapiti*, et presque en face de la vallée de *Mahapoto*. Elle est bordée par des îlots placés à l'extrémité de la ligne des récifs. Ils n'ont pas plus de un mètre d'élévation au-dessus du niveau de la mer, et sont tapissés de verdure au

milieu de laquelle s'élevaient plusieurs cocotiers aux troncs élancés. *Avamoa*, ou l'entrée sacrée, qui conduit au mouillage d'Opoa, est aussi dotée d'une petite île sur laquelle croissent quelques cocotiers.

Outre ces passes, la carte de M. Duperrey en contient plusieurs autres. Deux au sud-est de l'île, près desquelles gisent les îles *Hetipa* et *Onimanou*. Une au sud de l'île, reconnaissable à l'îlot qui porte le nom d'*Achate*, et qui paraît être le plus gros de tous ceux assis sur la base des récifs. Enfin, sur la côte occidentale de l'île, on voit encore la passe étroite de la baie *Vadaara* et les flots que nous avons déjà nommés, puis celle de la baie *Hamanifno*, bordée de chaque côté par les flots *Tahouoe* au nord, et *Te roa* au sud.

Tous ces flots sont d'excellents points de reconnaissance, et servent de résidence temporaire aux pêcheurs qui vont y attendre, à certaines époques de l'année, le passage d'un poisson qu'ils nomment *Operou* (*Scomber* de Linnée), et de diverses autres espèces qui visitent périodiquement ces rivages.

Le chiffre de la population de Raiatea est encore plus incertain que celui des îles voisines; nous ne connaissons de base que celle donnée par le missionnaire Ellis, lorsqu'il mentionne le chiffre de deux mille quatre cents fidèles accourus de cette île et des îles voisines pour assister à l'ouverture du nouveau temple de la mission, et la remarque du mission-

naire Williams, qui, lors d'un repas donné par les chefs de l'île au capitaine Waldegrave du *Seringapatnam*, évalua à mille le nombre des indigènes qui prirent part à ce banquet (1). En 1820, les missionnaires anglais évaluaient à mille le nombre des indigènes réunis autour de leur station (2). A l'aide de ces deux nombres on peut supposer à cette île une population de quinze cents à deux mille habitants. L'île Taha, d'après M. Moerenhout, contiendrait une population de mille âmes (3).

La plus grande longueur de Raiatea, du nord au sud, est d'environ quatorze milles; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest, neuf milles. Sa circonférence mesure à peu près cinquante-huit milles; sa superficie peut être évaluée à environ cent trente-six kilomètres carrés.

Les mêmes mesures donnent pour l'île Taha huit milles pour la grande longueur de l'île du sud-est au nord-ouest, sept milles pour la plus grande largeur de l'est à l'ouest. Vingt-sept milles de circonférence et une superficie approximative de quatre-vingt-quatre kilomètres carrés.

Cent quinze milles séparent à peu près Raiatea de l'île Taïti, et cent d'Eiméo. Taha est éloignée de quelques milles de plus de ces deux îles.

(1) Williams, *A Narrative of missionary enterprises*, page 192.

(2) Missionary register, n° de mars 1822, p. 99.

(3) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 359.

*Groupe du sud-est.*ILOTS
TETOUAROA.

Cinq îlots nommés *Rimatou*, *Onehoa*, *Motouara*, *Hoatere* et *Reiona* sont réunis sous le nom collectif de *Tetouaroa*, qui signifie en taïtien la mer longue ou éloignée. Un récif de corail les environne, et n'offre qu'une seule ouverture dans le nord-ouest, tout au plus praticable à de légères embarcations. Ces îlots, fixés sur une base coralligène, sont à peine élevés d'un mètre au-dessus du niveau de la mer, dans leurs parties les plus hautes; le sol qui les recouvre est composé de sable, de fragments de corail et d'un mélange de terre végétale. Des touffes de cocotiers recouvrent leur surface et leur donnent un gracieux aspect. De loin, les arbres semblent sortir du sein de la mer, tellement le niveau de la terre est bas sur la surface de l'Océan. Les racines et les troncs de plusieurs de ces cocotiers sont même baignés par l'écume de la mer jaillissant sur le rivage, ou par les marées, lorsqu'elles s'élèvent un peu plus haut que d'habitude.

Ces îlots faisaient partie du domaine héréditaire de la famille régnante de Taïti. La principale occupation de ses habitants était la pêche, qui pourvoyait à tous leurs besoins. Ils eurent beaucoup à souffrir dans les guerres de la fin du règne de Pomaré et du commencement du règne de son successeur. Leur nombre décrut beaucoup; et leurs relations avec Taïti diminuèrent considérablement. Les îlots Te-

touaroa n'étaient pas seulement des lieux de pêche renommés, mais encore ils avaient aussi une certaine réputation de salubrité dans l'archipel; la famille régnante les considérait comme un lieu de plaisance où elle allait prendre des bains. Les chefs s'y rendaient en troupes nombreuses, pour s'y livrer à des parties de plaisir, semblables à celles des indigènes des îles Marquises sur les îles Motane et Fetou-Houkou. Les femmes des hautes classes y résidaient aussi pour *haapori*, c'est-à-dire pour accroître la corpulence de leur personne par la bonne chère et le repos, et pour se dépouiller, à l'ombre, des teintes sombres de la peau, produites par le soleil de Taïti. Ces communications étaient si fréquentes autrefois, qu'on voyait jusqu'à cent pirogues de Taïti, tirées à la fois sur les plages de Tetouaroa (1).

Au mois d'août 1813, les missionnaires Elder et Wilson estimèrent la population de ces îlots à trois cents habitants.

L'étendue de ce petit groupe placé à vingt-trois milles dans le nord de la pointe Vénus, pointe septentrionale de Taïti, est insignifiante. Elle ne dépasse pas trois milles dans sa plus grande longueur de l'est à l'ouest, et sa superficie échappé à une évaluation approximative.

L'île *Maitia* (2), d'origine volcanique, élève à

ILE MAITIA.

(1) Teturoa, Tethuroa, Tethuaroa, Fugitiva de Quiros, Oumaitia de Bougainville. — Tres hermanos de Bonechea.

(2) Matea, Maetea, Maitéa, Desena de Quiros, Osnabruck de Wallis, Boudoir de Bougainville. San Christoval de Bonechea.

une hauteur de quatre cent trente-cinq mètres environ au-dessus du niveau de la mer (1), un cône solitaire, en partie revêtu d'une fraîche et riante verdure. Foyer éteint d'un ancien volcan, elle se montre à l'horizon comme un sein mame lonné; sa base est formée de colonnes prismatiques, rangées avec la symétrie ordinaire des coulées de basalte, tandis que quatre ou cinq pitons décharnés découpent le sommet et marquent les contours du cratère. La végétation est très-active sur toute la surface de Maitia; seulement elle ne commence à se développer qu'à une certaine distance du rivage, là où la mer cesse de déferler avec violence. Le rebord est nu, mais les cendres volcaniques et les matières brûlées qui le constituent tranchent avec le vert du feuillage par les teintes les plus vivement colorées, depuis le rouge foncé jusqu'au noir intense. Au niveau de la mer, une ceinture de coralligènes défend cette île qu'il est très-difficile d'aborder avec des embarcations (2). Maitia ne présente déjà plus l'aspect des îles basses Pomotou, mais des sommets touffus, coupés par de sombres et fraîches ravines, des torrents, des arbres de haute futaie, une riche et luxuriante verdure, des plateaux cultivés et des habitations cachées sous des berceaux de cocotiers. La partie peuplée est située au sud de l'île; les maisons paraissent propres et

(1) Beechey, *Narrative of a voyage to the pacific, etc.*, Part. I, page 195.

(2) Lesson, *Voyage autour du monde, etc.*, tome I, page 236.

entourées de enclos. On y remarque une chapelle, bâtiment ovale, église de toute l'île (1).

Cette île est extrêmement fertile à l'intérieur : le fruit à pain, le taro, les bananes, les noix de coco, ainsi que tous les autres fruits de Taïti, s'y trouvent en abondance, et l'on y voit plusieurs sources d'eau excellente; mais elle est d'un abord si difficile que les plus petits canots n'y débarquent qu'avec peine. On y trouvait en 1832 des arbres si considérables qu'il était très-difficile d'en opérer le transport. Les plus gros étaient situés, comme à Taïti, près des marais des Marais, et leur nombre prouvait que l'île avait eu jadis un grand nombre d'habitants; à la même époque, il n'y en avait guère que vingt ou trente en permanence. On y en voit rarement plus de cent ou deux cents, et encore ces derniers ne sont-ils souvent que des voyageurs qui s'y arrêtent pour attendre des vents favorables (2).

D'après la carte déjà consultée de M. Duperrey, la plus grande longueur de l'île ne dépasse pas en longueur un mille et demi du nord au sud, et un mille de largeur de l'est à l'ouest; la circonférence embrasse un contour de quatre milles environ; la superficie est insignifiante. Cinquante-sept milles la séparent des rives orientales de Taïti, dont elle est la sentinelle avancée dans l'est.

(1) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 525.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 210.

ILES TOUBOUAI-
MANOU.

Les îles *Toubouai-Manou* (1), les plus occidentales du groupe sud-est, sont au nombre de celles qui ont été le moins visitées par les navigateurs. Placées hors de la route des navires qui de Taïti se dirigent vers les îles du groupe nord-ouest, elles ont presque toujours été reconnues à grande distance. Le capitaine Wallis, qui les découvrit le premier, paraît être celui qui les a explorées de plus près. La plupart des relations de voyages ne désignent qu'une seule terre; M. d'Urville même, dans son *Voyage pittoresque*, ne mentionne qu'une seule île, qu'il représente comme assez élevée au-dessus de la mer, entourée de brisants, ayant quatre milles de diamètre au plus et peuplée de deux cents habitants (2).

Les missionnaires anglais, qui ont publié leurs observations sur l'archipel Taïti, n'ont consigné aucun détail intéressant sur ces îles; M. Ellis ne parle non plus que d'une seule île, dont le centre, d'après Wilson, forme une montagne à double pic. La plus grande partie de l'île avait une apparence fertile, et son rivage abondait en cocotiers. Ses habitations paraissaient petites et peu nombreuses (3). Nous avons cru devoir en indiquer deux, d'après la carte dressée par M. Duperry, qui les place à trente-cinq milles dans l'ouest de l'île Eiméo. La plus orientale de ces deux îles est aussi la plus grande; sa plus grande longueur

(1) Sir Charles Saunder's Island de Wallis; Pelada de Bonechea; elles paraissent avoir été désignées aussi sous le nom de Maïoiti.

(2) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome 2, page 542.

(3) Wilson a missionary, *Voyage in the ship Duff, etc.*, page 37.

du nord au sud est de quatre milles; la plus grande largeur de l'est à l'ouest, trois milles et demi; son contour mesure environ douze milles. Des brisants défendent ses bords, surtout dans la partie orientale.

La petite île n'a qu'un mille et demi à deux milles de longueur, et un mille à un mille et demi de largeur. Son contour ne dépasse pas cinq milles. La superficie de ces deux îles peut être estimée à quarante et un kilomètres carrés.

Si Taïti est la plus importante des îles de l'Archipel par l'étendue de son territoire et la beauté de son sol, *Eiméo* (1) est celle où le paysage offre les sites les plus pittoresques, les points de vue les plus attrayants et les plus gracieux. Tous ceux qui ont séjourné sur ses bords s'accordent pour leur payer un tribut d'admiration. De loin, ses montagnes agrestes; leurs découpures hardies, arrêtent l'œil du voyageur; de près, l'enchantement s'accroît à chaque pas, le paysage s'embellit de plus en plus; uniformément beau, il varie dans les détails; ses aspects changent sans se dégrader; au contraire, à chaque nouvelle scène on découvre de nouveaux charmes inconnus encore, qui ont fait donner à cette île le nom de reine de l'Océanie. Vue de Taïti, *Eiméo* se montre sous la forme d'une terre bien accidentée: plusieurs sommets très-déchirés semblent former l'entonnoir au centre de l'île, leurs formes variées étalent un

ILE EIMÉO.

(1) Elle est plus généralement nommée par les indigènes *Mourea*; c'est l'île du duc d'York de Wallis; *Santo-Domingo* de Bonechea.

riche manteau de verdure qui s'étend jusqu'aux sommets les plus élevés; leur point culminant est élevé, d'après les mesures prises par M. Dortet de Tesson, de treize cent trente-neuf mètres au-dessus du niveau de la mer. Beaucoup plus coupée de vallons que Taïti, Eiméo présente des ravins, des précipices, les perspectives les plus bizarres et les plus attrayantes; une douce inclinaison du terrain forme en plusieurs endroits des vallées on ne peut plus propices aux entreprises agricoles, et partout, une eau excellente arrose et fertilise le sol. La ceinture des terrains bas près de la mer est très-étroite; mais les montagnes ne s'élèvent que par une pente graduelle au nord de l'île, et les collines intermédiaires paraissent être les parties les plus fertiles du pays.

Eiméo n'est pas seulement remarquable par l'apparence magnifique de ses beautés naturelles, mais aussi par la bonté de ses ports, qui sont les meilleurs de l'Archipel : le plus important est celui de *Talou*, un des ancrages les plus sûrs et les plus délicieux qu'on puisse trouver dans l'océan Pacifique. Son véritable nom est *Opounohou*. Cook fut trompé par le nom d'un rocher nommé *Tareou*, situé sur la droite de l'entrée du port; de *Tareou* à *Talou* la différence est légère et le nom du rocher a été pris pour celui du port. Depuis il a été adopté par les navigateurs (1).

Port
d'Opounohou
ou Talou.

Le port d'*Opounohou* ou *Talou*, un des plus

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome 1, page 150.

beaux du monde d'après Ellis, est situé sur la partie nord de l'île; c'est le plus occidental des deux enfoncements qu'on aperçoit sur cette côte; vu de l'extérieur, il montre sur ses rives un beau village et deux édifices qui de loin paraissent des constructions imposantes; l'un d'eux de forme hexagonale, est placé sur la rive gauche de la baie.

A une demi-encablure des récifs qui défendent l'entrée de ce mouillage, la sonde indique un fond variable de six à quatorze brasses, et les coraux semblent intercepter tout passage à un navire, jusqu'à ce qu'on soit parvenu en face du port. Alors on voit la passe qui est large d'environ un quart de mille; l'eau très-profonde, et si transparente, qu'on peut voir distinctement le fond et les ramifications sous-marines des coraux; cette entrée conduit dans une baie délicieuse ayant environ deux milles de largeur sur une profondeur de trois milles. De beaux arbres ombragent délicieusement ses bords et aucune agitation ne se fait sentir sur la surface de la mer, quel que soit le vent, tellement les terres offrent un bon abri. Une petite île couverte de bois orne cette baie; une rivière, que des canots pourraient remonter un mille ou deux, vient y décharger ses ondes, et présente aux navires une aiguade des plus faciles. On peut mouiller à toucher terre par dix brasses de fond et s'amarrer au rivage en entourant un arbre des replis d'un câble (1).

Le port d'Opounohou est probablement celui que

(1) J. Wilson a missionary, *Voyage in the ship. Duff, etc.*, p. 82.

M. Moerenhout a visité en 1830. Il le place au nord-ouest de l'île Eiméo, et il signale un banc de corail qui barre l'entrée, de sorte qu'on est obligé de louvoyer pour l'éviter et pour gagner le fond de la baie. On peut venir à l'ancre en dehors du banc par dix-huit brasses de fond, mais c'est un endroit fort dangereux d'où il est difficile d'appareiller. Cette baie, continue M. Moerenhout, est excellente, quand on peut doubler le banc, ce qui le plus souvent n'est pas, à ce qu'il paraît, très-pénible. Elle est spacieuse et de plus pittoresque. A l'ouest le rîage garni d'habitations ressemble à celui de Papeti (sur Taïti). A l'est s'élèvent des montagnes couvertes d'une riche végétation et au fond s'étend une plaine qui, montant graduellement, se termine par des montagnes des plus singulières. Ce sont des pics qu'on prendrait pour des châteaux ou des forts surmontés de tours; excellents signaux pour reconnaître l'entrée de la baie; mais cette localité a l'inconvénient de nourrir un tel nombre de Moustiques, que les premières nuits il est impossible de dormir, même à bord. Aussi ne la connaît-on guère aujourd'hui que sous le nom de *Baie des Moustiques* (1).

Vers la partie occidentale du havre se trouve situé le village de *Papetoā*, la première et la principale station des missionnaires anglais sur Eiméo. Il est formé par une réunion de petites cases blan-

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 344.

chies à la chaux pour la plupart ; la chapelle est la plus splendide de tout l'Archipel, c'est la seule qui soit bâtie en pierres. Elle forme un bâtiment octogone de vingt mètres de longueur environ sur chaque face, bien récrépi au dehors, construit en blocs de corail d'un poli parfait qui jouent la pierre de taille. De beaux bancs et une tribune en bois d'Artocarpus composent son mobilier (1). Une allée assez agréable conduit de l'église à la maison du missionnaire, également spacieuse et belle, et l'on traverse un beau jardin avant d'arriver à la maison même, qui se montre favorablement en raison de sa situation un peu élevée (2).

L'édifice qui sert d'école est situé près de la mer sous un groupe de cocotiers. Il servait de chapelle avant la construction du temple voisin, et fut érigé aux frais d'un habitant de Londres qui fit don des objets nécessaires pour cet objet. Sa longueur est d'environ vingt mètres, mais sa largeur n'est pas proportionnée à cette longueur, à cause des accroissements successifs qu'il a subis à mesure que le nombre des écoliers a augmenté. Ses murs à jour laissent pénétrer abondamment l'air et la lumière, quoique dépourvus de fenêtres ; une grande porte ouvre les deux extrémités aux élèves de tout âge qui viennent s'asseoir sur des bancs bas et étroits.

Le sol, dans les environs de Papetoaï, est couvert

(1) D'Urville, *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 535.

(2) Moerenhont, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 345.

d'un riche terreau végétal, mélangé de terres d'alluvion entraînées par les eaux des montagnes environnantes, qui, en général, sont couvertes d'une terre grasse et épaisse ou d'ocre d'un brun rouge. De grandes plantations pourvues de tous les produits de ces climats, environnent l'établissement des missionnaires; cependant une grande portion des vallées adjacentes est inculte, et ne nourrit que des herbes inutiles ou d'épaisses broussailles, croissant avec toute la vigueur qu'une atmosphère humide, un soleil tropical et un sol fécond peuvent donner à la végétation (1). L'intérieur des récifs reflète sur une mer calme les contours riants de la côte; une course en canot offre un délicieux panorama qu'on ne se lasse pas d'admirer. Lorsque la nuit vient tempérer l'ardeur du jour, le paysage voilé par les ombres naissantes laisse de douces impressions à l'étranger; tandis que le bruit successif et régulier de la mer heurtant les récifs extérieurs, emprunte au calme de la nuit, un son creux et lourd, qui rappelle, nouveau contraste, le bruit des voitures dans une grande ville.

A l'extrémité ouest de Papetoai, se trouve une point de terre qui porte le nom de *Ouaeva*. Elle est célèbre à la fois dans les annales du christianisme et du culte primitif. Un célèbre *marai* s'y trouvait jadis, et ce fut là que le prêtre *Patii*, converti soudainement, brûla publiquement les idoles qui y étaient

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome 1, page 164.

contenues à une époque où une pareille démonstration de foi était un sacrilège.

A l'est du port Opounohou, la côte présente un enfoncement qui est indiqué sur la carte de M. Duperrey, sous le nom de *Parau-roa*. M. Ellis le désigne sous celui de *Havre de Cook*; mais il paraît que son véritable nom est *Paopao*. Vu de la mer, les récifs paraissent en barrer l'entrée; cependant il paraît posséder une passe praticable. Ce havre est aujourd'hui inhabité; quoique spacieux, le voisinage du port Opounohou dont il n'est séparé que par une haute montagne, lui a enlevé ses habitants et le prive de la visite des navires.

Havre de Paopao
ou de Cook.

La haute montagne qui sépare ces deux baies, n'est jointe à la terre que par un isthme étroit; elle était désignée dans les traditions des indigènes comme un lieu de séjour des esprits ténébreux et malfaisants. Cette montagne, disent ces légendes, était autrefois unie à la chaîne des sommets de l'île, et ne le cédait à aucun d'eux en dimension; mais une nuit, les génies du lieu résolurent de la conduire aux Iles sous le vent, et commencèrent leurs efforts; mais à peine l'eurent-ils détachée de la grande terre, que le jour parut, et ils furent obligés de suspendre leurs travaux. Dès lors elle est restée telle qu'on la voit aujourd'hui (1).

La petite baie nommée Afareitou, formée par une courbure elliptique de la côte, est située sur la face

Baie Afareitou.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, p. 99.

orientale de l'île, vis-à-vis le district d'Atahourou sur Taïti. Une ouverture dans les récifs permet aux navires de petite dimension de relâcher sur ce point, qu'une petite île coralligène, ornée de deux ou trois bouquets d'hibiscus et de cocotiers aide à reconnaître. L'étendue du district qui entoure cette baie, sa fertilité, ses ressources naturelles le rendent un des meilleurs de l'île. Il comprend deux vallées ou plutôt une grande vallée divisée par une étroite chaîne de collines, descendant des montagnes centrales vers le rivage. Le sol du fond de la vallée est riche et fécond, abondamment pourvu de cocotiers et de fruits à pain. Les montagnes environnantes sont revêtues d'une exubérante végétation, qui tapisse jusqu'aux sommets des points culminants de l'intérieur. Plusieurs larges cascades répandent leurs filets argentins sur la croupe des monts, et forment d'admirables contrastes sur la couleur du feuillage sombre des arbres magnifiques et des buissons en fleur qui bordent leurs cours. Des ruisseaux s'alimentent dans ces cascades et arrosent la vallée; un d'eux, recevant dans son lit les eaux tributaires de plusieurs ruisseaux, grossit à certaines époques de manière à former ce qu'on appelle dans ces îles une rivière, et serpente au travers les portions les plus riches du district avant de se mélanger aux ondes de la mer. Malgré cette abondance d'eau, il n'existe aucun marécage entre le rivage et les montagnes. Le sol est élevé, il est non-seulement remarquable par sa beauté, mais en outre il est sain et

sec. L'abondance de ses productions naturelles, l'apparente salubrité de l'air, le nombre des cours d'eau, la proximité d'un port, rendent cet endroit on ne peut plus favorable à un établissement (1), Ce fut dans ce lieu que les missionnaires anglais fondèrent en 1824 une école où l'on enseignait à leurs enfants les connaissances d'un ordre plus élevé que celles professées dans les écoles primaires de chaque île. Cet établissement reçut le nom pompeux de *South Sea Academy*, Académie des mers du Sud. Ce fut aussi là que la presse de M. Ellis, fonctionnant pour la première fois, produisit les livres écrits dans le dialecte taïtien qui devaient servir à donner aux indigènes la connaissance des Écritures saintes.

Afareitou, dit le missionnaire Stewart, est un lieu charmant entouré par un paysage magnifique. L'Académie des mers du Sud, la chapelle et les habitations des insulaires se développent en une longue ligne blanche autour de la baie, au bord de la mer. Derrière, des montagnes s'élevant presque perpendiculairement à plus de trois mille pieds de hauteur, présentent une scène délicieuse à ceux qui naviguent dans la baie, et montrent quelle beauté les arts et la civilisation peuvent ajouter aux splendeurs primitives d'un pays sauvage. Sur la petite île située sur les récifs en face de l'établissement, on

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, p. 160.

jouit de la perspective la plus complète de la baie et des montagnes qui la dominent (1).

La partie supérieure d'une de ces montagnes est traversée par une ouverture de huit à neuf pieds de diamètre, qui, vue du bord de la mer, ressemble au trou fait par une balle. Ce bizarre jeu de la nature, était autrefois attribué à la colère d'un dieu, qui, dans un moment d'humeur belliqueuse, traversa le rocher d'un coup de sa lance formidable.

La communication entre Papetoai et Afareitou, les deux stations des missionnaires anglais, situées aux extrémités opposées de l'île, est assez facile; indépendamment de la voie maritime ouverte aux légères embarcations qui côtoient le rivage, il existe plusieurs routes par terre. La principale suit les bords de la plage jusqu'à *Papeare*, à quelques milles au nord d'Afareitou, puis montant sur le revers des collines basses, qui touchent presque à la mer, elle traverse la haute chaîne orientale des montagnes de l'île, et conduit à travers les défilés et les ravins de l'intérieur aux rives de la baie Opounohou. On peut aussi passer par un village nommé *Tamae*; sur cette route, il faut marcher pendant l'espace de trois quarts de mille sur les bords d'un lac, en ayant de l'eau jusqu'aux genoux, mais l'aspect des lieux; la vue des plantations, la beauté de la vue, compensent amplement cette fatigue.

(1) Stewart, *a Visit to the south in the U. S. S. Vincennes*, page 254.

Le lac de *Tamaï* ou *Tamae*, est située sur le côté nord-est d'Eiméo, entre les montagnes centrales et la mer. Spacieux et tranquille, il reçoit des sites voisins un charme particulier. Il est alimenté par des rivières d'un petit volume, mais nombreuses, qui prenant leur source dans les hautes terres, roulent sur des lits rocaillieux, serpentent dans de profondes ravines, et conduisent leurs ondulations à travers toutes les sinuosités des vallées vers la mer. Ce lac est pourvu de poissons, et en outre nourrit beaucoup de canards sauvages.

Lac de Tamaï.

Mais la manière la plus agréable de se rendre de Papetoāi à Afareitou, est de suivre la côte dans une embarcation; la transparence des eaux permet de voir non-seulement le fond, mais de distinguer même les mouvements des poissons. En même temps la vue de la terre offre une succession de charmants sites. Dans une course semblable, le missionnaire Ellis indique différents noms de lieux, sans indiquer leur position exacte; nous inclinons à penser qu'ils sont situés sur la côte occidentale de l'île, sans avoir cependant de motifs irrécusables pour justifier cette opinion.

A cinq milles de Papetoāi, il débarqua à *Tiatepouaa*, résidence habituelle des chefs d'Eiméo; reprenant sa course, il s'arrêta à *Atimaha*, à vingt milles environ de Papetoāi. La vue sauvage et romantique de ce district lui parut délicieuse. Il remarqua des vestiges de pavés et diverses traces d'habitations anciennes, qui indiquaient une dépopulation affligeante; les

moustiques abondaient dans cet endroit boisé, mais humide. Le lendemain, il descendit, à terre à *Maatea*, et gagna Afareitou, à travers le district de *Hauine* (†). Dans le cours de son ouvrage, il cite encore le nom de *Teavaro* comme celui d'un district proche d'Afareitou, et celui de *Makarepa*, lieu situé près de la pointe nord-est de l'île, d'où il partit pour se rendre à Matavaï, et qui probablement est situé en face d'une coupure du récif.

La carte de M. Duperré indique, à l'extrémité nord-est d'Eiméo un enfoncement qui nous paraît être la baie Afareitou d'Ellis; elle porte le nom de *Matia*, qui s'accorde avec le nom de *Maatea*, district voisin; mais elle contient deux îlots, tandis que Ellis et Stewart n'en mentionnent qu'un seul. L'hydrographie de l'archipel Taïti repose malheureusement encore sur des bases peu certaines, une exploration nouvelle peut seule résoudre les doutes qui naissent à chaque instant. Outre l'îlot de la baie Afareitou, le missionnaire Ellis en signale deux autres à quelques milles au sud de Papetoai; recouverts par d'élégants casuarinas, ils étaient les lieux de retraite préférés par Pomaré, lorsqu'exilé sur Eiméo il songeait à recouvrer son autorité sur Taïti.

Des récifs de corail entourent l'île d'Eiméo comme un anneau, et n'offrent que peu de coupures. Dans quelques endroits, ils s'éloignent du rivage à une distance d'un ou deux milles; dans d'autres, ils le joignent et suivent les courbures des terres.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome 1, page 345.

La population d'Eiméo est fixée à différents chiffres : d'Urville l'estime à treize cents habitants, M. Moerenhout de douze à quinze cents ; Ellis porte à deux mille le chiffre des habitants d'Eiméo et de Tetouaroa. L'estimation est par conséquent limitée entre douze et dix-sept cents âmes.

La plus grande longueur de l'île Eiméo, du nord-est au sud-ouest, est de neuf milles ; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest six milles. Son contour embrasse environ vingt-neuf à trente milles de côtes et sa superficie peut être évaluée à environ cent cinquante-deux kilomètres carrés.

La distance qui sépare cette île, la troisième de de l'Archipel pour l'importance, des autres îles, a déjà été indiquée. Sa côte orientale n'est séparée de la côte occidentale de Taïti que par dix milles. Le port Opounohou est situé à vingt-trois milles de Matauaï et à seize milles de Papeïti. Afareïtou est séparé par vingt milles du premier de ces ports, et par douze milles du second.

Malgré l'ancienneté de sa découverte et le grand nombre de navigateurs qui ont visité Taïti, la seule carte complète qu'on possède de cette île est celle qui fut dressée par le capitaine Cook. Dans son premier voyage, en 1769, il fit le tour de l'île dans une embarcation, et donna le tracé de ses contours à l'aide des moyens hydrographiques employés de son temps. Plus tard, le capitaine Wilson entreprit une exploration de l'île par terre, dans le but de

ILE TAÏTI.

connaître le chiffre de la population; il eut le soin de rectifier certains points défectueux de la carte de son prédécesseur, et de consigner dans son récit les délimitations des districts, leur apparence, leur nombre, et les détails les plus intéressants. Malheureusement, il est impossible de savoir jusqu'à quel point les renseignements fournis par Wilson sont exacts, relativement à la division territoriale actuelle. M. P. Lesson, dans la relation qu'il a publiée du voyage de la corvette *la Coquille*, a bien indiqué une nomenclature des districts de l'île, mais il n'en a pas défini les limites; il eût fallu un plus long séjour sur les lieux, que le temps consacré à la relâche de *la Coquille*, pour acquérir des notions plus étendues, et tout en mentionnant les documents recueillis par M. Lesson, nous suivrons le plan du travail de Wilson, qui s'applique à la carte que nous avons jointe à cet ouvrage, et que nous avons augmenté de toutes les rectifications consignées dans différentes publications, ainsi que nos propres remarques.

L'aspect de Taïti répond à l'idée favorable qu'on se fait généralement de cette terre tant aimée des anciens navigateurs, qui tour à tour sont venus y puiser comme dans un lieu privilégié, désiré et admiré de tous, les plus agréables impressions. Tous en ont conservé un doux souvenir, et dans toutes les relations de voyages, Taïti occupe une place réservée; elle est le sujet de la prédilection des marins des siècles passés, dans ces mers si peuplées d'îles et de terres riantes.

Ses hautes montagnes apparaissent souvent par un temps clair à plus de trente lieues de distance, mais fréquemment les vapeurs chassées par les vents alisés s'arrêtent sur leurs flancs et dérobent la vue des contours de la terre à mesure qu'on s'en approche. L'île Taïti, formée par deux péninsules réunies par un isthme à peine large d'un mille, se présente, vue du nord-est, comme une terre haute, inclinant vers l'est et l'ouest une croupe arrondie et régulière; ses pentes sont douces, sans déchirures ni escarpements remarquables, tandis qu'au centre le point culminant, assis sur un sol plus découpé, montre un gros morne dentelé. A l'est, la plus méridionale des deux presqu'îles efface dans l'éloignement les accidents de son terrain, et ses montagnes ne montrent à cette distance aucun accident brusque, ni le riche manteau de verdure qui recouvre les terres de Taïti proprement dite. Sur la masse imposante des hautes montagnes de l'intérieur, quelques tâches rougeâtres qui annoncent un sol dénudé, arrêtent d'abord le regard; mais bientôt il se repose avec plaisir sur le rivage où règne, sans interruption, une zone plus ou moins large de terres basses, contenant de belles plaines, des vallons pleins d'ombre, de jolies baies où la population a semé ses demeures couvertes par de larges toits grisâtres. Cette lisière de terrain bien boisé, bien arrosé, s'étend jusqu'à la pointe Vénus, pointe septentrionale de l'île, où l'écume des brisants, jaillissant en vastes nappes, rehausse les beautés du rivage.

Le panorama que l'œil contemple lorsqu'on a doublé la pointe Vénus, est un des plus séduisants qu'on puisse voir; il embrasse une longue étendue de terres accidentées, qui s'étend de Matavaï à la pointe de terre qui commence la baie de Papeïti. Le coup d'œil est délicieux, la baie entière de Matavaï étale ses plages tranquilles, ses ombrages d'orangers et de citronniers, ses cases à demi voilées par des fourrés de goyaviers. Une mer calme et transparente, reflétant en lignes brisées les hautes têtes panachées des cocotiers de la pointe Vénus; le mouvement des pirogues quittant la rive pour accourir au navire; mille détails impossibles à décrire, s'unissent pour donner à cette scène un charme inexprimable. La même pensée d'admiration est venue à tous ceux qui ont contemplé, pour la première fois, le sol fertile et le paysage agreste de Matavaï; tous ont apprécié ces beautés naturelles, au point de désirer d'y passer quelques années de leur vie. Sur le revers opposé du rivage, on aperçoit, sur la pente plus inclinée du sol, des ravins ouvrir de profondes coupures; les montagnes naissent, grandissent, et bientôt le pic culminant *Orohena* (1) haut, d'après M. Dortet de Tesson, de treize cent trente-neuf mètres au-dessus du niveau de la mer, s'élève en masse imposante, jusqu'à ce que les vapeurs de l'atmosphère le dérobent à la vue. Tout autour, d'étroits vallons, des côtes rapides, des plaines d'une étendue limitée, sont uniformément cou-

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 145.

verts d'un manteau d'arbres touffus livrés en grande partie à l'action seule de la nature. L'aspect des rivages de Taïti offre une variété sublime de beautés naturelles : une heureuse combinaison de terre et d'eau , de précipices , de plaines , d'arbres projetant souvent leur feuillage épais sur des eaux limpides , de montagnes éloignées , dessinant leur profil sur un ciel pur , donne au spectateur de délicieuses sensations.

La vue de l'intérieur de l'île revêt un caractère différent , mais non moins émouvant. Les points de vue embrassent quelquefois de grandes distances , mais le plus souvent ils sont circonscrits dans d'étroites limites. Il y a quelque chose qui étonne et qui ravit , lorsqu'on contemple les piles basaltiques , semblables à des tours , qui sont amoncelées dans une confusion harmonieuse , près des sources ou autour du bassin de quelque cours d'eau frais et limpide , coulant silencieusement à leur base ou écumant sur les fragments de rochers qui obstruent leur route. Là , de profondes gorges séparent à peine les parois des montagnes s'élevant comme les gradins d'un vaste amphithéâtre jusqu'à la région des nuages. Un demi-jour y remplace l'éclat des rayons solaires. Le silence règne dans des solitudes , où la végétation prend un libre essor , que la main de l'homme ne dirige pas. Il y a tant de choses nouvelles aux yeux de l'étranger , dans le caractère et la forme des fleurs , irrégulières , spontanées ; luxuriantes , dans la végétation alimentée par une exubérante fertilité du sol sous le climat générateur des tropiques , qu'on ne saurait en rendre l'effet.

Déjà Cook sur les renseignements qu'il avait recueillis des indigènes, avait désigné les deux presqu'îles de Taïti sous des noms différents. La plus petite et la plus méridionale, dont la forme allongée est semblable à celle d'une poire, sous le nom de *Taïrabou* ou *Taïti-iti* (Petite-Taïti) et la plus septentrionale, dont la configuration est celle d'un cercle, sous celui d'*Opoureonou* ou *Taïti-noui* (Grande-Taïti). Plus tard, Wilson changea la dénomination d'*Opoureonou* pour celle *Tepirreonou*, qu'il n'appliqua plus à toute la presqu'île, mais seulement à sa partie septentrionale; en même temps qu'il désignait sa partie méridionale sous le nom de *Teddevaruta*. Aujourd'hui tout porte à croire que le nom d'*Opoureonou* (ou *Teobreonou*) s'appliquait à une certaine portion de la grande presqu'île, et que la dénomination de *Taïti* était celle qui a toujours été employée par les naturels pour désigner toute son étendue, de même que celle de *Taïrabou* comprenait toute la petite presqu'île.

D'après M. P. Lesson (1), l'île entière se trouve divisée depuis longtemps en quatre provinces, qui sont:

1° *Faa*, à l'ouest.

2° *Aketura*, comprenant deux districts s'étendant de *Faa* à *Teratanta*, et qui est située dans les parties sud et sud-ouest de la grande péninsule.

3° *Tererauta*, renfermant quatre districts et qui s'étend d'*Ahetura* à l'isthme.

4° *Tererataï* ou *Tairapou*, qui embrasse toute la péninsule et qui est subdivisée en quatre districts.

(1) P. Lesson, *Voyage sur la corvette la Coquille*, tome I, p. 257.

Une erreur paraît exister dans cette division, car elle ne comprend que la partie occidentale et méridionale de l'île, à moins toutefois que le nom d'Ahetura ne soit celui d'un point de la côte nord ou est de l'île, et dans ce cas les divisions indiquées par M. Lesson correspondraient, la première à la partie occidentale, la seconde à la partie sud-ouest et sud de la grande péninsule; la troisième à sa partie septentrionale et orientale, et la quatrième enfin comprendrait la petite péninsule. Cette supposition paraît probable, à défaut de renseignements plus positifs. L'ouvrage du missionnaire Ellis, si précieux à consulter sous d'autres rapports, ne contient aucun détail utile à cet égard; il remarque seulement que, dans la division territoriale, les indigènes paraissent avoir une grande propension pour le nombre huit: presque toutes les îles, quelle que soit leur grandeur, sont divisées en huit districts, et les habitants en autant de *matteinas* ou sous-divisions (1). Telles sont les données assez vagues qu'on peut consulter aujourd'hui pour délimiter la division générale du territoire de Taïti; le nombre des districts est tout aussi incertain, M. Lesson en indique vingt-deux.

Wilson en désigne trente-deux sur sa carte, dix-neuf sur Taïti et treize sur Taïrabou, mais il en mentionne jusqu'à vingt et un sur cette dernière presque île dans son récit; la narration du second voyage de

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 369.

Cook porte à quarante-trois les districts de l'île (1); mais si on cherche, sur la carte dressée par ce navigateur pendant son premier voyage, à définir le nombre des districts par celui des noms imposés, d'après les indigènes, à diverses parties de la côte, le travail devient de plus en plus confus. Du reste, une pareille nomenclature n'a rien de fixe; en consultant l'histoire de Taïti, on reconçoit que les districts, apanages des chefs, ont dû varier fréquemment d'étendue dans le cours des années, et c'est plutôt un point de comparaison que nous établissons avec les documents qui nous parviendront plus tard, qu'une base fixe que nous cherchons à déterminer.

Les noms suivants sont ceux indiqués par M. Leson dans sa nomenclature des districts :

Matavaï.	Tiaope.
Papeïti.	Ontoupon.
Vaha.	Papeote.
Ate-ourou.	Vaïouroua.
Pounaouïé.	Taoutira.
Tetaemo.	Tioneouri.
Papera.	Avaïta.
Papeouriri.	Perouaj.
Papeïri.	Maina.
Papeourou.	Meïti.
Mataoua.	Papeno.

Le même auteur cite les noms suivants des soixante-onze villages compris dans les districts, sans les garantir tous, en commençant par Matavaï et

(1) Cook, *Deuxième voyage*, tome II, page 367. Paris, 1778.

en contournant les deux presqu'îles par l'est, le sud
et l'ouest :

Matavaï	Outoumoïna.
Mahono.	Terourouaa.
Ornara.	Varoa.
Fanpo.	Toupari.
Papeoo.	Papeourou.
Totaboué.	Tomaotai.
Nouai.	Paparoa.
Afoumaï.	Talavao.
Eouaou.	Oobou.
Apoupini.	Papeari.
Nononou.	Paperouriri.
Matira.	Maripeai.
Mahena.	Atimounou.
Etiaa.	<i>Papara.</i>
Papeaaou.	Malaa.
Avaïti.	Avaaina.
Tioro.	Paroa.
Tenoa-ouiri.	Abua.
Tatoutira.	Pounaou-eya.
Paouma.	Tatiparé.
Tonepoto.	Atoumaroo.
Apouaa.	Fanaono.
Aioniva.	<i>Faaa.</i>
Atomoane.	<i>Papeiti.</i>
Temouou.	Fare-oute,
Faraou.	Tapéa-odou. (Pointe de
Outouara.	Taoni.)
Teorua.	Taohi.
Arcouna.	Araïdi.
Toneare.	Oudou aïaïli.
Falaouoo.	Apo-oura.
Pouanaoua.	<i>Pari.</i>
Maouero.	<i>Papaoa.</i>
Terououmé.	Oroua.
Teapea.	Aroué.
Teapouaou.	Tara. (Pointe dite de
	l'arbre de Cook).

Voici maintenant, d'après Wilson, les noms des

districts de la grande péninsule, auxquels nous avons essayé de donner les sons exprimés par l'orthographe anglaise; leur ordre est le même que celui de la nomenclature des villages qui précède, c'est-à-dire qu'il commence à Matavaï et fait le tour de Taïti proprement dite, en passant par l'est et le sud.

Matavaï	}	Compris entre la pointe Vénus, limite orientale de la baie Matavaï et la pointe nord-est de Taïti.
Wairoupo.		
Wapaïno.		
Waroumi.		
Hiwoh.		
Hababounia.		
Honouwaïa.		
Nanou-nanou	}	Comprenant toute la face orientale de Taïti, jusqu'à l'isthme.
Otaïare.		
Waaheina.	}	S'étendant sur la partie méridionale de l'île, de la pointe la plus sud à l'isthme.
Hidia.		
Waiïri.		
Waiïridi.	}	de la pointe sud-ouest à la pointe sud.
Atimoni.		
Papara.	}	sur la partie occidentale.
Ahaheina.		
Attahourou.	}	situés sur la côte nord-ouest de Taïti.
Tettaha.		
Opare.		

Nous joindrons aux noms des districts de Taïra-bou, indiqués sur la carte de Wilson, ceux mentionnés dans sa narration, qui n'y sont pas portés, en ayant soin de désigner par des lettres italiques ces derniers. Ce sont :

Tirrawoon.	}	district inhabité qui comprend l'isthme qui joint les deux péninsules.
Owaheite.		
Ahnoui.	}	situés sur la partie septentrionale de l'île.
Ahoui.		
Owahaï. —	} Portion du district suivant.	situé sur la partie nord-est de l'île.

Attaroa.
 Haou-boua.
 Atti-toutou.
 Orrahayrou.
 Toutera.
 Erimiou.
 Bobeouroua.
 Waïoté.
 Popouta.
 Tiroou-oua.
 Tahapia.

s'étendant sur la côte orientale de
 Tairabou depuis la pointe nord-est
 jusqu'à la pointe sud-est.

Oho-tabou ou Otonbou
 Wai-youtia ou Waïouia.
 Mataweï.
 Waïouren.
 Toa-outou ou Toa-hou-
 toui.

compris entre la pointe
 sud-est et l'isthme, sur la
 face méridionale et occi-
 dentale de la presqu'île.

Nous suivrons dans la description des districts l'ordre suivi dans la nomenclature, en ayant soin toutefois, de résumer dans chaque lieu tous les renseignements intéressants recueillis de nos jours.

TAÏTI-NOUI.

Les limites du district de *Matavai* sont, à l'ouest, le morne *Taharai* ou *Taraa* (one-tree hill de Wallis), et, à l'est, la pointe *Tapahai* ou *Tapai*. Le contour de ses rives mesure environ trois milles et demi de longueur. Une belle vallée, à laquelle on donne une longueur de sept milles, vient s'épanouir dans ce district, et se termine à la pointe Vénus, extrémité septentrionale de l'île, formée par un terrain plat, couvert de cocotiers magnifiques. La rivière *Haaounou* (1), après avoir suivi la douce pente de

Districts
 de Matavai.

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 471.

la vallée, vient sillonner le sol de la pointe Vénus de ses courbes capricieuses, et va mêler son onde à l'écume soulevée par les récifs à peu de distance de son embouchure. Le cours de la rivière offre des sites charmants. Le lieu de l'aiguade est surtout un endroit délicieux; à quelques pas du rivage de la baie, la rivière fait un coude avant de poursuivre sa route vers la mer, et sur ce point elle forme un grand bassin; son cours uni comme un glace semble quitter à regret les touffes vertes qui se mirent sur ses bords. Dans certains endroits, l'ombre dure toute la journée à l'abri du feuillage de grands arbres aux rameaux inclinés, tandis que plus loin les rayons brûlants du soleil inondent de lumière les parties découvertes du paysage environnant et ajoutent les plus admirables contrastes aux effets de cette scène magique. Cependant, le Haaounou ne conserve pas toujours cette apparence calme. Cette rivière, dit M. Moerenhout (1), la plus considérable de l'île, dans les mauvais temps qui inondent les montagnes de pluies extraordinaires, change de lit, se répand dans la plaine, et plus d'une fois les indigènes surpris dans le vallon ont été entraînés par les eaux.

C'est dans ce district que la plupart des navigateurs depuis Wallis jusqu'à nous, ont conduit leur navires; c'est sur ce point que les premières entrevues des Européens avec les indigènes ont eu lieu,

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 300.

et, comme il arrive presque toujours dans les premiers contacts des hommes civilisés avec les sauvages, c'est là aussi qu'eurent lieu les premières collisions entre les indigènes et leurs visiteurs, et que tombèrent les premières victimes des armes à feu. Plus tard, ce fut aussi le siège du premier établissement des missionnaires anglais dans ces îles.

Lorsqu'on descend sur le rivage l'enchantement ne cesse pas ; on entre aussitôt sous des berceaux d'arbres, on s'enfonce dans des sentiers bien tracés, et dont les sinuosités sont bordées de la plus riche végétation. D'immenses cocotiers, de grands arbres à pain sont épars au milieu d'arbustes verdoyants. Partout les goyaviers se pressent en touffes serrées, se répandent de proche en proche, envahissent et se disputent la moindre parcelle de terre. De magnifiques orangers, des citronniers aussi beaux, montrent à chaque pas de fortes branches surchargées de fruits dorés, ressortant sur la teinte foncée des feuilles, et remplissent l'air d'odorantes émanations. C'est là une terre riche de beautés naturelles, un sol plein de merveilles, et l'on conçoit dès l'abord, l'enthousiasme éprouvé par les marins abordant sur de semblables rivages, après les longues privations de la mer. Il est impossible de rester indifférent à de pareilles scènes.

Les cases des naturels, fragiles édifices en roseaux, sont disséminées dans la plaine sous des touffes d'arbres qui les dissimulent au regard. Les plus belles sont répandues au delà de la rivière qui

coule parallèlement au rivage ; sur les bords de la mer elles sont plus rares et plus petites. La construction de ces demeures est supérieure à celle des mêmes édifices dans les archipels Nouka-Hiva et Manga-Reva, soit que les Taitiens aient été de tout temps plus habiles que leurs voisins, soit qu'on leur ait appris à mieux les édifier. Ces habitations n'ont cependant pas la forme de celles décrites par le missionnaire Ellis, dans les autres archipels de la Société. Leur forme est celle d'un grand ovale percé par deux ouvertures qui servent de portes. Des parois de simples roseaux liés entre eux, sont appuyées et attachées à des piliers équarris à la hache, qui soutiennent un toit en forme de claie et recouvert par une épaisse couche de feuilles sèches de pandanus, imperméables à l'eau. Les murailles à jour laissent circuler l'air dans toute la case, et empêchent le soleil et un jour trop vif de pénétrer dans l'intérieur. L'édifice quoique léger, abrite parfaitement ses habitants, et conserve une fraîcheur constante, fort agréable dans un climat aussi chaud. Quatre poteaux et des traverses de roseaux à deux pieds du sol, constituent des lits sur lesquels sont disposés des nattes et des oreillers de tissus analogues, bourrés avec des filaments de la noix de coco ; tout autour des parois sont suspendus divers objets ou ustensiles de ménage. Des chapeaux de paille Européens, objet de grand luxe pour les femmes, sont placés au-dessus du lit ; des fusils, des haches, des couteaux, des mortiers en bois, des vases de différentes grandeurs complètent l'ameuble-

ment. Toute les cases sont entourées d'une palissade d'un mètre de hauteur environ , formée par des troncs d'arbres de vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre , enfoncés en terre. A l'entrée, cette barrière est plus basse et elle est précédée par un pieu qui constitue une marche isolée pour aider à franchir l'obstacle. Ces barrières qui ne peuvent servir qu'à empêcher l'introduction des bestiaux, semblent être un reste des anciennes coutumes des habitants maintenues par l'habitude.

Les deux seuls édifices de construction européenne qu'on remarque à Matavaï, sont le temple et la maison du missionnaire anglais. Il faut passer la rivière pour les visiter; un pont de bois y conduit, mais il atteste la violence des crues du Haounou, car il est régulièrement emporté toutes les années. Le temple est de forme ovale, et blanchi à la chaux; il contient une soixantaine de bancs en bois qui entourent une chaire simple, adossée à une des nombreuses fenêtres pratiquées dans les murs. Des lames de bois mobiles garnissent ces ouvertures et empêchent le soleil de pénétrer dans l'édifice, tout en facilitant la libre circulation de l'air. La maison de la mission, habité par M. Wilson, le doyen des missionnaires de l'île, dont l'arrivée date de 1797, est simple et bâtie avec soin. Ses murs sont crépis à la chaux extérieurement, à l'intérieur elle est divisée par des cloisons dépourvues de plafond. L'industrie des ouvriers n'a pas su aller plus loin. Les chambres séparées par des cloi-

sons de deux mètres de hauteur environ se trouvent placées immédiatement sous le vide formé par le toit beaucoup plus élevé.

La vallée de Matavaï se rétrécit graduellement à mesure qu'elle remonte dans l'intérieur et se termine à la fameuse cascade nommée *Piha*; autrefois elle était habitée jusqu'aux extrémités les plus reculées; aujourd'hui elle paraît déserte. A trois milles de la mer, dit d'Urville (1), la vallée se resserre, les flancs de la montagne se rapprochent; tapissés jusque-là de bruyères, ils se hérissent d'arbres touffus, le long de leurs versants les plus abruptes. La base du roc offre un trachyte poreux et très-noir. Ça et là l'eau suinte à travers le roc, serpente en filets ou tombe en cascade. Dans ces vallons que le jour éclaire à peine quatre heures par jour, la fraîcheur est constante et délicieuse. Plus loin, le sol commence à monter sur un plan plus rapide. A chaque minute il faut traverser le lit du torrent pour retrouver la seule berge qu'il laisse praticable le long de ses parois basaltiques. On arrive enfin à un endroit où le torrent encaissé entre deux rochers se précipite de soixante à quatre-vingts pieds de hauteur verticale. Comme son volume n'est pas alors bien considérable, une partie de l'eau fouettée par le vent s'éparpille en pluie fine; le reste serpente en écumant le long des rigoles creusées dans le roc. Plus loin l'aspect du lieu est plus imposant

(1) *Voyage pittoresque, etc.*, tome I, page 531.

encore. La rive gauche du torrent s'élargit et offre du terrain à un vaste bocage, tandis qu'à droite la muraille verticale se dresse à cent pieds de hauteur en formant des prismes basaltiques. Tous ces prismes qui ont de quatre à six pouces de diamètre affectent une direction exactement perpendiculaire, excepté dans leur partie inférieure, à dix ou douze pieds de hauteur; alors ils se dévient sous un angle de 45° environ en dehors du plan général. Sur la partie extérieure une nappe d'eau divisée dès le sommet, tombe en rosée dans le torrent; au delà, une colonne d'eau volumineuse se précipite avec fracas d'une élévation immense, et le bruit de sa chute est tel qu'il domine et annule la voix humaine la plus sonore. Cette cascade est nommée *Piha* par les naturels. Au-dessus, la vallée se resserre au point qu'il faut marcher dans le lit même du torrent, parfois avec de l'eau jusqu'aux aisselles; à peu de distance se trouve un barrage de rochers d'où l'eau s'échappe en bouillonnant. En forçant cet obstacle peut-être encore trouverait-on l'accès d'un des pitons de l'île.

Pour compléter la description de ces lieux que nous n'avons pas visités nous-mêmes, nous emprunterons les détails suivants au journal de notre infortuné compagnon Lafarge (1). Il indique sous le nom de *Deïneha* la vallée parcourue par la rivière

(1) D'Urville, *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, tome 4, page 322.

Cuatavere, qui, sans aucun doute, est la même que le Haaounou. Après avoir suivi les bords de la mer, M. Lafarge et ses compagnons s'enfoncèrent dans un bois, à travers un sentier régulier, traversant le plus souvent des massifs de goyaviers, arbre le plus commun de l'île, quoique de récente introduction. Partout on le trouve en bois fourrés ; peu élevé (cinq à six mètres), il forme des taillis souvent impénétrables, entremêlés d'arbres à pain, de *vihî* (*spondias clytheræa*) et de cocotiers. Ce sentier conduit à la rivière, et, dès ce moment, ces messieurs la suivirent en marchant, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, et quelquefois même dans son lit. Cette route était charmante, elle serpentait à travers des touffes d'arbres, dont les branches et les racines entrelacées formaient des voûtes et des barrières impénétrables au grand jour. L'arbre appelé par les naturels *pourao* (*hibiscus tiliaceus*) les obligeait souvent à ramper sous le feuillage de ses branches semblables à des racines entrelacées. Bientôt hors de la vue des habitations, ils entrèrent dans une belle vallée dominée de tous côtés par de grandes montagnes entièrement couvertes par une végétation qui les rend presque inaccessibles. Cette vallée est appelée par les Taïtiens *Deïneha* ; elle est parcourue par la rivière *Cuatavere*, qui descend des montagnes entourant le pied de l'*Oreana*. A mesure qu'ils avançaient dans cette voie, la vallée se rétrécissait ; les montagnes semblaient grandir devant eux. De temps en temps, sur les penchants escarpés, du milieu des

bois, s'élançait la touffe panachée d'un petit palmier balancé par la brise, ou les longues feuilles du bananier; de belles fougères croissaient au milieu des tufs et des basaltes, mais nulle part le rocher ne se montrait à nu, si ce n'est dans le lit de la rivière encombré de cailloux roulés, provenant des montagnes. Une fraîcheur délicieuse régnait dans ce lieu; les hautes montagnes cachaient le soleil encore peu élevé au-dessus de l'horizon. De fort jolis oiseaux, peu farouches, voltigeaient çà et là, et un peu plus loin dans la vallée passaient des volées de phaétons qui viennent nicher sur les sommets déserts des montagnes. Sur ce point, au milieu même de la rivière, sur un emplacement formé par de gros cailloux volcaniques et des troncs d'arbres, nos voyageurs firent une halte, pendant que leurs guides pourvoyaient à leur déjeuner en pêchant dans la rivière une grande écrevisse et un assez gros poisson.

A partir de ce point, le chemin passait à chaque instant d'un bord de la rivière à l'autre; elle était peu profonde, l'eau ne montait guère qu'à mi-cuisse, et encore ces endroits étaient-ils rares. La vallée allait toujours en se rétrécissant: les montagnes, dit M. Lafarge, étaient sur nos têtes, c'est le mot; de grandes murailles s'élevaient de temps en temps d'un côté ou de l'autre, tapissées de mousses et de gigantesques fougères; la scène devenait magnifique. Entre les fentes des montagnes, on apercevait le superbe pic de l'*Oreana* avec ses deux pitons. Toute cette gorge était couverte de grands bois si fourrés,

que jamais on ne voyait un bout de rocher ; sur les parties les plus à pic, la végétation avait la même vigueur. Cependant le nombre des cocotiers diminuait de plus en plus, et enfin ils cessèrent de se montrer. Des ananäs sauvages, une espèce de poi-vrier à larges feuilles ayant à la fois l'odeur du poi-vre et du gingembre, se voyaient fréquemment ; les arbres les plus nombreux étaient les *pourao* et les *viti*. Ces derniers étaient en général des arbres gigantesques, dont le tronc et les branches étaient en-lacés dans les replis d'immenses lianes.

Quelques petites cascades s'épanchant au-dessus de rochers et de grands massifs perpendiculaires, couverts d'une mousse allongée dont l'aspect indiquait que dans les temps de pluie, il devait y avoir de grandes nappes d'eau, venaient porter leurs eaux tributaires à la rivière qu'il fallait traverser à chaque pas ou marcher dans son lit. Mais la beauté de la vue compensait amplement les fatigues de l'excursion dans cette belle vallée. Les sites qui variaient à chaque instant arrachaient des exclamations de plaisir et de surprise.

Plus de trois heures après avoir quitté le rivage de la mer, ces messieurs arrivèrent au *Piha*, mais ils furent étonnés de ne rien trouver de bien remarquable à ce site. En route, ils en avaient vu de plus jolis ; le *Piha* était tout simplement une grande chaussée de prismes basaltiques s'élevant d'une centaine de pieds. Sur la gauche, on voyait une cascade tombant du sommet et arrivant en poussière après

avoir sauté de rocher en rocher ou filtré à travers les mousses et les branches. Un peu plus loin, de l'autre côté de la chaussée, c'est-à-dire à droite, une autre cascade à peu près semblable pour le volume à la première, précipitait ses eaux à travers les arbres qui la cachaient en partie. La rivière qui battait le pied de la chaussée en avait détaché plusieurs fragments, ce qui donnait à ces prismes placés les uns sur les autres, l'apparence de tuyaux d'orgue. La rivière continuait à remonter la vallée, mais il n'y avait plus de sentier praticable. Dans cet endroit, la vallée n'avait pas plus de vingt pas de largeur. La paroi basaltique la surplombe, et il s'en détachait des blocs minés sans doute par l'infiltration des eaux; ils éclataient dans leur chute avec un bruit semblable à un coup de fusil. Ces chutes paraissent fréquentes; car les guides avaient prévenu M. Lafarge du danger qu'il y avait à rester sur ce point; plusieurs blocs en effet se détachèrent encore pendant qu'il s'y trouvait, et les échantillons pris au pied même de la cascade qui inondait le vallon d'une pluie fine comme un brouillard, étaient remplis de petites cristallisations de matière volcanique ressemblant à la résine. Le soleil parvenu au méridien rendit le retour moins agréable que l'ascension. Il pénétrait de ses rayons une grande partie de la vallée, et la chaleur se joignait à la fatigue pour faire désirer d'arriver le plus tôt possible à Matavai, point de départ.

Une route assez large traverse Matavai et conduit

au sommet du morne Taharāi (ou cap de l'Arbre) entre des haies de citronniers et de goyaviers. Ce chemin, dû au travail forcé des indigènes condamnés pour divers délits, est, dans certains espaces, des plus agréables; du haut du morne, le coup d'œil est charmant. On embrasse la baie entière de Matavaï de l'endroit même où *Amo*, le chef déchu des Taitiens du siècle passé, apercevant pour la première fois les navires de Wallis, conçut le projet de s'en emparer, et où il fut si cruellement effrayé par le passage des boulets. En face on voit la pointe Vénus et ses hauts cocotiers, témoins du passage de Cook qui dressa son observatoire à leurs pieds; les navires immobiles sur une mer calme et presque transparente, les naturels groupés sur le rivage, les maisons mystérieusement cachées derrière des rideaux d'arbres, et dans l'intérieur, les accidents d'un sol ouvrant des gorges profondes s'aplanissant à leur entrée, s'élevant à leur extrémité rétrécie, jusqu'à ce qu'enfin elles se perdent dans la masse imposante de la montagne centrale, dont le pic défendu par une ceinture de broussailles infranchissables, est encore vierge des pas de l'homme; tous ces objets, toutes ces perspectives, donnent à la vue générale de la baie un aspect enchanteur, un charme inexprimable.

Le mouillage de Matavaï a un peu plus d'un mille dans sa plus grande largeur de la pointe Vénus au cap Taharāi ou de l'Arbre. Couvert au nord par la pointe Vénus et les récifs qui la bordent, à l'est et au sud par de hautes terres, il est bien abrité des

vents alisés du sud-est qui règnent pendant la majeure partie de l'année, mais il reste ouvert aux vents d'ouest, qui, à certaines époques, soufflent avec une grande violence, et soulèvent une forte houle. Plusieurs navires ont risqué de périr dans ces mauvais temps, et *le Norfolk*, navire de guerre anglais attaché à la colonie des Nouvelles-Galles du Sud, y fut jeté à la côte le 20 mars 1802 (1). Le 19 février 1833, un bâtiment russe, *le Crolky*, capitaine Haguemeister, faillit aussi se perdre malgré de bonnes ancrs (2). Ces tempêtes, parfois très-violentes, s'annoncent cependant un peu à l'avance par des signes atmosphériques. Dans le cas du navire *Crolky*, il se trouvait en relâche dans la mauvaise saison; déjà, le 16 février, le temps était mauvais; le 19, le vent augmenta de violence, et les deux jours suivants, il avait une telle force et la mer était si haute, que toute communication entre Matavaï et Papeïti était interceptée même par terre, car la pluie tombait à torrents, et les rivières n'étaient plus guéables; heureusement le vent se tint au nord. S'il eût passé au nord-ouest, rien n'aurait pu sauver *le Crolky* malgré les quatre ancrs qu'il avait dehors. La direction du vent lui permit de se maintenir, mais sa position était critique. Les courants causés par les eaux des rivières et par celles de la mer, qui roulaient en grandes masses de toutes

(1) Turnbull, *A Voyage round the world*, page 130.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 297.

parts sur le récif, et se précipitaient avec impétuosité par la passe vers l'Océan, l'avaient jeté de côté malgré le secours de ses ancres, et il présentait le flanc aux vagues dont plusieurs s'y brisaient comme sur un rocher. On ne saurait trop s'étonner, ajoute M. Moerenhout, que les navires s'obstinent à fréquenter ce port, quand on en trouve à proximité un autre si beau, offrant assez de fond et d'espace pour des navires de toutes les dimensions. Matavaï n'est pas un port, mais une rade. Six mois de l'année, depuis novembre jusqu'en mai, un bâtiment peut y être surpris par des tempêtes qui, dans le cas où elles viennent de l'ouest, soulèvent une telle mer, qu'il ne pourrait y résister. Le fond de sable est de bonne tenue, et à une encablure du rivage, on trouve déjà cinq à six brasses d'eau. Un danger, connu sous le nom de banc du Dauphin, du nom du navire de Wallis, qui le premier échoua sur son acore, gît dans le nord-ouest du mouillage; il est séparé de la chaîne des récifs de la pointe Vénus par un canal étroit, mais praticable, qui fut suivi par les corvettes *l'Artolabe* et *la Zélée*. Lorsqu'on veut gagner le mouillage en passant en dehors, c'est-à-dire à l'ouest de ce banc, il faut, étant au large du récif, gouverner à l'ouest jusqu'à ce qu'on relève le cap de l'Arbre au sud du Monde. On laisse alors le banc du Dauphin dans l'est.

District
de Wairoupo ou
Wairipoo.

Le cap Tapahey ou Tapaï sépare à l'ouest le district de *Wairoupo* de celui de Matavaï; ce promontoire, dont les pieds sont baignés par la mer, est cepen-

dant inclus dans les limites de Matavaï ; en 1797 une grande pierre placée sur sa partie orientale indiquait le point précis de la ligne de séparation. A la base du Tapahey, dans l'ouest, se trouvait du temps de Wallis une portion de terre désignée sous le nom de *Teahonou* et qui appartenait à un membre de la famille régnante ; une case très-propre y était érigée sur une plate-forme de gravier bien aplanié et bien douce ; un bouquet de cocotiers ornait sa façade, et auprès d'elle un ruisseau d'eau fraîche murmurait sur un lit de cailloux. La zone de terrain plat sur ce point ne dépassait pas cent mètres de largeur, avant d'atteindre le mont Tapahey.

Le district de Wairoupo s'étend la longueur d'un mille environ sur une plage droite, et la largeur moyenne de la partie plane de son terrain est d'environ deux cents mètres. Autrefois il faisait partie du district suivant, mais il en avait été détaché peu de temps avant le passage de Wilson, pour apanager la veuve d'un chef ; ce district possède aussi une petite vallée de peu d'étendue.

Le mont de *Rouou-roua-apare*, qui barre le passage d'un district à l'autre, divise Wairoupo de *Wapaïano*. On peut le contourner par mer en ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe, et après l'avoir dépassé on se trouve sur les bords d'une petite baie formée par une légère inflexion de la côte, ayant à peu près un quart de mille de largeur. On atteint alors une belle portion de terrain plat qui peut avoir trois cents mètres de largeur sur un mille et demi de longueur de

District
de Wapaïano.

côte. L'extrémité orientale de ce district n'a pas une largeur de plus de deux cents mètres; sur ce point les montagnes étendent leurs ramifications jusqu'au-près du rivage et le chemin est semé de rochers aigus et très-escarpés. Ce district possède une jolie vallée qui s'ouvre à un mille environ dans l'est du mont *Rouou-roua-apare*; elle abonde en arbres à pain mais elle paraît inhabitée; elle est remarquable en ce que c'est la seule vallée qui offre un accès à travers l'île entière; de là on peut aisément traverser Taïti dans un de ses plus grands diamètres, et arriver dans le district de Papara, un peu à l'ouest du grand Marai, dont nous parlerons plus loin.

Le cours d'eau qui traverse le district de Wapaïano est un joli ruisseau ayant un mètre de profondeur près du rivage; un peu plus loin la route devient très-mauvaise. Il faut marcher sur les pierres détachées des falaises rocailleuses qui se projettent à une grande élévation. Un passage très-dangereux est celui nommé *Oratataha*. Il faut grimper pendant la moitié du chemin et passer par un sentier étroit où on trouve à peine la place pour poser le pied, sur un rocher haut de cinquante mètres, presque perpendiculaire à la mer qui brise avec fureur à sa base. Dans cet endroit, Pomaré, la souche des chefs actuels de Taïti, fut pris de vertige un jour et se laissa choir, dit-on; mais se sentant tomber, il prit bravement son élan et ne se fit que peu de mal. Cet accident est devenu plus tard, dans l'esprit de ses partisans, le signe certain de son élévation future. Un rocher presque à

pic termine le district de Wapaïano à la pointe *Waraouha*.

Entre cette pointe et la suivante *Wihouma*, se trouve le petit district de *Waroumi*, qui n'a pas plus de cinquante mètres de lisière de terrains bas au bord de la mer, sur une longueur de trois quarts de mille; une petite vallée agrandit son territoire dans l'intérieur, mais elle est bientôt barrée par les déclivités d'un sol montueux.

District
de Waroumi.

La distance d'un demi-mille, qui sépare la pointe *Waihouma* de celle nommée *Ourariva*, contient le petit district d'*Hiwoh*, semblable au précédent sous tous les rapports.

District de Hiwoh.

Le district d'*Hababouina*, encadré entre deux ruisseaux, est de la même grandeur que les précédents. Sa plage mesure à peine un demi-mille de longueur. Il se termine au cap *Oteteaoumo*.

District
de Hababouina.

Le district suivant, *Honouwaïa*, est encore plus petit; il n'atteint pas un demi-mille de longueur. Ce district et celui d'*Hababouina* sont assis sur une même plage de sable, affectant une courbure dans l'intérieur. Ils sont pourvus tous deux de ruisseaux qui charrient une eau excellente, mais qui ne paraissent pas exercer une grande action sur la fertilité du sol. Dans les deux districts, le terrain plat sur lequel les habitations sont construites, forme en quelque sorte un triangle dont le sommet prend naissance dans une vallée étroite, encaissée de chaque côté par des montagnes escarpées, mais couvertes de végétation et se dirigeant vers le sud-est. L'aspect de ces vallées est

District
de Honouwaïa.

singulièrement agreste et romantique; leurs sites offrent un mélange de bois et d'accidents de terrain qui arrêtent le regard et fixent l'attention. Autrefois, la famille Pomaré avait dans ce district un lieu de résidence en face duquel on voyait un rocher un peu au large, auquel étaient attachées des idées religieuses. Nul autre que le chef de l'île n'aurait osé y poser le pied : il était sacré.

District
de Nanou-nanou.

Il faut franchir le versant de la pointe *Waraoureya* pour atteindre le district de *Nanou-nanou*, semblable au précédent pour l'apparence, la population et la grandeur : la plus grande étendue de sa côte est d'environ trois quarts de mille. Le cap *Piipi-pii*, qui termine ce district à l'est, peut être contourné sur le rivage; mais il faut marcher sur des roches aiguës et tranchantes, formées par une sorte de basalte. Un peu plus loin, la pente des monts s'incline en talus uni vers la mer. Cet espace est couvert d'arbres à pain et de cocotiers, mais dépourvu d'habitants.

District
d'Otaïare.

Le district de *Otaïare* commence aussitôt après le cap *Piipi pii*, sa longueur dépasse un mille, et le terrain plat du rivage a environ cent mètres de largeur, mais il se rétrécit à chaque extrémité du district. Le rivage est bordé de rochers plats, et la côte est très-découpée. Dans ce district, Wilson vit en 1797 la plus grande pirogue qu'il eût encore vue à Taïti : elle avait cinquante-huit pieds anglais de longueur, son arrière était relevé de douze pieds, mais au centre elle n'avait pas plus de trois pieds d'élévation au-dessus du niveau de l'eau.

La colline *Anabou* ou *Ouanapou*, qui termine ce district, est le point de cette côte d'où l'on obtient le premier coup d'œil de la presqu'île de Tairabou, à une distance de douze ou treize milles.

Le district de *Waaheina* termine la série des petites divisions de la face nord-est de Taïti. Il était plus peuplé que ceux qui le précèdent, lorsque Wilson le parcourut. Le terrain plat a environ un quart de mille de largeur, sur une longueur à peu près égale; adossé à de hautes montagnes, il possède deux vallons d'où descendent deux ruisseaux qui s'unissent près de la mer, où leur courant devient profond et rapide. Près de leur jonction, on ne traverse leur lit commun qu'en ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, de sorte que, dans les mauvais temps, le passage doit être impraticable. La côte subit une incurvation dans toute l'étendue du district, qui est bordé d'un rivage de sable mélangé de corail noir, sur lequel la mer déferle avec force.

District
de Waaheina.

La pointe *Bouti-aouno* livre l'accès du district de *Hidia*, qui s'étend jusqu'à l'isthme. A un mille au large de cette pointe, se trouvent deux îlots; le plus septentrional porte le nom de *Bourou*, et le plus méridional, celui de *Ware-ara-rou*. Une chaîne de récifs défend l'approche du rivage, qui depuis la pointe *Bouti-aouno*, se dirige directement au sud. La partie septentrionale du district, plus couverte d'herbes et de buissons que les terres déjà décrites des districts précédents, offre des emplacements d'une étendue considérable, recouverts seulement par de

District de Hidia.

hautes herbes très-touffues , qui ne laissent un libre passage qu'au bord de la mer. Dans cette partie , les habitations , au temps de Wilson , étaient très-disséminées et la population très-faible. Mais à trois milles environ de la pointe *Bouti-aouno* , près de la case du chef du district , on voyait des traces de culture qui donnaient au sol l'aspect des jardins européens ; les plantations d'*ava* étaient surtout bien divisées , et soigneusement entourées d'un enclos de roseaux. La maison du chef , longue de plus de cent pieds , était placée entre ces jardins et la mer.

A partir de ce point , la côte devient irrégulière , la lisière du rivage se retrécit ; les arbres sont plus rares ; c'est à peine si on aperçoit de temps en temps la cime d'un cocotier. Un rocher nommé *Para-tou-tia* , barre cette route et rend le passage dangereux. Sur les bords de la mer le chemin est des plus étroits et la vue des précipices terrifiante ; sur la côte opposée , on aperçoit l'ouverture d'une vallée encaissée entre de hautes montagnes , et s'épanouissant sur un terrain bien nivelé , ayant une centaine de mètres de longueur. Une rivière large et profonde , qu'on peut traverser à gué , l'arrose et la fertilise. Deux routes s'offrent au voyageur , lorsqu'il a accompli l'ascension d'un mont escarpé d'où on embrasse une belle vue. La première s'écarte beaucoup du rivage , mais elle est plus sûre que la seconde qui conduit à un mauvais pas , où il n'y a presque point de place pour poser le pied. Là , le capitaine Wilson , effrayé à la vue des précipices , songea à

retourner sur ses pas, et il ne les franchit qu'à l'aide des insulaires, ses guides.

A un petit mille de l'isthme, on trouve une montagne flanquée de chaque côté par une profonde vallée, et depuis le sommet des monts culminants jusqu'à la mer, les terrains en pente présentent une abondance merveilleuse de fruits à pain, de cocotiers, de bananiers et de diverses autres productions. Cette culture, fixée dans les hautes terres, attira l'attention de Wilson, qui demanda pourquoi elle n'était pas aussi développée dans les terrains plats plus favorables à sa croissance ; son guide lui répondit que les déprédations des chefs en étaient l'unique cause, et que les habitants, pour enlever les produits du sol à leur rapacité, préféraient se donner la peine de grimper sur les hauteurs où leurs provisions étaient à l'abri de la spoliation des bandes joyeuses des *Arreoy's*, société parasite et nomade, vivant aux dépens des indigènes qui recevaient leurs visites. Du haut de cette montagne, on aperçoit distinctement les récifs qui gisent irrégulièrement épars sur la côte ; quelques-uns à une grande distance du rivage, et d'autres très-rapprochés. Plusieurs coupures les divisent, et fort probablement elles doivent offrir des lieux d'ancrage en dedans de la ceinture des brisants, mais le fond, selon toutes les apparences, doit y être de roche.

Le district de Hidia, depuis la pointe Bouti-aouno jusqu'à la montagne voisine de l'isthme dont il vient d'être parlé, ne parut à Wilson qu'une terre dépeu-

plée, remplie d'épais fourrés, de hautes herbes et d'arbres inutiles, même sur les points où le sol pouvait, avec un peu de soin, devenir le terroir le plus fertile et le plus riche. Nulle part la zone riveraine de terrain plat ne lui parut excéder une largeur de deux cents mètres. Sur les points de la route où il était nécessaire de quitter le rivage, la marche devenait difficile à cause des broussailles, des marais et des nombreux ruisseaux qui les forment. Dans d'autres endroits, les montagnes projettent leurs escarpements vers la mer et forment des précipices dangereux. La portion du district la plus peuplée, la plus riche en arbres fruitiers, se trouvait auprès de l'isthme.

Mouillage
de Bougainville.

Le mouillage où Bougainville conduisit la frégate *la Boudense* et la flûte *l'Étoile*, se trouve situé à l'extrémité nord du district de Hidia. Il y pénétra par une coupure dans le récif, large de deux encablures au plus, dans laquelle il y avait de trente à trente-cinq brasses d'eau ; la rade était assez vaste et le fond y variait depuis neuf jusqu'à trente brasses. Elle était bornée au sud par un récif qui, partant de terre, allait se joindre à celui qui bordait la côte. Le fond était de sable, et sur le récif du nord il y avait trois îlots. Après avoir rangé la pointe du récif de tribord en entrant, il mouilla sa première ancre par trente-quatre brasses fond de sable gris, coquillages et graviers, et étendit une ancre à jet dans le nord-ouest pour s'affourcher. Le tableau tracé par Bougainville de l'aspect du district est bien plus flatteur

que le récit de Wilson. « Je me croyais, disait-il, transporté dans le jardin d'Éden, nous parcourions une plaine de gazon couverte de beaux arbres fruitiers, et coupée de petites rivières qui entretiennent une fraîcheur délicieuse, sans aucun des inconvénients qu'entraîne l'humidité. Un peuple nombreux y jouit des trésors que la nature verse à pleines mains sur lui. Nous trouvions des troupes d'hommes et de femmes assises à l'ombre des vergers; tous nous saluaient avec amitié, par tout nous voyions régner l'hospitalité, le repos, une douce joie, et toutes les apparences du bonheur (1). »

Dans ce mouillage Bougainville faillit perdre ses navires dans un grain qui les fit chasser sur les brisants. Il réussit à s'éloigner par une nouvelle passe située au nord de la première et plus belle, mais il perdit quatre ancres dont les câbles avaient été coupés par les coraux.

Situé sur la partie méridionale de Taïti, le district de *Waïiri* est le premier qu'on rencontre après avoir dépassé l'isthme. Le sol y est des meilleurs et la terre basse présente différentes largeurs aux bords de la mer; elles varient de vingt à cent mètres, et atteignent même dans quelques endroits un demi-mille. Des montagnes, d'une hauteur modérée, forment des vallées limitées dans leur étendue; mais derrière les sommets du premier plan on aperçoit des cimes éle-

District
de Waïiri.

(1) Bougainville, *Voyage autour du monde*, pages 189 et 198.

vées et escarpées, couvertes d'arbres jusqu'au point culminant.

District
de Waïridi.

Le mont *Rouamo* sépare le district de *Waïridi* du précédent. La côte rentre en dedans de cette limite, pour se projeter de nouveau vers la mer à quelque distance de ce point. Deux coupures dans les récifs sont indiquées sur lacarte de Wilson, en face des deux cours d'eau les plus considérables du district. Ces deux entrées donnent accès, suivant M. Moerenhout, dans la baie de *Mäirepehe*, la plus spacieuse de l'île. L'une d'elles est très-large et d'un abord très-facile. En plusieurs endroits les bâtiments trouvent de cinq à dix brasses de profondeur. Deux îlots (*Otiaraoua* et *Tamou* de Wilson) gisent à environ un quart de mille du rivage, et embellissent un paysage déjà très-pittoresque. De cette baie on embrasse un panorama magnifique de l'isthme et de la presqu'île de Tiarabou.

Sur les lieux où Wilson éprouva plus d'une difficulté à traverser des fourrés inextricables et à franchir les branches entrelacées des arbres croissant jusqu'au bord de l'eau, une plantation de sucre a été formée en 1830, par les capitaines Ebrill et Henry; sa situation était des plus favorables, dans un endroit où les bâtiments pouvaient venir mouiller à la porte des magasins, dont il serait dès lors facile d'enlever les produits. Le capitaine Ebrill avait établi là une maison superbe qui, située sur la pente d'une montagne, se voyait de loin en mer, et d'où l'on avait aussi vue sur tout le pays.

Ce district contient un lac, le seul qui existe sur Taïti. Le capitaine Beechey, commandant le *Blossom*, paraît être le premier navigateur qui l'ait décrit. Nous mentionnerons les détails saillants de l'excursion des officiers anglais, avant d'avoir recours au récit plus circonstancié de M. Moerenhout, qui visita les mêmes lieux plus tard; ni le navigateur anglais, ni M. Moerenhout, n'ont consigné le nom indigène de ce lac dans leurs écrits; Wilson le désigne sous celui de *Wai-Hiria*, que nous lui avons conservé.

Lac de Wai-Hiria.

Le lieutenant Belcher envoyé en corvée à Mairepehe, profita de cette occasion pour visiter le lac conjointement avec M. Collie. La route était des plus difficiles, ces messieurs durent traverser vingt-neuf fois, dans leur excursion, le ruisseau qui court à travers la vallée conduisant au lac. Après avoir dépassé ce premier obstacle, il fallut grimper sur la montagne en s'aidant des mains et des genoux, en s'accrochant aux branches fragiles des fougères et des *Musa Sapientium*. En avançant de cette façon en zigzag, après s'être égarés une ou deux fois, ils atteignirent enfin le sommet, but de leurs efforts, et alors, en descendant à quelque distance, le lac apparut à leurs yeux désenchantés. Ses dimensions pouvaient être estimées à trois quarts de mille de circonférence (1). Son eau était boueuse et paraissait s'alimenter au moyen de plusieurs cours d'eau tribu-

(1) Le mille marin contient 1851,851 mètres.

taires, descendant des montagnes voisines, et par la condensation des vapeurs de l'atmosphère produisant des gouttelettes, qui bondissaient sur les parois proéminentes des rochers et qui finissaient par former çà et là de minces filets d'eau, des cascadelles transparentes, aboutissant au grand réservoir. Un fait remarquable, c'est que quoiqu'il y ait sur ce point une affluence constante d'eau, on n'a pas encore trouvé de débouché où le lac se déverse. Ce qui est encore plus curieux, c'est que lorsque de grandes pluies ont lieu, l'eau au lieu de s'élever et de déborder de son lit, garde le même niveau et paraît se répandre dans quelque canal souterrain. Les indigènes disent qu'à ces époques, on voit un cours d'eau fuir à travers une caverne placée au-dessous du lac. La température du lac était à sept heures du matin, de 22° centigrades, celle de l'atmosphère était de 21° environ, et dans un grain elle s'éleva à 23°. Pendant ce temps le thermomètre indiquait 25° au niveau de la mer.

Un des côtés du lac est bordé par de hauts rochers perpendiculaires, et de l'autre le sol s'incline en une pente douce, couverte de la plus belle végétation. L'apparence générale de ce site fait penser qu'un énorme éboulement de la montagne a dû combler la vallée et intercepter le cours des ruisseaux qui coulaient jusqu'à la mer.

La hauteur du lac au-dessus du niveau de la mer, fut estimée par M. Belcher à quinze cents pieds (quatre cent soixante mètres environ), et l'élé-

vation des rochers qui le surmontent, à plus de deux cents mètres. Quoique situé à une aussi grande hauteur et si loin de toute grande nappe d'eau, ce bassin abonde, dit-on, en anguilles d'eau douce d'une grande taille. Sur le pourtour de ce réservoir, surtout sur sa partie orientale, on trouve en quantité des fragments de lave vésiculaire, qui ont fait supposer qu'un volcan avait jadis existé dans cet endroit, et que peut-être le lac était contenu dans son cratère éteint. Le niveau de l'eau paraissait décroître avec une grande rapidité pendant le séjour des officiers anglais. Ils observèrent qu'en quelques heures, un endroit sur lequel ils avaient trouvé dix-huit pouces d'eau, fut mis à sec, et non loin de là ils aperçurent une large fente à travers laquelle l'eau semblait se frayer une issue; ce qui, à leur sens, favorisait l'hypothèse que le bassin avait été produit par un éboulement des hauteurs voisines (1).

A son tour M. Moerenhout visita ce lac le 10 août 1829, et le récit de sa course est digne d'intérêt. Il partit de Maïrepehe dans l'après-midi, dans le but d'atteindre le pied des montagnes à l'entrée de la vallée qui conduit au lac, situé à peu près à égale distance entre Maïrepehe et l'isthme. Il était nuit close lorsqu'il atteignit, sous la conduite des deux fils de Tâti, chef de Papara, la dernière case, placée à l'entrée du vallon, limite des régions

(1) Beechey, *Narrative of a voyage to the Pacific*, etc., p. 220.

habitées. Au point du jour ils se remit en route aux cris de joie des indigènes, répétés par les échos sonores des gorges des montagnes. Il fallut marcher longtemps dans une des plus belles vallées qu'on puisse voir; couverte de toutes parts d'arbres fruitiers, arrosée par un large ruisseau dont l'eau limpide fuyait avec rapidité, elle charmait l'œil qui contemplait tous ces charmes naturels; à chaque pas fait à travers cette brillante et fraîche verdure, M. Moerenhout acquérait la conviction que Taïti est un des pays les plus favorisés par la nature. A mesure qu'il s'avancait la vallée devenait plus étroite et la route plus difficile, surtout à cause du ruisseau qu'il fallait traverser à chaque instant. Sa rapidité, augmentant à mesure qu'on s'élevé, finit par le changer en un torrent dangereux et très-difficile à franchir. Il y avait deux heures qu'il marchait d'un bon pas sur un sentier étroit, inégal et souvent encombré de bois ou de pierres. Depuis longtemps, il était sorti de la vallée, qui ne se prolonge guère qu'à une demi-lieue de la case où il avait passé la nuit, pour se changer ensuite en un étroit vallon, lorsqu'il atteignit le point où elle ne forme plus qu'une gorge rétrécie, un ravin encaissant le lit du torrent, et dont les bords ne sont plus réparés que par un espace étroit, du pied des montagnes s'élevant presque perpendiculairement de trois à cinq cents pieds. Ces montagnes couvertes de bois et de verdure portent souvent jusqu'au sommet des arbres immenses; on en voyait plusieurs étendus sur la route; les uns

pourris, détruits par l'âge, d'autres sains encore qui paraissaient avoir été entraînés par les pluies ou déracinés par les vents. On voyait aussi de petites cabanes placées sur des lieux élevés où les montagnes formaient des plateaux ; elles paraissaient être l'œuvre des indigènes surpris dans ces endroits par de fortes pluies, qui rendent le passage du torrent impraticable et qui changent souvent cet étroit cours d'eau en une large rivière dont les flots entraînent tout ce qui fait obstacle. Les cris clairs et sonores des guides se répétaient de la manière la plus extraordinaire dans toutes les directions, on eût dit que des centaines de voix répondaient simultanément à ces cris.

Plus on avançait, plus la route devenait difficile. Les montagnes se rapprochaient de plus en plus du chemin suivi, et le torrent augmentait la rapidité de sa fuite. Sur plusieurs points à droite et à gauche, tombaient des cascades d'une hauteur perpendiculaire de quatre à cinq cents pieds. Ces chutes d'eau presque insignifiantes à cette époque de l'année, doivent être fort belles dans la saison des grandes pluies. Il y en a une surtout d'une grande largeur, digne de remarque, parce que l'eau tombe sans interruption d'une montagne rase et unie sur ce point, tandis que partout ailleurs elle est couverte d'arbres et d'une épaisse verdure. Les chutes d'eau, le bruit du torrent, les hautes cimes suspendues sur la tête des voyageurs, comme si elles menaçaient de s'écrouler sur eux, donnaient à ce paysage un aspect triste et im-

posant. L'effet le plus singulier de ces gorges de montagnes est de tromper l'œil sur leur étendue ; elles semblent se dresser si souvent comme si elles interrompaient la route que l'illusion est complétée ; on croit à chaque instant en voir la fin, tandis qu'elles se prolongent de plus en plus.

Enfin les guides annoncèrent à M. Moerenhout qu'il allait arriver au but de sa course. Il n'y avait plus qu'une montagne très-rapide, haute de trois ou quatre cents pieds à gravir ; mais il fallait en opérer l'ascension par un petit sentier étroit, rapide et très-glissant à cause de la pluie qui était tombée toute la journée. Heureusement il était bordé de chaque côté par des buissons et de petites branches auxquelles on pouvait se retenir. Cette montée était surtout dangereuse à cause des grosses pierres dont elle est parsemée, et sur lesquelles on devait prendre un point d'appui quoiqu'elles fussent très-peu solides. Une seule d'elles en se détachant exposait non-seulement à une chute dangereuse l'homme qui y posait le pied, mais encore elle pouvait entraîner dans les précipices ses compagnons placés plus bas. Toutefois il suffit d'un quart d'heure pour atteindre le sommet de la montagne ; là un bois épais et sombre voilait encore la vue, mais quelques pas plus loin le retour de la lumière annonça un espace plus dégagé d'arbres, et aussitôt le lac apparut.

La situation du lac est telle que loin de dominer sur une grande partie de l'île, il est environné par de hautes montagnes. Des arbres magnifiques, la

verdure la plus riche entourent ce beau bassin d'eau tranquille. Parmi ces végétaux on trouve encore le *fara* (pandanus) qui embaume l'air, et le bananier sauvage (*fehi* des indigènes) dont le fruit excellent abonde sur les bords du lac et sur la pente des monts voisins. Après avoir contemplé quelque temps ce site pittoresque, M. Moerenhout fit construire un radeau avec des morceaux de bois gisant sur le rivage et quelques perches de *bouraou* (hibiscus) que ses guides furent couper; puis, il s'aventura sur les eaux pour en sonder la profondeur. Il trouva la descente du fond assez rapide, et à une petite distance du bord le lac était aussi profond qu'au milieu. La différence était peu sensible. Nulle part le plus grand fond ne dépassa quatorze brasses; mais, contrairement à l'opinion de M. Belcher, M. Moerenhout ajoute que les fortes pluies doivent beaucoup enfler ces eaux, environnées qu'elles sont par de hautes montagnes.

Après cette exploration, M. Moerenhout songea à revenir sur ses pas. Quelques-uns des indigènes qui l'accompagnaient prirent un autre chemin qui conduit à travers les montagnes; il voulait les suivre, mais ils le dissuadèrent de ce dessein en lui disant que la route était si peu tracée, tellement couverte de broussailles et d'arbustes, et tellement rapide, qu'elle était presque impraticable à des Européens portant des souliers. Il reprit la même route qu'il avait suivie le matin; mais elle était bien plus facile à suivre en descendant qu'à la montée.

Au coucher du soleil, il avait atteint la case à l'entrée du vallon et à dix heures du soir il avait gagné Papara (1).

District
d'Atimoni.

Le petit district d'*Atimoni* est situé entre celui de Wairidi et de Papara. Deux points sur la côte, indiqués sous les noms de *Teawarou* et *Bopihî*, forment ses limites; du temps de Wilson il appartenait déjà au chef de Papara; son exigüité et sa position tendent à faire croire que c'est uniquement une division de ce district.

District
de Papara.

Le district de *Papara*, tient le milieu pour l'étendue des terres basses et la fertilité entre les districts les plus beaux de l'île et les moins favorisés. Il vaut beaucoup mieux que les districts du nord-est de l'île et ceux de Tairabou, mais il est inférieur à ceux de Pari et d'Attahourou; Le terrain plat ne paraît avoir nulle part sur la zone maritime plus de deux cents mètres de largeur.

M. Moerenhout consacre plusieurs pages à la description de l'intérieur de ce district dont il vante la beauté à l'opposé de l'opinion de Wilson. Dans une vallée où il fut examiner une localité désignée pour l'établissement d'un moulin à sucre, il trouva le pays admirable. Combien, dit-il, cette île renferme de richesses! Des milliers d'arbres produisant des fruits excellents pour la nourriture de l'homme; les plus beaux pâturages pour les bestiaux, maintenant très-nombreux à Taïti; à chaque pas une eau excellente

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 270.

qui descend toute l'année des hautes montagnes, baigne en tous sens ces belles plaines. Mais Papara est sans contredit le district le plus opulent de l'île. De la maison du chef Tati on a la vue la plus magnifique de cette partie de l'île. Bâtie sur une petite élévation, elle plonge au nord sur une riche plaine et fait face à de hautes montagnes qui s'élèvent graduellement et dont les sommets tantôt se perdent dans les nuages qui les couvrent fréquemment, tantôt disparaissent dans la teinte bleue des perspectives lointaines, qui contraste si bien avec la brillante verdure plus rapprochée de l'œil de l'observateur. A l'est et à l'ouest, on a également vue sur une petite plaine coupée par un assez large ruisseau ; plus loin la mer continuellement agitée sur les récifs, et de ce côté différentes pointes de terre qui s'avancent à perte de vue dans les eaux et forment la plus belle perspective (1).

Ailleurs il ajoute. Cette partie de l'île comprise entre la pointe Mara ou sud-ouest jusqu'à l'isthme, étant la plus fertile fut toujours la plus peuplée et la plus puissante avant l'époque où les bâtiments étrangers donnèrent aux chefs des districts où ils mouillèrent des fusils, des munitions, et les aidèrent souvent dans leurs guerres ; c'est à Papara que vivaient Ame et Berea, sa femme, chefs de l'île lorsque Wallis y aborda, et dont Tati le chef actuel de ce district charmant est le neveu. Depuis la pointe Mara

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome 1, page 259.

jusqu'à Papara, l'espace d'une lieue et demie environ, les habitations sont continues. Leurs propriétaires les considèrent comme appartenant à Papara où ils vont à l'église le dimanche ; ceux qui demeurent au delà de la pointe Mara, assistent au service divin qui se célèbre à Panavia. Une route est tracée entre ces deux villages, mais pendant la moitié du chemin il faut marcher le long du rivage et partout les ponts manquent pour franchir les ruisseaux, qu'il faut nécessairement traverser à gué ou se faire porter à dos d'homme.

Une autre route lie Papara à Maïrepöhe ; elle est l'espace d'un ou deux milles assez belle, mais plus loin on doit traverser des bois et l'on est à chaque pas arrêté par une infinité de ruisseaux privés de ponts, à l'exception du plus grand de tous qui traverse le village même de Papara. Quelques-uns de ces nombreux courants d'eau sont très-profonds et parfois assez grands pour mériter le nom de rivières.

A l'extrémité du district sur la pointe sud de Taïti désignée par Wilson sous le nom de *Popoti*, on voyait encore en 1797 le grand Maraï de Berea et d'Amo. C'était une énorme pyramide en maçonnerie, dont la base formait un parallélogramme ; sa hauteur était mesurée par des marches dont la première avait six pieds anglais (1) de hauteur, et les autres cinq pieds. Sa longueur à la base était de deux

(1) Le pied anglais correspond à 0^m,304.

cent soixante-dix pieds, sa largeur de quatre-vingt-quatorze. Au sommet elle avait encore cent quatre-vingts pieds de long et environ une largeur de six pieds. Les marches composées en partie de rangées de blocs carrés de corail d'environ dix-huit pouces de hauteur et en partie d'un cailloutage de pierres bleuâtres, presque rondes et très-dures, avaient environ six pouces de diamètre.

L'intérieur de ce monument n'offrait point de creux; il était comblé par des pierres de différentes grosseurs. C'était une construction merveilleuse qui devait avoir coûté aux indigènes un temps et des efforts immenses pour entasser une si grande quantité de pierres ensemble. Comme ils ne connaissaient pas l'emploi du mortier, il avait fallu une patience à toute épreuve pour assembler une à une les pierres, afin qu'elles pussent se fixer sur leurs faces juxtaposées, et aussi pour tailler, même imparfaitement, les blocs de corail avec les instruments défectueux qu'ils avaient à cette époque.

Lorsque le compagnon de Cook, sir Joseph Banks, vit ce monument, il y avait au sommet une image en bois représentant un oiseau, et tout auprès une image de poisson taillée dans la pierre. Wilson ne trouva plus ces deux objets; les pierres des gradins les plus élevés étaient même tombées en plusieurs endroits; les murs d'une enceinte voisine étaient aussi en ruine; le pavé même disparaissait et ne se voyait plus que dans quelques endroits. Sir Joseph Banks, en parlant de ce maraï, disait : « La pyramide con-

» stitue une des faces d'un carré, dont les côtés sont
 » à peu près égaux ; le tout est pavé et maçonné en
 » pierres plates, et, malgré ces pavés, plusieurs
 » bananiers et des casuarinas croissaient dans cette
 » enceinte. » En 1797, on ne voyait plus dans cet
 espace qu'une case appelée la case de l'*Atoua*, dans
 laquelle résidait un desservant de la divinité. Lors-
 que le capitaine Beechey visita ces ruines en 1826,
 il trouva ce monument dans un état de dépérissement
 qui ne permettait plus d'en donner la mesure avec
 l'exactitude de Wilson.

Une ouverture à l'ouest de la pointe Popoti paraît
 offrir un mouillage aux navires dans une belle et
 spacieuse baie presque inconnue encore.

District
 d'Ahaheina.

Une petite anse où se dégorge un ruisseau, défen-
 due par une pointe nommée *Abourou* dans le récit de
 Wilson, et *Owahaou* sur sa carte, sépare le district d'*A-
 haheina* de celui de *Papara*. Sa côte, longue de deux
 milles et demi, est droite, et termine la série des dis-
 tricts situés sur la partie sud de Taïti. Dans plusieurs
 endroits les montagnes descendent jusque sur le ri-
 vage, et ne laissent de passage que sur un étroit sentier.
 Partout la terre plane n'à pas plus de cent mètres de
 largeur. Un mont nommé *Wai-patoto*, sépare ce
 district dans l'ouest de *Maraou*, petite division du
 grand district d'*Attahourou*, auquel se rattache le
 souvenir du débarquement du capitaine Waterland,
 après le naufrage de son navire *la Matilda*, et des
 mauvais traitements que les naturels lui firent subir.

Quoique M. Moerenhout ne fasse nullement men-

tion de ce district, en décrivant les terres d'Attahourou et de Papara, il est à présumer, par la position qu'il assigne à la pointe *Mara*, pointe sud-ouest de l'île, que c'est celle qui est nommée *Waïpatoto* par Wilson. En parlant de ces lieux, il dit : Dans quelques endroits, il faut passer dans l'eau, les montagnes ne laissant aucun espace libre et s'élevant perpendiculairement du bord de la mer à une hauteur de plusieurs centaines de pieds; dans d'autres on passe sous des masses de rochers suspendus en l'air de la manière la plus singulière et la plus effrayante, et d'où une excellente eau filtre en pluie éternelle. Ces passages se prolongent l'espace d'environ deux milles. Ils semblent séparer entièrement Papara de l'autre partie de l'île et seraient inexpugnables s'ils étaient bien défendus. Quand on a passé la pointe *Mara*, et non loin d'un des rochers d'où découlent ces ruisseaux, on voit un souterrain très-curieux creusé par la nature, et qui s'étend dans la montagne à une profondeur inconcue. Je l'ai visité et j'y ai pénétré jusqu'à la distance de cinquante toises environ, en ayant de l'eau jusqu'au genou; mais la voûte devenait déjà très-basse et le canal toujours plus étroit. Je ne pense pas qu'on puisse aller beaucoup plus avant sans lumière, et personne n'ose s'y enfoncer dans l'obscurité. On croit pourtant qu'en temps de guerre, des personnes y ont vécu longtemps ne sortant que la nuit (1). Dès qu'on franchit les passages

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 253.

difficiles qui limitent le district d'Attahourou, la plaine s'élargit : on trouve de nouveau des demeures éparses sur le rivage, et l'aspect du pays, à une lieue de Papara, revêt une beauté qui dépasse tout ce qu'on peut se figurer.

District
d'Attahourou.

Le district d'Attahourou, qui comprend toute la partie occidentale de Taïti, a une étendue de douze milles de côte. Au temps de Wilson, il était divisé en deux ou trois fractions subordonnées à des chefs dépendants de *Te-mare*, chef de Papara. L'aspect des terres de ce district est délicieux ; le rivage forme une légère courbe en se dirigeant au nord ; les récifs placés à une grande distance de la côte, donnent une tranquillité complète aux eaux peu profondes du rivage ; le fond de sable blanc paraît tacheté de coraux à travers la mer transparente. Ce lieu est sans contredit le plus favorisé de Taïti : il forme une large bande de terrain uni surchargé de cocotiers, de bananiers et d'arbres à pain. De grandes vallées s'étendent à de grandes distances dans l'intérieur ; les côtés des monts qui les forment sont couverts d'arbres fruitiers, et leurs sommets de verdure. Les hautes cimes de la région la plus élevée des montagnes, sont aussi revêtues d'arbres ou déchirées par de pittoresques précipices ; leurs découpures, leur éloignement, les nuées qu'elles arrêtent au passage, contribuent à augmenter la sublime majesté du paysage qu'elles dominent.

Deux mouillages paraissent offrir leur abri aux navires sur cette côte, ce sont ceux de *Panavia*

(Bounaïa d'Ellis) et *Païoni*. Le premier est situé vers le milieu du district, au pied du fameux Maraï, célèbre dans les annales de Taïti; le second plus au sud, est situé à deux ou trois milles de la pointe Mara. D'après M. Moerenhout, cette portion du district est moins belle que ne le représente la relation de Wilson; de Panavia à Papara, dit-il, on trouve pendant longtemps des habitations au bord de la mer, mais le pays est moins riche et la côte moins fertile, au moins près du rivage couvert partout de sable blanc. La plaine même est composée de terre sablonneuse, moins féconde que le reste de l'île. A mesure qu'on s'avance sur la route de Papara, le chemin devient plus difficile et plus étroit. Les terres qui s'élèvent au nord de Panavia, montrent des vallées plus étroites que celles du district de Pari. En quelques endroits même, les montagnes viennent très-près de la mer, et il n'y a que peu d'habitations; mais, au sortir de ces lieux, la plaine s'élargit de nouveau, et à deux milles environ de Panavia, on aperçoit déjà plusieurs maisons qui de loin sont d'un effet agréable, quoique de près elles soient en ruine ou désertes. En 1830, on y remarquait la maison du missionnaire Daeling, édifice bien construit et d'une jolie apparence; à cette même époque l'église de ce village étant tombée en ruine, le même missionnaire entreprit de faire bâtir un édifice supérieur à ceux déjà construits, et il réussit en partie.

Entre la pointe Mara et Panavia, on trouve plu-

sieurs habitations indigènes fort élégantes ; ce n'est point dans les villages qu'on trouve les plus jolies demeures, mais plutôt à quelque distance des hameaux, où les propriétaires d'une portion du sol se retirent avec toute leur famille. Quoique le terrain entre la pointe Mara et Panavia soit moins fertile qu'ailleurs, cependant les habitants ont, dans la proximité des montagnes, la ressource des *fehi* ou bananes sauvages. C'est aussi le quartier du *Pia* (arrow root), il vaut mieux dans les autres parties de l'île. Pour avoir cette plante dans sa perfection et en abondance, les indigènes mettent le feu aux herbes sur la pente des collines. Les cendres produites par ces incendies, et de fréquentes pluies font alors croître le fruit avant tout autre végétal, et la récolte, sans plus de travail, est aussi riche qu'on peut le désirer. La fabrication de l'arrow-root est la ressource principale des habitants de cette partie de l'île comme de ceux de Panavia.

Près de la pointe Mara, on trouve une passe dans les récifs accessible aux navires, mais après l'avoir franchie, on rencontre, à peu de distance, dans l'intérieur, un banc de corail qu'il est difficile de doubler avec les vents d'est régnants, ce qui oblige à passer de l'autre côté par un canal fort étroit. Au pis aller, on jette l'ancre par dix-sept à dix-huit brasses de fond. En 1810, un bâtiment de M. Moerenhout, destiné à aller recevoir un chargement de bois à Papara, entra par cette passe, mais il ne put parvenir à s'élever en louvoyant l'espace de deux lieues, qu'il

fallait parcourir dans l'est pour atteindre Papara. Les pattes des ancres attachées au fond par les coraux empêchaient de touer le navire, et il était impossible de songer à le remorquer avec des embarcations, contre les courants violents qui règnent sur plusieurs points. Ce ne fut qu'avec l'assistance du chef Tati que le navire put se tirer de sa fâcheuse position; quatre cents indigènes, à l'aide de câbles, le halèrent en moins de deux heures au mouillage de Papara (1).

Non loin de Panavia, en face du marai d'Attahourou, dont nous allons parler, se trouve un passage fort dangereux pour les navigateurs. Dans cet endroit, la chaîne des récifs se trouvant interrompue au dehors se dirige en deux branches vers la terre, laissant un étroit canal où les embarcations seules peuvent passer. Dans les grandes marées il s'établit un courant contre lequel il est souvent impossible de lutter, et d'autant plus périlleux qu'en de pareils moments il règne toujours une forte mer qui, entrant par la passe, se dirige en hautes vagues vers la terre et vient fondre sur les embarcations qu'elle engloutit si elles ne sont pas bien dirigées. Les Anglais ont nommé ce passage *hell gates* (portes de l'enfer) à cause des accidents qui y ont eu lieu et dans lesquels nombre d'indigènes ont péri.

Le grand marai d'Attahourou, objet de la vénération de l'île entière, est placé dans l'intérieur du

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, pages 247 et 253.

district, non loin de Panavia, auprès d'un cours d'eau désigné par Wilson sous le nom de *Tara-roua-moa*. La route suivie par ce capitaine était si bien ombragée par de beaux arbres à pain qu'on ne sentait pas l'action des rayons solaires; peu de buissons la tapissaient, mais des mouches importunes assaillaient sans relâche les visiteurs de ce temple. Des plantes qui produisent le safran et le gingembre abondaient dans les alentours, ainsi que des cotonniers sauvages.

A un mille environ de la baie on atteignait l'emplacement du marai, situé dans la partie nord de la grande vallée d'Attahourou, sur un terrain élevé mais plat. Une barrière en bois, ayant de trente à quarante mètres de côté, entourait une plate-forme, dont la moitié était pavée. Au centre de ce pavé on voyait un autel élevé sur seize piliers de bois, ayant chacun huit pieds de hauteur. La table posée au sommet des piliers mesurait quarante pieds de longueur, sur une largeur de sept pieds. Elle était couverte de chaque côté de nattes épaisses, ornées de longues franges sur les bords. Elles servaient à recevoir les offrandes des fidèles; on y voyait des cochons entiers, des tortues, de gros poissons, des bananes, de jeunes cocos, etc., le tout dans un état de décomposition qui remplissait l'air de miasmes méphitiques.

Sur un des côtés brisés de la barrière de bois, on voyait encore un amoncellement de pierres, et dans la ligne des barrières de petits autels appelés *tuis*, destinés

aux divinités inférieures; ils avaient de six à sept pieds d'élévation et différentes formes. Une case sans apparence était élevée dans un coin de l'emplacement, elle servait à contenir un modèle de pirogue, haut de trois pieds, large d'autant et long de quatre pieds, que Wilson nomme l'arche de l'Atoua; cette description ne répond pas à la célébrité dont ce temple jouissait; Wilson ne remarqua rien de plus, si ce n'est le *toupapaou* élevé au chef Oripaïa; sorte de monument funèbre, formé par un échafaudage où les corps des chefs se décomposaient à l'air; ce *toupapaou* était placé près du Maraï.

D'après M. Moerenhout, en 1830, on voyait encore toute l'enceinte et un immense amas de pierres, dont quelques-unes taillées et restées debout marquaient la place où s'élevait l'autel servant à l'oblation des victimes. Il était placé en face de la vallée où périt le chef *Oupoufara*, dans la bataille mémorable qui a changé l'état politique et religieux de Taïti et des îles environnantes. Dans cette même vallée se trouvait un fort ou *pari*, construit par les indigènes, qui avait la réputation d'être le plus considérable de Taïti.

En 1822, lors du passage des inspecteurs des missions anglaises, un banquet de quatre-vingt-dix tables fut dressé sur l'emplacement du Maraï, qui en quelques années avait perdu toute son importance religieuse aux yeux des Taïtiens convertis.

En quittant le district d'Attahourou on entra dans celui de *Tettaha*, en faisant l'ascension d'une mon-

District
de Tettaha.

tagne nommée *Opeyhoui*, et l'on atteint aussitôt la partie méridionale de la face nord-ouest de Taïti. Tout ce district est montueux et ne contient que peu de terres planes au bord de la mer. Toutefois, il était fort peuplé en 1797, ce qui parut à Wilson provenir de sa position intermédiaire entre les deux meilleurs districts de l'île. Les plus beaux bouquets de cocotiers et d'arbes à pain qu'on y remarquait avaient été plantés par Pomare et Idia dans leur jeunesse. *Weyto-Weyte* est le nom du point de la côte où se termine le district au nord. On y voyait une grande case de quatre cents pieds anglais de longueur environ, sur une largeur de trente. Vingt piliers de bois hauts de vingt pieds chacun en supportaient le faite et la toiture, tandis que cent quatre-vingt-quatre autres piliers de dix pieds de hauteur en soutenaient les bords. Cet immense édifice servait de lieu de réunion aux jours des grandes fêtes, pendant lesquelles on consommait d'immenses amas de provision.

Le rivage de ce district, bordé de récifs ouverts par des passes praticables, est orné de deux îlots; l'un d'eux, situé en face de la pointe *Toouta*, est nommé *Motou-houna*; le second, *Moutou-ta*, est assis sur les récifs en face du port connu aujourd'hui sous le nom de *Papeïti*.

Port de Papeïti.

Enfoncé de près de deux milles dans les terres, le port de *Papeïti* est bien protégé des agitations de la mer par les récifs; il peut être regardé comme sûr en tout temps, les vents du nord au nord-ouest pouvant seuls lui donner un peu de ressac; c'est le

port le plus fréquenté de Taïti. Papeïti, dit le capitaine Beechey, s'il n'était sujet à de longs calmes et à de grandes chaleurs à cause de son exposition sous le vent, serait le meilleur port de l'île. Les terres qui l'environnent sont basses et verdoyantes, et les récifs s'étendent depuis le nord à la distance d'un mille et demi jusqu'à perte de vue au sud-ouest. L'extrémité nord de la baie est formée par une pointe couverte de cocotiers au-dessous desquels se voient çà et là quelques habitations. Au sud-ouest, la terre descend graduellement depuis les hauteurs jusqu'à la mer vers le canal qui sépare Taïti d'Eiméo, qu'on voit dans le lointain à l'ouest. Dans cette direction s'étend aussi une plaine magnifique toute plantée de beaux arbres à pain, mais elle se termine à peu de distance par une rivière sans pont. En prenant sur la gauche on monte sur une élévation d'où on embrasse la vue de tout le pays depuis la pointe Vénus au nord, jusqu'à l'île d'Eiméo vers l'ouest; vue vraiment magnifique, où la baie, les petites îles, le récif, les navires, les maisons, les plantations, les forêts se dessinent séparément dans le lointain. Aux alentours de Papeïti on remarque que le pays quoique moins garni d'arbres que dans d'autres expositions, est pourtant extrêmement riche. Les plantations ne sont pas nombreuses et les arbres à pain, dont l'île est couverte, sont déjà anciens, car les indigènes n'en plantent presque plus. Mais cet abandon rend ces lieux peut-être encore plus beaux; et ce qui est surtout admirable, et qui embellit particulièrement

le paysage, ce sont les nombreux ruisseaux qui circulent dans les plaines et les coupent dans tous les sens. Cette partie de l'île offre au centre de la baie un cours d'eau très-considérable, rapproché du débarcadère, de sorte que les navires peuvent se procurer avec la plus grande facilité une eau excellente en aussi grande quantité qu'ils peuvent le désirer (1).

M. Dupetit-Thouars décrit ainsi l'aspect de ce port. Papeïti, chef-lieu et résidence du gouvernement, est situé au bas de la plus haute montagne de l'île. Le terrain plat qui du rivage s'étend au pied des montagnes a peu de profondeur; mais il est couvert d'une riche et brillante végétation. Papeïti n'est point une ville, ce n'est pas non plus un village, ce serait plutôt un hameau : cependant ce n'est rien de tout cela; le nom espagnol *Pueblo* me paraît définir mieux ce genre d'établissement. C'est enfin une foule de petites cases, ou des chaumières répandues sans ordre au milieu des orangers, des cocotiers et des goyaviers, qui ornent le rivage courbé en forme d'arc sur les bords de la rade. L'aspect général n'a rien d'imposant; mais il est extrêmement gracieux et très-pittoresque.

Ce que l'on remarque d'abord en arrivant sur la rade, c'est un petit flot à fleur d'eau, couvert d'un joli bouquet de verdure, à travers lequel on entrevoit une batterie de huit canons où flotte le pavillon

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, pages 216, 222 et 223.

de Taïti. Cette île, véritable miniature, est *Motoi-oua*, ou l'île de la Reine; sa majesté en fait souvent sa résidence.

La plus belle maison que l'on aperçoit au rivage Papeïti est celle du chef de la mission; à côté on distingue une grande case qui sert à la fois de temple et d'école. Tout le reste se compose de cases parmi lesquelles on remarque plusieurs petites maisons blanchies à la chaux. Elles indiquent ici, de même que dans toute la Polynésie, la présence des blancs auxquels elles appartiennent; à Papeïti presque tous ces étrangers sont anglais.

* La reine n'avait point encore de maison, elle habitait une case de forme indienne, dont la modeste construction n'était préférable en rien à aucune de celles des autres indigènes. Cependant on a pensé qu'il convenait de lui donner un logement plus décent, et on lui construisait en septembre 1838, une maison assez belle et convenable à son rang : située dans l'intérieur, elle est assise sur les bords d'un ruisseau dont l'embouchure est dans la rade. La position de cette maison, sans être désagréable, ne paraît pas bien choisie, parce que placée dans un fond, elle sera privée de la vue de la mer, de celle des bâtiments au mouillage et peut-être aussi de la brise du large, si agréable et si bienfaisante sous cette latitude.

On trouve à Papeïti des magasins bien assortis en étoffes ou autres marchandises propres à la consommation et aux besoins de la population de cette île;

on y trouve également quelques approvisionnements de mer, mais en très-petite quantité.

Les soirées sont délicieuses à Taïti; une légère brise arrive de la montagne, toute parfumée, et ride à peine, par intervalles, la surface des eaux tranquilles de la rade, qui unies comme une glace réfléchissent en images renversées les bâtiments qui se trouvent au mouillage, la gracieuse île de Motououta et les hauts palmiers et cocotiers, qui, de leurs têtes touffues projettent des ombres profondes qui semblent encadrer en noir ce joli bassin.

Vers la mer, la vue est bornée par le récif à fleur d'eau qui cerne la rade du côté du large, et qui sans cesse couvert d'une écume blanchissante, brille à la nuit de mille feux phosphoriques auxquels viennent bientôt se mêler ceux d'un grand nombre de bateaux, qui s'y rendent pour pêcher aux flambeaux; tous les soirs le calme est dans l'air comme sur les eaux (1).

La route qui conduit de Matavaï à Papeïti, ne suit la plage que du cap *Taharāi*, jusqu'à l'extrémité de *Papaoa*; de là, elle est percée au milieu d'un bois de goyaviers, de citronniers et d'orangers. Cette route unie et large, assez bien entretenue, passe à une petite distance du village, dont elle ne suit pas les contours; elle est traversée par plusieurs petites rivières dont la plus grande se trouve à peu de distance de Papeïti; elle y forme un large

(1) Dupetit-Thouars, *Voyage autour du monde, sur la frégate la Vénus*, tome II, page 433.

bassin où les Taitiennes vont se baigner pendant les heures de grande chaleur. . .

Les abords de Papeïti s'annoncent par une culture plus étendue des terres ; de beaux champs de *taros*, bien entretenus, garnis de palissades en bois, arrêtent le regard de chaque côté de la route ; un système d'irrigation facile entretient toujours le pied de ces végétaux dans une humidité qui leur est nécessaire. Ils sont généralement fort beaux, et la hauteur de feuilles de quelques-uns dépasse cinq pieds.

La vue de la baie de Papeïti est cachée jusqu'à ce qu'on soit arrivé sur le rivage ; mais alors on aperçoit un panorama charmant. Limité d'un côté par les terres basses et richement boisées qui forment le rivage, défendu au large par des brisants qui empêchent toute agitation des eaux de se faire sentir, ce mouillage présente l'aspect d'un lac tranquille où la mer conserve toute sa limpidité et toute sa transparence. Les eaux sont profondes et permettent aux navires de mouiller près de terre. Quelques maisons assez belles, l'église, élèvent d'imposantes masses sur le rivage et tout autour des cases blanchies ; d'autres, conservant encore l'aspect primitif des constructions indigènes, se mirent dans les flots qui viennent mourir à leur pied. Au moment où le soleil s'approche de son coucher, le paysage de cette baie est embelli de la plus suave coloration ; l'ombre du crépuscule semble convenir à cette scène paisible ; les plus douces sensations s'éveillent à la vue de cette riche et placide nature

mollement enveloppée par les vapeurs du soir ; c'est un admirable tableau qui laisse au cœur de tous les voyageurs le désir d'habiter une pareille terre. Dans ces lieux favorisés, il semble que l'air est plus agréable à respirer, la vie plus facile, les jouissances plus vives. Heureuse serait la vie de ceux qui pourraient se dépouiller de leurs habitudes européennes et vivre de la vie douce des indigènes sans souffrir de la privation du contact du monde civilisé.

Taïti est encore la même ; les mœurs de ses habitants ont varié, leurs habitudes ont été changées, mais sa terre est toujours la terre suave et admirée des navigateurs de toutes les époques, un sol rempli de charmes et de délices.

M. Moerenhout fait mention d'une flaque d'eau située à trois ou quatre milles de Papeïti sur la route de Papara ; cette flaque d'eau devient profonde dans les hautes marées. Sur le chemin de Panavia, la route est à peine tracée jusqu'à deux milles du port.

Port de Toanoa.

Au nord de Papeïti, à deux milles environ, on trouve le petit port de *Toanoa* (1) peu fréquenté aujourd'hui, mais dont la passe donne aux navires la faculté de se rendre jusqu'à Papeïti par un canal en dedans des récifs. Cette route effraye un peu ceux qui n'y sont pas accoutumés, car elle est semée de rochers de corail ; elle paraît comme un labyrinthe infranchissable ; mais comme l'eau est profonde à côté de ces rochers, il n'y a pas le moindre danger lors-

(1) *Antonoa, Otoutonoa de Moerenhout.*

que le temps est beau et le temps favorable. Les manœuvres doivent se faire pourtant avec promptitude, car le champ n'est pas large et il existe des courants (1). La frégate *l'Artémise*, commandée par M. Laplace, a suivi cette route pour atteindre le port de Papeïti, après son échouage sur un récif inconnu jusqu'alors, qui est situé à deux milles environ dans l'est-nord-est de la pointe Vénus. M. Laplace, guidé par un pilote expérimenté, le capitaine EDrill, réussit à conduire sans encombre au mouillage de Toanoa, puis à celui de Papeïti, son navire coulant bas d'eau (2).

Le capitaine Beechey décrit ce port de la manière suivante. Toanoa est très-petit mais convenablement adapté pour effectuer les réparations d'un ou deux bâtiments. La marée y est irrégulière; elle est basse tous les jours à six heures et demie du matin, et haute à une heure et demie (3).

C'est dans cet endroit que le capitaine Fitzroy vit en 1835 le moulin à sucre établi par M. Bicknell. Le sucre produit était de très-bonne qualité et à fort bon marché. Les indigènes apportaient leurs cannes au moulin en assez grand nombre pour que M. Bicknell se dispensât de s'occuper lui-même de leur culture (4). M. Lesson visita aussi en détail cette usine

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 506.

(2) *Annales maritimes*. Année 1839, 2^e partie, page 1124.

(3) Beechey, *Relation of a voyage to the Pacific*, etc., page 228.

(4) Fitzroy, *Surveying voyages of H. M. S. Adventure and Beagle*, tome II, p. 514.

en 1823; il la trouva peu productive à cette époque, car elle n'avait donné cette année que cinq tonneaux de sucre, tant les naturels apportaient de négligence à la culture de la belle cannamella qui est propre à leur île. M. Bicknell avait de vastes cultures établies à Eiméo. Il soumit, devant ses visiteurs, à la pression des cylindres de fer mus par des hommes, quelques tiges de la canne à sucre de Taïti, pour montrer la quantité de sucre qu'elles recelaient et qui venait couler dans un réservoir de plomb aboutissant à la chaudière. On sait de quelle réputation cette canne jouit par la grosseur de ses chaumes, leur hauteur qui passe quelquefois huit pieds, et par le long intervalle des entrenœuds (1).

District de Pari.

Le district de *Pari* est un des plus beaux districts de l'île, son étendue atteint environ deux milles de longueur entre la pointe *Weitoweite* et le mont *Taharāi* ses deux limites; il comprend deux belles vallées. Ce district possédait du temps de Wilson un marāi moins renommé que celui d'Attahouroou, mais qui passait pour être affectionné par le grand dieu Oro. Plusieurs autels y étaient dressés et un grand nombre de crânes humains répandus sur le sol, indiquaient le nombre des victimes sacrifiées à cette divinité. Un des autels avait quarante-cinq pieds anglais de hauteur.

Ce district, domaine héréditaire de la famille

(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde*, etc., tome I, page 311.

Pomaré, a été le théâtre de plusieurs événements remarquables de l'histoire de Taïti. Ce fut là que les chefs de l'île se réunirent en 1819 pour promulguer un code de lois. La chapelle qui les reçut, construite par Pomaré le réformateur, est un des plus grands édifices de ces îles. Sa longueur est de sept cent douze pieds anglais et sa largeur de cinquante-quatre pieds. Trente-six piliers cylindriques supportent le centre du toit et deux cent quatre-vingts plus petits soutiennent les parois de cet édifice ovale. L'extérieur, construit avec des planches polies de l'arbre à pain, s'ouvre au jour par cent trente-trois fenêtres garnies de persiennes et par vingt-neuf portes qui donnent accès au public. Ce bâtiment, nommé par les missionnaires la Chapelle royale de la mission, est certainement, quand on considère l'inhabileté des ouvriers, la grossièreté de leurs outils, l'immense quantité de matériaux employés, et la manière dont l'œuvre a été achevée, un sujet d'étonnement pour les Européens.

L'intérieur de ce temple, tapissé d'herbes sèches selon la mode indigène, est rempli de bancs ornés de nattes et de franges de diverses couleurs. On voit trois chaires situées à deux cent soixante pieds d'intervalle, et quoique privées de toute élégance, elles répondent parfaitement au but proposé (1).

Aujourd'hui cette immense construction, fruit du zèle et de l'enthousiasme des fidèles Taïtiens, a été

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 203.

entièrement abandonnée, et bientôt il n'en restera plus qu'un informe amas de décombres. L'église de Papaoa, construite sur des dimensions bien plus raisonnables à côté de ce temple gigantesque qui tombe de lui-même, atteste le refroidissement des habitants pour leur nouveau culte. La cour a abandonné cette ancienne résidence pour aller se fixer à Papeiti. Les clôtures mal entretenues autour de quelques pierres entassées, indiquent seules l'emplacement de quelques tombes aujourd'hui entièrement négligées (1).

Le tombeau de Pomaré II git dans ce district, non loin de la résidence de la famille régnante. C'est un petit édifice en maçonnerie, entouré d'une palissade et garni à l'intérieur de beaux casuarinas et de barringtonia; M. Lesson le décrit ainsi : Sur le rivage baigné par la mer est placé le tombeau de Pomaré II; cette sépulture occupe une bâtisse crépie à la chaux à la manière européenne. Une porte ouvre dans cet édifice, éclairé par une fenêtre et au centre duquel est un mausolée pyramidal en bois renfermant le cerceuil; nulle inscription ne décore cette tombe élevée sans aucun doute par les conseils des Anglais établis dans l'île; mais si la simplicité de son architecture n'appelle pas l'attention, il n'en est pas de même de l'admirable site qu'elle occupe. La nature a tout fait pour l'embellir, et en

(1) D'Urville, *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, tome V, page 78.

architecte habile elle a semé à profusion les riches décorations dont elle est prodigue. Ce tombeau s'avance sur la plage, il repose sur un banc de polypiers dépouillés de leurs animalcules et recouvert par une épaisse couche de terre végétale. A en juger par l'âge des arbres implantés sur ce solfactice, un morai sépulcral a dû jadis occuper cette position, car de vieux cocotiers inclinent leurs faisceaux sur l'humble toiture de vaquois, tandis que les magnifiques baringtonia y sèment leurs corolles blanches lavées de rose et que les rameaux grêles et pendants de l'*aeto* ou casuarina, tombant comme des saules pleureurs, s'y dessinent avec leur port funèbre (1).

Ce district possède un port situé non loin du tombeau de Pomaré et qui d'après le capitaine Beechey est le meilleur des quatre ports contenus par la côte nord-ouest de l'île. Plusieurs navires, dit-il, pourraient mouiller en parfaite sécurité, et si on y construisait un quai, ils pourraient recevoir leurs chargements sans avoir besoin d'embarcations. On peut y entrer, soit de l'est, soit de l'ouest, et il a en outre l'avantage d'avoir à portée la baie de Matavaï, pour s'y arrêter dans le cas où quelque obstacle empêcherait d'entrer sur-le-champ dans ce port. Mais le canal de communication entre Matavaï et Papara demande à être parcouru avec circonspection, à cause de deux pâtés de coraux qui ont échappé à Cook et à Bligh (2).

(1) Lesson, *Voyage autour du monde, etc.*, tome I, page 295.

(2) Beechey, *Narration of a voyage to the Pacific, etc.*, p. 228.

TAÏTI-ITI OU TAÏRABOU.

District
de Tirawoou.

Le premier district de la presque île *Tairabou*, nommé *Tirawoou* par Wilson, comprend la presque totalité de l'isthme qui la joint à sa sœur. On y entre du côté du district de Hidia, en faisant, sur les terres de Taïti, l'ascension d'une montagne modérément élevée, et on suit pendant un mille une belle étendue de terres inclinées en pentes douces, et qui partout sont recouvertes d'un sol brun et fécond, plus propice aux travaux de l'agriculture qu'aucune autre partie de l'île. Quelques arbres sont répandus sur ce point; mais on voit de grands espaces qui ne sont tapissés que d'herbes et de grandes fougères. Le reste de l'isthme paraît recouvert d'arbres, et au delà de cette route boisée, la terre de Tairabou paraît à trois ou quatre milles de distance exactement semblable à celle de Taïti-noui, qui lui est opposée. Ce district était inhabité du temps de Wilson, et tout porte à croire qu'il en est de même aujourd'hui.

Sur le côté sud de l'isthme on remarque une anse d'environ soixante mètres de largeur, et d'une profondeur suffisante pour admettre un navire. Elle est située auprès de la portion basse de l'isthme, et ce serait un excellent endroit pour abriter un bâtiment, si toutefois, ce qui est probable, un passage existe entre les larges pâtés de corail qui en défendent l'approche.

Outre cette anse il en existe deux autres plus au

sud, à la limite du premier district de la partie occidentale de Tairabou, mais leurs eaux sont plus basses et par conséquent moins propres à recevoir des navires.

Le district d'*Owaheite* touche à celui de Tirawoou, et commence la série des districts situés sur la côte septentrionale de Tairabou. Il court dans la direction est et ouest la distance d'environ trois milles et demi. Deux cours d'eau le traversent; le plus considérable se trouve placé près de la limite orientale du district, près d'un point de la côte désigné sous le nom de *Wina-Hanohano*.

District
d'Owaheite.

Un flot nommé *Teamara*, entouré d'un récif, git à environ un demi-mille du rivage, vers le milieu du district.

Le district d'*Ahnoui*, encaissé entre deux cours d'eau, est séparé à l'ouest par la limite déjà indiquée du district précédent, et à l'est par un lieu nommé *Otepataroua*. La côte arrondie entre ces deux démarcations éloignées de deux milles et demi l'une de l'autre, s'infléchit vers la dernière, et forme un enfoncement dont le côté opposé est bordé par les terres du district suivant. Les récifs tracés sur cette partie de la côte, laissent des espaces libres qui paraissent accessibles aux navires, comme du reste dans le district précédent.

District
d'Ahnoui.

Le district d'*Ahoui* comprend la côte contenue entre *Otepataroua* et la pointe *Touabu* à l'est. Elle présente un développement d'un peu plus de deux milles. Elle se termine à l'entrée du port *Owitapeha*

District d'Ahoui.

ou *Aitapeha*. Un ruisseau qui se jette au fond de cette baie complète la délimitation du district.

District
d'Owahai.

La portion des terres attribuées au district d'*Owahai* semble faire partie intégrante de celui d'*Attaroa*. Le capitaine Wilson le désigne cependant comme une division territoriale distincte, dans sa narration et sur la carte. Il comprend la majeure partie du rivage de la baie *Aitapeha*, et paraît être limité à l'est par la pointe *Toutira*. Son étendue en longueur peut être évaluée à deux milles.

Après avoir échappé, en 1773, aux dangers d'un échouage sur les rochers de *Waïouroa*, à l'extrémité orientale de *Tairabou*, Cook conduisit ses deux navires au mouillage d'*Aitapeha* (1). Quoique la ligne des récifs soit continue sur la carte de Wilson, elle offre néanmoins des passes accessibles aux navires. Un îlot d'une dimension assez grande et peut-être exagérée, occupe le milieu de ce port, qui a tout au plus un mille de profondeur.

Port d'*Aitapeha*:

Le port d'*Aitapeha*, dit Forster, est très-petit et n'aurait pas pu contenir beaucoup d'autres navires outre ceux de Cook. La mer y était unie comme un miroir, tandis que la houle brisait avec fureur sur le récif extérieur. La plaine aux pieds des monts quoique resserrée en cet endroit, faisait naître des idées d'abondance et de bonheur. En face du mouillage, on voyait une vallée étroite et profonde, couverte de plantations et de bouquets d'arbres. Les croupes des

(1) *Oheitapeha, Oaiti-piha, Oaitapeha, Owitapeha, etc.*

montagnes revêtues de bois se croisaient des deux côtés, diversement colorées suivant leur éloignement et derrière la vallée on apercevait les pics et les aiguilles qui terminaient les montagnes de l'intérieur; parmi ceux-ci on remarquait un sommet incliné d'une manière effrayante et qui semblait à chaque instant sur le point de tomber. La sérénité de l'air, la douce chaleur de l'atmosphère, la beauté du paysage se réunissaient pour inspirer de douces sensations.

Un ruisseau coulant sur un lit de cailloux, formait un étang près de la grève sablonneuse du rivage. Ce cours d'eau peut supporter près de son embouchure une légère pirogue, et ce moyen est employé pour le traverser. Cependant Cook et ses compagnons le franchirent sur le dos des naturels pour atteindre la pointe est du mouillage (Pointe Toutira) qu'ils trouvèrent privée de culture, mais couverte de plantes et de différentes espèces de végétaux, croissant dans une sauvage profusion. Sur cette pointe ils virent une bâtisse en pierres sous la forme d'un fragment de pyramide. La base pouvait mesurer environ dix-huit mètres de front et le tout présentait une succession de terrasse et de degrés placés les uns au-dessus des autres. Ces degrés tombaient en ruine et ils étaient ensevelis sous une couche d'herbes et de buissons, surtout dans la partie qui regardait l'intérieur de l'île. Les naturels indiquèrent ce monument sous le nom de *Marai* et ils donnaient le nom de *Ti* à une quinzaine de pièces de bois hautes

de cinq mètres environ , supportant diverses figures en bois. En 1777, Cook relâcha de nouveau dans ce port. Il apprit par les insulaires que depuis son dernier passage en 1774 deux bâtiments venus de Lima, avaient abordé à deux reprises sur ce point de l'île. Ces étrangers pendant leur première relâche avaient bâti une maison , et laissé deux prêtres avec un enfant et une certaine personne nommée *Matima* ; ils avaient emmené quatre insulaires ; dix mois après ils revinrent ne ramenant que deux de ces naturels ; les deux autres étaient morts à Lima. Ils reprirent en s'en allant leurs compatriotes, mais la maison qu'ils avaient bâtie subsistait encore. Elle était à peu de distance du rivage ; les bois paraissaient avoir été apportés tout préparés , car chacun d'eux était numéroté. Elle était divisée en deux salles : dans l'une étaient un bois de lit, une table , un banc, de vieux chapeaux et quelques autres bagatelles que les insulaires gardaient avec le plus grand soin. Ils avaient même fait un hangar sur la maison pour la préserver de la pluie. Le pourtour était rempli de crénelures pour donner de l'air , ou peut-être pour tirer des coups de fusil en cas d'attaque. Près de la façade était une croix dont la branche transversale montrait ces mots : *Christus vincit* ; sur la branche verticale on lisait : *Carolus III, imperat., 1774*. Pour conserver la mémoire des voyages antérieurs qu'il avait faits, le capitaine Cook fit graver de l'autre côté de la croix : *Georgius III, rex, annis 1767, 1769, 1773, 1774 et 1777*.

Les naturels lui montrèrent le tombeau du commandant, qui mourut pendant la première relâche et qu'ils appelaient *Oridi*. Quelles que fussent les intentions des Espagnols, en abordant sur cette île, dit la relation, ils avaient eu les plus grands soins pour gagner l'affection des habitants. Ceux-ci ne parlaient d'eux qu'avec une sorte de vénération (1).

Le district d'Attaroa, en adoptant la délimitation du district d'Owahāi de Wilson, s'étend de la pointe Toutira jusqu'à la rivière *Atitoutou*, qui coule à son extrémité orientale. Ce district comprend presque toute la partie nord-est de la presqu'île, et sa côte mesure plus de deux milles de longueur. Forster visita ce rivage en 1773, pendant la relâche des vaisseaux de Cook dans la baie Aitapeha. Le terrain plat, dit-il, grandit à mesure qu'on dépasse la pointe Toutira, et le sol devient naturellement plus riche en arbres fruitiers. A deux milles environ de cette pointe, ce naturaliste s'enfonça dans l'intérieur en suivant le cours d'un joli ruisseau qui coulait avec impétuosité au fond d'un ravin creusé au milieu de deux montagnes rapprochées. Il atteignit bientôt un rocher perpendiculaire d'où jaillissait une jolie cascade. Un bassin calme et limpide, tapissé d'herbes et de fleurs odoriférantes, recevait les franges écumeuses de cette chute d'eau. Cet endroit, d'où la vue s'étend sur la plaine située au-dessous et sur l'horizon de la mer dans le lointain, est un des plus

District
d'Attaroa.

(1) Cook, *Troisième voyage*, tome V, page 238. Éd. 1811. Paris.

beaux sites qu'on puisse voir; l'ombre des arbres dont les branches pendaient sur le ruisseau tempérerait l'ardeur du soleil; une douce brise agitait leurs sommets et rafraîchissait l'atmosphère, tandis que le bruit majestueusement uniforme de la chute d'eau était à peine interrompu par les notes mélodieuses des oiseaux (1). Dans le cours de cette excursion Forster trouva des sentiers bien battus, dans la plaine au pied des montagnes; ils ne présentaient aucun obstacle à la marche; toute leur surface était parfaitement de niveau et couverte presque partout de jolis gramens. On n'y rencontrait aucun animal malfaisant; ni cousins, ni moustiques ne bourdonnaient aux oreilles des promeneurs, et ils n'avaient à craindre la piqûre d'aucun insecte. Les bocages d'arbres à pain interceptaient par leur épais feuillage les rayons du soleil à midi, et la brise du large en calmait d'ailleurs la chaleur.

Ici la carte de Wilson présente des contradictions avec l'énumération des districts consignée dans son récit. Il est difficile de résoudre cette difficulté; mais il est fort probable que les noms de *Hou-boua*, *Attitoutou* et *Oarahayrou* sont tout simplement ceux de divers points de la côte du district d'Attarœa, indiqués à tort comme des divisions territoriales. Déjà deux de ces noms se retrouvent sur la carte de cette manière et contribuent à rendre cette supposition plausible. Cependant, pour suivre exactement le récit

(1) Forster, *A Voyage round the world*, tome I, page 229.

de Wilson, nous les avons laissés subsister sur notre liste, quoique n'ayant aucun autre renseignement sur leur position.

Le district de *Toutira* paraît, d'après les mesures prises sur la carte de Wilson, comprendre une étendue de trois milles et demi de côte depuis Attitoutou, jusqu'à la pointe *Pohatouha-moa*, la plus orientale de la presqu'île. Près de cette pointe la côte forme un creux où vient déboucher un cours d'eau peu considérable ; ce district commence la série des districts situés sur la partie orientale de Taïrabou, qui, d'après Wilson, sont formés par de hauts monts, au front sourcilleux, qui descendent jusqu'au bord de la mer et qui s'y terminent en falaises difficiles à franchir. Ces précipices présentent des chemins très-mauvais, praticables tout au plus aux indigènes habitués à affronter les dangers de ces passages où les chutes sont mortelles. Le terrain plat y est très-étroit et distribué inégalement jusqu'à la baie Aitapeha ; mais de ce point à l'isthme il présente une largeur continue de cinquante à cent mètres, et là où les terres s'épanouissent en vallées, il acquiert naturellement des dimensions bien plus grandes.

District
de Toutira.

Diverses portions du récit des excursions de Forster paraissent se rapporter aux terres de ce district. A quatre milles environ à l'est du mouillage d'Aitapeha, il atteint une petite anse (peut-être celle indiquée sur la carte près de la pointe Pouhatoua-moa) ; il vit non loin de là, dans une clairière

environnée de plantations, un premier maraï composé de trois rangs de gradins superposés, ayant chacun trois pieds de hauteur; ils étaient enfouis sous une couche d'herbe et à quelques pas il remarqua un enclos palissadé; au bout de sa promenade il rencontra un second maraï, semblable au premier.

Ce que Wilson nomme le district d'*Erimiou* serait composé d'après lui de deux portions de terres placées de chaque côté du district de *Bobouroua*. Tous deux paraissent être compris dans l'étendue de la côte qui porte le nom de *Waïoti*, sur la carte, de sorte qu'on peut les considérer comme de petites fractions de ce district. Celui d'*Erimiou* paraît être placé à la limite sud du district de *Toutira*, sur les bords de l'anse formée par la pointe *Pohatou-moa*.

District
de *Waïoti*.

Le petit district de *Waïoti*, le plus oriental de la presqu'île, n'a guère plus d'un mille et demi de longueur de la pointe *Pohatou-moa* au ruisseau, qui le sépare, dans le sud, du district suivant. Les récifs laissent une ouverture sur ce rivage, qui porte le nom de havre de *Langara*, du nom du navigateur espagnol qui y mouilla vers le mois de mars 1773. Son passage a cela de remarquable qu'il laissa dans l'île le premier Européen qui s'y fixa; cette désertion eut lieu à la suite de l'exécution de quatre individus de l'équipage condamnés à mort. Un cinquième s'enfuit et parvint à échapper aux recherches du capitaine.

Ainsi que les districts d'Erimiou et de Bobeouroua, ceux de *Popouta* et de *Tiroou-oua* mentionnés dans la nomenclature de Wilson, paraissent être compris dans les trois milles de côtes, qui portent sur la carte le nom de *Tahapia*. Ce district dont la partie septentrionale est limitée par un ruisseau qui se jette dans le havre de Langara, a pour confins, dans le sud, un autre cours d'eau situé près de la pointe sud-est de *Taïrabou* et qui le sépare du district d'*Ohotabou*. Le rivage de ce district, découpé capricieusement, possède à un quart de mille au large deux flots éloignés d'un mille l'un de l'autre. Le plus grand est aussi le plus septentrional; il porte le nom de *Otouarpite*. Le second est désigné sous celui de *Pai-pai-roui*. De dangereux récifs l'avoisinent, et il paraît que c'est dans ces parages que Cook faillit perdre la *Résolution* sur l'écueil *Wai-roa* ou *Wai-ouroa*, lorsque le 16 août 1773, le vent venant à manquer la houle le drossa vers les brisants.

District
de Tahapia.

Le district d'*Ohotabou* ou *Otoubou* n'a pas de limites bien définies, il paraît embrasser une étendue de près de trois milles et demi de côtes à partir de la limite méridionale du district de Tahapia. La chaîne des récifs interrompue dans la partie orientale de ce district sur la carte de Wilson, renaît auprès d'un ruisseau qui court sur les terres au sud de la presqu'île. Ils laissent entre eux une première passe qui paraît conduire à un mouillage abrité des vents alisés et de la houle qu'ils soulèvent. Ce mouillage est désigné sous le nom de *Papearaoua*.

District
d'Ohotabou ou
Otoubou.

District
de *Wai-youtia*.

Presque confondu avec le district précédent à l'est, le district de *Wai-youtia* est aussi imparfaitement limité à l'ouest. Son territoire paraît cependant se terminer sur les bords d'un ruisseau limitrophe. La ceinture des récifs se change, sur cette côte longue de trois milles, en bancs de sables, qui laissent entre eux deux passes pour atteindre un mouillage placé à un mille et demi dans l'ouest de celui indiqué plus haut. Il paraît être désigné sous le nom d'*Ahoui* et les deux bancs de sable sous les noms de *Tierera* pour le plus septentrional, et *Matia* pour celui situé au sud.

District
de *Matawei*.

Le district de *Matawei*, dit Wilson, est de peu d'importance; quelques arbres espacés et quelques huttes destinées à abriter les pirogues étaient tout ce qu'on remarquait sur une côte de trois milles de long. Le banc de sable *Tierera* borde une partie de ce district à un demi-mille de terre environ et paraît abriter un mouillage d'un accès aussi facile que les précédents.

District
de *Wai-ourou*.

L'étendue du district de *Wai-ourou* n'est pas non plus exactement déterminée. Elle comprend à peu près trois milles de rivage depuis les confins du district de *Matawei* jusqu'au ruisseau qui le sépare du district de *Toa-outou*. Les récifs paraissent continus sur toute l'étendue de ses rives; ils n'offrent de passe qu'un peu au nord de l'embouchure du ruisseau-limite, elle a reçu le nom de *Oriiri*.

District
de *Toa-outou* ou
Toa-houtou.

Le district de *Toa-outou* mesure la distance qui sépare le district précédent de l'isthme, elle est d'en-

virent quatre milles. Vers sa partie septentrionale le terrain est marécageux, mais plus au sud, et surtout vers le sud-est, il devient plus ferme et plus dur. Au temps de Wilson, peu d'habitations étaient éparses sur des bords, quoiqu'il fût abondamment pourvu d'arbres nourriciers croissant avec toute la vigueur de ces régions, au milieu d'épais buissons.

Les détails contenus dans les pages précédentes, quoique bien incomplets, donnent cependant une idée approximative de la valeur relative des différentes portions du territoire de Taïti. Ainsi, on voit que les terres les plus fertiles, les mieux exposées, les plus riches en plaines et les mieux cultivées, sont sur la grande presque-île celles qui comprennent les districts de Wapaino, Wai-roupo et Matavai au nord, Pari et Tettaha au nord-ouest, Attahourou à l'ouest, Ahaheina et Papara au sud. Les petites divisions du nord-est de l'île, remplies de petites vallées, sont montagneuses et ne possèdent qu'un territoire exigü et moins favorisé. Le grand district de Hidia, coupé par les sinuosités des montagnes, livré à toute l'action des vents constants de l'est et du sud-est, semble ne revêtir l'aspect luxuriant des parties occidentales de l'île qu'à l'abri des vallées creusées dans les flancs des montagnes. Les trois districts qui comprennent l'espace situé entre l'isthme et le district de Papara, paraissent participer aux avantages des districts les plus favorisés, mais sur une moindre échelle. Il est

RÉSUMÉ.

peut-être utile de rappeler ici que les mesures estimées par Wilson, de la largeur du *terrain plat* des districts, ne s'appliquent qu'à la lisière purement maritime qu'il a suivie dans sa route, et ne se rapportent en aucune façon au terrain des vallées, ou à celui des pentes douces des montagnes. Nous avons conservé l'expression de *terrain plat* pour nous écarter le moins possible des termes de cet auteur, mais ce serait commettre une erreur que de la concevoir comme indiquant le seul terrain de niveau égal et propre à la culture de l'île.

Le sol des districts placés sur la côte nord de Taïrabou à partir de l'isthme, paraît être le mieux doté sur la petite presqu'île. Ceux du nord-est, remplis d'escarpements et d'inégalités, ne sont pas aussi propices aux travaux de l'agriculture, tandis que ceux du sud offrent des dispositions de terrain plus favorables.

Les diverses mesures prises sur la carte de M. Du-perrey, donnent à la grande presqu'île (qui, comme on l'a vu plus haut, affecte une forme circulaire) vingt et un milles de diamètre du nord au sud, vingt milles de l'est à l'ouest, vingt-deux milles et demi du nord-est au sud-ouest, et vingt et un milles et demi du nord-ouest au sud-est. Sa circonférence d'un côté de l'isthme à l'autre contient soixante-huit milles de côtes sans avoir égard aux contours du rivage, du reste peu apparents. La presqu'île de Taïrabou présente une étendue de quinze milles dans sa plus grande longueur du sud-est au nord-

ouest, de la pointe sud-est à l'isthme. Sa plus grande largeur du nord-est au sud-ouest est de onze milles, du nord au sud elle n'est que de dix milles. Sa circonférence est à peu près de quarante milles.

Si on réunit les dimensions de chacune de ces deux péninsules jointes par un isthme d'un mille de largeur, on obtient trente-six milles et demi pour sa plus grande longueur du nord-ouest au sud-est et cent huit milles de circonférence. L'évaluation de la superficie de la plus grande péninsule atteint le chiffre approximatif de onze cent trente-cinq kilomètres carrés, celle de la plus petite celui de trois cent soixante-cinq kilomètres carrés. Ces deux évaluations réunies donnent pour somme totale quinze cents kilomètres carrés.

Taïti possède un grand nombre de ports pour la plupart inexplorés encore ; presque chaque coupure des récifs conduit à un mouillage. Cette île, dit M. Dupetit-Thouars, est cernée par un récif de corail qui ne pousse que jusqu'à la surface de l'Océan dont il arrête l'impétuosité. Il laisse entre lui et la terre, un canal dans lequel les eaux sont toujours calmes. Dans quelques endroits, ce récif s'étend jusqu'à toucher la côte ; dans d'autres, il s'en écarte à quelque distance et forme par son éloignement plusieurs beaux ports dans lesquels on pénètre par des brèches ou coupures naturelles faites dans cette ceinture. On compte jusqu'à vingt-quatre ports formés autour de l'île Taïti. Très-peu sont connus ou

Ports.

explorés, quelques-uns sont très-bons, d'autres très-mauvais ou d'un accès dangereux (1).

Sans aucun doute, la reconnaissance hydrographique de cet archipel fera connaître un grand nombre de havres à peu près ignorés aujourd'hui, et qui dépasseront le chiffre rapporté par M. le contre-amiral Dupetit-Thouars. Dans la description des districts, nous en avons mentionné quatorze, neuf sur Taïti-noui, cinq sur Taïrabou. La bande occidentale de l'île est celle qui offre les meilleurs abris, non-seulement à cause de la conformation des terres, mais aussi en raison de l'action permanente des vents alisés qui soufflent une grande partie de l'année sur la côte opposée. Papeïti est aujourd'hui le port le plus fréquenté, et son enceinte spacieuse peut admettre les navires du plus grand tonnage.

Population.

Le chiffre approximatif de la population de Taïti, indiqué par les premiers navigateurs, est, à notre sens, un exemple des variations extrêmes que des estimations à vue d'œil peuvent produire. La différence qui s'est manifestée entre l'évaluation de Cook et celle de ses successeurs a été attribuée à différentes causes de mortalité plutôt qu'à une erreur de calcul. Les missionnaires anglais y ont vu le résultat

(1) Dupetit-Thouars, *Voyage autour du monde de la frégate la Venus*, tome II, page 379.

des maladies importées par les Européens, l'effet des guerres qui ont désolé cette île à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci ; la conséquence de la pratique barbare de l'infanticide, et plus tard la suite inévitable de l'abus des liqueurs spiritueuses. Les adversaires des missionnaires, se sont au contraire prévalus des rapports de Cook et de l'énorme décroissance qu'ils impliquent pour attaquer le système qui avait changé les mœurs primitives et les anciennes coutumes des indigènes. Pour nous, après avoir comparé les dates et les chiffres, nous avons cru reconnaître que la majeure partie de cette différence reposait sur des évaluations fautive ; cette opinion nous paraît entièrement justifiée en examinant attentivement les éléments suivants de notre travail.

En mai 1774, Cook assista, à Matavaï, à la réunion de la flotte de Taïti destinée à opérer sous les ordres du chef *Toouha* une descente sur l'île Eiméo. Elle était composée de deux cent dix pirogues de guerre, outre plusieurs petites embarcations employées comme bâtiments de transport pour les vivres, les blessés, etc. (1). En admettant, d'après le navigateur anglais, le nombre de quarante hommes par pirogue de guerre, on atteint le chiffre de huit mille quatre cents guerriers, et neuf mille en portant à six cents hommes les équipages des pirogues de

(1) Cook, *Deuxième voyage*, tome II, page 367. Paris, éd. de 1778, in-4°.

transport; ce qui, au total, n'a rien d'extraordinaire; mais Cook ayant pris un peu au hasard le chiffre de quarante pirogues pour le contingent moyen que chacun des districts de Taïti pouvait armer, et portant le nombre des districts à quarante-trois, il conclut que l'île entière pouvait équiper mille sept cent vingt pirogues et soixante-huit mille combattants, à quarante hommes par pirogue. De plus, considérant que les guerriers ne peuvent pas constituer plus d'un tiers de la population entière de l'île, il évalue qu'elle contenait au moins deux cent quarante mille habitants. « Nombre qui me parut » incroyable au premier moment, dit ce navigateur, » mais quand je réfléchis à ces essaims de Taïtiens » qui frappaient nos regards partout où nous allions, » je fus convaincu que cette évaluation n'est pas » trop grande. Rien ne prouve mieux la fertilité et » la richesse de ce pays. » En effet, ce nombre est peu croyable, et quant à la foule répandue aux abords du mouillage des navires de Cook, elle composait évidemment la majeure partie de la population de l'île entière, accourue au devant des étrangers pour admirer les merveilles d'une industrie supérieure et pour obtenir quelques-uns de leurs précieux objets d'échange.

Déjà Forster, dans le même voyage, donne à ses calculs des proportions moins gigantesques. Sur une estimation modeste, dit-il, il ne pouvait y avoir moins de quinze cents guerriers et quatre mille pagaieurs sur les cent soixante pirogues de guerre

d'Attahourou qu'il vit à Pari. (D'après la base de Cook, de quarante hommes par embarcation, elles auraient dû en contenir six mille quatre cents.) « Nous »
 » apprimes en même temps, à notre grande surprise,
 » continue Forster, que la flotte que nous avons
 » vue, était seulement la force navale du seul district
 » d'Attahourou, et que tous les autres districts
 » pouvaient fournir une quantité d'embarcations en
 » proportion à leur étendue. Ce récit nous ouvrit
 » les yeux sur la population de l'île et nous donna
 » la conviction en peu d'instants, qu'elle était bien
 » plus considérable que nous ne l'avions supposé ;
 » le résultat d'une énumération très-modérée nous
 » donna le chiffre de cent vingt mille personnes pour
 » la population des deux péninsules (1). »

Ce naturaliste arriva à ce résultat sur des données différentes de celles de Cook. Il supposa que chacun des quarante-trois districts de Taïti pouvait armer vingt pirogues de guerre, et que chacune d'elles fût montée par trente-cinq hommes. Alors le nombre des combattants s'élève à trente mille, et en admettant que les guerriers soient dans la proportion de la population totale de l'île, comme un est à quatre, on atteint la limite déjà marquée de cent vingt mille âmes. Il est nécessaire de dire que Forster ajoute dans une note que cette évaluation lui parut plus tard bien au-dessous de la réalité ; mais on ne saurait adopter cette opinion, lorsqu'on compare les

(1) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome II, page 66.

éléments incertains de cette hypothèse, et les documents plus récemment recueillis.

Pendant le cours du premier voyage du capitaine Cook, son passager, le grand prêtre *Toupaïa*, un des plus intelligents indigènes de ces îles, déclara que toute l'île pouvait mettre sur pied six mille sept cent quatre-vingts combattants (1), base qui donne, en adoptant la proportion de Cook d'un combattant sur trois indigènes des deux sexes, le nombre total de vingt-trois mille trois cent quarante individus, et en suivant la proportion d'un sur quatre employée par Forster, celui de vingt-sept mille cent vingt, évaluations bien inférieures à celles qui précèdent.

En 1797, peu de temps après l'arrivée des premiers missionnaires anglais à Taïti, quelques-uns d'entre eux ayant fait le tour de l'île à pied, estimèrent sa population à vue d'œil, à cinquante mille individus seulement. Le capitaine Wilson voulant lever toute incertitude à ce sujet, entreprit de faire le tour de l'île en cherchant une méthode plus sûre que celle d'une estimation vague, de reconnaître le chiffre réel des habitants. Voici le moyen qui lui fut suggéré par un naturel du district de Wairoupo.

A cette époque, les habitations contenues dans chaque district, étaient divisées sous les noms de *Matteina* et de *Tii*. La première dénomination s'appliquait aux maisons qui étaient distinguées des au-

(1) Cook, *Premier voyage*. Paris, 1811, tome II, page 76.

tres demeures, soit par le rang de leurs propriétaires, soit à cause des terres qui en dépendaient, soit aussi en raison de leur position centrale. A chacune de ces *matteinas*, revenait le droit de déposer au Marāi le plus proche, un *tii* ou image sculptée qui assurait à leur possesseur la faculté d'y pratiquer les rites du culte. Le nom de *tii* se donnait aussi aux cases comprises dans la circonscription des *matteinas*, et qui participaient aux privilèges religieux, d'où dérive leur nom. Au dire des naturels, quelques *matteinas* contenaient huit ou neuf personnes, d'autres, deux ou trois seulement, et il arrivait même très-fréquemment que les *matteinas* et les *tis* étaient inhabités. Toutefois, après avoir vu combien la population était clair-semée, Wilson alloua moyennement six habitants à chaque *matteina* et à chaque *tii*, ces derniers étant souvent plus peuplés que les premières demeures, et comme les deux termes s'appliquaient quelquefois à la même habitation, toutes les fois qu'il en fut ainsi, une erreur de six personnes en excès eut lieu dans le calcul (1).

Le calcul de Wilson lui donna presque toujours un nombre plus grand d'habitants pour chaque district, que celui indiqué par les indigènes. Ceux-ci n'accusaient que deux cent cinquante âmes au district de Wairoupo, Wilson en compta deux cent soixante-quatre. Le tableau qui suit indique les résultats obtenus par ce système dans tous les districts de l'île.

(1) Wilson, *a missionary, Voyage in the ship Duff*, page 184.

	Matteinas.	Tib.	Habitants.
Matavai	27	110	822
Wairoupo	4	40	264
Wapaïano	28	288	1586
Waroumi	1	9	60
Hiouoh	2	11	78
Hahabounia	1	8	54
Honouwafa	3	28	186
Nanon-Nanou	3	18	126
Otaïfre	2	22	144
Waaheina	4	53	342
Hidia	42	167	1254
Waiiri	32	42	444
Wairidi	13	161	1044
Atimoni	2	24	156
Papara	17	157	1044
Ahaheina	8	105	678
Attahourou	25	243	1608
Tettaha	12	130	852
Pari	16	199	1290
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	242	1765	12042
Tiraou	1	1	1
Owaheite	16	36	312
Ahnoui	4	47	306
Ahoui	2	34	216
Owahai	1	2	12
Attaroua	2	16	108
<i>Haoudoua</i> }			
<i>Attiloutou</i> }	3	65	408
<i>Orrahairou</i> }			
Toutira			
<i>Erimiou</i>	7	51	348
<i>Bobouroua</i> }			
Waïote }	7	119	756
<i>Popouta</i> }			
<i>Tiroou oua</i> }			
Tahapia			
Otonbou }	15	137	912
Wayoutia }			
Matavei	6	39	270
Waïourou	6	40	276
Toa-outou	1	13	84
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	69	599	4008

Ces indications résument la population de la grande péninsule au nombre de douze mille quarante-deux âmes, celle de la petite péninsule à quatre mille huit, et la population de l'île entière, à la somme totale de seize mille cinquante individus de tout âge et des deux sexes.

Cette conclusion des recherches de Wilson, nous paraît revêtir un caractère d'authenticité dont les autres évaluations sont dépourvues; elle nous paraît surtout propre à servir de point de départ, dans la comparaison des différents chiffres qui impliquent une décroissance de la population pendant le cours des années suivantes. On doit ajouter cependant que les guerres qui ensanglantèrent Taïti dans l'intervalle du passage de Wallis, en 1767, à l'arrivée du capitaine Wilson, en 1797, et qui eurent pour principaux motifs l'accession de la famille Pomaré au pouvoir, ont été une cause réelle de dépopulation; s'il est difficile d'admettre le chiffre évidemment exagéré de Cook et de Forster, du moins celui qui résulte de l'assertion du grand prêtre *Toupaïa* n'est pas dépourvu de vraisemblance.

Depuis l'époque du recensement opéré par le capitaine Wilson, les rapports des missionnaires anglais résidant sur Taïti, mentionnent une décroissance rapide de la population, qu'ils attribuent aux ravages des maladies importées par les Européens et aux désastres des guerres qui ensanglantèrent cette île au commencement de ce siècle. Le chiffre des habitants leur parut avoir diminué de moitié; en

1802, les missionnaires Scott et Jefferson ne l'estimèrent qu'à sept mille âmes, et même une lettre adressée à la Société des missions de Londres, en 1803, ne l'évalua plus qu'à cinq mille individus.

Cette dernière évaluation nous paraît très-contestable. Les missionnaires anglais n'avaient que peu d'occasions, dans ces temps de troubles, de sortir des limites du district de Matavaï, pour dénombrer la population de l'île. Ils n'étaient pas non plus assez familiarisés avec le langage des indigènes pour pouvoir puiser à cette source des renseignements plus précis, et d'ailleurs, il est probable qu'un grand nombre d'habitants émigrèrent sur les îles voisines ou se réfugièrent dans les montagnes pour échapper au fléau des dissensions politiques qui agitaient les chefs à cette époque. Lorsque dix ans plus tard les efforts infructueux, et presque inaperçus jusque-là, des missionnaires commencèrent à être plus efficaces, ils purent aussi baser leurs évaluations sur des données plus certaines. Au nombre des néophytes, ils pouvaient juger de celui de la population. Le dénombrement opéré en 1818 accusa un total de huit mille individus pour les deux péninsules (1).

Dès l'année 1820, les renseignements contenus dans le Bulletin de la Société des missionnaires de

(1) *Missionary register*, n° de février 1822, p. 95.

Londres, indiquent une progression croissante dans le nombre des habitants. M. Ellis, en 1829, le porte à dix mille âmes et il ajoute qu'il ne pense pas que dans les trente années précédentes, la population ait pu être moindre de huit mille âmes (1). Ce dernier chiffre est aussi celui qui nous a été donné en 1838, pendant le séjour des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée* sur la rade de Matavaï.

Maintenant, si on compare entre elles ces différentes évaluations dans le but d'apprécier les fluctuations survenues dans le chiffre des habitants, depuis la découverte de ces îles jusqu'à nos jours, on est conduit à reconnaître la réalité de la décroissance. Le chiffre des habitants, à une époque reculée de leur histoire, dit le missionnaire Ellis dans son précieux ouvrage sur l'Océanie, est difficile à constater; mais il est impossible à tous ceux qui ont visité les rivages de Taïti, ou qui ont parcouru quelques-uns de ses districts, d'admettre que les habitants des îles du sud ne fussent pas autrefois beaucoup plus nombreux que maintenant. A nos yeux, cette décroissance est certaine, mais sur une échelle bien moindre que celle qui est généralement admise; nous différons cependant d'avis avec M. Lesson, qui, en admettant la dépopulation de Taïti, et en l'attribuant aux guerres civiles qui désolèrent l'archipel de la Société, et surtout aux maladies que les Européens y introduisirent avec l'ivrognerie, ne suppose à cette

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 28.

île qu'une population primitive de douze mille âmes (1).

En s'appuyant sur les données précédentes et sur l'ensemble des événements connus de l'histoire de Taïti, consignés plus loin, on peut classer les phases de cette décroissance de la manière suivante : depuis 1770 à 1797, dans une période de vingt-sept ans, la population a diminué de plus d'un tiers. De cette dernière date, à l'introduction du christianisme, en 1814, dans l'espace de dix-sept ans, elle a encore diminué de moitié ; mais à partir de ce moment, jusque vers l'année 1825, pendant une période d'environ quinze ans, elle est restée stationnaire ; peut-être même a-t-elle augmenté d'un quart. L'effet du christianisme, pendant les premières années de son introduction, a été d'arrêter les désordres des guerres qui divisaient les principaux chefs de l'île, de proscrire l'infanticide et les sacrifices humains ; son action bienfaisante a influé avantageusement sur le bien-être de la population. Mais, après la mort du dernier chef Pomaré, à la suite d'une direction mal combinée, fautive et infructueuse, une profonde démoralisation a succédé à la ferveur enthousiaste des premiers convertis. Si la guerre n'a plus exercé de ravages, d'autres désordres ont contribué à abâtardir la belle race d'hommes qui peuple nos nouvelles possessions. Il appartient à une

(1) P. LÉON, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 263.

administration éclairée et bienveillante d'arrêter les progrès d'un mal déplorable, mais qui peut être aisément combattu.

On s'étonne à juste titre, en compulsant les matériaux qui ont servi à cet aperçu géographique, du peu de précision des détails relatifs à un des premiers archipels découverts dans l'océan Pacifique. Toutes les relations de voyage expriment une vive admiration à l'aspect des terres de Taïti. Nous avons emprunté à tous les navigateurs leur part de description, et presque tous ont uniformément manifesté des impressions favorables jusqu'à l'enthousiasme ; mais, en même temps, comme si les beautés du sol avaient uniquement fixé leur attention, ils semblent avoir oublié de recueillir les documents précieux, utiles à connaître, nécessaires à consulter lorsqu'on se livre à l'étude de ces régions éloignées du globe. Si quelques-unes des indications contenues dans cette esquisse sont puisées à des sources irrécusables, il en est d'autres moins certaines, que nous avons dû adopter à défaut de meilleurs renseignements. Souvent le choix a été impossible, d'autres fois très-embarrassant ; de sorte qu'il est fort difficile de reconnaître à quel degré un essai statistique de la superficie des îles de l'archipel et de leur population, peut être exact sur les bases déjà mentionnées. Nous n'hésitons pas cependant à faire ce rapprochement, quelque imparfait qu'il puisse être,

Statistique.

dans l'espérance qu'il aura l'utilité d'un premier point de départ pour les observations futures.

La récapitulation de la superficie approximative des îles des deux groupes, dans l'ordre inverse de leurs dimensions, donnera une idée générale de l'étendue de l'archipel Taïti. Aux chiffres déjà mentionnés, nous ajouterons ceux de la superficie estimée des îlots Tetouaroa et Maïtia, omis dans les pages précédentes, en raison de leur insignifiance.

Maïtia.	300 hectares.
Tetouaroa.	500
Maouroua.	2600
Bora-Bora.	3800
Toubouai-Manou.	4100
Onahine.	6000
Taha.	8400
Raiatea.	13600
Eimeo.	15200
Taïti.	150000
Total.	<u>204500</u>

La réunion des chiffres les moins élevés de la population estimée de chaque île de l'archipel, donnera en même temps, dans la limite la plus inférieure, une approximation générale du nombre des habitants répartis sur cette superficie d'environ deux cent mille hectares.

Maïtia.	30 habitants.
Tetouaroa.	300
Maouroua.	300
<i>A reporter.</i>	<u>630</u>

<i>Report.</i>	630	habitants.
Toubouaï-Manou (chiffre inconnu).	»	
Bora-Bora.	800	
Ouahine.	1800	
Taha.	1000	
Raïatea.	1500	
Eimeo.	1300	
Taïti.	8000	
Total.	15030	

Cette même nomenclature, en adoptant les chiffres les plus élevés que nous ayons indiqués dans le récit, pour obtenir la limite la plus haute de la population estimée, éprouve les modifications suivantes :

Maïtia.	200	habitants.
Tetouaroa.	300	
Maouroua	300	
Toubouaï-Manou (chiffre inconnu).	»	
Bora-Bora.	1050	
Ouahine.	1800	
Taha.	1000	
Raïatea.	2000	
Eimeo.	1700	
Taïti.	10000	
Total.	18350	

Cette dernière somme concorde avec le chiffre de dix-huit à vingt mille habitants indiqué sur la carte qui accompagne l'ouvrage publié en 1839, sous le nom du missionnaire Williams (1). La première se

(1) Williams, *A Narrative of missionary enterprises in the South sea Islands.*

rapproche au contraire du nombre de quatorze mille habitants, qui semble ressortir des termes employés par le missionnaire Ellis, en 1829 (1).

Ces deux résultats extrêmes donnent une évaluation moyenne de dix-sept mille habitants pour tout l'archipel de Taïti; conclusion qui étonne lorsqu'on considère l'étendue et la fertilité du sol de ces îles. On est frappé surtout de cette disproportion lorsqu'on compare les rapprochements analogues de la population et de la superficie des îles Nouka-Hiva (2). La population de ce dernier archipel, portée à vingt mille habitants, sur des bases tout aussi incertaines, est répandue sur une superficie de cent vingt-sept mille hectares de terre habitable, mais sous tous les rapports bien inférieure au sol taïtien. Il en résulte que l'archipel Nouka-Hiva contiendrait une population plus forte d'un sixième, sur une surface moindre de plus d'un tiers, et que pour atteindre la même proportion, l'archipel Taïti devrait contenir plus de trente-deux mille habitants.

Nos chiffres ne sont malheureusement pas assez certains pour permettre de déduire des conséquences concluantes de cette remarque. Nous nous bornons à établir sur les évaluations qui précèdent, la proportion de huit à dix habitants par cent hectares de terre dans l'archipel de Taïti, proportion bien faible, et qui, au premier abord, conduit à penser

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 28.

(2) *Iles Marquises*, etc., pages 194 et 195.

que la population de Taïti a pu être au niveau de l'évaluation de Cook ; cependant, lorsqu'on considère qu'elle a toujours été fixée, selon l'observation de l'amiral Dupetit-Thouars, uniquement sur les côtes et dans les anses qu'elles forment, où à l'ouverture des vallées (1), dans la marge étroite du rivage, sans jamais s'étendre dans l'intérieur, on trouve un argument de plus à opposer à l'estimation du navigateur anglais. On doit remarquer aussi que les Nouka-Hiviens, retranchés dans leurs vallées dont les parois escarpées empêchent l'invasion de l'ennemi, ont eu naturellement moins à souffrir à l'abri de ces remparts protecteurs, des dévastations de la guerre, que les Taïtiens répandus sur un sol découvert accessible à toutes les surprises, à toutes les attaques inopinées de leurs adversaires, et moins propice, soit à la défense, soit à la fuite. Les nombreux massacres consignés dans l'histoire de cet archipel comme la suite inévitable des moindres hostilités, étaient un fléau auquel les Nouka-Hiviens se trouvaient moins exposés, et dont les résultats devaient nécessairement tendre à diminuer bien plus le nombre des habitants à Taïti. D'ailleurs dans ces dernières îles, chaque conflit amenait des guerres générales inconnues aux habitants des Marquises, où les hostilités n'avaient lieu que de tribu à tribu. Ce que l'avenir réserve à ces terres est encore probléma-

(1) Dupetit-Thouars, *Voyage autour du monde sur la frégate la Vénus*, tome II ; page 380.

tique, mais nous ne pouvons tomber d'accord avec M. Lesson, lorsqu'il émet l'avis, que la portion vraiment habitable de l'île de Taïti est strictement réduite à l'étroite bandelette de terre qui enveloppe le pied des montagnes et qui borde directement la mer. Cette bandelette, continue cet auteur, fraîche, bien arrosée, dont le sol est gras et fertile, se couvre de végétaux nourrissants suffisants pour faire vivre sans travail une quantité donnée d'individus. Mais je ne crois pas que les ravins aient pu offrir autre chose qu'un séjour temporaire, et que jamais le sol argileux et ferrugineux des flancs des montagnes ait été apte à recevoir des habitants (1). Loin d'adopter cette opinion, nous pensons au contraire qu'une terre aussi heureusement placée par son climat, et aussi riche en matières nutritives, comme il le dit lui-même ailleurs, est susceptible de rémunérer amplement les efforts d'une culture active et intelligente, non-seulement sur les bords de la mer, mais aussi dans l'intérieur des îles et sur la pente des montagnes; déjà la nature, livrée à elle-même, peuple les gorges les plus étroites, les déclivités les plus abruptes, de plantes et d'arbres nourriciers; que ne doit-on pas espérer du travail des mains plus industrieuses. Si nous avons avancé que les îles de Nouka-Hiva peuvent nourrir une population dix fois plus considérable que leur population actuelle, cette

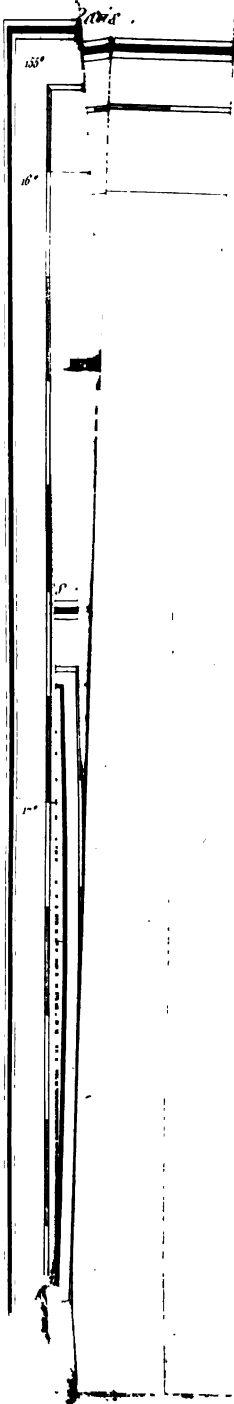
(1) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 360.

opinion s'applique avec bien plus de raison encore à l'archipel Taïti, bien mieux partagé sous tous les points de vue.

En terminant cette esquisse, il n'est peut-être pas sans intérêt de donner la somme totale de l'étendue et de la population des deux archipels, couverts aujourd'hui par le pavillon français. Elle atteint le chiffre approximatif de trois cent trente-deux mille hectares habités par trente-cinq à quarante mille indigènes, soit dans la proportion de douze individus par cent hectares.

11





HISTOIRE.

INTRODUCTION. — PREMIÈRES NOTIONS DE L'HISTOIRE. — DÉCHÉANCE D'AMO. — AVÈNEMENT DE POMARÉ I^{er}. — ACCROISSEMENT SUCCESSIF DE SA PUISSANCE. — AVÈNEMENT DE POMARÉ II. — ARRIVÉE DES MISSIONNAIRES ANGLAIS. — CONVERSION AU CHRISTIANISME. — LOIS ET INSTITUTIONS ÉTABLIES SOUS L'INFLUENCE DES MISSIONNAIRES ANGLAIS. — AVÈNEMENT DE POMARÉ III. — AVÈNEMENT DE POMARÉ-WAHINE. — APPARITION DES MISSIONNAIRES FRANÇAIS. — INTERVENTION DE LA FRANCE. — PROTECTORAT. — CONCLUSION.

La nature du sol, la configuration des terres, le climat même d'un pays, n'ont pas seulement une grande influence sur l'état physique du peuple qui l'habite, mais encore sur le mode des institutions qui le régissent. Cette observation s'applique surtout à la constitution des sociétés naissantes, et, sans puiser des exemples hors de notre sujet, on peut faire remarquer dans les deux archipels de l'Océanie, soumis aujourd'hui à la domination de

Introduction.

la France, des différences dans la forme du gouvernement qui tiennent essentiellement à la topographie de ces îles, habitées par une race d'hommes ayant une origine commune, des idiomes et des mœurs à peu près semblables.

La population des îles Nouka-Hiva, répandue dans des vallées profondément creusées dans les flancs des montagnes et encaissées entre des remparts naturels, s'est fractionnée en autant de petites tribus sous l'autorité de chefs indépendants. Les parois souvent infranchissables qui interdisent l'accès d'une vallée dans la vallée sa voisine, ont aussi empêché les esprits entreprenants et ambitieux de saisir le pouvoir sur toutes les tribus. Chaque peuplade a vécu sous l'autorité de son chef, à l'abri des limites posées par la nature. Aucun chef n'a obtenu de prééminence absolue, et tous se sont maintenus dans un état d'indépendance relative.

Dans la grande île Taïti, au contraire, où les terres ne s'opposent pas aussi efficacement à l'invasion, depuis des temps très-reculés le pouvoir était concentré dans les mains d'un seul individu, qui, sous le titre d'*Arii-rahi*, chef suzerain sans droits bien déterminés, était cependant revêtu d'un caractère sacré et jouissait de prérogatives uniques. Il prédominait sur tous les autres chefs de l'île qui reconnaissaient sa supériorité. Toutefois la séparation de l'île en deux péninsules réunies par un isthme étroit et montueux, n'a pas été sans effet sur l'exercice du pouvoir de l'*Arii-rahi*. La division na-

turelle du sol a été souvent un puissant auxiliaire des divisions politiques des indigènes. La presqu'île de Taïrabou, placée comme une sorte de contre-poids à la grande presqu'île, a presque toujours été le siège principal de la résistance aux volontés du souverain, le foyer où se fomentaient les mouvements insurrectionnels dont les conséquences amenaient de grands bouleversements. Les districts les mieux partagés sous le rapport de l'étendue du territoire, de la fertilité et de la population, ont exercé aussi une prépondérance marquée dans les débats des chefs. La région occidentale de la grande péninsule a, surtout, été le théâtre de la plupart des conflagrations politiques; et, comme on le verra plus loin, c'est dans le district d'Attahourou, le mieux doté de tous, que se sont décidées les questions les plus importantes de l'histoire Taïtienne.

Les autres îles de l'Archipel, soumises à des conditions territoriales à peu près semblables, possédaient un gouvernement analogue. Le pouvoir absolu était dévolu presque toujours à un seul chef, rarement à deux. Quelquefois aussi, le même chef étendait sa domination par droit de conquête, sur plusieurs îles; c'est ainsi que le valeureux *Pouni*, chef de Bora-Bora, subjuguait les îles Raïtea et Taha, et que, dans des temps plus rapprochés, s'opéra l'adjonction de l'île Eiméo à Taïti, autant par la voie des armes, que par les liens de parenté qui unissaient les familles souveraines.

Cette unité du pouvoir paraissait avoir existé de

tout temps, et s'être perpétuée dans les mêmes familles; elle était consacrée dans l'esprit de la population, et même les chefs des îles éloignées de l'Archipel semblaient subir, quoiqu'à un faible degré, l'influence du gouvernement de Taïti.

L'apparition des Européens dans ces mers éloignées, commença la période des modifications de cet état primitif. Les premiers navigateurs qui, dans leur naïve confiance, croyaient n'apporter à ces peuples que de simples sujets d'étonnement et d'admiration, laissèrent après eux de nombreux germes de perturbation. Les richesses qu'ils mirent aux mains de certains chefs inférieurs, changèrent leur position sociale. Leur ambition naquit avec l'augmentation de leur importance; des ferments de discorde éclatèrent promptement, et bientôt une dynastie nouvelle, si toutefois on peut employer cette expression dans ce cas, se substitua à celle qui régnait précédemment. L'amitié des étrangers, l'appui de leur redoutable protection, furent des leviers puissants dont l'action agissait infailliblement en faveur de quelques chefs, et tandis que Wallis, Bougainville et Cook, au retour de leurs aventureuses pérégrinations, traçaient un tableau séduisant de ces terres jetées dans l'immensité des mers, comme une oasis sur la route pleine de peines et de privations des marins, leurs populations ressentaient de profondes secousses, sous l'influence du premier contact d'une civilisation supérieure.

Il serait intéressant de comparer quels ont été,

en général, les effets produits par le rapprochement des hommes civilisés et des peuples encore à l'état sauvage. Si notre cadre nous le permettait, nous tenterions de rechercher quel a été le résultat du sang versé presque toujours dans ces premières rencontres, et si cette cruelle initiation à un cercle d'idées plus élevées, devait présager à ces peuples enfants un accroissement progressif de bien-être, ou bien s'il indiquait le commencement d'une ère de destruction lente, mais certaine, opérée inévitablement par le contact de la puissance supérieure des intelligences de l'Europe, avec l'ignorance et la faiblesse de l'homme primitif. Ce que l'avenir réserve à ces populations est du domaine de l'inconnu; faisons des vœux pour que la civilisation soit une bonne mère pour eux, mais gardons-nous de cacher les appréhensions qui viennent au cœur, lorsqu'on suit les effets désastreux des changements brusques dans les habitudes et dans l'état social des hommes qui n'ont pas été préparés à ces transitions par une initiation lente et par une éducation préparatoire.

Avant d'aborder le récit des événements relatifs à l'histoire de Taïti, qui sont parvenus jusqu'à nous, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur la constitution primitive de la société chez ce peuple. Nous indiquerons sommairement les principales bases de cette organisation rudimentaire, les attributions politiques des chefs et du souverain, ainsi

que certains détails relatifs aux guerres et à la manière de combattre de ces insulaires.

Division
de la population.
Houi-arii.

Trois grandes divisions, désignées sous les noms de *houi-arii*, *boue-raatira* et *manahoune*, contenant chacune un certain nombre de rangs distincts, constituaient l'ensemble de la population. Les *houi-arii*, ou la classe la plus élevée, comprenaient le chef souverain de Taïti, les chefs régnants des îles voisines, les membres de leurs familles, et tous les individus qui leur étaient alliés. Cette classe était peu nombreuse, mais elle était la plus puissante, et ses membres jouissaient d'une distinction dont ils étaient fort jaloux. Ils considéraient comme une dégradation d'admettre des individus d'une condition inférieure au partage de leurs privilèges; pour pallier les effets d'une mésalliance, il fallait accomplir dans un temple une variété de cérémonies, ayant pour but d'effacer la tache de l'extraction de l'individu; alors seulement, les deux parties étaient réputées égales en dignité, mais presque toujours les rejetons de cette union étaient voués à la destruction dès leur naissance. Cette haute aristocratie tirait ses prérogatives de son origine supposée divine; la généalogie de la famille régnante surtout, se traçait jusqu'aux époques les plus reculées de la tradition, et remontait jusqu'aux dieux. Les chefs tiraient des dieux leur droit de souveraineté; ils personnifiaient même quelquefois la divinité, et recevaient en son nom les hommages et les offrandes du peuple;

d'autres fois ils officiaient publiquement à la tête de leurs sujets dont ils étaient les intermédiaires avec les puissances célestes. Les hautes fonctions du sacerdoce, les emplois de prêtres des grands *marais* ou temples nationaux, étaient toujours remplis par des membres de la famille régnante, ou tout au moins de la classe des *houi-arii*. Souvent l'*arii-rahi*, lui-même, revêtait les attributions de grand prêtre, qui réunissaient dans ses mains des pouvoirs sacerdotaux et civils les plus élevés (1).

Sous le nom de *boue-raatira*, on désignait ordinairement les propriétaires et les cultivateurs d'une certaine portion du sol. Leurs propriétés leur appartenaient à titre d'héritage de leurs ancêtres, et non point en vertu d'une concession du souverain, comme cela avait lieu aux îles Haouaï; de sorte qu'ils formaient une corporation riche, puissante, et par conséquent indépendante. Les moindres *raatiras* possédaient de vingt à cent acres de terre (de huit à quarante hectares) qui produisaient bien au delà de leurs besoins. Ils résidaient sur leurs propriétés, qu'ils clôturaient dans les portions affectées à la culture, et se livraient en outre à divers travaux particuliers dont ils se réservaient l'exploitation. Ils étaient constructeurs de cases et de pirogues, ils fabriquaient leurs ustensiles et leurs armes, tissaient des nattes et préparaient des étoffes, à l'exclusion des autres classes de la population; ils formaient, en un

Boue-raatira.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, pages 341 et 346.

mot, la classe moyenne de la société, mais la plus importante en temps de guerre, car elle faisait la force des armées. On trouvait bien quelquefois des guerriers parmi les suivants des chefs, mais les raatiras composaient toujours le principal corps d'armée; habitués au travail, endurcis à la fatigue, ils étaient encore animés par des sentiments d'attachement au sol, et d'intérêt personnel, beaucoup plus puissants que dans les autres portions de la population.

TAVANAS.

La plus haute classe des raatiras était formée de ceux qui possédaient une grande étendue de terres dans le même lieu, ou un certain nombre de petites propriétés en différents endroits. Ces grands propriétaires exerçaient une certaine autorité sur la population; ils constituaient une série de chefs secondaires qui portaient le titre de *tavanas* (1), et remplissaient des fonctions sacerdotales d'un ordre inférieur. Ils étaient les prêtres des temples particuliers destinés au culte de la famille, mais ils étaient exclus des charges de grand prêtre des marais importants, dévolues, comme nous l'avons déjà dit, aux membres de la classe supérieure. Les propriétés de ces grands raatiras étaient cultivées, soit par des serviteurs d'une condition inférieure, vivant dans un état de dépendance, soit par de petits raatiras, qui affermaient en quelque sorte ces terrains, au prix d'une redevance des produits du sol et de certaines obligations de servitude militaire. Outre leur richesse

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, t. II, page 11.

les grands raatiras avaient encore d'autres titres à la considération générale. Ils étaient plus réguliers, plus tempérants et plus industriels dans leurs habitudes que le reste de la population. Leur influence était aussi très-grande. Dans toutes les questions d'intérêt public, leur volonté était consultée; ils imposaient une certaine retenue à la volonté du chef souverain qui, sans leur coopération, aurait échoué dans la plupart de ses entreprises. Le pouvoir des raatiras était si réel que, dans la plupart des assemblées, les orateurs comparaient la nation à un navire, dont l'arii-rahi était le mât, et les raatiras les cordages qui le soutiennent et le maintiennent droit.

On donnait le nom de *manahoune* au bas peuple dépourvu de toute propriété du sol. Les pêcheurs, les artisans (sauf les constructeurs de pirogues et de cases, placés dans la classe supérieure comme une ligne de démarcation entre elle et celle-ci) les suivants des chefs, composaient en entier cette classe. Les *titi* et les *teou-teou*, les esclaves et les serviteurs, formaient le dernier échelon des manahoune. Les premiers avaient perdu leur liberté dans les combats ou à la suite de la défaite des chefs auxquels ils étaient soumis : ils devenaient alors la propriété du vainqueur. Cet esclavage paraît avoir existé chez les Taïtiens depuis un temps immémorial (1); il était d'ailleurs fort doux, et le captif recouvrait fréquemment sa

Manahoune.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 342.

liberté après un temps d'asservissement limité, surtout si la paix continuait de régner ; on lui permettait alors de retourner sur ses terres, à moins qu'il ne préférât de rester volontairement au service de son maître (1). Toutefois, il faut ajouter que, pendant toute la durée de cet esclavage, le caprice d'un chef décidait de la vie de ses captifs : c'était en outre parmi eux qu'on recrutait les victimes humaines sacrifiées dans les solennités du culte. M. Moerenhout qui a emprunté au missionnaire Ellis la plupart des détails contenus dans son ouvrage, ajoute encore, que ce n'étaient pas toujours les ennemis des chefs parmi les esclaves qui succombaient dans ces cérémonies, mais que souvent les premiers venus dans la classe du peuple, subissaient cette condamnation arbitraire. Quelquefois cette proscription s'étendait à des districts entiers, subjugués par la force des armes.

M. Ellis remarque aussi que, quoique les manahoune aient toujours composé la majeure partie des habitants de Taïti, dans les temps plus récents ils n'ont plus été aussi nombreux que les autres classes. Pour expliquer cette diminution, il suppose que l'immense décroissance de la population de cette île a rendu les moyens de subsistance beaucoup plus abondants, et que tout individu a pu s'approprier une portion des vastes étendues de terre restées dans

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 210.

l'abandon et s'adonner sans obstacle à leur culture (1). Ainsi que nous l'avons dit précédemment, nous n'admettons pas l'exactitude des chiffres qui servent de base à l'opinion générale d'une énorme décroissance dans le nombre des habitants de Taïti; il nous semble qu'on peut bien plus facilement attribuer le fait mentionné par le missionnaire Ellis, à la domination moins despotique des chefs qui n'ont plus eu un intérêt de caste à empêcher le morcellement du territoire, et aux résultats d'une constitution plus libérale amenée par un commencement de civilisation, qui, en aplanissant l'inégalité des conditions, a conféré au bas peuple la faculté de devenir propriétaire.

Il est possible cependant que, sous l'ancien système, des individus de la plus basse classe aient pu recevoir le droit de propriété; mais ces exemples devaient être rares et faire exception. La transmission de la propriété ne s'opérait pas seulement par voie de succession dans les lignes directes ou collatérales, mais encore par concession, du vivant des possesseurs, ou à titre d'héritage en dehors de toute relation de parenté. En principe, le propriétaire paraissait libre de concéder son bien à qui bon lui semblait, sans s'astreindre à aucune règle fixe lorsqu'il ne possédait pas d'enfants successeurs de leurs pères dès la naissance.

Droits
et obligations des
propriétaires.

La pratique du *toutouing*, ou de léguer ses biens,

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 343.

paraît avoir existé bien avant l'arrivée des premiers missionnaires anglais, non-seulement à l'égard des terres, mais encore à l'égard de tous les objets. Dans le cours d'une maladie, le testateur appelait auprès de lui ses proches ou des amis qui avaient sa confiance et leur confiait l'accomplissement de ses dernières volontés; cette mission était considérée comme une charge sacrée, et elle était habituellement remplie avec fidélité (1).

Les limites des propriétés territoriales étaient marquées, soit par des bornes naturelles, telles qu'une chaîne de montagnes ou le cours d'une rivière, soit par des moyens artificiels. Ordinairement, une image sculptée appelée *Tii* indiquait l'étendue des droits de possession; les mêmes portions de terre avaient souvent plusieurs propriétaires; on voyait même des arbres appartenir à un maître, tandis que le sol sur lequel ils croissaient appartenait à une autre personne. La sécurité personnelle et les droits des propriétaires n'étaient pas assurés cependant, car l'administration de la justice placée entre les mains des chefs et du souverain était plutôt réglée par le pouvoir des parties que par le mérite de leurs causes; mais hors le cas de conquête à main armée, l'*arii-rahi* ne pouvait en aucune façon s'emparer à son profit des terres de ses subordonnés. Certains districts constituaient le domaine patrimonial de la famille régnante; tous les autres districts

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, pages 362 et 363.

étaient considérés comme l'apanage de leurs propriétaires réels, ordinairement de la classe des raatiras, qui les recevaient de leurs ascendants pour les transmettre à leurs enfants ou à quiconque ils choisissaient pour héritier à défaut de progéniture. A leur mort, les individus ainsi désignés entraient sans contestation dans la possession de ces biens.

La propriété territoriale était frappée au profit du chef suprême et des chefs particuliers d'un tribut qui n'avait pas de taux régulier. Il avait pour but de suppléer à l'insuffisance de leurs revenus, et la fréquence des réquisitions était uniquement basée sur le nombre des districts appelés à y satisfaire et les besoins de la famille régnante. Toutefois, il existait un accord tacite entre l'arii-rahi et les chefs subordonnés quant au temps où ils devaient fournir les produits de cette espèce de dime. Les approvisionnements étaient souvent remis tout prêts à être consommés, quoique ordinairement les racines et les fruits n'étaient pas cuits, et les cochons étaient livrés vivants aux mains des serviteurs des chefs. Il arrivait même que les cochons, après avoir été livrés, étaient repris par le fermier, qui les nourrissait jusqu'à l'époque où on venait les réclamer. Les étoffes qui servaient à vêtir les serviteurs de l'arii-rahi, les maisons qu'il habitait, les canots affectés non-seulement à son usage, mais ceux destinés aux gens de sa maison, étaient aussi fournis par les raatiras.

D'autres charges et diverses prérogatives étaient

encore dévolues aux propriétaires du sol, mais leur mention sera mieux placée dans l'aperçu des attributions politiques de l'Arii-rahi, et de la forme de son gouvernement dont nous allons nous occuper.

Hierarchie du pouvoir.

Après l'ariï-rahi, chef suprême, la plus haute dignité était celle de sa femme. Les frères du souverain tenaient le rang suivant, et les autres membres de sa famille prenaient leur préséance d'après leur degré de consanguinité. L'autorité de l'ariï-rahi était héréditaire et se transmettait par ordre de primogéniture, mais elle n'était point attribuée uniquement aux enfants mâles; souvent ces îles ont été gouvernées par des femmes. Un usage des plus singuliers, et qui paraît propre à la race jaune qui peuple les archipels de l'Océanie, imposait à l'ariï-rahi l'obligation d'abdiquer dès la naissance de son héritier. Aussitôt le père perdait son titre et une grande partie de ses prérogatives; de monarque il devenait sujet, et le premier il rendait hommage au nouveau souverain, en se prosternant à ses pieds. Dès cet instant, on conférait à l'enfant le titre sacré d'*otou*, si c'était un garçon. Le titre analogue pour les filles paraît être celui de *tetoua*. Le père devenu régent faisait proclamer l'avènement de l'*otou* par un messenger du gouvernement nommé *vea*.

Fonctions du *vea*.

Les fonctions du *vea* consistaient à porter une touffe de *niaous* ou feuilles de cocotiers, emblème de l'autorité souveraine dans l'Archipel. En entrant

dans un district, il se rendait à l'habitation du principal chef et lui présentait une de ces feuilles en lui faisant connaître les ordres de l'arii-rahi. Si le chef acceptait la feuille, c'était un signe de soumission, mais s'il refusait de la prendre, cet acte était considéré, non-seulement comme une déclaration formelle de rébellion, mais encore comme une insulte faite au souverain. Quand les chefs des districts se soumettaient au message du vea, ils employaient le même moyen pour transmettre les ordres qu'ils avaient reçus. Des messagers particuliers allaient porter une feuille de cocotier à chacun des tenanciers inférieurs, en leur faisant part de l'objet de cette démarche. Le vea, après avoir fait le tour de l'île, venait rendre compte au souverain du résultat de sa course, et lui indiquait les noms des chefs qui avaient accepté ou refusé les *niaous*. Toutes les réquisitions pour faire la guerre, pour les travaux publics, pour convoquer des assemblées nationales, étaient faites par ce moyen.

Postérieurement à l'arrivée de Wallis, il paraît qu'un pavillon laissé par un capitaine suédois avait remplacé les *niaous*. M. Moerenhout dit même, que dans les cas d'abdication, deux pavillons, celui du père et celui du fils, accompagnaient le vea ; nous ne savons pas jusqu'à quel point ce fait est exact ; mais il paraît que le consentement des chefs des districts et des raatiras se manifestait par le libre passage du messager sur leurs terres ; tandis que, si le pavillon était déchiré, et le messager

arrêté dans sa course, les chefs inférieurs se mettaient en révolte ouverte et faisaient par ce seul fait, une déclaration de guerre au pouvoir qu'ils méconnaissaient.

Prérogatives de
l'otou.

Dès que l'avènement du jeune otou était reconnu par la population, un grand nombre de cérémonies religieuses et de sacrifices humains avaient lieu dans les marais; de nombreux serviteurs étaient attachés à sa personne désormais sacrée; il ne voyageait que porté sur les épaules des gens de son escorte, et n'avait la liberté de marcher que dans l'enceinte des domaines affectés à son usage. Toutes les questions importantes continuaient à être traitées par le père, de concert avec ses conseillers; mais tous les actes de la souveraineté étaient attribués à l'otou, et quoique le pouvoir exécutif restât entre les mains du père, il n'agissait cependant qu'au nom de son fils; la nation ne le considérait plus que comme régent. Les insignes du pouvoir, les hommages que le père était accoutumé à recevoir, les terres et les revenus de l'arii-rahi revenaient au fils, et son père lui rendait les démonstrations de soumission et de respect qu'il recevait autrefois du peuple. Cette coutume remarquable n'était pas confinée à la famille régnante seulement, mais elle avait aussi cours parmi les houï-ariis et les raatiras. Dans ces deux classes le fils aîné recevait à sa naissance les titres et les honneurs de son père.

Il n'est pas facile de découvrir l'origine de cet usage singulier et en apparence d'une haute anti-

quité chez les peuples auxquels il est particulier. Son but était d'assurer la transmission des propriétés, et des honneurs dans la même famille; car le fils de l'arii-rahi était investi du pouvoir de chef suprême bien avant la mort de son père, et fort souvent il était appelé à agir lui-même en qualité de régent avant l'époque où, d'après les institutions qui ont cours chez la généralités des autres peuples, il aurait été revêtu de l'autorité souveraine (1).

Le père, chargé des fonctions de régent, perdait tout pouvoir dès que son fils était en état de diriger lui-même l'exercice de l'autorité. Il n'y avait point d'époque fixe à laquelle le jeune otou entrait dans la plénitude de ses droits; d'ailleurs les Taïtiens, peu habitués à tenir compte du temps, mesuraient rarement les années de leur âge. L'époque à laquelle le jeune chef était investi des attributs du pouvoir, était amenée par la précocité de son intelligence, l'énergie de son caractère, la volonté du régent, le désir de ses suivants ou les exigences politiques du pays. Cette époque précédait ordinairement l'âge de la majorité, et donnait lieu à des cérémonies solennelles. Comme cette consécration était un événement très-important pour la population, on faisait de grands préparatifs pour la célébrer avec toute la pompe possible. Les dieux manifestaient l'intérêt qu'ils prenaient à cet acte par des miracles particuliers

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, pages 347 et 348.

qui n'avaient lieu que dans ce temps. Ainsi l'*aoa* (figuier banian), situé dans un lieu nommé *faape*, poussait une nouvelle branche à la naissance de l'otou, et cette branche prenait racine à l'époque de sa consécration. *Taneoua*, un roseau particulier, se déracinait de lui-même et se jetait dans les mains de l'homme désigné, aux approches de la cérémonie, pour recueillir ce témoignage de la volonté divine.

La description des cérémonies de l'investiture de l'arii-rahi, trouvera sa place dans le cours de ce récit; nous ne mentionnerons ici que les attributions du pouvoir souverain et les limites de celui des chefs inférieurs.

Attributions de
l'arii-rahi.

Quoique la volonté de l'arii-rahi fût la loi suprême, et son gouvernement entièrement arbitraire, il était cependant soumis à des conditions qui en limitaient l'action. Malgré les nombreux hommages rendus à la tête et aux membres de la famille régnante, et la considération qui naissait de la connexion qu'on leur attribuait avec les dieux, l'influence de l'arii-rahi, sur les chefs hautains et jaloux des districts, n'était ni puissante, ni permanente, et il pouvait rarement se fier entièrement à leur fidélité dans l'exécution des projets qui ne favorisaient pas leurs intérêts aussi bien que les siens. Chacun de ces chefs était le souverain du district ou du territoire qui lui était attribué, quoique tous reconnussent la suprématie de l'arii-rahi. Chaque île était divisée en un certain nombre de districts ou de *matteinas*. Toutes

les *matteinas* avaient des noms distincts et étaient soumises aux ordres d'un chef appartenant aux rangs des *houi-arii* ou à ceux des *raatiras*. Ce chef était en quelque sorte le seigneur du domaine, et son fils ou son plus proche parent lui succédait sous l'approbation du souverain; l'administration du gouvernement offrait un mélange des droits de la monarchie et de l'aristocratie. Presque toujours le souverain avait auprès de lui un chef qui remplissait les fonctions de conseiller et de confident dans toutes les affaires importantes. Il était de fait son premier ministre; souvent le nombre de ces conseillers était de deux ou trois, mais leur participation à la direction des affaires ne leur imposait aucune responsabilité (1).

Le pouvoir des chefs des districts sur leurs subordonnés, était aussi suprême et peut-être plus étendu, que celui de l'*arii-rahi* sur toute l'île. Ce pouvoir s'étendait sur toutes les personnes d'une manière absolue. Les chefs inférieurs des *matteinas*, exerçaient la même autorité sur les hommes placés dans leur dépendance. Le père était le magistrat de sa famille, les *tavanas* des *matteinas*, les chefs de leur district, et l'*arii-rahi* dispensait la justice à l'ensemble de la population. L'appel final de toutes les contestations avait lieu par-devant le chef supérieur, et les parties qui recouraient à sa

Pouvoirs des chefs.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, pages 363, 364 et 367.

décision, la considéraient ordinairement comme obligatoire.

Pénalités.

Le souverain n'ayant pas de force armée à sa disposition, n'exerçait point non plus de police régulière pour le maintien du bon ordre. Le chef de chaque district était responsable de la conduite du peuple placé sous sa juridiction; les chefs attachés à la personne de l'arii-rahi, ses conseillers et ses serviteurs étaient les agents chargés d'exécuter ses ordres. Les serviteurs des raatiras remplissaient les mêmes devoirs dans leurs localités respectives. Le plus souvent, le souverain envoyait ses ordres aux chefs des districts, qui employaient leurs propres subordonnés pour les accomplir.

Les mesures qui affectaient l'intérêt public ne se distinguaient pas par la rapidité de la décision, excepté lorsqu'elles avaient pour but de faire subir le poids de la vengeance d'un chef puissant, à des victimes pauvres et faibles. Pour des causes de trahison, de rébellion ou de refus de fournir des approvisionnements, les coupables étaient condamnés au bannissement et à la confiscation de leurs propriétés. L'arii-rahi avait alors la prérogative de désigner le successeur du coupable, mais ne pouvait jamais s'approprier les terres confisquées. Cependant, la condamnation d'un chef d'un rang élevé et d'une grande influence dans la population, avait rarement lieu sans le consentement des autres chefs ses égaux. Le souverain était par conséquent plus désireux de se concilier leur coopération que de les

mettre en opposition avec ses desseins; et comme il ne disposait d'aucune force permanente, il ne pouvait pas toujours faire prédominer sa volonté. Lorsque le souverain se croyait assez puissant pour agir sans contrainte, il bannissait instantanément le chef de district qu'il voulait punir, et envoyait un de ses agents s'emparer de ses terres et occuper ses fonctions. Si le chef banni avait donné de justes causes de mécontentement, malgré que ses possessions fussent des propriétés héréditaires, il en était dépouillé et devenait, selon l'expression du peuple, un *vagabond sur la route*. Mais si la puissance du souverain n'était pas assez étendue, si la cause du bannissement était injuste, et surtout si le banni était soutenu par l'opinion publique, les autres chefs refusaient leur sanction à sa condamnation. Les *raatiras* lui conservaient ses droits et ses propriétés par un acte spécial, qui était exprimé par le mot *tapea*. Ils faisaient des remontrances à l'*arii-rahi*, et déclaraient même leur détermination de soutenir le parti du chef persécuté en recourant aux armes. Mais les partis connaissaient assez leurs forces respectives pour élever fréquemment de pareils conflits; habituellement ils se faisaient des concessions mutuelles.

L'étendue du pouvoir des *raatiras* en raison du nombre de leurs tenanciers et de leurs serviteurs, était une des grandes sources d'embarras du gouvernement, dont les mesures réglées par la volonté du chef et les exigences de l'État, rencontraient

Pouvoir
des *raatiras*

des obstacles souvent insurmontables, dans les rangs des chefs inférieurs. Lorsque les intérêts de la famille régnante et ceux de ces chefs étaient différents, l'opposition était des plus vives. Les raatiras, semblables aux barons du système féodal, tenaient le peuple dans un état d'asservissement complet, et en tiraient non-seulement une portion du produit des terres, mais encore un tribut de services militaires et de travaux collectifs.

L'influence des raatiras était si grande, qu'une mesure de quelque importance, comme une déclaration de guerre ou l'expédition d'une flotte, était rarement effectuée sans prendre leur avis. Ce consentement s'obtenait par les amis du souverain qui allaient recueillir les suffrages dans chaque district, ou bien en convoquant une assemblée générale des chefs, pour délibérer en conseil public sur les propositions du gouvernement. Ces assemblées se réunissaient lentement; il se passait un long laps de temps avant que tous les chefs fussent rassemblés, et fort souvent ces réunions étaient interrompues par des ajournements; ces assemblées avaient lieu ordinairement en plein air; les chefs principaux formaient un cercle dans lequel des orateurs des différents partis se plaçaient les uns vis-à-vis des autres. Les chefs n'étaient pas les seuls orateurs; l'arii-rahi adressait souvent la parole à l'assemblée; les guerriers, et même les petits raatiras, donnaient aussi leur avis avec hardiesse et en toute liberté. Si une différence d'opinion se manifestait, et si

les discours s'animaient, l'impétuosité des passions n'avait plus de retenue, et le conseil aboutissait quelquefois à des scènes de confusion et d'effusion de sang. La volonté des chefs principaux ne prédominait pas toujours; les questions de paix ou de guerre dépendaient souvent des impressions produites par les orateurs publics. Ces harangues étaient des types d'une éloquence naturelle, passionnée, hardie dans ses expressions, variée dans ses figures, et dont les effets émouvaient les auditeurs. Lorsque l'assemblée se terminait sans conflits, chacun des chefs retournait dans son district pour assembler ses tenanciers et pour faire les préparatifs nécessaires à l'exécution des déterminations de l'assemblée.

Les guerres intestines étaient fréquentes. Pendant les quinze premières années du séjour des missionnaires anglais dans l'archipel Taïti, avant la conversion des indigènes au christianisme, ils comptèrent jusqu'à dix guerres générales, dont les causes premières n'avaient pas toujours une importance majeure. Abattre le pavillon du vea, refuser d'obtempérer à une réquisition du souverain, ou à la reconnaissance de l'otou, parler sans respect des dieux et des chefs, insulte les parents et les alliés de la famille régnante, et une infinité d'autres circonstances plus secondaires, suffisaient pour faire proclamer un appel aux armes et amener l'invasion du territoire ennemi. Cependant, les hostilités étant le résultat d'une détermination générale de la population, les préparatifs préliminaires, les réunions des raatiras, les cérémonies

Guerres.

qu'il fallait accomplir avant de les entreprendre, en retardaient les effets, et il arrivait fréquemment que la déclaration de guerre était ajournée. Quoiqu'il n'y eût point d'armée permanente, ces îles possédaient dans les raatiras un classe d'hommes adonnée presque exclusivement à la carrière des combats. La guerre était presque une profession pour beaucoup d'entre eux, et une obligation pour tous. Elle était considérée comme le but le plus important de la vie; tous les objets dont elle nécessitait l'emploi, étaient toujours prêts à un service instantané; des approvisionnements étaient formés en prévision de l'avenir les armes étaient toujours à portée des combattants; dans la pratique même de l'infanticide, on tuait beaucoup moins de garçons que de filles, uniquement parce qu'ils pouvaient devenir des guerriers.

A l'exposé sommaire qui précède, puisé en grande partie dans l'ouvrage du missionnaire Ellis, nous ajouterons quelques observations empruntées à M. Moerenhout.

Prérogatives des
chefs.

Les chefs suprêmes avaient seuls une autorité absolue. Le cruel usage des sacrifices humains était la base et l'appui de leur pouvoir. Les dieux, terreur du peuple, étaient toujours favorables aux chefs, et quand un malheureux déplaisait à ces derniers, il devenait leur victime. Un autre appui de leur pouvoir, et qui les investissait indirectement du droit de vie et de mort, dérivait de la loi du *Tabou*, considérée comme la manifestation de la vo-

lonté divine. Les familles des chefs étaient comme autant de maisons souveraines ; quelques-unes, à la vérité, se trouvaient bien quelquefois réduites à la soumission par les circonstances, et forcées de se reconnaître tributaires d'une famille plus puissante, mais on n'en vit jamais aucune aliéner tous ses droits et renoncer à tout pouvoir, excepté dans les derniers temps où l'influence des étrangers les fit, de gré ou de force, déroger à leurs anciennes coutumes. Le gouvernement conservait dans toutes ces îles des formes aristocratiques, attendu qu'elles étaient invariablement divisées en districts, dont chacun avait son chef particulier, soumis au chef général momentanément d'abord, et en tous cas d'une manière peu absolue, car il paraît que dans un district spécial il avait plus d'autorité que n'en avait sur le tout son seigneur suzerain, devenu tel par droit de conquête.

La puissance sacerdotale était aussi très-considérable ; quoique les prêtres ne siégeassent point dans les conseils, et ne prissent que rarement part aux discussions politiques, ils n'en étaient pas moins redoutés ; car, considérés comme ils l'étaient par le peuple, les chefs n'auraient pas osé les traiter avec rigueur, tandis que leur ministère leur offrait mille moyens de nuire aux chefs politiques. L'annonce d'un funeste présage suffisait pour décourager le peuple et laisser un chef dans l'abandon, aussi pouvaient-ils, sans jamais agir ouvertement ni se compromettre, se venger du sou-

Pouvoir
du sacerdoce.

verain et le perdre presque à volonté ; mais on voyait peu de cas de mésintelligence entre le haut clergé et le chef suprême ; d'autant plus que le grand prêtre était toujours frère ou proche parent de ce chef , et qu'ils avaient dès lors intérêt à s'unir pour consolider leur pouvoir mutuel. Il n'était pas rare non plus de voir les fonctions sacerdotales et administratives réunies sur la même tête, de manière à donner au gouvernement le caractère d'une véritable théocratie ; ce qui arrivait toujours quand un chef mort était remplacé par un frère ou un proche parent investi des fonctions sacerdotales, et qui, bien que devenu arii ou principal chef, n'en continuait pas moins à présider aux cérémonies religieuses les plus importantes (1).

L'empire des prêtres grandissait dans les temps de guerre de toute la terreur inspirée par les divinités , et de tout le prix qu'on attachait à leur faveur, qui assurait le succès, tandis que leur inimitié amenait infailliblement des revers désastreux et la mort. Les desservants des temples manifestaient, sous l'inspiration de la divinité, ce que l'avenir réservait à la population ; dans ces moments on les supposait sous l'impulsion d'une puissance surnaturelle ; et la foule attribuait à leurs paroles un caractère sacré. On peut croire sans peine que l'éloquence de ces prophètes improvisés se ressentait

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, pages 10 et 11.

de la valeur des présents qui leur étaient offerts. Ils tiraient, comme les augures romains, des pronostics de l'inspection du cœur et du foie des animaux, et surtout des contractions des membres des victimes humaines dans l'agonie de la mort. Quoiqu'il ne soit pas dans nos intentions de nous occuper de l'éthnographie de l'archipel de Taïti, nous croyons utile à l'intelligence de notre sujet de consigner dans cet exposé, quelques détails sur les cérémonies religieuses qui précédaient la guerre, et sur le mode de combattre de ce peuple.

Lorsque la guerre était imminente, on préludait aux hostilités en adressant des prières publiques et des sacrifices aux dieux des combats et surtout à Oro, le plus grand et le plus redouté de tous. La première cérémonie était celle du *taamou raa-ra*; elle avait pour but d'implorer la protection des dieux à l'aide des invocations des prêtres, et d'attirer leur colère sur les ennemis. Un sacrifice humain qui portait le nom de *matea* était offert à Oro, pour le rendre propice au *nououou* (la troupe des combattants). L'effigie de ce dieu était portée hors de l'enclos du maraï où elle reposait, et les prêtres détachaient avec solennité une plume rouge de ses ornements, qu'ils remettaient à ceux qui avaient offert le sacrifice, comme un gage de la bienveillance du dieu. Lorsque les prières avaient été accueillies favorablement, on supposait que les divinités abandonnaient les ennemis, et pour récompenser ce service important les chefs se rassemblaient; ils

Cérémonies
religieuses précé-
dant
les hostilités.

réunissaient en même temps les prêtres, et à la tête de l'armée, un orateur leur offrait une certaine quantité d'étoffes, des nattes, et quelquefois même une pirogue, en leur disant : « ceci est la récompense de vos efforts en implorant jour et nuit l'aide des dieux. »

Un autre sacrifice humain, nommé *Maoui faatere*, suivait la déclaration publique de la guerre; le seul fait de cette oblation entraînait aux yeux des ennemis la certitude des hostilités. Une deuxième cérémonie, celle du *fäiraro*, succédait à celle du *taamou raa-ra*; elle avait pour objet de faire de nouveaux présents aux prêtres, pour les engager à persévérer dans leurs labeurs. Une troisième cérémonie, nommée *huamii*, suivait celle-ci, et elle avait le même but, celui d'engager les prêtres à redoubler de vigilance et de prières pour rendre les dieux fidèles à la cause de leurs adorateurs, et pour amener les dieux des ennemis à les abandonner et à les combattre. Aux étoffes, aux nattes, aux divers objets composant les premiers présents, on ajoutait cette fois plusieurs beaux cochons désignés chacun par un nom particulier.

Le titre d'*atoa fareia manaha*, construction de la maison *manaha*, s'appliquait à une nouvelle cérémonie. Elle consistait à élever une case pour servir de demeure aux esprits célestes, qui devaient combattre avec l'armée. Il fallait construire cette demeure en un seul jour, voué à un jeûne sévère; on y plaçait quelquefois les *tis* ou images des divinités; mais ordinairement ces images restaient au temple, les

prêtres seuls venaient se mettre en prières dans le *manaha*. Une plume rouge, prise sur chaque idole, suppléait à leur présence.

La dernière cérémonie était celle du *haoumanava*. On construisait de légers pavillons sur des pirogues, pour servir à transporter, vers les lieux du combat, les images d'Oro et des autres dieux, ou les plumes rouges qui les représentaient. Ces plumes étaient nommées *manou tali no Tane*, le seul oiseau de *Tane*, désignation qui semble se rapporter à une classe d'êtres intermédiaires entre les hommes et les divinités qui habitaient dans le *fare papa*, près des fondations de la terre. Ces êtres étaient les messagers des dieux et circulaient autour des habitations des hommes sous la forme d'oiseaux ou de requins. Lorsque les prêtres imploraient la présence de quelque divinité, ces messagers se chargeaient de lui exprimer leurs vœux, en lui disant : *Maï hare i te ao e tamaï ti te ao* : « Viens au monde ou au séjour de la lumière, car la guerre est sur la terre. » Cette invocation avait le pouvoir d'arracher les dieux à leur séjour pour les conduire au milieu du tumulte des combats. Si Oro, le puissant dieu des batailles, avait agréé les offrandes et les vœux de l'armée, il inspirait un prophète qui venait en prédisant la victoire, porter la confiance au cœur des guerriers.

Que l'expédition projetée eût lieu par terre ou par mer, un certain nombre de pirogues était toujours destiné à l'accompagner, en portant les plumes sacrées; sans doute parce que leur conservation et leur

transport étaient plus faciles par cette voie. Dès que ces plumes étaient déposées dans les marais temporaires, érigés sur les pirogues, on tuait un grand nombre de cochons dont on offrait la tête aux divinités, tandis que les prêtres mangeaient les corps. Le nombre des victimes immolées dépendait de la grandeur de l'entreprise et du nombre des chefs confédérés.

En même temps que ces cérémonies préliminaires s'accomplissaient, de grandes assemblées nationales étaient en permanence ; elles discutaient les mesures à adopter ; mais les prières, les sacrifices, les prédictions des oracles, les discours des orateurs étaient les seules manifestations livrées au domaine public ; les chefs dirigeants ne trahissaient pas leurs intentions préméditées avant de les mettre en exécution. Des messagers allaient requérir la levée des contingents appelés à combattre ; les hommes adultes s'armaient alors ; les vieillards, les infirmes, les femmes et les enfants, désignés sous le nom collectif de *ohoua*, restaient seuls dans les habitations, ou se transportaient dans des lieux secrets de refuge. Le chef de chaque district guidait les guerriers placés sous sa dépendance, à l'endroit du rendez-vous ; il annonçait en arrivant le nombre de sa troupe, et formait ensuite son campement avec les autres corps. Ce campement se nommait *bouhapa*.

Lorsque l'expédition avait lieu par mer, on rassemblait à l'avance le nombre des pirogues nécessaires ; elles étaient équipées avec des soins parti-

culiers ; les armes recevaient des perfectionnements meurtriers, on les garnissait de pointes aiguës, d'arêtes de raies, on les polissait en les frottant avec des défenses de cochon, et on garnissait leur manche avec la résine de l'arbre à pain pour le rendre plus ferme dans la main des guerriers. Quand tous ces apprêts étaient terminés, et ils l'étaient au bout de peu de jours, un troisième sacrifice humain, nommé *Haea-mati* (le déchirement de la couronne de paix) avait lieu et, immédiatement après, l'armée, encouragée par des pronostics favorables, confiante dans l'aide des dieux, s'ébranlait pour se rendre au combat.

Nouou et *Papaoupea* étaient les termes employés pour désigner une armée. Il est probable que le premier nom s'appliquait spécialement à une armée, ou à une flotte, composée uniquement de guerriers, et que le dernier désignait une troupe suivant les combattants, dans l'espoir de se livrer au pillage. Pendant la marche de ces rassemblements, outre les emblèmes des dieux, des insignes divers, des bannières étaient déployés. Les pirogues étaient armées de banderolles, et le son des tambours, le bruit sourd des conques, musique rude s'il en fut, retentissait sans relâche; un fait singulier à consigner, est que, aussitôt après la cérémonie du *Haou manava*, on ne déposait plus d'offrandes sur les autels des grands marais, dans la crainte que les dieux attirés par ces dons, ne fussent tentés de quitter l'armée et de l'abandonner tout à fait.

Armées.

Modes d'attaque
et de défense.

Les modes d'attaque et de défense pendant la guerre appelée *Tamaï*, avaient différentes dénominations et des formes diverses. L'ensemble des forces était dirigé par le principal chef, qui, disait-on, *Taraï te aro*, préparait la bataille. Quand ses dispositions étaient prises, le signal du combat était donné. Il débutait tantôt par des escarmouches, *Aro vivi*, de quelques fractions de l'armée, tantôt par des luttes corps à corps, *Arota*. D'autres fois les combattants s'avançaient simultanément en poussant des hurlements et des imprécations. Ce mouvement était désigné par le verbe *ou*. Quelquefois ces attaques avaient lieu la nuit; alors les guerriers portaient une torche, *Rama*, qui donnait son nom à ce genre d'agression; dans certaines occasions plus rares, ils procédaient par surprise, *Aronoe*, dont la traduction équivalait aux mots attaque par embûche.

Modes
de combattre.

Lorsque le plan du combat était formé, les guerriers les plus célèbres s'avançaient au-devant de la première ligne, et en s'approchant des rangs ennemis s'asseyaient à terre. Deux ou trois d'entre eux se levaient ensuite et s'avançant de quelque pas encore, défiaient leurs adversaires au combat; quand le défi était accepté, ce qui avait souvent lieu instantanément, les rivaux échangeaient les menaces les plus effrayantes. Ils disaient leurs noms, ceux de leurs ancêtres, racontaient leurs prouesses et les exploits de leurs familles, proclamaient la force de leurs bras, et vantaient la gloire qu'ils allaient ajouter à leur nom par les

coups qu'ils allaient porter. Ils pressaient les ennemis d'en venir aux mains, afin que leurs corps fussent offerts aux dieux qui réclamaient des sacrifices. Cette conversation belliqueuse se terminait par l'emploi du *Omoreaa* ou arme de l'insulte, casse-tête ou lance, dont on faisait usage dans ce cas, et aussitôt la lutte commençait. Souvent un combat singulier avait lieu en face des deux armées spectatrices.

Il arrivait aussi, que plusieurs individus se battaient des deux côtés, pendant que ceux qui n'avaient point trouvé de champion qui voulût accepter leur défi, restaient assis sur le sol. Le vainqueur dans ces combats particuliers, continuait à provoquer de nouveaux ennemis, et se retirait rarement du champ de bataille tant que de nouveaux assaillants se présentaient ; à ces combats détachés succédait peu à peu un engagement général, qui revêtait un caractère de furie en harmonie avec les mœurs barbares des sauvages combattants. L'usage de s'asseoir en face de l'ennemi au début du combat, n'était pas la seule particularité belliqueuse des Taïtiens, ils avaient une autre coutume nommée *pito* : lorsque deux chefs principaux conduisaient un détachement à l'attaque, ils marchaient côte à côte en se tenant les bras, en signe qu'ils triompheraient ou tomberaient ensemble. Lorsqu'un seul chef marchait à la tête d'une troupe, il enlaçait ses bras à ceux d'un *aïto*, ou guerrier renommé de sa suite. Ils se séparaient près de l'ennemi, mais les *aïtos*

combattaient à côté de leur chef, et considéraient comme un devoir d'exposer leurs jours pour défendre les siens.

A une certaine distance, les deux partis ouvraient leurs rangs pour laisser aux frondeurs la facilité de lancer leurs projectiles ; l'adresse de ces hommes était redoutée, et leur réputation fort grande. Quand ils s'avançaient pour combattre, on entendait de longs cris : *e ofai o mea*, prends garde, la pierre de cet homme est dangereuse ; *e ofai tano*, *e ofai bouai*, son coup est certain, sa pierre est mortelle. Mais dans les combats corps à corps, les combattants ne montraient aucune habileté ; ils tâchaient de se frapper à la tête et se confiaient plus dans l'aide des dieux que dans leurs bras ; à la chute du premier homme tué une clameur de triomphe s'élevait du sein du parti opposé et frappait de terreur l'ennemi accablé par ce funeste présage. Cependant le combat devenait acharné autour du corps, qu'on cherchait à soustraire au vainqueur, qui, s'il parvenait à l'emporter, le dépouillait de ses ornements et le livrait aux prêtres pour l'offrir aux dieux à la fin de la bataille. Si un chef distingué ou un guerrier renommé tombait, son parti se retirait à quelque distance, rassemblait ses combattants les plus déterminés, puis faisait en corps une irruption impétueuse, dans le but de *vara toto*, laver la sang, venger la mort de leur compagnon.

Premier
prisonnier,

Le premier prisonnier était une victime inévita-

blement vouée à un sacrifice religieux. On le nommait *mataa hae toumou taaroa*, la première rupture de la racine; ce corps n'était pas porté au temple; on le transportait sur un faisceau de lances au milieu des derniers rangs de l'armée; un prêtre d'*Oro* marchait à ses côtés, en récitant les prières du rite, et surveillait attentivement les mouvements et les contractions du moribond. Si les pronostics de cette cruelle agonie étaient favorables, il proclamait la victoire comme certaine; ces indications avaient une très-grande importance, car on les considérait comme les signes de la coopération des dieux.

Le tumulte du combat était augmenté par les clameurs des *raouti*, orateurs de la bataille. Ces hommes appartenaient à la classe des chefs exerçant un commandement, ou tout au moins étaient des guerriers renommés. Revêtus d'une simple ceinture de feuilles de la plante nommée *Ti*, ils portaient dans la main droite, pour toute arme, une arête de raie, dont ils se servaient avec dextérité et qui était aussi enveloppée dans une touffe de feuilles de *Ti*. Les fonctions de ces hommes consistaient à animer les troupes, en racontant les exploits de leurs ancêtres, en vantant la renommée des membres de leur tribu et la justice de leur cause. Infatigables dans leurs efforts, ils circulaient jour et nuit dans le camp, et excitaient par leurs discours l'ardeur des guerriers. Le jour de la bataille, leur activité augmentait; ils marchaient avec l'armée, parcouraient les rangs sans

Raouti.

relâche, encourageaient les combattants et les stimulaient à des actes de valeur par les récits de hauts faits d'armes passés.

L'énergie de leurs discours perd beaucoup à la traduction, cependant quelques-unes de leurs expressions ont une vigueur qui résiste à cette épreuve. « Ruez-vous comme les flots, brisez » sur les ennemis avec l'écume de la mer. » *Te harourou o te tai*, « ayez son mugissement lorsqu'elle » se brise sur les récifs. Saisissez-les comme l'éclair fourchu qui se joue sur les flots écumants. » *Te ouira maou tai*. « Soyez vigilants, déployez vos » forces, ayez la rage, la rage des chiens sauvages, » jusqu'à ce que leur ligne soit rompue, jusqu'à ce » qu'ils fuient comme le courant des marées. » De pareilles images faisaient naître une grande exaltation; elles produisaient une sorte d'enivrement dont les guerriers gardaient le souvenir, et, lorsque plus tard ils étaient frappés par la forme d'un discours, ils disaient de celui qui le prononçait, *tini raouti teia*, il est égal à un raouti. Si le combat durait plusieurs jours, les travaux des *raouti* étaient si incessants, qu'on en a vu expirer de fatigue.

✓ Massacres.

Quelquefois la bataille se terminait par la retraite des deux armées, qui allaient se reposer et se préparer à une nouvelle campagne; mais plus fréquemment, elle continuait et se renouvelait jusqu'à ce que la fuite d'un parti laissât l'autre maître du champ de bataille; alors le carnage et la destruction suivaient le *fati* ou rupture, et le *hea* ou déroute de

l'ennemi. Le *tahaea*, massacre commençait alors avec un acharnement qui n'avait pas de bornes; on supposait que les divinités elles-mêmes venaient y prendre part. Ceux qui étaient *vi* ou en fuite, couraient à leurs pirogues ou se réfugiaient dans les *pari*, fortifications naturelles, situées dans les montagnes, tandis que les vainqueurs, nommés *oupoatia*, têtes droites, têtes élevées, les poursuivaient et les égorgeaient impitoyablement. Parfois un guerrier abattu aux pieds de son antagoniste, soit qu'il fût blessé ou désarmé, le suppliait de lui accorder quartier, en s'écriant *Tahitia i aou ia ora ouaou*, épargne-moi, afin que je vive : s'il invoquait en même temps le nom du chef vainqueur, on lui accordait quelquefois la vie, mais le plus souvent on lui répliquait par des reproches et des railleries qui précédaient le coup mortel. Ceux mêmes qui avaient été épargnés n'avaient pas la vie sauve pour cela. Les captifs appelés *ivi* ou *titi*, étaient destinés à figurer dans les sacrifices qui suivaient la bataille, à moins que les chefs ne les eussent réservés pour servir d'esclaves.

La rage implacable qui animait les vainqueurs était telle, qu'ils couraient en toute hâte aux villages et aux lieux de refuge des femmes et des enfants, et ils y assouvissaient leurs passions sanguinaires avec une horrible cruauté. Les fuyards cherchaient leur salut en escaladant les endroits les plus inaccessibles des montagnes, et laissaient par conséquent leurs familles livrées à elles-mêmes. Les malheu-

reuses femmes, les vieillards, ne pouvaient résister longtemps à leurs agresseurs, qui prenaient une joie féroce à torturer d'impuissantes victimes. Ni l'âge, ni le sexe, n'étaient épargnés; les vieillards étaient immolés sur-le-champ, on pratiquait sur eux l'horrible supplice de l'arrachement des entrailles; les femmes ne recevaient la mort qu'après avoir été traitées de la façon la plus brutale, et les enfants de tout âge n'échappaient pas à la barbarie des farouches vainqueurs : on les arrachait aux bras de leurs mères pour les briser contre les rochers ou contre les arbres; on jetait leurs corps en l'air et on les recevait sur la pointe des lances. Souvent on transperçait leurs faibles têtes d'une oreille à l'autre, et, lorsque cette boucherie cessait, faute de victimes, les meurtriers passaient un lien par cette ouverture, et emportaient ces petits cadavres comme autant de trophées suspendus à leurs armes.

Dévastations.

Les guerres n'étaient pas seulement meurtrières, mais elles dévastaient entièrement le pays où elles avaient lieu. L'esprit de destruction s'exerçait avec un raffinement extrême; l'extermination totale des ennemis, la ruine de leurs propriétés étaient le but qu'on se proposait et qu'on atteignait fréquemment. Tous les habitants d'un district qui ne s'étaient pas soustraits par la fuite, étaient tués sans pitié. On détruisait les arbres à pain, on faisait périr les cocotiers en coupant les bouquets de feuilles qu'ils portent au sommet, et leur tronc nu semblait

avoir été frappé par la foudre. La flamme s'emparait des habitations, des nuages de fumées accompagnaient le passage des torches incendiaires qui, en un clin d'œil, consumaient les édifices et calcinaient les corps des victimes entassées dans des mares de sang.

Des atrocités sans nombre se commettaient sur les cadavres, on les lacérait, on les perçait de coups, on en déchirait les membres. Outre l'*atore*, arrachement des entrailles des blessés et des morts, on pratiquait aussi une autre opération appelée *tipouta tanta* : elle consistait à (aplatir) un cadavre en le frappant avec une massue; puis, avec une pierre aiguë, on faisait un trou rond au travers l'estomac et le dos; cette ouverture servait à passer la tête du guerrier vainqueur, qui portait ce corps ployé en deux, la tête devant, les pieds derrière, comme le vêtement appelé *tipouta*, et il marchait couvert de cette espèce d'armure à un nouveau conflit. Il est aisé de se figurer l'horreur d'un pareil spectacle. Les brutalités exercées étaient de telle nature, qu'il est impossible de les reproduire et qu'il serait difficile d'y croire sans l'assertion des indigènes qui les avaient commises. Le missionnaire Ellis, en consignait ces détails, ajoute qu'il n'en aurait pas fait mention s'il n'avait voulu montrer, sous son vrai jour, le caractère d'un peuple qui a toujours été représenté comme aimable et bienveillant, et comme jouissant d'un haut degré de bonheur dans un état de société simple et paisible.

Atrocités
commises sur les
cadavres.

Cérémonie
du *Boure Taata*.

Le jour qui suivait celui de la bataille était consacré à la cérémonie du *Boure Taata*. On rassemblait les cadavres épars sur le champ de bataille pour les offrir au dieu *Oro*. Des prières étaient prononcées pour réclamer la continuation de son assistance, et les corps étaient ensuite livrés à l'action des éléments ou aux cochons et aux chiens sauvages qui s'en nourrissaient. Les vainqueurs emportaient seulement les mâchoires inférieures en guise de trophées ; quelquefois aussi ils transformaient des ossements humains en instruments de travail, en hameçons pour la pêche. D'autres fois ils empilaient les corps et construisaient avec les crânes des espèces d'enceintes autour des marais, mais ordinairement ils les plaçaient en rang sur le rivage ou devant le camp, en plaçant les têtes dans la même direction. Les têtes étaient tellement fracassées à coups de casse-tête, qu'elles n'avaient plus de forme. Les vainqueurs se plaisaient à faire passer leurs pirogues sur ces cadavres lorsqu'ils les lançaient à l'eau ou lorsqu'ils les retiraient à terre ; ils semblaient possédés d'un désir de vengeance qui ne s'apaisait pas, même à la mort de leurs ennemis. Cependant il ne paraît pas que cette passion terrible ait jamais été poussée jusqu'à l'anthropophagie ; si les Taïtiens étaient cruels, du moins ils ne pratiquaient pas cette coutume commune à toutes les peuplades des îles voisines.

Fin de la guerre.

Après avoir offert les corps au dieu *Oro*, les vainqueurs se partageaient les dépouilles et les terres de

vaincus. Une nouvelle victime humaine était sacrifiée pour annoncer la fin des hostilités et le retour de la paix. Des danses et des fêtes avaient lieu en même temps, et la prière qui accompagnait le sacrifice humain était ainsi conçue : *touta vae aoua i te po Roo noui avena homaï te ao*, « que le grand dieu » de la guerre retourne dans le monde de la nuit et » que le grand Roo (dieu de la paix) vienne présider » sur le monde de la lumière. » Après cette cérémonie, les vainqueurs chargés de dépouilles et de sanglants trophées regagnaient leurs pénates, pleins de la joie cruelle de leur triomphe; alors seulement les vaincus réfugiés dans les montagnes se hasardaient à quitter leurs retraites. Ces guerres produisaient quelquefois des hommes errant à l'état sauvage, dans les endroits inaccessibles de l'île, hors de la portée des habitants du rivage. M. Ellis vit un de ces hommes en 1821. Cet individu, après avoir échappé à une poursuite acharnée, s'était confiné dans une solitude absolue pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'un jour, découvert par une troupe d'habitants d'Attahourou, il fut amené à la station des missionnaires la plus voisine. Ses cheveux et sa barbe étaient longs, sa peau colorée par l'action du soleil revêtait diverses nuances plus foncées que celle des autres naturels; il parlait peu, son maintien indiquait la douceur, et il ne paraissait pas s'occuper de ce qui se passait autour de lui. Le missionnaire Daeling a eu aussi occasion de voir plusieurs de ces transfuges. Ils étaient tous très-

sauvages et refusaient de s'associer aux habitudes de la population riveraine. Plusieurs fois ils s'enfuirent brusquement et on ne les revit plus.

L'aperçu qui précède nous a paru nécessaire à l'intelligence de notre récit; peut-être aurait-il fallu le rendre plus complet. Toutefois, nous espérons qu'il suffira à l'appréciation des événements historiques dans le domaine desquels nous entrons.

Origine
monarchique du
gouvernement.

1600.

Tavi eau roo.

1617 à 1647.

Toua.
Bataille d'Oure-
popoi-Oha.

Il paraît certain, dit M. Moerenhout (1), que Taïti avait été constitué en royaume au moins cent cinquante ans avant sa découverte par Wallis; ce qui fait remonter cette époque vers l'année 1600.

Tavi eau roo trisaïeul d'*Amo*, chef de l'île du temps de Wallis, régnait cent vingt ou cent cinquante ans avant lui, et avait acquis tant de renommée qu'il était l'objet des chants dans toutes les fêtes, postérieurement même à l'arrivée des Européens.

Toua, un des descendants de *Tavi eau roo*, gouverna à son tour les deux péninsules, et livra à Papara une bataille mémorable, désignée dans les chants sous les noms de *Oure-popoi-oha*.

Une lettre de Pomaré, aux missionnaires de Taïti, indique le nom de *Taaroamanahoune* comme celui

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 388.

d'un de ses ancêtres les plus reculés, mais sans fixer l'époque de son existence (1).

Depuis longtemps le gouvernement paraissait être resté dans la même famille, dont les ancêtres étaient comptés au rang des dieux. A une époque indéterminée, mais antérieure, à l'apparition des premiers navigateurs dans l'Océanie, trois frères composaient les membres de la famille régnante. *Tenae*, *Hapaï* qui depuis prit le nom de *Otey* (2), et *Toutaa* le plus jeune (3). *Tenae* succéda par droit de primogéniture à la jouissance du pouvoir suprême et du district patrimonial de Papara. Il donna le jour à *Amo*, qui, à sa naissance, devint le chef suprême de l'île, et prit le titre d'*Otou*, déferé à l'héritier présomptif. *Hapaï* ou *Otey* reçut en partage le district de Pari, et fut la souche des chefs connus aujourd'hui sous le nom de *Pomaré*. *Toutaa* devint le chef du district important d'Attahourou.

Famille régnante.

Telles sont les seules notions historiques transmises jusqu'à nous, avant l'arrivée de Wallis (19 juin 1767), époque où commence une série de renseignements plus positifs, quoique très-incomplets. *Amo* et *Béréa* (4), sa femme, exerçaient le pouvoir à cette époque; ils étaient âgés d'environ quarante ans; mais déjà ils avaient perdu la toute-puissance par

Amo et Béréa.
1767.

(1) *Missionary register*, numéro de février 1818, page 71.

(2) Whapaï, Whappaï de Cook; Ohapaï de Forster; Oten de Bligh; Otey de Wilson.

(3) Tootaha, Towtaha des Anglais; Toutaa de Bougainville.

(4) Oberea, Oberoa de Wallis; Porea ou Pouria de Forster.

l'effet de la loi qui accordait au fils dès sa naissance, les prérogatives du père en ne laissant à celui-ci que des fonctions analogues à celles de régent. Amo, quoique son caractère soit représenté comme celui d'un homme doux ; avait eu l'intention de commettre un infanticide sur la personne de son fils *Te-mare* (1), soit qu'il eût des doutes sur sa légitimité, soit qu'il voulût conserver le pouvoir suprême, en se servant d'un moyen employé généralement par les membres des hautes classes de la population ; mais Béréa s'étant refusée à l'accomplissement de ce meurtre, l'enfant vécut. Cette résistance portait un coup funeste à l'autorité d'Amo ; elle fut la cause probable de la séparation qui survint entre les deux époux. D'après Forster, cependant, elle n'aurait eu d'autres motifs que les infidélités d'Amo. Béréa le querrellait souvent et même le maltraitait (2). Pour s'affranchir des inconvénients d'une humeur jalouse, Amo se retira dans son district patrimonial de Papara (3), où il se lia avec une jeune et jolie insulaire, abandonnant en quelque sorte la direction des affaires à Béréa, dont la considération n'avait reçu aucune atteinte ; car ces séparations étaient fréquentes et sans importance dans les mœurs du pays. Elle cohabita sur-le-champ avec *Toupaïa* (4), chef banqi de Raïatea, qui était devenu le grand prêtre de Taïti,

(1) Wilson, *a Missionary Voyage*, page 318.

(2) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome I, page 93.

(3) Wilson, *Preliminary discourse*, page 10.

(4) Tupia de Cook.

et qui plus tard s'expatria avec le capitaine Cook, pour aller visiter les pays merveilleux d'où venaient les navires Anglais.

L'apparition du navire de Wallis fut un événement d'une haute importance pour la population de Taïti. Amo et Béréa reçurent à Aaropa, près de Papara, la première nouvelle de la présence des étrangers. Ils se rendirent en toute hâte à Matavaï, où ils tentèrent une attaque générale contre Wallis, qui déjà avait été obligé les jours précédents de faire usage de ses armes; mais cette dernière action fut la plus meurtrière, car il fit jouer son artillerie. Amo et Béréa, placés sur le morne Taharaï (1), firent la première épreuve des terribles effets des armes à feu. Des boulets vinrent fracasser des arbres à leurs côtés; le bruit et la violence de ces projectiles les remplirent d'épouvante. Ils s'enfuirent en toute hâte. Peu après, ils implorèrent la cessation des hostilités, et la paix fut promptement cimentée.

La puissance destructive des armes des étrangers avait imprimé une profonde terreur dans la population, qui leur attribuait une origine divine. Le pouvoir d'Amo et de Béréa, éprouva une déconsidération complète à la suite de ce conflit. Ils semblaient avoir été abandonnés par les dieux qui, jusqu'alors, les avaient couverts de l'égide de leur

Attaque
du vaisseau de
Wallis.
—
23 juin 1767.

Déconsidération
du pouvoir
d'Amo.

(1) *One-tree-hill* de Wallis, Cap de l'Arbre des navigateurs français, diversement écrit Tarea, Tahara, Taiara.

protection. Le passage de Wallis laissa de profondes impressions dans l'esprit des Taïtiens. Les commentaires qu'ils faisaient sur l'origine et la puissance des navires anglais appartenaient toutes au domaine du merveilleux.

Arrivée
de Bougainville.
—
6 Avril 1768.

Ils n'étaient pas encore revenus de leur surprise, que déjà Bougainville mouillait vers l'extrémité nord du district de Hidia, sur la côte opposée de l'île. Les chefs s'empressèrent d'aller au-devant de lui ; il reçut la visite de Toutaa, jeune frère d'Amo, qui présidait sur les districts de la partie occidentale de l'île (1). Il reçut de ce chef plusieurs dons et il lui fit de nombreux cadeaux. Cette circonstance, si futile en apparence, fut cependant une des causes des événements politiques qui eurent lieu quelque temps après. Il ne paraît pas qu'Amo et Béréa, dont la résidence était fixée dans la partie sud de Taïti, soient venus visiter le navigateur français (2), qui amena avec lui, en France, un naturel nommé *Aotourou*, dont on connaît l'histoire. Bougainville avait noué des relations assez suivies avec son père

(1) « Les premiers jours de notre arrivée, j'eus la visite du chef d'un canton voisin, qui vint à bord avec un présent de fruits, de cochons, de poules et d'étoffes. Ce seigneur, nommé *Toutaa*, est d'une belle figure et d'une taille extraordinaire. » Bougainville, *Voyage autour du monde par la frégate la Boudeuse et la flûte l'Étoile*, de 1766 à 1769, page 199.

(2) Wilson, *Preliminary discourse*, page 11. Bougainville n'en fait aucune mention. M. Moerenhout se trompe peut-être lorsqu'il semble avancer que cette visite eut lieu, à la page 394 de son second volume.

Owahou et son frère *Ereti* (1), chefs du lieu de mouillage, qui s'étaient d'abord opposés à l'établissement d'un camp à terre, mais qui, à la suite de quelques démêlés, furent remplis de prévenances pour le navigateur français.

Quelques jours plus tard, le 14 avril 1768, Bougainville partit après avoir enfoui dans une bouteille un acte de prise de possession, coutume suivie par tous les navigateurs de ces temps. Il paraît qu'à cette époque, la division de la géographie politique de l'île était à peu près établie de la manière suivante : le gouvernement des districts de la partie septentrionale et orientale de la grande péninsule, portant le nom collectif de *Tepireonou*, était dévolu à *Hapaï*. Le gouvernement de la partie occidentale, comprenant le district d'*Attahourou*, était dévolu à *Toutaa*, tandis qu'*Amo* régnait, au nom de son fils, sur les districts situés au sud de la grande presqu'île, désignée sous le nom commun de *Tedevaroua*. La presqu'île de *Taïrabou*, était en entier soumise au chef *Waïtouna* (2). Abaissé par la défaite qu'il avait subie en combattant *Wallis*, séparé de *Béréa* qui semblait régner au nom de son fils *Témare*, *Amo* sentait son pouvoir lui échapper. Les deux époux, *Béréa* surtout, se livraient aux

Division politique
du territoire.
—
1768.

(1) *Orette* ou *Oritti*, d'après *Forster*, qui prétend que c'était le frère d'*Aotouron*. *Bougainville* ne désigne celui-ci que comme le fils d'un chef de *Taïti*.

(2) *Waheddooa* de *Cook*; *Ahetua* de *Forster*; *Waheatua*, *Waheatooa*, *Waïtouna* de différents auteurs.

écarts les plus sensuels, et laissaient périliciter l'exercice des prérogatives de leur famille.

Conspiration
de Toutaa
et de Waitoua.

Toutaa, guerrier renommé autant qu'ambitieux, enrichi par le passage de Bougainville, songea à faire tourner à son profit le relâchement considérable survenu dans l'action de l'autorité souveraine. Il conspira avec Waitoua, vieillard maigre, dont les ans avaient blanchi les cheveux, dit Cook, pour enlever le gouvernement aux mains débiles d'Amo ou plutôt à celles de Béréa; mais comme il n'était pas le plus proche héritier d'Amo (1), il se borna à convoiter la charge de régent, en proposant de conférer au fils de son frère Hapaï le titre d'Otou. Le chef de Taïrabou avait pour but, en s'alliant aux projets de Toutaa, d'affranchir sa péninsule de toute obéissance envers l'arii-rahi et de régner maître absolu sur cette partie de l'île, dont l'accès était naturellement défendu par un isthme étroit.

Projet
de Toupaiä.

Le grand prêtre Toupaiä avait pénétré le complot que l'état des esprits favorisait. Il engagea Béréa à l'anéantir par une de ces mesures violentes en usage chez les peuples sauvages: il lui proposa de faire assassiner Toutaa; mais Béréa ne voulut pas y consentir, et Toupaiä voyant la conspiration sur le point d'éclater, s'enfuit dans les mon-

(1) Wilson dit que Toutaa ne pouvait faire usage des emblèmes de la royauté, parce qu'il n'était pas de la semence royale; on doit sans doute entendre par ces mots, qu'il n'était pas l'héritier le plus direct du pouvoir.

tagnes, pour échapper aux dangers qu'il prévoyait (1). Amo lui-même semblait entrevoir les périls qui menaçaient la domination de son fils. A peine Bougainville eut-il quitté Taïti qu'il députa le *vea* ou messager du souverain, à tous les chefs de l'île, pour proclamer la souveraineté de Témaré (2). On connaît déjà quelles étaient les fonctions dévolues au *vea*, et quelles étaient les conséquences de la conduite des chefs dans ces circonstances.

Waïtoua donna le signal de la révolte; non-seulement il s'opposa au passage de l'envoyé de l'ariirahi, mais encore il l'insulta de la manière la plus grave en déchirant le pavillon, emblème de la puissance souveraine. Cette insulte devait amener inévitablement la guerre; elle éclata en effet peu de temps après.

Waïtoua passa l'isthme à la tête de ses forces et vint attaquer celles d'Amo et des partisans de Témaré, près du maraï dont nous avons indiqué l'emplacement dans la partie géographique, sur les confins du district de Papara. Il paraît même que Waïtoua n'attendit pas l'agression de ses adversaires, mais qu'il prit l'initiative des hostilités. En même temps Toutaa, à la tête des guerriers des districts d'Attahourou et de Tettaha, attaqua la partie occidentale, du district

Révolte
de Waïtoua.

Bataille de
Papara.
1768.

(1) Wilson, *Preliminary discourse*, page 13.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 408.

de Papara (1), de sorte qu'Amo et les siens furent pris entre deux invasions. La bataille fut livrée vers le mois de décembre 1768. Si on se base sur la statistique de la population de l'île, donnée par Wilson, les forces réunies de Waitoua et de Toutaa devaient s'élever à un nombre huit fois plus grand que celles d'Amo. Si ces calculs ne peuvent servir à établir une évaluation rigoureuse, du moins ils justifient la défaite d'Amo, qui s'enfuit dans les montagnes pour échapper aux poursuites des vainqueurs. Ce combat fut très-meurtrier. Six mois après, en allant de la demeure d'Amo à l'emplacement du grand maraï, Cook trouva le rivage jonché d'ossements humains (2). Waitoua fit construire à Taïrabou un maraï avec les têtes des vaincus. Ce maraï était connu sous le nom de *Tiu-houpo* (3).

Déchéance
d'Amo.

Les résultats de la bataille perdue par Amo, près de Papara annihilèrent le peu d'influence qui lui restait encore : obligé de se réfugier dans les montagnes, il y cacha son existence menacée et attendit sans doute, pour reparaitre, le retour de la paix. Les conditions qui lui furent imposées par les vain-

(1) Wilson, *Preliminary discourse*, page 13.

(2) Cook, *Premier voyage*, tome II, page 425. Éd. de 1784.

(3) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 409. Cook remarqua, en 1769, sur le rivage d'un district situé sur la partie occidentale de Taïrabou, une grande case remplie de mâchoires humaines; on répondit à ses demandes que ces ossements étaient les trophées d'une victoire remportée sur les habitants des districts de la grande presqu'île; peut-être est-ce là le maraï Tia-houpo de M. Moerenhout.

queurs, étaient, d'après Forster, l'abandon du pouvoir souverain en faveur du fils aîné de son frère Hapaï, au détriment de son fils Té-maré, et la désignation de Toutaa au titre de régent (1). Depuis cette époque, tout en conservant la direction du district de Papara, il paraît que les titres d'Amo et les droits de son fils, avaient entièrement perdu leur valeur primitive. Dès cet instant l'usurpation de Toutaa fut accomplie : il exerça les fonctions de régent au nom de son neveu qui prit la qualification d'Otou, mais à qui nous donnerons dès à présent le nom de *Pomaré* qu'il ne prit que beaucoup plus tard. D'après quelques rapprochements de dates, Pomaré était âgé à cette époque d'environ vingt-cinq ans. Sa naissance paraissant remonter vers l'année 1743. Té-maré était âgé à la même époque d'environ six ans. Sa naissance remontait par conséquent à l'année 1762.

On a pu remarquer, dans l'exposé qui précède le commencement de cette esquisse historique, de quel respect était environné le titre d'Otou, fondé sur des traditions religieuses; cependant on le voit ici subitement enlevé par une faction à l'héritier direct; ce qui fait supposer, sans qu'on puisse l'affirmer, qu'il existait d'autres motifs à cette subversion. On a vu aussi que les *houi-arii* étaient très-jaloux de leur dignité, et que, d'après Wilson (2). Amo

(1) G. Forster, *Voyage round the World*, tome I, page 93.

(2) Wilson, *A missionary voyage in the ship Duff*, page 18.

s'était séparé de Béréa à cause du refus qu'elle avait fait de mettre à mort son enfant nouveau-né; peut-être est-ce là qu'il faut chercher une des principales causes qui ont amené l'avènement de la famille Pomaré. Soit que Béréa fût issue d'un rang inférieur à celui d'Amo, soit que Té-maré ne fût pas considéré comme l'héritier légitime, la révolution qui s'accomplit à cette époque, le dépouilla de ses droits au titre d'arii-rahi.

Insignes
du pouvoir
transportés
à Attahourou.

Waïtoua victorieux rentra dans ses domaines et vécut indépendant à l'abri de leurs limites naturelles; mais Toutaa après avoir envahi le district de Papara, s'empara des insignes particuliers de la souveraineté, du *Maro-Oura* que nous décrirons plus loin et qui était déposé comme un objet sacré au grand maraï de Papara; il le transporta au maraï d'Attahourou, qui dès cet instant commença à jouir d'une grande célébrité. Toutaa se fortifia ensuite dans son district; il accrut son influence en donnant asile et protection aux fugitifs et aux malfaiteurs des autres districts. Leur nombre s'accrut promptement; cette population prit le nom d'*Oropaa*, et devint la terreur de ses voisins. Le reste des habitants de l'île n'osait plus s'aventurer dans les limites des domaines de Toutaa, qui imprimait partout la terreur de son pouvoir. Il établit sa résidence à Pari, district héréditaire du nouvel Otou (1), où

(1) Wilson, *Preliminary discourse*, page 13.

Cook le visita une première fois en 1769. Dans le même voyage, Cook le revit, mais ce fut alors à Attahourou ; la paix paraissait tout à fait cimentée, ou tout au moins la présence des navires étrangers avait fait disparaître toute trace d'inimitié ; car, dans ces deux visites, le navigateur Anglais vit Béréa et même Toupaïa auprès de Toutaa (1).

Si divers auteurs n'affirmaient pas la réalité de la coopération de Toutaa à la guerre entreprise par le chef de Tairabou, on serait tenté de penser, en voyant le bon accord qui régnait entre lui et ses parents naguère ses antagonistes, que son intervention avait eu plutôt pour objet de les protéger, et qu'il n'avait pris une attitude hostile que pour conserver le pouvoir dans sa famille, au moment où la faiblesse d'Amo allait le laisser tomber aux mains de Waitoua.

Les passages de Wallis et de Bougainville avaient déjà exercé une grande influence sur les événements politiques survenus dans l'île ; le séjour de Cook devait avoir des résultats analogues. La supériorité des Européens semblait rejaillir sur les chefs indigènes qui les approchaient de plus près. Nul mieux que Toutaa ne sut exploiter une amitié qui le rehaussait aux yeux de la population, et il acquit une nouvelle prépondérance à la suite de ses relations avec le navigateur anglais, à l'époque de son premier

Influence du
passage de Cook.
—
1769.

(1) Cook, *Premier voyage*, tome II, pages 320, 361 et 379. Éd. de 1774.

voyage au commencement de l'année 1769. Tous les autres chefs de l'île étaient accourus pour chercher aussi une portion de l'influence nécessaire à leur ambition dans ces temps de troubles ; Amo lui-même était venu accompagné de sa fille, jeune femme de seize ans environ, et de son fils Té-maré, âgé alors à peu près de sept ans (1).

Té-maré, nommé Terridiri par Cook, qui le désigne comme l'héritier présomptif de la couronne, n'avait pas encore perdu toutes les prérogatives attachées à sa naissance, car on remarqua qu'il était porté à dos d'homme, et qu'à son approche tous les individus, même Béréa, se découvraient les épaules, honneurs qui n'étaient rendus qu'à la dignité souveraine. En même temps cependant, la relation de Cook confère à Pomaré, désigné sous le titre d'Otou, la souveraineté de l'île. On peut présumer de cette apparente contradiction, que la reconnaissance de ce dernier par la nation n'était pas encore bien assurée, et que le prestige des droits de Té-maré n'avait pas entièrement été détruit. En même temps Béréa avait délaissé son conseiller Toupaiïa pour contracter une autre liaison avec un insulaire nommé *Obadee*. Peut-être la fuite de Toupaiïa dans la guerre précédente lui avait-elle aliéné le cœur de sa souveraine, et le principal *tahoua* ou prêtre de l'île, soit désir de s'instruire, soit dépit, soit crainte de ses

(1) Cook, *Premier voyage*, tome II, page 320 à 439. Éd. de 1774. Paris.

ennemis, quitta Taïti avec Cook et mourut dans le cours du voyage.

De nouvelles hostilités suivirent le départ des Anglais; Toutaa, plus puissant que jamais, rêva la domination de l'île entière. Waitoua l'avait aidé à s'élever au titre de régent, mais Waitoua lui dérobait la moitié de son pouvoir; il persuada aux divers chefs de la grande péninsule de se joindre à lui contre son ancien allié, qui ne songeait plus qu'à jouir paisiblement de son gouvernement. Béréa n'était peut-être pas étrangère à cette détermination; sa présence auprès du régent pouvait avoir amené la rupture de l'alliance entre ces chefs, et sans doute elle excitait la mésintelligence entre les deux plus grands adversaires politiques de son fils Té-maré, dans l'espérance qu'elle lui serait favorable. Waitoua, prévenu des desseins qui se tramaient, plaida vainement la cause de la paix en rappelant les services qu'il avait rendus; l'esprit guerrier et dominateur de Toutaa le portait à la guerre; il voulait le pouvoir sans partage, et la guerre fut déclarée.

Depuis longtemps, la population uniquement fixée sur le littoral de ces îles, était familiarisée avec l'emploi des pirogues et les combats sur mer. Une flotte fut équipée et partit pour envahir Taïrabou; elle rencontra bientôt la flotte des pirogues ennemies, près des rives de cette péninsule; la lutte commença aussitôt. Dans ces combats limités par l'espace, les combattants se prenaient corps à corps; les *pahis*, pirogues de guerre, devenaient le théâtre d'une ac-

Ambition
de Toutaa.
—
1770

Combat naval
de Taïrabou.

1770

tion toujours très-meurtrière et très-souvent suivie d'un carnage complet ; le résultat de l'engagement entre les deux flottes resta cependant indécis ; les forces navales des deux rivaux se retirèrent avec des pertes à peu près égales. Toutaa , tout en conservant l'intention de reprendre les hostilités plus tard, renonça dès cet instant à les renouveler sur mer (1).

Combat
de Tiraoua.
Mort de Toutaa.
—
Mars 1773.

Hapai désapprouvait ces projets de guerre qui mettaient en jeu la puissance naissante de son fils ; il resta enfermé dans son district de Pari et ne voulut point y participer ; mais Toutaa persistant dans sa résolution obligea l'Otou , son pupille, qui avait toujours montré un caractère peu guerrier, de le suivre dans la nouvelle invasion qu'il préparait par terre. Les deux forces ennemies se rencontrèrent cette fois près de l'isthme, vers le mois de mars de l'année 1773. Le vieux chef Waitoua, un des plus célèbres orateurs de ces îles, sut si bien animer son parti qu'il battit complètement ses adversaires. Le combat dut être long et la victoire bien disputée, car Toutaa , Toubourai Tamaiïdi, chef mentionné par Cook et la plupart des chefs qu'il avait connus, y perdirent la vie (2). Ereti, l'ami de Bougainville, fut grièvement blessé ainsi qu'un grand nombre d'autres ; la défaite fut complète. L'Otou s'enfuit dans les montagnes, où son père et sa famille se réfugièrent aussi en apprenant les résultats désastreux de ce combat.

(1) Wilson, *Preliminary discourse*, page 15.

(2) Cook, *Deuxième voyage*, tome 1, page 318.

La route restait libre devant Waitoua ; il porta ses ravages sur toute la côte occidentale de l'île jusqu'à Matavaï (1), il s'acharna surtout sur Papara, district d'Amo (2), mais après avoir commis ces dévastations il fit faire des propositions de paix à Pomaré et à son père Hapai (3). Waitoua, au déclin de la vie, n'avait pas l'ambition de régner sur l'île entière et peut-être n'y eût-il pas réussi. Son indépendance étant désormais assurée, il songeait à vivre en paix auprès de sa femme, jolie insulaire, âgée d'environ vingt-neuf ans à cette époque, et qui paraissait être, d'après l'expression de Cook, la Béréa de la petite péninsule (4). La proposition de paix faite à Pomaré releva sa cause, singulièrement affaiblie par la mort de Toutaa. Il s'empessa d'accepter les offres du vainqueur, et il prit pour la première fois la direction complète du gouvernement dans le courant de l'année 1773.

Proposition de
paix
de Waitoua.

Waitoua survécut à peine à son triomphe ; lorsque Cook apparut de nouveau devant Tairabou, au mois d'août 1773, il était déjà mort, et son jeune fils avait pris le titre d'*arii* *navao roa*, et portait aussi le nom de Waitoua. C'était un jeune homme né vers l'année 1755, car Forster estimait son âge de 17 à 18 ans en 1773. Il était bien

Mort de Waitoua.

(1) Wilson, *Preliminary discourse*, page 15.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome 1, page 409.

(3) Wilson, *Preliminary discourse*, 15.

(4) Cook, *Premier voyage*, tome II, page 412.

fait, sa taille mesurait cinq pieds cinq pouces anglais et promettait de grandir. Sa contenance était douce, mais sa figure était insignifiante. Elle trahissait plutôt la peur et la méfiance que tout autre sentiment. La couleur de sa peau était plus claire que celle du peuple en général; ses cheveux plats, étaient d'un brun clair et rouges à l'extrémité (1).

Abaissement
de la famille
d'Amo.

La famille d'Amo était tombée dans le dernier degré de l'abaissement. Amo, chargé d'années, était devenu très-indolent, il vivait dans son district, près de son fils Té-maré, et avait contracté des liens intimes avec une des plus jolies et des plus jeunes femmes du pays (2). Béréa habitait à Papara, mais ce n'était plus la puissante souveraine du temps de Wallis, elle était pauvre et délaissée. Elle reconnut l'officier de Cook, Pickersgill, qui visitait l'île pour la troisième fois, et le combla de caresses. Ses premiers mots furent *arii mataou ina boua*, le chef a peur, vous n'aurez pas de cochons; puis elle ajouta: pour moi, je suis une pauvre *titi* (esclave), je ne puis rien offrir à mes amis (3).

Les naturels racontèrent à l'équipage de Cook la fin tragique de Toutaa. Cet événement occupait tous les esprits. La mère de ce chef ayant rencontré

(1) G. Forster, *A Voyage round the World* tome I, p. 305.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 409.

(3) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome II, page 117.

Cook, se mit à pleurer en s'écriant : *Toutaha tayo, no Touti mate Toutaha*, Toutaa, l'ami de Cook, est mort. Au milieu de ces regrets publics accordés à la mémoire de l'ancien régent, le pouvoir de l'Otou paraissait s'affermir de plus en plus. Un jour Cook ayant reconnu un maraï près de Pari, le désigna sous le nom de maraï de Toutaa. On lui dit sur-le-champ que c'était désormais le maraï de l'Otou, qui régnait seul depuis la mort de son oncle (1). Le chef Maratata et sa femme, qui accompagnaient Cook, découvrirent leurs épaules en passant devant ce monument, en témoignage de leur respect pour le souverain. L'Otou Pomaré, âgé alors d'environ trente ans, d'après Cook, et de vingt-quatre à vingt-cinq, d'après Forster, désigna par leurs noms tous les individus de la précédente expédition de Cook, quoiqu'il n'en connût aucun personnellement; car, par des motifs qui tenaient sans doute aux vues politiques de son oncle Toutaa, il était resté à l'écart pendant la première visite de Cook. Il s'informa surtout de Toupaiā (2). Sa taille était des plus élevées, elle mesurait 6 pieds et 3 pouces anglais; il était beau, bien fait et de bonne mine; ses longues moustaches, sa barbe et ses cheveux extrêmement touffus étaient parfaitement noirs. La même attitude de corps et une aussi grande profusion de cheveux se retrouvaient chez ses frères et ses

(1) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome I, page 324.

(2) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome I, page 326 et 327.

sœurs. Cette énorme chevelure paraissait être un privilège des femmes de cette famille, car les taïtiennes portaient ordinairement les cheveux courts (1).

Famille Pomaré.
1774.

La famille de Pomaré, outre son père Hapaï et sa mère Oberria-roa (2), se composait, en 1774, des enfants suivants :

Tetoua neehourāi, fille aînée, âgée d'environ trente ans, qui, s'il faut en croire Forster, avait épousé Té-maré, qu'il nomme *Teariidirri*, mais d'après Wilson, elle avait épousé Mahine, le chef d'Eiméo.

Tetoua tourāi, seconde fille, âgée d'environ vingt-sept ans; elle n'était pas mariée et paraissait jouir d'une grande autorité parmi les femmes.

Otou ou *Pomare I^{er}*, revêtu du pouvoir souverain.

Tetoua tehamāi, jeune fille morte depuis en bas âge.

Tearii Watoou, connu depuis sous le nom de *Oripāia*, âgé d'environ seize ans.

Toubāi a terrāi, appelé aussi *Mayoro*, enfant de dix à onze ans, qui depuis prit le nom de *Weidoua*.

Erreretoua, petite fille de sept ans.

Tepaou, enfant de quatre à cinq ans, qui est toujours resté dans l'obscurité à cause de son manque d'intelligence.

Un corps sain et vigoureux, une large frisure des cheveux, étaient les signes caractéristiques de cette famille. Les traits de la figure étaient agréables,

(1) Bligh, *Voyage à la mer du Sud*, page 130.

(2) Wilson, *Preliminary discourse*, page 15.

mais la teinte de la peau très-foncée, excepté chez Neehourāi et Pomaré (1).

L'état de paix qui succéda à la mort de Toutaa et de Waitoua, ces deux grands instigateurs des derniers troubles, ne fut pas de longue durée, ou plutôt le séjour de Cook vint apporter de nouveaux germes de perturbation. L'île Taïti subissait deux gouvernements distincts : celui de Pomaré, sur la grande péninsule, et celui de Waitoua sur Taïra-bou ; mais le pouvoir de ces jeunes souverains était entravé par la conduite des chefs d'un ordre inférieur. Les *Oropaa*, habitants du district d'Attahourou, si formidables sous Toutaa, reprirent avec la cessation des hostilités une partie de leur ancienne importance. Les chefs voulurent assurer leur influence sinon leur suprématie, en retenant les insignes du pouvoir souverain, déposés par Toutaa dans le marāi d'Attahourou. Ils les gardaient, dit Wilson, pour l'honneur de leur district ; et comme par le passé, ils donnaient asile aux transfuges ou aux malfaiteurs des autres parties de l'île. En peu de temps, ils devinrent de nouveau la terreur des populations environnantes. Le marāi d'Attahourou était devenu, depuis qu'il avait reçu le dépôt des insignes sacrés, le principal temple de Taïti. Tous les chefs étaient tenus de s'y rendre dans les grandes

Troubles
d'Attahourou.
—
Avril 1774.

(1) Forster, *A Voyage round the World*, tome II, page 96.

solemnités, et il arrivait parfois qu'ils étaient insultés et dépouillés sur leur chemin. Quoique Pomaré fût loin d'être doué d'un caractère belliqueux, cependant, à l'instigation des autres chefs, il songea à réprimer les désordres de ce district, et dans cette circonstance Té-maré s'unit à lui pour envahir le territoire des coupables (1). Cette alliance pourrait servir de confirmation à l'hypothèse du mariage de la sœur aînée de Pomaré avec le fils d'Amo, union qui aurait amené le rapprochement de deux chefs divisés par des questions d'intérêt politique.

Guerre d'Eiméo.

Mai 1774.

Quoi qu'il en soit, dès le mois de mai 1774, Attahourou paraissait être rentré dans un ordre plus convenable. Mais à cette époque, une autre guerre se préparait, des armements considérables dirigés contre l'île Eiméo, avaient lieu sur Taïti. Le district d'Attahourou, la presque île de Taïrabou avaient joint leurs forces à celles de Pomaré, pour opérer une descente sous les ordres des chefs *Toouha* et *Potatou*.

Une grande incertitude règne sur les faits qui donnèrent lieu à cette guerre. Son origine paraissait provenir de l'usurpation du pouvoir de *Motouaro*, chef d'Eimeo, qui avait été opérée par son oncle *Mahiné*. Wilson mentionne que *Motouaro* était non-seulement l'allié de Pomaré, mais encore son parent, ayant épousé sa sœur. Ce fait est en opposition avec les notions déjà consignées de Forster, et il n'est pas probable que le chef d'Eiméo ait

(1) Cook, *Deuxième voyage*, tome I, page 339. Éd. de 1811. Paris.

épousé Tetoua-Toourai, seconde sœur de Pomaré, qui, dit encore Wilson, ne se maria pas, et qui céda à son frère le droit de souveraineté qui lui revenait par priorité d'âge (1). Entre les deux assertions différentes de Forster et de Wilson, il est à présumer que la plus fondée est celle de l'alliance avec Motouaro, plutôt que celle avec Té-maré.

Quoi qu'il en soit, Motouaro se réfugia à Pari, près de Pomaré, où celui-ci se disposa à prendre sa défense, et à le rétablir dans ses droits. Au mois de mai 1774, une flotte de pirogues provenant des districts de l'Ouest et même de Taïrabou, fut rassemblée à Pari, mais cette première expédition ne réussit pas complètement, d'après Cook. Les mécontents d'Eiméo avaient fait si bonne résistance que la flotte était rentrée à Taïti sans avoir rien tenté de décisif (2). Wilson se tait à cet égard; cependant une phrase de sa narration laisse supposer que le rétablissement de Motouaro avait eu lieu.

Toutefois, au mois d'août 1777, une seconde expédition se préparait contre Eiméo. Cook assista à une assemblée de chefs, délibérant sur les mesures à prendre. Plusieurs d'entre eux voulaient qu'on laissât les ennemis prendre l'initiative de l'attaque. Ce point fut débattu avec assez d'ordre. Chaque orateur parlait à son tour, mais bientôt l'assemblée devint tumultueuse, et on vit le mo-

Première
expédition contre
Eiméo.

Mai 1774.

Deuxième
expédition contre
Eiméo.

Août 1777.

(1) Wilson, *Preliminary discourse*, page 15.

(2) Cook, *Troisième voyage*, t. V, pag. 248. Éd. de 1811. Paris.

ment où l'on en viendrait aux mains. Le parti qui voulait l'invasion l'emporta, et réclama l'assistance des Anglais, mais leur capitaine refusa son concours à cette entreprise, en se fondant sur ce que les habitants d'Eiméo ne lui avaient fait aucune insulte à lui-même. Cette réponse parut satisfaire l'assemblée.

S'il faut en croire Cook, le motif de cette seconde expédition provenait de ce qu'un frère de Waitoua, envoyé quelques années auparavant, pour remplir les fonctions de chef suprême, sur l'invitation de Mahiné, chef populaire de cette île, avait été mis à mort par celui-ci, qui s'était emparé du pouvoir au détriment de *Tieratabonouï*, successeur légitime (1). Cette version ne paraît pas très-avérée. Elle implique seulement la mort de Motouaro, ou d'un autre chef, qui aurait eu lieu dans l'intervalle des années 1774 à 1777, événement qui amenait le retour de la guerre.

Retour
de la flotte.
22 septembre.
1777.

Les cérémonies religieuses ainsi que les sacrifices humains qui précédaient le commencement des hostilités ayant été accomplis, Toouha, chef de Tettaha, qui paraissaient diriger l'expédition; Potatou, chef important d'Attahourou, dont le nom est souvent mentionné par Cook, et un autre chef partirent le 17 septembre 1777 à la tête de la flotte destinée à envahir Eiméo. Pomaré resta en arrière, laissant ces chefs diriger les opérations de la guerre. Quoique le 20 septembre un message de Toouha

(1) Cook, *Troisième voyage*, tome V, page 250. Éd. de 1811.

vinrent le presser de venir à son secours en lui annonçant que la flotte de Taïti avait enveloppé celle de Mahiné, mais qu'aucune des deux n'osait en venir aux mains, il resta paisiblement auprès des Anglais ses amis et ne s'occupa que de leur donner la représentation d'un combat naval simulé. Cependant, il exprima le désir de prendre passage à bord de *la Résolution* pour se rendre à Eiméd; il manifesta aussi l'intention d'envoyer un renfort de pirogues à la flotte de Taïti. Le départ était fixé au 24 septembre, mais dès le 22 on reçut la nouvelle que Tooouha avait conclu un traité avec Mahiné et qu'il avait ramené ses forces à Attahourou (1).

Blâme des chefs

Les conditions de la paix ou plutôt de la trêve, car elle n'était stipulée que pour un temps limité, étaient désavantageuses à Taïti; on blâmait beaucoup la conduite de Pomaré en imputant au retard qu'il avait apporté dans l'envoi d'un renfort l'accommodement honteux, auquel Tooouha avait été obligé de souscrire. Le bruit courut même, que ce chef avait juré de joindre ses forces à celles de Taïrabou et d'attaquer Pomaré à Matavaï ou à Pari, aussitôt après le départ de Cook. A son tour Hapai rejetait le blâme de cette malheureuse expédition sur Tooouha, vieillard infirme, quoique très-influent. Le traité était généralement désapprouvé, et une grande effervescence régnait dans la population. Heureusement pour Pomaré, les menaces de Cook apaisèrent l'irritation

(1) Cook, *Troisième Voyage*, tome V, page 258. Éd. de 1811. Paris.

naissante des chefs et leurs mauvaises intentions. Il déclara qu'il soutiendrait Pomaré contre leur ligue; qu'il reviendrait à Taiti, et qu'il se vengerait sans pitié de ceux qui auraient pris part à un complot contre l'Otou. Cette déclaration eut l'effet prévu et il ne fut plus question de projets hostiles.

Ratification de la
paix.
—
23 septembre
1777.

La ratification de la paix conclue par Toouha, donna lieu à une cérémonie religieuse au maraï d'Atahourou. Le 23 septembre, Toouha dormait encore dans sa pirogue, lorsque Pomaré arriva soudainement. Aussitôt le chef de la flotte s'empressa d'aller déposer aux pieds de l'arii-rahi une branche de bananier et un chien, offrande qui témoignait de son respect et de sa soumission. Pomaré se rendit ensuite dans l'enceinte du maraï où il se revêtit dès son arrivée, du *maro-oura*, insigne sacré du pouvoir, que le grand prêtre lui apporta. Aussitôt un homme prononça quelques paroles qui se terminèrent par le mot *haïva*, et le peuple y répondit par celui d'*arii* trois fois répété; ensuite les assistants s'assemblèrent dans une case voisine du maraï où chacun s'assit avec beaucoup d'ordre; divers chefs prononcèrent des discours. Potatou était le plus gracieux et le plus éloquent de ces orateurs; les autres n'articulaient que des phrases détachées et avaient, dit un officier de Cook, quelque chose de gauche dans leurs mouvements. L'assemblée entendit encore un discours au nom de Pomaré I^{er}, et un autre au nom du peuple d'Eiméo, qui en substance formulaient le désir de voir la guerre cesser et la bonne

intelligence régner dorénavant. Au milieu de ces discours, un homme d'Attahourou se leva; il avait une fronde attachée à la ceinture et une grosse pierre sur l'épaule, après avoir prononcé quelques paroles il la laissa tomber et elle fut portée au maraï avec la branche de bananier déposée aux pieds de Pomaré par Toouha. La cérémonie fut alors terminée.

Mahiné continua à régner sur Eiméo. L'arrivée de Cook dans cette île, le 1^{er} octobre 1777, inspira des craintes à ce chef, qui, avec l'aide de ses partisans, venait de secouer la dépendance de Taïti; c'était un homme de quarante à cinquante ans, complètement chauve, ce qui n'arrive guère à cet âge dans ces îles. Le vol d'une chèvre donna prétexte au capitaine anglais de faire une descente à la tête d'un détachement de soldats de marine. Les naturels s'enfuirent aussitôt dans les montagnes; quelques-uns seulement se réunirent pour résister aux Anglais, qui mirent le feu à sept ou huit cases et qui détruisirent deux ou trois pirogues de guerre. Mahiné effrayé des menaces du capitaine Cook fit rapporter la chèvre et s'empressa de réclamer la paix. « C'est une fatalité bien remarquable, dit le narrateur de ce voyage, qu'après avoir résisté aux sollicitations de ses ennemis, pour favoriser leur invasion dans cette île, je me sois trouvé réduit à la nécessité de commettre contre ce chef des hostilités, qui lui furent peut-être plus nuisibles que l'expédition des Taïtiens (1). »

Descente de
Cook sur Eiméo.
—
octobre 1777.

(1) Cook, *Troisième Voyage*, tome V, page 332. Éd. de 1811.

En effet, les dons des Anglais, l'appui qu'ils avaient donné à Pomaré dans plusieurs circonstances, surtout dans un moment où les chefs, mécontents du résultat de la dernière expédition, manifestaient des projets de révolte, et par-dessus tout, leur descente sur Eiméo, durent singulièrement rehausser le pouvoir de Pomaré aux yeux de la population dans un pays où, selon l'expression de Cook, « on ne peut » concevoir qu'on soit l'ami d'une tribu sans épouser ses haines ou adopter ses querelles. »

Le vol de la chèvre provenait probablement du prix attaché par ces peuplades aux objets provenant des Européens. A différentes reprises, les navigateurs avaient avec une pieuse sollicitude et sous l'impulsion d'une généreuse pensée, laissé dans ces îles divers animaux domestiques qui devaient accroître la richesse et le bien-être de leurs habitants ; malheureusement ce but ne fut jamais atteint ; car ces animaux inconnus n'eurent aux yeux des indigènes, d'autre valeur que leur origine ; ils furent considérés sans doute comme autant de moyens d'influence, et donnèrent lieu à des conflits entre les chefs qui voulaient obtenir leur possession ; c'est probablement à un pareil désir que succomba Mahiné en commettant un vol, dont il fut cruellement châtié par Cook.

Mort du chef de
Tairabou.

En même temps que les événements de la guerre d'Eiméo s'accomplissaient et que la puissance de Pomaré grandissait sous l'égide de l'amitié de Cook, Tairabou perdait son chef qui mourut fort jeune ; son frère, enfant de dix ans, lui succéda sous le

même nom de Waitoua, qui semblait se perpétuer chez tous les membres de cette famille. Un chef nommé *Etoea* fut chargé de remplir les fonctions de tuteur, d'après Cook, qui remarqua en outre, auprès de Waitoua, un homme décrépité et tout à fait privé de l'usage de ses membres, désigné sous le titre divin d'Atoua; il était de Bora-Bora et se nommait *Etary*. L'influence religieuse soutenait sans doute le pouvoir du jeune chef. Il arriva même que le bruit ayant couru que Waitoua devait se rendre à Matavaï sur le navire *la Résolution*, un inspiré vint s'adresser au jeune chef et lui conseilla d'une voix sourde et inarticulée de ne pas se confier aux navires de Cook (1).

Vers la même époque, Béréa cessa d'exister. Cette femme célèbre mourut dans une position bien éloignée de celle qu'elle occupait dix ans auparavant, et dans un âge peu avancé, car, d'après Wallis, elle devait être née vers l'année 1722, et d'après Cook, vers l'année 1729. « C'était, dit Wallis en 1767, une grande femme qui paraissait âgée de quarante-cinq ans, d'un maintien agréable et d'un port majestueux. Les habitants lui témoignaient un grand respect; elle montrait de l'assurance dans toutes ses actions et paraissait sans défiance et sans crainte, même dans les premiers moments de sa visite à bord du premier bâtiment qu'elle voyait. Elle se conduisit pendant tout le temps qu'elle resta sur le navire avec

Mort de Béréa.

(1) Cook, *Troisième Voyage*, tome V, page 242. Éd. de 1811. Paris.

cette liberté qui distingue toujours les personnes accoutumées au commandement. » Le lendemain, Wallis lui fit à son tour une visite, et toutes les fois qu'à son retour il trouvait de l'eau à traverser, Béréa le soulevait dans ses bras et lui faisait franchir le passage avec autant de facilité que s'il eût été un enfant. En 1769, Cook estima l'âge de Béréa à environ quarante ans. « Sa taille, dit la narration de son premier voyage, était élevée et forte, sa peau blanche, ses yeux pleins de sensibilité et d'intelligence ; ses traits annonçaient qu'elle avait été belle, mais il ne lui restait plus que les ruines de sa beauté. Tous nos gens ne pensèrent qu'à examiner une femme qui avait joué un rôle si distingué, dans le récit des navigateurs qui découvrirent l'île. (1) »

Mariage
de Pomaré.

Antérieurement au dernier passage de Cook, Pomaré épousa Idia (2), sœur de Motouaro. Wilson remarque à ce sujet que ces deux chefs devinrent doublement parents par ce mariage (3). D'après les termes employés par le même auteur, il est évident que le paragraphe de Cook relatif à la mort du chef d'Eiméo ne se rapporte pas à Motouaro, qui conserva longtemps encore une existence obscure. La présence de Cook et les menaces qu'il avait faites aux ennemis de Pomaré, avaient apaisé le mauvais vouloir qui s'était élevé parmi les chefs à l'occasion de la guerre

(1) Cook, *Premier Voyage*, tome II, page 346. Ed. de 1778. Paris.

(2) Hidia, Hiddea, Idea des écrivains anglais.

(3) Wilson, *Preliminary discourse*, page 22.

d'Eiméo. Lorsqu'il partit, au mois de septembre 1777, pour ne plus revenir, la tranquillité régnait dans le pays; mais au bout d'un certain laps de temps, après que l'époque présumée de son retour fut dépassée, la terreur qu'il inspirait s'affaiblit beaucoup; la haine des chefs se manifesta de nouveau et leur insubordination devint de plus en plus turbulente. Pomaré perdit beaucoup de sa puissance avec la mort de ce navigateur, qui, comme on le sait, fut tué aux îles Haouai.

Le premier rejeton de son union avec Idia, fut étouffé pour satisfaire aux lois de la société des *Arreoy*s dont Pomaré faisait alors partie; mais le second fut conservé. La date de sa naissance remonterait, d'après Wilson, vers l'année 1779; selon Ellis, à l'année 1774 (1); tandis que Bligh la fixe à l'année 1782 (2). Dès la naissance de ce fils, devenu célèbre depuis, sous le nom de Pomaré le réformateur, Pomaré I^{er} déposa la dignité souveraine pour prendre celle de régent; il quitta aussi le titre d'Otou pour le nom de *Tina*, mentionné par Bligh. Cette transmission du pouvoir arriva avec le commencement de nouveaux troubles. Tooouha ne voyant plus reparaître Cook, donna enfin cours à ses ressentiments; il unit les forces de son district de Tettaha à celles du district d'Attahourou et de Mahiné, chef d'Eiméo, et déclara la guerre aux districts de Pari et de la côte orientale de l'île qui tenaient pour Po-

¹⁷⁸²
Naissance
de Pomaré II.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 525.

(2) Bligh, *Voyage à la mer du Sud*, page 106.

maré. Taïrabou paraît être resté neutre dans cette conflagration.

Combat de Pari.
1783.

Pomaré I^{er} raconta au capitaine Bligh, que soixante-trois lunes après le départ de Cook, c'est-à-dire vers l'année 1783, les habitants de l'île Eiméo s'étaient joints à ceux d'Attahourou et avaient fait une descente à Pari. Pomaré et les siens furent obligés de fuir dans les montagnes après une bataille meurtrière et d'abandonner leurs propriétés aux vainqueurs, qui les dévastèrent de fond en comble pour la seconde fois, depuis la guerre de Taïrabou en 1768. Tous les grands édifices qui existaient du temps de Cook étaient détruits; on ne voyait plus à leur place que de légers hangars, et des nombreuses pirogues de guerre qu'on avait vues rassemblées sur ce point, il n'en restait plus que trois (1).

Mort de Mahiné.

Cependant un succès remarquable suivit cette défaite; le chef Mahiné fut tué par Weidoua, jeune frère de Pomaré, guerrier déjà renommé par son intrépidité. Mais cette mort ne changea pas beaucoup la fortune de Pomaré. Motouaro, dit Wilson, n'avait pas assez d'influence personnelle, et ne pouvait plus d'ailleurs s'appuyer sur le pouvoir amoindri de son beau-frère, pour reprendre les rênes du gouvernement sur les habitants d'Eiméo; le jeune *Tareamoudoa* succéda à son père adoptif (2), et, selon toutes les apparences, continua la guerre qu'il avait commencée.

(1) G. Bligh, *Voyage à la mer du Sud*, pages 97 et 98.

(2) Wilson, *Preliminary discourse*, page 22.

Malgré la valeur de son frère Weidoua, Pomaré éprouva encore de nombreuses défaites qui le forcèrent plusieurs fois à se réfugier dans les montagnes et qui détruisirent complètement ses forces maritimes. Il n'avait pas été dépouillé entièrement de son autorité, mais en 1788, il n'habitait plus le district de Pari; il avait cherché un asile sur Taïra-bou. A la nouvelle de l'arrivée, sur la rade de Matavaï, du navire *Lady Penrhyn*, le 40 juillet de la même année, il quitta cette presqu'île pour accourir auprès de ses amis. Il reconnut le lieutenant Watts, se plaignit de la longue absence des Anglais et du court séjour que ce bâtiment devait faire à Taïti. Il demanda avec instance qu'on l'aidât dans ses conflits contre Eiméo et les districts révoltés de l'île; il parla beaucoup de Cook, et il montra le portrait de ce navigateur qu'il avait conservé avec le plus grand soin. Par une politique qui indiquait de quelle influence jouissait dans ces parages le nom du célèbre marin anglais, on cacha à Pomaré la triste catastrophe qui avait amené sa mort.

M. Moerenhout attribue les revers de Pomaré aux chefs de Papara qui gouvernaient au nom de Témaraé, âgé à cette époque d'environ vingt ans. Ces chefs employaient tous leurs efforts pour rendre à leur pupille le titre d'ari-rahi. Cette supposition n'est confirmée par aucun récit des navigateurs; il est possible qu'elle soit fondée, quoique nous ne puissions l'admettre que comme douteuse; en revanche,

Revers
de Pomaré.
—
1788.

nous pensons comme M. Moerenhout qu'en 1788, la considération de Pomaré avait perdu tout le prestige que les richesses et la protection des étrangers lui avaient donné. La puissance de Pomaré était réduite tout au plus au niveau de celle d'un simple chef de district.

Fin
de l'abaissement
de Pomaré.

L'abaissement de Pomaré tirait à sa fin. Toouha son puissant ennemi était accablé par le poids des ans. Le passage du lieutenant Watts avait déjà amélioré sa position, mais la présence du navire *le Bounty*, commandé par le lieutenant Bligh, devait lui rendre son ancienne suprématie. Il était retourné à Taïrabou, après le départ du lieutenant Watts, mais il se hâta de revenir, avec Idia, à Matavaï où il savait qu'il n'avait rien à craindre pendant tout le temps du séjour des Européens sur cette rade.

Le chef *Tepahou*, qui succéda au vieux Toouha, avait épousé une sœur de Hapaï, nommée *Teti Hautia*. Cette alliance le rendait plus favorable à Pomaré que son prédécesseur. Cependant l'inimitié des chefs d'Attahourou subsistait toujours contre lui. On ne lui rendait aucun honneur dans ce district, et même il n'osa pas descendre à terre dans une visite que Bligh fit sur cette portion de la côte. Il resta tout le temps de l'excursion dans la chaloupe de ce capitaine, sans vouloir poser les pieds sur le rivage. Il témoigna maintes fois la crainte d'être attaqué par ses ennemis après le départ des Anglais, et déclara que s'ils se réunissaient, ils seraient trop puissants pour qu'il pût leur résister. La maladie du chef *Tepahou* lui

inspirait aussi de grandes inquiétudes, car le frère de Tepahou, qui devait lui succéder à défaut d'enfants, était un ennemi acharné de Pomaré. Dans cette position critique, il demanda plusieurs fois à Bligh, en janvier 1789, de l'emmener avec sa famille lorsqu'il quitterait l'île.

La famille de Pomaré s'était accrue depuis le départ de Cook. Il possédait, en 1789, quatre enfants; l'aîné était le nouvel Otou dont nous avons déjà parlé; le second était une fille nommée *Terrena Oroa*; le troisième, un garçon nommé *Territa Panouai*; et le quatrième, une fille en bas âge, du nom de *Tahamidoua* (1). Ces quatre enfants résidaient à Paris, dans une case uniquement consacrée à leur service; les filles mangeaient à part, et ne se réunissaient à leurs frères que dans leurs jeux, ainsi que le prescrivaient les usages de Taïti.

Famille
de Pomaré.
—
1789.

A la même époque, Weidoua, mentionné par Forster sous le nom de Toubai (2), avait acquis une grande réputation de guerrier, mais il était adonné avec passion à la boisson enivrante de l'ava (3). Quoiqu'à cette époque, il dût être âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans seulement, les excès avaient imprimé de profondes rides sur son visage, et on voyait sur lui les traces d'une décrépitude prématurée. Le second frère de Pomaré, Oripaïa, désigné par Forster sous le nom ou plutôt sous le titre de Tearii-Watoou,

(1) Bligh, *Voyage à la mer du Sud*, page 100.

(2) Voir plus haut à la page 356.

(3) Piper metisticum.

avait atteint l'âge de trente ans, mais sa renommée était loin d'atteindre à la hauteur de celle de Weidoua. Bligh ne le mentionne que secondairement et seulement à cause des peines qu'il se donna soit pour empêcher les vols des indigènes, soit pour ramener à bord du *Bounty* des matelots déserteurs, qui préludaient ainsi à la révolte générale de l'équipage.

Bligh, adoptant la ligne de conduite de ses prédécesseurs, prêta l'appui de son influence pour consolider le pouvoir de Pomaré ; il déclara qu'il reviendrait à Taïti, et qu'il vengerait toute injure faite, après son départ, aux habitants de Matavaï et de Pari. La position de son protégé n'était évidemment à cette époque ni agréable, ni sûre. Outre les entreprises de ses adversaires déclarés, il existait entre lui et son frère Oripaïa, un refroidissement qui provenait d'une querelle de leurs femmes. Mais la présence du *Bounty* pendant cinq mois, releva complètement le pouvoir de l'ancien arii-rahi. Pour consolider sa suprématie sur les autres chefs de l'île, Bligh lui fit don de quelques armes à feu, objets de la longue convoitise de Pomaré ; non pas que le caractère de ce chef fût devenu belliqueux, car le courage n'était pas la plus éminente de ses qualités, mais sa femme Idia avait une énergie et une détermination qui suppléait à la sienne ; il dit lui-même, lorsqu'on lui fit don de deux pistolets, qu'Idia combattrait avec ces armes (1) ; en effet, cette femme, d'une taille élevée

(1) Bligh, *Voyage à la mer du Sud*, page 181.

et d'une force extraordinaire, était pleine de courage et de résolution; elle savait se servir d'un fusil avec beaucoup d'adresse; quoiqu'elle eût cessé de cohabiter avec son mari depuis quelque temps, elle était toujours son principal guide et son meilleur conseiller. Leur séparation était une licence admise dans les mœurs des chefs. Idia avait fixé ses regards sur *Taourau*, un des serviteurs de Pomaré, et celui-ci, de son côté, avait formé une liaison analogue, sans pour cela cesser de vivre ensemble dans la meilleure intelligence.

L'appui de Bligh porta des fruits immédiats. Peu de temps après son départ, qui eut lieu le 4 avril 1789, une réaction éclata à Eiméo en faveur de la cause de Pomaré, et remplaça Motouaro au pouvoir après dix ans d'exclusion. Tareamoudoa fut obligé de s'enfuir; Il se réfugia d'abord à Attahourou, auprès du chef Potatou, mais il ne put y rester longtemps. Il alla ensuite se placer à Papara sous l'égide de Téméré, qui lui fournit des moyens de subsistance (1). Cette protection accordée par ce chef à un adversaire de la famille Pomaré, semble annoncer qu'il partageait son inimitié, et qu'arrivé à un âge où il pouvait diriger lui-même son district, il songeait à lutter contre les souverains reconnus de l'île.

Le second retour du *Bounty* avec un équipage en pleine révolte, ne paraît pas avoir influé sur les

Retour
de Motouaro au
pouvoir.

(1) Wilson, *Preliminary discourse*, page 27.

événements de cette époque; mais le passage du capitaine suédois Cox, qui eut lieu peu de temps après, apporta dans l'île un homme actif et entreprenant qui devait jouer un certain rôle dans les guerres subséquentes. Cet homme, nommé Brown, quitta son navire à la suite d'une querelle. Pomaré s'empressa de s'attacher ce marin et l'emmena avec lui dans sa résidence de Taïrabou, où il séjournait, soit dans un but politique, soit parce qu'il redoutait le voisinage des chefs de Tettaha, d'Attahourou et de Papara. L'assistance de Brown, la supériorité de son intelligence, devaient ramener, à la longue, la domination du nouvel otou sur la presqu'île de Taïrabou.

Retour à Taïti
de l'équipage
du *Bounty*.

22 septembre
1789.

Mais l'aide le plus puissant qui pût advenir à Pomaré, lui arriva avec la troisième et dernière apparition du *Bounty*, le 22 septembre 1789. L'équipage révolté venait déposer seize de ses membres qui préféraient le séjour de Taïti à celui de l'île Pitcairn; ces marins furent accueillis avec empressement; au départ du *Bounty*, on leur concéda des terres à Matavaï et à Pari, districts qu'ils préféraient aux autres qu'ils ne connaissaient pas. Les indigènes, à l'instigation de Pomaré, eurent pour eux toutes sortes de prévenances, et même, chose rare chez les sauvages, ils ne les dépouillèrent pas (1). Pleins d'une haute idée de la puissance de ces Européens, tous les chefs influents

(1) Wilson, *Voyage in the ship Duff. Preliminary discourse*, page 28.

voulurent obtenir leur amitié; Pomaré, jaloux de se concilier ces auxiliaires, les combla de soins plus que tout autre pour les attacher exclusivement à ses intérêts. Cependant le jeune Waitoua parvint à attirer auprès de lui, à Tairabou, deux de ces marins nommés Churchill et Thompson. Churchill devint son ami préféré et son conseiller. A la mort de ce chef, qui, comme son prédécesseur, perdit la vie dans un âge peu avancé, on vit arriver un événement remarquable dans les annales des peuples sauvages.

Privé d'héritiers directs, Waitoua, au moment de la mort, légua son pouvoir à son *tayo* Churchill. L'avènement de cet étranger reçut la sanction de tous les autres chefs, soit que cet homme qui remplissait les fonctions de capitaine d'armes sur *le Bounty* (1), eût acquis un grand ascendant sur la population, soit qu'elle voulût respecter la volonté dernière du dernier des Waitoua, et qu'elle fût persuadée qu'un Européen pouvait seul, dans ce moment critique, conserver la paix, et assurer l'indépendance de la péninsule. Dans tous les cas ce choix indique la valeur attachée à cette époque, par les indigènes, à la qualité d'Européen, et quelle supériorité ils reconnaissaient aux hommes de cette origine (2). Malheureusement pour l'Ariinavao-roa anglais, Thompson, un des hommes les plus violents

Mort
de Waitoua;
Churchill, chef de
Tairabou.

(1) Bligh, *Voyage à la mer du Sud*, page 216.

(2) On trouve dans l'ouvrage de Wilson le récit d'une aventure si singulière qu'on doit la considérer comme une facétie de ce grave auteur; elle se rattache à la haute opinion que les Tahitiens

de l'équipage du *Bounty*, conçut une profonde jalousie de n'avoir pas obtenu les mêmes honneurs, et dans un accès de rage il tua son compagnon Churchill. Les indigènes, indignés de ce crime, lapidèrent le meurtrier sur-le-champ.

Waïtoua,
nouveau chef de
Tairabou.

Les propriétés et les pouvoirs de Waïtoua, furent conférés à un de ses neveux, enfant âgé de quatre ans, fils du chef de Waïourou. Il fut reconnu en qualité d'héritier de son oncle ou plutôt de Churchill; comme ce dernier, il prit à son avènement le nom de Waïtoua, cinquième du nom. C'était, en effet, le quatrième successeur du célèbre Waïtoua qui avait consommé la ruine d'Amo, et dont le nom se perpétuait parmi les chefs suprêmes de Tairabou, en souvenir des hauts faits du fondateur de leur puissance. Si les projets de Pomaré tendaient à reconquérir

avaient conçue de tout ce qui provenait des navigateurs, dont ils faisaient des espèces de demi-dieux. Cook, dit Wilson, ayant laissé dans une de ses relâches à Taïti, un grand singe, les naturels émerveillés lui décernèrent dans le district d'Attahourou le titre et les prérogatives de chef. Ils le désignaient sous le nom de *Taata ouri harai*; le grand homme chien. On lui donna une femme et trente *tooutoous*, serviteurs, en un mot le train d'un *arri* d'importance. C'était, à coup sûr, le plus heureux singe qui eût jamais existé. Malheureusement, un jour qu'il attrapait les mouches pour les croquer à belles dents, action que les Taïtiens ont en horreur, sa femme ne put surmonter son dégoût et se mit à courir vers les montagnes. Le singe se mit à sa poursuite; les *tooutoous* suivirent leur maître. On ne saurait dire ce qui serait advenu de cette course, si Temaré n'eût rencontré le singe sur ses pas. Le fils d'Amo, jaloux de l'empire accordé à cette bête, la tua d'un coup de casse-tête. — Wilson, *Voyage in the ship Duff*, p. 172.

la suprématie sur Taïrabou, les événements le favorisaient complètement. Cependant, quoique la mort frappât à des intervalles bien rapprochés les princes suzerains de cette péninsule, on ne trouve aucune indication qui puisse faire présumer qu'elle ne fût pas uniquement due à des causes naturelles. Les intentions de Pomaré pouvaient être grandement avancées par ces catastrophes successives, mais il ne paraît pas avoir jamais tenté de les provoquer. Il continuait, toutefois, tout en subvenant aux besoins des Anglais, à les éloigner autant que possible de Taïrabou et des districts qu'il redoutait. Il consentit cependant, à en laisser quelques-uns se fixer à Papara, auprès de Té-maré avec qui il était, à cette époque, en de très-bons termes.

M. Moerenhout donne l'explication suivante de ce rapprochement. *Arii fataïa*, parent d'Amo et régent de Papara au nom de Té-maré, était un homme faible qui pouvait cependant disposer d'une force considérable, et qui s'était allié à Waitoua, l'*Arii-navao-roa* de Taïrabou. Pour neutraliser cette ligue, Pomaré envoya à *Arii fataïa* des présents considérables, parmi lesquels il avait glissé des objets de manufacture européenne, et lui fit dire par son *vea*, ou messager, qu'il le considérait comme un père, qu'il désirait être son allié et son ami; qu'incessamment il lui rendrait visite pour lui demander ses conseils et pour cimenter une liaison aussi durable qu'intime. Flatté de cette démarche, *Arii fataïa* fit répondre à Pomaré qu'il l'attendait, qu'il lui

Version de
M. Moerenhout.

céderait sa place au marāi, qu'il lui préparerait ses aliments, etc., expressions qui, chez ce peuple, impliquent la soumission. Pomaré ne perdit pas de temps et se rendit peu de jours après à Papara, accompagné d'une suite nombreuse.

Le jour de son arrivée n'étant pas fixé, quand on vit subitement apparaître les nombreuses pirogues qui l'amenaient avec sa suite, tout le district de Papara, craignant une surprise, courut aux armes. Le peuple effrayé s'enfuit dans les montagnes, ainsi que les femmes et les enfants. Il ne resta plus au rivage que deux pauvres infirmes qui ne pouvaient remuer leurs membres. Cette fuite embarrassait les chefs de Papara qui avaient besoin de victimes humaines, pour solenniser la réception de Pomaré. Faute de mieux, on immola les deux malades, et comme une troisième victime était nécessaire, un vieillard, ami intime du chef, fut encore sacrifié malgré ses cris et ses supplications. Lorsque Pomaré atteignit le rivage, on fit passer sa pirogue sur les trois cadavres, puis, sans qu'il en descendît, elle fut portée par les chefs et les gens de la suite au temple voisin où l'attendaient Arii fataïa, le grand prêtre, frère de ce chef, et les desservants du marāi.

Quand le cortège fut parvenu dans l'enceinte du lieu sacré, Arii fataïa, assis sur l'autel, se leva et invita Pomaré à prendre sa place; il se mit à ses pieds pendant que le grand prêtre commença la cérémonie en offrant les victimes humaines aux dieux. Il arracha, à l'une d'elles, un œil qu'il présenta à

Pomaré, et le retira ensuite, selon l'usage; après de longues prières, il offrit au nouveau souverain, au nom d'Arii fataïa, la suzeraineté absolue des terres du district de Papara. Celui-ci fit acte de soumission et reconnut solennellement le don qu'il faisait de la partie de l'île qu'il gouvernait au nom de Té-maré. Les descendants d'Amo et de Béréa qui avaient été les souverains de l'île entière, perdirent, sans retour, par cet événement, un pouvoir qu'ils tenaient de leurs aïeux (1).

Quoique sans date précise, ces événements eurent lieu vers l'année 1790. Dans ce temps, un nouveau mouvement insurrectionnel éclata à Eiméo contre Motouaro, qui fut dépossédé une seconde fois. Pomaré, fidèle à la cause de son parent, réclama la coopération des marins du *Bounty*, pour agir en sa faveur. Ceux-ci refusèrent d'agir eux-mêmes, mais ils mirent en état de servir les armes à feu que Pomaré tenait de Bligh; un naturel, nommé *Hete-Hete*, mentionné fréquemment par Cook sous le nom d'*OEdidée*, était familiarisé avec leur usage, et avec l'aide de quelques naturels qu'il exerça à leur maniement, décida promptement la victoire dans le premier

Révolte et combat
d'Eiméo.
—
1790.

(1) La version de M. Moerenhout n'est pas confirmée par celle de Wilson; elles se contredisent même sur plusieurs points. Nous pensons que, dans ce cas, on doit plutôt s'en rapporter à l'auteur qui a vécu dans les temps les plus rapprochés des événements qu'il raconte; et nous donnerons la préférence au récit de Wilson, d'autant plus que les observations de M. Moerenhout proviennent plutôt des compilations qu'il a faites que deses propres remarques.

combat livré; la crainte de ces armes meurtrières et le voisinage des Européens, ramenèrent la paix et le rétablissement du malencontreux Motouaro.

Mort
de Tépahou.

La mort de Tépahou, chef de Tettaha, favorable à Pomaré, arriva sur ces entrefaites, et son frère Té-toouha lui succéda avec des dispositions différentes. Le premier acte de son pouvoir fut de s'allier avec Potatou, chef d'Attahourou; et, à la tête de leurs forces combinées, ces deux chefs portèrent leurs déprédations dans les districts de Pari et de Papara (1), désormais liés à la cause de Pomaré. Le succès que Pomaré venait de remporter sur Eiméo lui donna la hardiesse de s'opposer à ces chefs et il songea à réprimer ouvertement les troubles dont ils étaient les instigateurs. Cette fois les Anglais du *Bounty* jugèrent indispensable à leur sûreté personnelle, de prendre parti dans les hostilités. Un schooner qu'ils avaient construit se joignit à une flotte de pirogues des districts du N. E. de l'île, qui conduisirent une troupe de guerriers dans le district d'Attahourou, tandis que Té-maré, fidèle allié de Pomaré, à la tête de ses forces, et accompagné des Anglais qui résidaient près de lui, attaquait d'un autre côté leurs adversaires communs.

Combat
d'Attahourou.
—
Novembre 1790.

Le résultat de cette invasion ne fut pas douteux un seul instant. La coopération des Anglais lui assura un triomphe éclatant. Potatou et Té-toouha se

(1) Wilson, *a missionary Voyage; preliminary discourse*, page 30.

dérobèrent à la mort par une prompte fuite dans les montagnes; le district fut saccagé de fond en comble, mais quelque temps après, les chefs ayant imploré la paix, elle leur fut accordée à la condition qu'ils se soumettraient entièrement à l'autorité de Pomaré ou plutôt à celle de son fils. Ils restituèrent le *Maro Oura*, insigne sacré qui fut emporté solennellement à Pari auprès du jeune Otou, après avoir été conservé pendant vingt et un ans dans le maraï d'Attahourou. Ces événements eurent lieu vers le mois de novembre 1790. Peu de temps après, Tétououla mourut, et un parent de Pomaré fut désigné pour lui succéder. Potatou ne dut la conservation de son autorité qu'à l'intercession des Anglais (1).

Cette dernière victoire venait de rendre à la famille de Pomaré le pouvoir qu'elle avait perdu sur la grande péninsule; on choisit ce moment pour consacrer par une pompeuse investiture les droits de l'Otou au titre d'arii-rahi. Cette cérémonie eut lieu au commencement de 1791. Pomaré, deuxième du nom, était âgé à cette époque de dix à quinze ans. Un pavillon suédois, laissé par le capitaine Cox, fut remis aux mains du *vea*, qui le promena dans tous les districts de l'île. La crainte des Anglais résidant dans l'île garantit son libre passage. Nulle part il ne trouva d'opposition; Taïrabou même le reçut sans opposition formelle. La frayeur qu'inspiraient les Anglais suffit pour paralyser le mauvais vouloir

Avènement
de Pomaré II.
—
1791.

(1) Wilson, *Preliminary discourse*, p. 30.

des chefs(1). Cependant, quoique Wilson n'en fasse pas mention, il paraît que le mécontentement des chefs de Taïrabou se traduit par des offenses qui motivèrent de nouveaux conflits, dont nous parlerons après avoir raconté la cérémonie de l'investiture du Maro-Oura et des détails qui s'y rattachent.

Cérémonies
de
l'inauguration.

Dès la naissance de l'Otou de grands témoignages de respect ne cessaient de l'entourer. Tous les indigènes étaient obligés de se découvrir les épaules en sa présence et même devant chacune des résidences qu'il possédait dans différents districts; des interdictions de diverses natures, sous la sauvegarde du *Tabou*, garantissaient aux yeux de la population le pouvoir du jeune chef, qui, revêtu d'un caractère sacré, jouissait des honneurs et de la prépondérance attribués aux divinités. Il ne voyageait jamais que porté sur les épaules de ses serviteurs. Jamais il ne marchait ailleurs que sur ses propriétés. Ce moyen de transport, appelé *amo* ou *vaha*, était effectué par des hommes robustes dont les fonctions étaient réputées les plus honorables après celle des porteurs des dieux; ils étaient consacrés uniquement à ce service et n'accomplissaient jamais aucune autre tâche; dans toutes les courses de l'Otou, jusque dans les parties les plus reculées de l'île, ils l'accompagnaient et se relayaient sur la route avec une grande rapidité (2).

(1) Wilson, *Preliminary discourse*, p. 31.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, pages 349 et 350.

Les apprêts de l'inauguration de l'arii-rahi étaient de nature à imposer à la multitude. Ils étaient célébrés avec une grossière splendeur, et, comme toutes les cérémonies sacrées, ils étaient accompagnés par des actes de cruauté. L'investiture consistait à ceindre le jeune chef d'une ceinture de plumes rouges, insigne qui l'élevait à la position la plus élevée comme homme, et qui l'identifiait aussi avec les dieux (1). Il paraît qu'à chaque nouvelle investiture on préparait une ceinture différente. La ceinture ou *Maro* était tressée avec les fibres de la plante appelée *ava* (2), dans lesquelles on entrelaçait un certain nombre de *oura*, plumes rouges, prises sur les idoles des dieux. Le *maro-oura* devenait par ce seul fait sacré, les plumes rouges ayant la propriété de conserver ou de transmettre les terribles attributs des dieux au chef qui devait les revêtir. Pour rendre les dieux propices on accomplissait des sacrifices humains à différentes périodes de la fabrication du *maro oura*. Au début de l'œuvre *fatou raa* on offrait une victime sous le titre de *maouraati*, commencement du *maro* sacré; souvent aussi on sacrifiait des victimes à chaque nouvelle pièce ajoutée à la ceinture *piouraa maro*; à la fin du travail, une autre victime était inévitablement sacrifiée. Alors on considérait la ceinture comme ayant été consacrée, par le sang de ces malheureuses victimes, à l'usage

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 354.

(2) *Piper metisticum*.

auquel elle était destinée (1). Une autre victime était encore sacrifiée le jour de l'investiture au moment où le chef se baignait, avant le commencement des cérémonies (2).

Offrandes à
l'Orou.

Indépendamment de ces apprêts, les chefs de l'île envoyaient un don de plumes rouges, et ils étaient astreints à l'obligation de construire quatre pirogues dont ils faisaient hommage au nouveau souverain. La première s'appelait *morimoï*, pour dormir; la seconde, *maïhii*, couverture; la troisième, *héroïhi*, lit; et la quatrième, *fare atoua*, la maison des dieux (3). Le jour de la solennité voyait affluer la population de l'île entière et celle des îles voisines sur le lieu où elle devait s'accomplir. Les chefs et les prêtres, se rassemblaient à la demeure de l'Orou et l'accompagnaient au Marai-d'Orou, la déité tutélaire de la nation. Cette idole, dépouillée de ses enveloppes ordinaires, était ornée de tous les emblèmes de son pouvoir; elle était transportée processionnellement dans la grande cour du temple. Le *papa rahi orouea*, le grand lit d'Orou, banc de bois dé-

(1) M. Moerenhout, indique trois sacrifices : le premier, sous le nom de *Taata no te maou ratiti*, l'homme pour unir les plumes; le second sous celui de *Taata no te pioura*, l'homme pour cuire; le troisième *Taata no te pourerei*, l'homme pour les prières. Il indique aussi une quatrième victime, celle qu'on plaçait sous le pilier d'une case nommée *fare Manaha*, où l'on déposait l'image du principal dieu pendant qu'on travaillait au Maro-Orou. *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 23.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 355.

(3) Moerenhout, tome II, page 23.

coré de curieuses sculptures, était déposé aux pieds du dieu et servait de siège à l'Otou, qui seul avait le privilège de s'y asseoir, tandis que les autres chefs et les arreoys s'accroupissaient sur des nattes placées sur le côté opposé(1). Aussitôt que l'ordre et le silence étaient rétablis, les prêtres soufflaient dans les coquilles de triton qui leur servaient de trompe. Leurs sons rauques et discordants, répétés aux quatre coins du marai pendant qu'un autre prêtre en faisait le tour en frappant sur un tambour, étaient un signal qui prévenait le peuple exclu de l'enceinte que l'Otou était arrivé, et qu'on allait procéder à la cérémonie. Alors la multitude réunie dans les alentours s'asseyait, les épaules découvertes, et gardait un profond silence. Dès que les prêtres qui avaient donné le signal étaient rentrés dans l'intérieur du temple, on plaçait le cadavre d'une victime humaine devant l'image des dieux; les chefs et les prêtres psalmodiaient une espèce de récitatif qui durait très-longtemps; quand il était terminé, le grand prêtre s'approchait du cadavre et lui arrachait les deux yeux. Il déposait l'œil droit devant l'idole, et il offrait l'œil gauche à l'Otou, qui ouvrait la bouche comme pour l'avalier; mais le prêtre avait le soin de le retirer sur-le-champ pour le joindre aux autres débris du corps. La raison donnée pour cette affreuse offrande était que la tête étant réputée sacrée, et l'œil étant la partie la plus précieuse de la

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 355.

tête, on le présentait par analogie à celui qui était la tête et l'œil de la nation. Le chef suprême, en ouvrant la bouche pour simuler l'action de manger, indiquait par là qu'une sagesse et un discernement nouveaux lui étaient transmis par la divinité tutélaire qui présidait à cet acte.

Procession vers le
rivage.

Après cette offrande, *Tāiri moa*, un prêtre appartenant à la famille des *Tāiri*, soulevait l'image d'Oro, et s'acheminait vers le rivage. L'Otou le suivait immédiatement, et derrière lui quatre chefs portaient le banc ou lit d'Oro. La foule se joignait à cette procession, précédée par les *miro tahoua*, prêtres revêtus d'un ornement particulier appelé *tapaou*, formé par des feuilles de cocotier entourant le bras droit. Dès que le dieu apparaissait hors du temple, la multitude assemblée se retirait de chaque côté à une distance respectueuse et laissait un grand espace vide. Les *miro tahoua* battaient du tambour et sonnaient dans leurs trompes marines pendant le trajet du temple au rivage, où se trouvaient les pirogues sacrées destinées à l'accomplissement de nouveaux rites.

Bain de l'Otou.

L'image d'Oro était placée sur une de ces pirogues. Les prêtres et les joueurs d'instruments se groupaient autour d'elle, tandis que les chefs entouraient l'Otou étendu sur le grand lit d'Oro placé au bord de la mer. Au bout de quelques instants, il se levait de son siège et s'avancait dans la mer pour se baigner; en même temps le grand prêtre descendait dans l'eau en tenant à la main une branche du

mero sacré, arbre qui croissait dans l'enceinte du temple, et, pendant que l'Otou se baignait, le prêtre le frappait sur le dos en récitant un *oubou* ou invocation au dieu *Taaroa* : cette cérémonie avait pour but de délivrer l'Otou de tout *mahourou hourou*, de toute souillure dont il aurait pu être atteint, ou, d'après le sens littéral de l'invocation, de toute action coupable commise en s'appropriant injustement des terres, en bannissant sans raison certains individus ou en commettant des meurtres (1).

Après cette ablution, l'Otou et le grand prêtre montaient ensemble dans la pirogue sacrée; et là, en face de la multitude couvrant les alentours, en la présence du terrible dieu Oro, les prêtres le ceignaient du Maro Oura; ils prononçaient en même temps un *oubou* commençant par ces mots : *Faaa tea te arii i tai i motou tabou*; Que la puissance de l'ariï s'étende par delà les mers à l'île sacrée. Ce récitatif décrivait aussi la nature des droits conférés par cette ceinture, et se terminait par les mots : *Madoua teïe a oe ate arii*; C'est ton parent, ô ariï : qui dans la phraséologie indigène, indiquaient que le pouvoir de l'ariï dérivait des dieux (2); à la fin de l'invocation, l'Otou devenu ariï-rahi était conduit sur le devant de la pirogue pour le montrer au peuple. Aussitôt la foule, rassemblée sur la plage, groupée

Excursion sur
mer.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 356 et 357.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 357. M. Moerenhout, ajoute qu'on posait sur la tête du chef le *taou mata*, insigne de la souveraineté.

sur les hauteurs ou entassée dans les pirogues, levait en l'air la main droite, et saluait spontanément l'arii-rahi d'une immense acclamation : *Maeva arii, maeva arii* ; Salut à l'arii. Sur-le-champ, la pirogue sacrée se dirigeait au large et conduisait vers les récifs le dieu et le nouveau souverain, suivis des cris incessants *maeva arii*, s'étendant des pirogues qui suivaient le cortège royal aux spectateurs qui n'avaient pu quitter la plage.

Demi-dieux
requins.

Pendant cette excursion, ou pendant le bain qui la précédait, deux requins, espèces de demi-dieux, nommés *toou* et *mao taoui* (1), venaient d'après les ordres d'Oro rendre hommage et complimenter en quelque sorte, le nouveau souverain sur son avènement. Cette démonstration des requins demi-dieux avait inévitablement lieu, lorsque le chef élevé à cette haute dignité y était appelé d'une manière légitime, et avec la sanction des pouvoirs surnaturels.

Retour au marai.

Au retour de cette course sur mer, l'arii-rahi se plaçait derechef sur le *papa-rahi o rouea*, la couche sacrée d'Oro. Il appuyait sa tête sur un oreiller de bois sculpté avec soin et nommé *ouroua tafeou*, l'oreiller sacré de Tafeou. La procession se reformait dans l'ordre qu'elle avait suivi en venant au rivage, et se dirigeait vers le *tabou tabou atea*, le grand marai national. *Tairi moa* portant l'image d'Oro ouvrait la marche, et l'arii-rahi couché sur le banc sacré le

(1) M. Moerenhout les nomme *atoua mao*, dieux requins. *Voyage aux Iles du grand Océan*, tome II, page 358.

suivait porté sur les épaules des principaux chefs, parents de la famille régnante. Les prêtres continuaient à battre du tambour et à souffler dans les conques de triton, tandis que le peuple ne cessait de pousser des cris de joie sans fin. Cette fois il était admis dans l'intérieur du marāi, où la couche du chef était déposée sur une plate-forme de pierres, au centre de l'*ourou*, barrière de bois sculpté, érigée en l'honneur des chefs morts, dont les ossements étaient placés près de là. L'idole principale, celle d'Oro, et l'idole de son fils Hiro, étaient placées à côté du souverain. Ces divinités et le chef recevaient alors l'hommage du peuple. Cet hommage était de la nature la plus singulière. Le missionnaire Ellis, après en avoir fait mention, ajoute qu'un voile doit être jeté sur les désordres qui terminaient cette cérémonie; mais M. Moerenhout indique la nature de cette dernière portion de l'investiture. Elle était composée de danses et de représentations de la plus ignoble licence et de la plus grossière obscénité. Des individus des deux sexes, dans une nudité complète, s'efforçaient de toucher l'arii-rahi et de le couvrir de leurs excréments. Cette scène incroyable se prolongeait jusqu'au moment où les prêtres donnaient le signal de la retraite et annonçaient la fin de la cérémonie, au son des tambours et des conques marines. Le Maro-Oura, porté seulement ce jour, était déposé dans le marāi, et les pirogues sacrées étaient retirées à terre. Le souverain retournait alors dans sa demeure, accompagné de ses parents. L'arii et les chefs prenaient ensuite part

à de grands festins. Un grand nombre de cochons étaient tués dans ces occasions, et d'immenses quantités d'étoffe de mûrier étaient distribuées en cadeau. A la consécration de Pomaré II, les réjouissances, les *heivas*, danses ou représentations scéniques durèrent plus de deux mois (1); la quantité de vivres de toute nature consommés dans ces fêtes fut prodigieuse, et plus d'un chef perdit la vie à la suite des excès qu'il avait commis dans cette occasion.

Hommage du chef
d'Éiméo.

Pendant les cérémonies du temple, Motouaro, chef d'Éiméo, fut le premier à rendre hommage à Pomaré II. Il avait apporté avec lui trois victimes humaines dont les yeux furent offerts dans la forme décrite plus haut, par le prêtre Mani-mani (2), dont le nom apparaît pour la première fois dans le cours de cette histoire, où il est destiné à se répéter souvent.

Invasion projetée
du Taïrabou.
—
1791.

L'avènement de Pomaré II devait dépouiller son père de l'autorité qu'il avait conservée jusqu'à ce moment; cependant, il paraît qu'en raison du jeune âge de l'arii-rahi, il continua d'exercer le pouvoir de régent; car aussitôt après la cérémonie de l'investiture, il dirigea les préparatifs d'une attaque contre Taïrabou, sous le prétexte que les chefs de cette presque île avaient fait un mauvais accueil au

(1) Wilson, *A missionary voyage*, etc., page 321.

(2) Manne-manne de Wilson; Haamanimani de Moerenhout; Hanamiat d'Ellis.

pavillon du *vea* lorsque cet envoyé avait été requérir l'île entière à faire acte de soumission envers le nouveau souverain. Té-maré joignit ses forces à celles de Pomaré dans cette entreprise; les marins du *Bounty* furent engagés à y participer; ils agréèrent à cette demande, et dès le 21 mars 1791, ils se mirent en route sur leur schooner pour rejoindre à Papara les forces de Pomaré qui s'y concentraient (1).

Malheureusement pour les projets de Pomaré, deux jours après, la frégate *Pandora*, commandée par le capitaine Edwards, arriva à Matavaï avec la mission de saisir les mutins du *Bounty* qui se croyaient désormais sûrs de leur impunité, ne pouvant penser que Bligh eût échappé à une mort presque certaine. L'enlèvement de ces précieux auxiliaires fut un coup terrible porté à la puissance de Pomaré; l'âme de ses conseils et l'intrépide exécuteur de ses projets, le Suédois Brown, l'abandonna en même temps pour retourner en Europe, et Hete-Hete, cet insulaire familiarisé avec l'usage des armes à feu, se réfugia sur l'île Bora-Bora, sous l'impulsion d'une appréhension fondée sur le changement qu'il présentait dans la position de Pomaré, privé des secours des Européens. Ce chef lui-même éprouva de grandes inquiétudes; il abandonna le séjour de Taïrabou, où il résidait depuis longtemps, pour venir à Pari; craignant les effets de l'inimitié de ses adversaires après le dé-

Arrivée
de la
frégate Pandora.

(1) Wilson, *A missionary voyage in the ship Duff. Preliminary discourse*, pages 31 et 33.

part des Anglais, il manifesta le désir de quitter l'île avec toute sa famille; mais le capitaine de la *Pandora* n'ayant pas accédé à ses désirs, il annonça son intention de chercher un refuge sur les îles voisines. Cependant, son frère Oripaïa et quelques autres chefs triomphèrent de son désespoir et lui rendirent un courage qu'il avait perdu. Quoiqu'il continuât d'être toujours en de très-bons termes avec Idia, ils étaient séparés de corps depuis longtemps et même il venait de contracter une nouvelle union avec une jeune sœur d'Idia nommée *Waïridi*.

Mort
de Motouaro.
Janvier 1792.

Au commencement de l'année 1792, vers le milieu du mois de janvier, Motouaro, chef d'Eiméo et beau-frère de Pomaré, succomba à une courte maladie. Celui-ci profita de cet événement pour quitter momentanément Taïti; il fixa pendant quelque temps son séjour à Eiméo, qu'il gouverna en qualité de régent au nom de l'enfant (1) de Motouaro, seul héritier de ce chef. Le séjour des Anglais avait tellement consolidé l'autorité de Pomaré, qu'il n'avait reçu aucun échec immédiat après le départ de ses auxiliaires du *Bounty*; son influence avait même reçu quelque accroissement; un chef de l'île Oualine, nommé *Motouaro*, comme celui d'Eiméo, reconnu la suprématie du gouvernement de Taïti; il vint résider à Matavaï où il demeura assez longtemps.

(1) Wilson le désigne dans un endroit comme une fille et dans un autre comme un fils.

Pomaré, revenu de sa frayeur, passa d'un extrême à l'autre, et songea à saisir la domination absolue de tout l'Archipel. Déjà, il était maître d'Eiméo et de la majeure partie de Taïti. Le chef d'Ouahine avait fait acte de soumission, et le pouvoir du célèbre Pouni sur les autres îles était ébranlé par de fréquents soulèvements. Pomaré rallia à ses projets tous les mécontents des îles voisines, au nombre desquels se trouvait le grand prêtre Mani-mani, ancien chef de Raïatea selon M. Moerenhout (1), successeur du chef Pouni au gouvernement de Raïatea et de Taha, d'après Wilson, qui ajoute que ce chef était le frère d'Oberi-roa, mère de Pomaré, et que Cook l'avait connu à Raïatea sous le nom de *Toutaha* (2). Mani-mani désignait pour héritier de ses droits sur les îles de la Société son neveu Pomaré II, quoiqu'il ne parût pas à Wilson que l'autorité de ce vieillard fût assez grande, non-seulement pour assurer cette possession à son héritier, mais encore pour en jouir lui-même. Il était même probable qu'il avait été expulsé du pouvoir soit par ses sujets, soit par les habitants de Bora-Bora (3).

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 423.

(2) Wilson, *Voyage, etc. Preliminary discourse*, page 25. Il est à remarquer que quelques pages avant, Mani-mani est désigné, par erreur sans doute, comme le frère d'Idia, femme de Pomaré. Voir page 18.

(3) Mani-mani demanda souvent à Wilson, en 1797, d'attaquer avec ses canons ses sujets révoltés depuis plusieurs années, et voici l'extrait d'une de ses conversations sur ce sujet. Le capitaine

Quoique Hapaï fût encore à cette époque plein de vigueur et d'activité, Pomaré désigna son frère Weidoua, pour gouverner le district de Pari, poste important à cause du voisinage d'Attahorou, foyer incessant de rébellions. Cependant, il paraît que pendant ce temps, le chef Potatou resta fidèle à son suzerain, et que l'île entière jouissait des bienfaits de la paix. Mais cette tranquillité ne fut pas de longue durée; le naufrage du navire anglais *Mathilda* destiné à la pêche de la baleine, fut la cause première de nouvelles divisions intestines. Il semblait que chaque apparition des Européens dans l'île devait amener des troubles à sa suite. L'équipage, après avoir échappé à la perte du navire, vint dans ses embarcations, sous la conduite du capitaine Weatherhead, chercher un refuge à Taïti, où il avait séjourné déjà quelques jours, au mois de février 1792. Les naufragés abordèrent à l'extrémité méridionale du district d'Attahourou, où, loin de leur faire bon accueil, les naturels les dépouillèrent entièrement.

Dévastation du
district
d'Attahourou.
1793.

La conduite des habitants d'Attahourou, dans cette circonstance, fut la cause d'un conflit entre les chefs de ce district et Pomaré, qui prit parti pour

anglais lui ayant dit qu'étant chargé d'une mission de paix, il ne pouvait combattre que pour sa propre défense, sans jamais être agresseur, il lui conseillait d'attendre l'arrivée d'un navire de guerre. — Mais j'esrai mort d'ici-là, s'écria Mani-mani. — Eh bien, votre héritier prendra votre place et saura reconquérir vos droits. — J'aimerais mieux voir cela avec mes propres yeux, s'écria le vieux chef presque aveugle déjà, avec une vivacité qui dénotait sa mauvaise humeur.

les Anglais, soit pour venger ses amis, soit pour partager leurs dépouilles, supposition assez naturelle pour ceux qui ont quelque expérience des dispositions des chefs sauvages. Quoi qu'il en soit, la dévastation de quelques portions du district d'Attahourou fut la conséquence du pillage exercé sur les marins de *la Mathilda*. Lorsque Bligh reparut une nouvelle fois à Taïti, le 7 avril 1792, avec les navires *la Providence* et *l'Assistance*, noms qui rappelaient la miraculeuse délivrance de ce marin ; il intervint dans ces débats, et il rétablit la paix en aplanissant les obstacles qui s'y opposaient. Une réconciliation solennelle, cimentée par des sacrifices humains, fut opérée entre les districts belligérants (1).

La plupart des marins de *la Mathilda* s'éloignèrent à la première occasion de l'île ; cependant, trois d'entre eux, Butcher un Écossais, O'Connor un Irlandais et un juif, suivirent l'exemple de deux déserteurs du navire *Dædalus*, Andrew Cornelius Lind, né à Stockholm, en 1567, et Peter Haggerstein, né dix ans plus tôt à Elflinsors, dans la Finlande suédoise, qui s'étaient fixés à Taïti. Ces cinq individus, nés sur des points éloignés du globe, jetés sur cette plage par le hasard, devaient jouer un certain rôle dans les événements qui vont suivre.

(1) Wilson, *A missionary Voyage in the ship Duff. Preliminary discourse*, page 24.

Tentative de
Whano.
—
août 1793.

La première guerre qui suivit l'état de paix établi en quelque sorte sous la garantie de Bligh, eut lieu en 1793. Elle prit naissance dans la tentative d'un chef nommé *Whano*, pour s'emparer du district de Wapaïano, qui appartenait à Weidoua. La tentative de Whano n'était pas un mouvement isolé; il avait pour lui presque tous les chefs de la partie nord-est de l'île, et ce chef, pour prévenir la réunion des forces de Pomaré, qui ne pouvait manquer de prendre parti pour son frère, résolut d'agir par surprise; mais ses projets ne furent pas tellement secrets que Pomaré n'en fût pas instruit. Il se prépara sur-le-champ à la guerre; Andrew Lind, Peter Haggerstein et le juif, se joignirent à lui; ils se disposaient à ouvrir la campagne, lorsque Whano envoya un messager déclarer la guerre, et un jour ou deux après, il envahit le territoire de Matavaï (1). *Idia*, qui se trouvait dans la partie orientale de ce district, faillit être surprise par l'invasion des ennemis. Ils la poursuivirent de très-près jusqu'à la rivière Haahonou, où elle se précipita pour aller se mettre hardiment à la tête des forces de Pomaré, placées sur l'autre rive. Un guerrier ennemi se jeta aussitôt après elle dans la rivière, et allait la frapper d'un coup mortel lorsque Peter courut à lui, le repoussa d'abord, puis finit par le tuer au moment où d'autres ennemis accouraient à son aide.

(1) Wilson, *A missionary Voyage*, etc. Récit des missionnaires, page 180.

Ce premier échec suffit pour faire opérer un mouvement rétrograde à la troupe de Whano; un autre homme ayant été tué au moment où il épiait derrière un arbre les mouvements de Pomaré, la débandade fut générale. Tous les gens de Whano, en proie à une panique complète, prirent la fuite dans la plus grande confusion; deux autres hommes furent tués dans cette déroute, et Pomaré rentra vainqueur dans ses domaines de Matavaï, Pari et Tettaha.

Première défaite
de Whano.

Cinq ou six jours plus tard, Pomaré rassembla de nouveau ses guerriers et entra dans le district de Wapaïno. Whano et les siens ne tentèrent même pas de résister; ils s'enfuirent dans les montagnes; une femme fut la seule victime de cette attaque. Cependant trois jours après, ce chef ayant repris courage ou ayant été poursuivi dans ses derniers retranchements, il renouvela le combat, qui se termina encore à l'avantage de Pomaré, et cette fois il fut plus meurtrier. Vingt-cinq guerriers y perdirent la vie; nombre considérable à une époque où l'introduction de quelques armes à feu avait presque entièrement aboli les combats corps à corps. Cette victoire fut non-seulement fatale au parti de Whano, mais encore elle mit toute la partie orientale de Taïti sous la dépendance absolue de Pomaré.

Combat
de Wapaïano.

Ce succès ne réduisit pas cependant tous les adversaires de Pomaré à l'impuissance. On doit remarquer que, dans les dernières hostilités, Té-maré ne prit pas le parti de son ancien allié, et bientôt

Guerre
d'Attahourou.
septembre 1793.

on le voit, sans que la cause en soit connue, se joindre à ses ennemis. Waitoua, cinquième du nom, faible enfant, gouvernait Taïrabou ; Té-maré, la partie méridionale de Taïti, et le jeune Tooouha le district d'Attahourou. Pomaré prédominait sur le reste de l'île. Waitoua et Té-maré s'allièrent dans le but de renverser le pouvoir de Pomaré. La levée de boucliers de Whano était-elle un prélude à des hostilités plus grandes ou le résultat de la ligue des principaux chefs de l'île, c'est ce qu'il est difficile d'affirmer ; mais il paraît certain qu'un mois après le combat de Wapaïano, la guerre éclata de nouveau, et eut cette fois pour théâtre le district d'Attahourou. Le jeune Tooouha, entièrement dévoué à Té-maré, désirait garder la neutralité dans ces débats ; mais Pomaré le força de joindre ses forces aux siennes et à combattre contre ses amis.

ombat
d'Attahourou.

Té-maré, au moment d'engager la lutte, encouragea ses partisans et ceux de Waitoua placés sous ses ordres, en leur disant que leur nombre était supérieur à celui de leurs antagonistes, et qu'ils possédaient aussi bien qu'eux des armes à feu, des munitions et des Européens pour auxiliaires. En effet, O'Connor et Butcher, les deux marins de la *Mathilda* combattaient pour lui, tandis que les deux Suédois et le juif s'étaient mêlés aux rangs opposés. Pour la première fois les Taïtiens virent des Européens, divisés d'opinion ou d'intérêt, embrasser des causes différentes et les débattre à main armée. Le premier jour où les deux troupes se trouvèrent en

présence, se passa sans engagement sérieux. Des deux côtés les indigènes étaient remplis de frayeur; ils redoutaient tellement l'action des mousquets, qu'ils ne cessaient de se grouper autour des Européens en qui ils plaçaient toute leur confiance pour le gain de la bataille, mais dont ils génaient les mouvements.

Le second jour les hostilités commencèrent en fin; mais, dès le début, les guerriers de Tooouha placés en tête se débandèrent, et leur exemple entraîna ceux de Pomaré; heureusement pour celui-ci, Peter, Andrew et le juif, maintinrent leur position; ils arrêtèrent et repoussèrent les assaillants à coups de fusil. Ils tuèrent quatre hommes, parmi lesquels se trouvait Amo, père de Té-maré. Ce malheureux chef devait subir jusqu'au bout la fatale influence des Européens. Vingt-cinq ans auparavant, l'arrivée de Wallis avait amené la décadence de son pouvoir, et maintenant les armes à feu lui enlevaient l'existence. Butcher et O'Connor, entraînés dans la déroute de leur parti, durent songer à la fuite pour sauver leur vie, et dès lors le gain de la bataille appartient à Pomaré, qui s'était éloigné, éperdu, dès le commencement du mouvement rétrograde des gens de Tooouha; il fallut le chercher longtemps pour le retrouver; on le trouva enfin étendu sur le sol, accablé de désespoir et de peur. Il ne voulut pas croire à la bonne nouvelle qu'on annonçait, et resta longtemps encore sans mouvement, tellement, dit Wilson, il y avait peu de cou

Mort d'Amo.
Victoire
de Pomaré.

rage chez ce chef victorieux à son insu. Les partisans de Té-maré cherchèrent, comme d'habitude, un refuge dans les montagnes. Un de ces hommes poursuivi avec acharnement parvint à gagner un précipice, où il parvint à se défendre, à l'aide de grosses pierres, contre une nombreuse troupe d'ennemis. La dextérité et le courage de ce guerrier ont consacré la mémoire de cet épisode dans les traditions populaires.

Assujettissement
de
Té-maré.

La conséquence immédiate de ce combat fut l'assujettissement complet de Té-maré; le grand maraï de Papara fut remis aux mains de Pomaré, qui fit en même temps élever dans chacun des districts de l'île, des cases occupées constamment par des gens de sa suite; ces demeures étaient autant de signes apparents de sa domination; elles témoignaient de la puissance de leur propriétaire, et chaque fois que les naturels passaient devant elles, ils se découvraient les épaules en témoignage de leur respect pour le souverain. Cependant, Té-maré conserva encore un pouvoir assez étendu; on lui laissa la jouissance de ses possessions patrimoniales. A cette époque, il entra dans le sacerdoce; il en remplit les plus hautes fonctions, et plus tard on le désigna sous le nom de *Taata no te atoua*, l'homme des dieux. Le jeune Tooouha ne fut pas aussi heureux. La fuite inopinée de ses guerriers, le jour du combat, lui fut imputée comme une trahison qui devait donner la victoire aux ennemis; il fut dépouillé de ses biens; on lui

enleva le gouvernement de son district, et il fut réduit à aller chercher un asile à Papara, près de Témaré, où il vécut sous le poids de la condamnation des vainqueurs. Vaïtoua s'enfuit dans sa péninsule, où il espérait de pouvoir se maintenir; mais bientôt Pomaré dépassa l'isthme à la tête d'une nombreuse troupe, il envahit les domaines de l'Arii-navao-roa sans coup férir, et le réduisit comme Toouha, à une condition inférieure. Il retourna ensuite à sa résidence, dans le district de Pari (1). Le plus jeune frère de l'Arii-rahi fut nommé chef de la petite péninsule, sous la tutelle de son oncle Oripaïa.

Toute l'île reconnaissait désormais la domination de la famille Pomaré, après une lutte de plus de vingt ans. Sans l'appui constant des étrangers, elle n'eût jamais atteint cette haute position, car Pomaré

Guerre d'Eiméo.
1793 à 1794.

(1) Le récit de Wilson présente une contradiction assez difficile à résoudre. Dans son discours préliminaire il mentionne que lors du passage de Vancouver à Taïti (du 27 décembre 1791 au 24 janvier 1792) l'expédition contre Taïrabou avait eu lieu et que le jeune fils de Pomaré avait remplacé au pouvoir Waïtoua, tandis que dans le cours de l'ouvrage, il indique d'après le dire de Peter Haggerstein qui avait pris part à tous ces conflits, les événements dont nous venons de parler, à la date de 1793. Nous avons suivi cette dernière indication, parce qu'elle présente des détails plus nombreux et plus certains que ceux du discours préliminaire; Peter Haggerstein affirmait que l'invasion de Whano avait lieu cinq mois après son arrivée sur le *Dædalus* en février 1793. Cependant, on doit observer que la première date coïnciderait mieux avec les détails empruntés à M. Moerenhout sur la remise du district de Papara. Si on l'adoptait, il faudrait faire remonter à l'année 1791 les dates que nous avons données à l'invasion du district de Wapaïano, au combat d'Attahourou et à la soumission de Taïrabou.

n'avait pas les qualités d'un conquérant. Si son courage ne répondait pas à son ambition, du moins il savait conserver la mémoire des injures qu'il avait reçues, et tôt ou tard il en tirait vengeance. C'est à ce motif, à défaut d'autres renseignements, qu'il faut attribuer sans doute la guerre qu'il déclara à Eiméo vers l'année 1794, la date n'est pas bien précisée. « Il voulait se venger, dit Wilson, des habitants qui avaient ravagé Matavaï dans les guerres de 1783 et de 1773 (1). »

Soumission
d'Eiméo.

La sœur aînée de Pomaré, *Wairidi-Aohou*, veuve de Motouaro, qui gouvernait l'île au nom de son enfant, tenta de s'opposer à cette invasion; mais après un combat où sept hommes d'Eiméo furent tués, elle fut obligée de se soumettre aux volontés du vainqueur. La tutelle de son enfant lui fut enlevée; on la confia à Idia et au grand prêtre Mani-mani, désignés pour gouverner l'île au nom de Pomaré. *Wairidi-Aohou* reçut en compensation la propriété d'une fraction de la partie orientale du district de Matavaï, nommé *Ahounou*. Elle épousa, quelque temps après, un chef nommé *Maourea*, homme de médiocre influence, mais très-intelligent et qui possédait aussi quelques terres dans le district de *Pari*. Plus tard, le rôle de ce chef grandit lorsque la fille de sa femme et de Motouaro épousa l'arii-rahi, Pomaré II.

Prosperité de
Pomaré.

Ainsi, dit Wilson, Pomaré, l'Otou de Cook, auquel

(1) Wilson, *A missionary Voyage, etc.*, page 182.

les Anglais avaient prêté un si grand appui contre ses ennemis, et qui s'était, à différentes époques, trouvé dans des situations si précaires; qu'effrayé pour sa sûreté, il avait supplié à plusieurs reprises les Européens de l'emmener, était enfin parvenu à étendre son pouvoir au delà de tout ce qu'il pouvait espérer, et cela, sans faire preuve de courage ou de talents supérieurs à ceux de ses ennemis. Son pouvoir était désormais si bien établi, que nul n'aurait osé le contester.

Nous touchons à l'époque de l'apparition des premiers missionnaires anglais dans l'Océanie; mais avant d'esquisser les principaux traits des événements de cette époque, nous nous arrêterons pour rassembler les renseignements épars et incomplets de l'histoire des autres îles de l'Archipel, que nous n'avons pu intercaler dans le courant de notre narration; nous les conduirons à la même date, celle de l'année 1797.

Faits historiques relatifs aux autres îles de l'Archipel.

Les faits relatifs à l'histoire d'Eiméo se résument en entier dans ceux que nous avons déjà mentionnés. Cette île, placée en raison de son voisinage sous la dépendance de Taïti, paraît toujours avoir été associée à sa fortune; les contre-coups des agitations politiques de la Grande-Terre avaient presque toujours un retentissement certain à Eiméo, où les chefs rivaux s'appuyaient tour à tour sur l'influence

Île Eiméo.

des factions prédominantes à Taïti, pour atteindre l'accomplissement de leurs vues.

Les renseignements que nous possédons sur les autres îles de l'Archipel, rarement visitées par les navigateurs, sont encore plus obscurs et moins précis. La seule tradition importante qui surnage dans le passé, est celle qui se rattache aux conquêtes de Pouni, chef de Bora-Bora. L'origine de ces guerres paraît avoir été fortuite, et l'élévation de Pouni résulta d'une division qui éclata entre les autres îles du groupe.

Îles Raïatea et
Taha.

Les îles contiguës de Raïatea et Taha, dit le missionnaire Ellis, vécurent longtemps dans une union parfaite; les indigènes les nommaient les deux sœurs, soit en raison du rapprochement de leurs rives, soit à cause de l'étroite amitié qui les unissait. Raïatea prédominait cependant; elle était non-seulement l'île la plus importante du groupe nord-ouest par sa situation centrale et son étendue, mais elle avait encore une grande célébrité dans les légendes religieuses. Son nom se rattachait à la création des hommes et aux désastres d'un déluge mentionné par ces traditions. Ses rives étaient célébrées dans les chants sacrés des indigènes, comme le berceau de leur mythologie, le siège des oracles et la patrie des hommes inspirés; dont les prédictions guidèrent le peuple pendant plusieurs générations. Elle était intimement liée aux événements politiques et religieux de l'Archipel entier. La race humaine y avait pris naissance, et c'était là aussi que retour-

naient les hommes après la mort (1). Raïatea, dit Cook, fut autrefois le siège du gouvernement de cet archipel. En effet, la famille régnante de Taïti descendait de celle qui régnait à Raïatea avant la dernière révolution (2).

Ouahine et ses annexes, Toubouaï-manou, soumises à son gouvernement (3) étaient admises dans l'alliance de Raïatea et de Taha, mais dans une moindre intimité. Bora-Bora seule restait à l'écart, avec l'île Maouroua qui dépendait d'elle.

Iles Ouahine
et
Tabouaï-manou.

Les premiers habitants de cette île furent des mal-fauteurs bannis des autres terres de l'Archipel (4). Leur nombre s'accrut avec le temps et ils acquirent bientôt une grande réputation de bravoure et devinrent la terreur de leurs voisins. D'Urville ajoute aux indications qui précèdent, les détails suivants. Deux chefs habitaient les deux côtés de la baie *Fanouï*, et l'île entière de Bora-Bora vivait tantôt en paix, tantôt en guerre avec les peuplades voisines, quand le chef Pouni parut ; il réunit d'abord dans une seule main la souveraineté de l'île (5), et, à en juger par l'âge de Maï, le passager de Cook, on peut fixer vers l'année

Bora-Bora
et
Maouroua.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, p. 13.

(2) Cook, *Troisième Voyage*, tome V, page 300. Éd. de 1811. Paris.

(3) Wilson, *A missionary Voyage, etc. Preliminary discourse*, page 37.

(4) Wilson, *A missionary Voyage, etc. Preliminary discourse*, page 41.

(5) D'Urville, *Voyage pittoresque*, tome I, page 540.

1760, l'époque où commencèrent les guerres qui rendirent Pouni célèbre.

Ligue de Taha
et de
Bora-Bora.
—
1760.

A une époque qui n'est pas précisée, il arriva que Taha ayant des sujets de mécontentements contre Raïatea, forma une ligue avec Bora-Bora contre les îles ses anciennes alliées. Pouni, soit qu'il eût provoqué cette démarche, soit qu'elle fût indépendante de sa volonté, s'empressa de saisir cette occasion d'agrandir son pouvoir et se prépara à attaquer Raïatea. Une femme inspirée encourageait la population de Bora-Bora à cette guerre, en présageant une victoire complète. Pour donner une preuve de la certitude de ses prédictions, elle demanda qu'on envoyât un homme à un endroit désigné par elle, où les dieux devaient manifester leur volonté, en conduisant dans sa main une pierre qui s'élèverait d'elle-même du fond de la mer. En effet, un naturel s'étant rendu en pirogue au lieu indiqué, il allait plonger pour saisir la pierre promise, lorsqu'il la vit surnager sur l'eau et venir se poser dans sa main. Le peuple émerveillé par ce miracle ne douta plus du succès, et la pierre fut déposée dans un maraï comme un gage de victoire.

Combat naval de
Raïatea.

La guerre fut aussitôt déclarée; les guerriers de Bora-Bora équipèrent une flotte qui ne tarda pas à rencontrer les forces réunies de Raïatea et d'Ouahine. Les pirogues étaient liées entre elles par des amarres, de telle sorte qu'elles ne pouvaient se retirer de la lutte. Le combat fut long et acharné, et malgré les prédictions de la femme inspirée, la flotte de Bora-

Bora eût été anéantie si les habitants de Taha, neutres jusqu'alors, ne fussent accourus à son aide au moment le plus critique. Ce secours changea la fortune de la journée ; les combattants de Raïatea et leurs alliés furent défaits avec un grand carnage.

Deux jours après, Pouni poursuivit le cours de ses succès en envahissant Ouahine, qui ne pouvait opposer une grande défense en l'absence de la plupart de ses guerriers ; l'ennemi s'en empara presque sans résistance, mais il ne put empêcher un grand nombre d'habitants de courir à leurs pirogues et de se diriger vers Taïti, où ils racontèrent leurs désastres. Leurs compatriotes et les habitants de Raïatea résidant dans cette île, furent émus au récit de cette invasion ; ils armèrent dix pirogues de guerre et se mirent sur-le-champ en route pour reconquérir l'indépendance de leur île et la possession de leurs terres. A la faveur d'une nuit obscure, ils débarquèrent sans obstacle, et fondant à l'improviste sur leurs ennemis, ils en firent un grand massacre ; dès lors Ouahine fut rendue au gouvernement de ses anciens chefs.

Invasion
d'Ouahine.

Raïatea fut moins heureuse : elle subit le joug du vainqueur, et bientôt Taha partagea son sort ; après la défaite des flottes combinées de Raïatea et d'Ouahine, les chefs de Taha firent à leurs alliés de Bora-Bora la proposition de partager le territoire conquis ; mais telle n'était pas l'intention de Pouni ; il refusa de les admettre au partage ; les hostilités ne tardèrent pas à éclater, et dans le cours de cette guerre

Assujettissement
de Raïatea
et de Taha.

Taha fut subjuguée. Les deux îles sœurs portèrent la peine de leurs dissensions. Des chefs de Bora-Bora furent préposés à leur gouvernement, et les moindres guerriers de Pouni eurent en partage de grandes étendues de terre. Depuis cette conquête, ils eurent la réputation d'être invincibles dans l'esprit de leurs voisins; et telle était leur renommée qu'à Taïti même, on vantait beaucoup leur valeur. Ils passaient pour ne jamais lâcher pied dans le combat et pour battre toujours leurs adversaires à nombre égal (1). Leur origine et leurs exploits les faisaient comparer aux habitants du district d'Attahourou qui avaient aussi la même réputation.

Passage de Cook.
1769 et 1773.

Pouni régnait déjà sur les îles Raïatea, Taha, Maouroua et Bora-Bora, lorsque Cook visita pour la première fois ces îles en 1769. La plupart des anciens chefs avaient été dépossédés et avaient cherché un asile à Taïti, où ils avaient été accueillis favorablement. Cependant *Ourourou* (Oorooro), l'ancien chef de Raïatea, avait été confirmé dans sa dignité. Il conserva son caractère sacré; mais son pouvoir fut limité au district d'*Opoa* (2). Il visita Cook, en 1773, accompagné d'une nombreuse suite de femmes (3), et

(1) Cook, *Troisième Voyage*, tome V, page 300 et suivantes. Éd. de 1811. Paris.

(2) G. Forster, *A Voyage round the World*, tome I, pages 392 et 402.

(3) Ses cuisses, dit Cook, mesuraient trente et un pouces de circonférence et sa ceinture cinquante-quatre pouces. *Deuxième Voyage*, tome II, page 135. Éd. de 1811. Paris.

il paraissait jouir à cette époque d'une grande considération ; mais déjà, en 1777, quoiqu'il conservât toutes les marques extérieures de l'autorité suprême, il n'habitait plus ses domaines et s'était retiré à Ouahine. Parmi les chefs de Bora-Bora, qui s'étaient établis à Raiatea, on remarquait alors *Oruwhera*, *Herea*, dont la corpulence dépassait les proportions ordinaires (1); *Tootavaï*, désigné sous le titre de *taata orero*, orateur ou homme instruit, qui expliqua aux Anglais le système religieux de l'île; et enfin *Oreo* ou *Orea*, chef du district de *Hamaneno*, où se trouvait le mouillage. Ce dernier chef était un homme de moyenne taille, vigoureux et bien proportionné. Sa contenance indiquait une vivacité et une intelligence que sa conversation justifiait; sa femme, déjà avancée en âge, et son fils âgé d'environ onze ans en 1773, n'attirèrent que secondairement l'attention de Cook et de ses compagnons; mais sa fille *Poyadoua*, âgée d'environ quatorze ans à la même époque, devint le sujet d'une mention spéciale dans leur narration. Elle se faisait remarquer surtout par la couleur très-blanche de sa peau. Ses traits n'avaient pas le caractère général de ceux de sa nation; le nez surtout était très-bien fait, et ses yeux lui donnaient quelque ressemblance avec les Chinoises. Sa taille était petite; son corps élégamment proportionné; ses mains étaient gracieuses au delà de toute

(1) Forster, *A Voyage round the World*, tome I, pages 392 et 394.

expression, seulement ses jambes et ses pieds étaient trop gros pour le reste du corps (1). En 1777, Cook retrouva Poyadoua mariée. Elle vivait sous l'égide de son père et de son frère, héritier présomptif du pouvoir. La beauté de cette jeune femme faisait exception au type général des habitants de Raïatea. Ils étaient petits et d'un teint plus noir que ceux des îles voisines; ils paraissaient aussi avoir des mœurs plus licencieuses. Les femmes surtout, à l'opposé de celles d'Ouahine, étaient très-libres; ce qui, dit Cook, est peut-être la suite de leur dépendance de Bora-Bora. On y voyait peu de chefs subalternes, de sorte que le bas peuple n'était point retenu par ces pouvoirs intermédiaires, qui assurent seuls le maintien de l'ordre. Cependant la population, dit Forster, montrait une confiance et une familiarité que n'avait pas celle d'Ouahine; en même temps elle n'était pas importune comme celle de Taïti.

Boba, chef de
Taha.

L'île Taha ne fut visitée que par les embarcations des navires de Cook. Elle expiait dans un asservissement complet les maux de la guerre qu'elle avait provoquée. Pouni y avait envoyé un délégué nommé *Boba*, qui la gouvernait en son nom. Ce chef vint visiter Cook pendant qu'il se trouvait au mouillage devant Raïatea, en 1774. C'était un grand et beau jeune homme, originaire de Bora-Bora et proche parent de Pouni. Il était destiné à succéder au pouvoir

(1) Cook, *Troisième voyage*, tome V, page 293. Éd. de 1811. Paris.

de ce chef, dont l'unique fille, nommée *Mai Wherua*, lui était destinée en mariage. Cette jeune fille, renommée pour sa beauté, était âgée, en 1774, d'environ douze ans. — A la même époque, Boba, membre de la Société des Arreoy's, qui préconisaient la pratique de l'infanticide, vivait maritalement avec *Teina*, jeune femme d'une grande beauté. Le dessinateur Hodges, attaché à la première expédition du capitaine Cook, retraça ses traits un jour qu'il la vit figurer dans un *heiva*, représentation scénique donnée en l'honneur des Anglais (1). Le nom d'un autre chef de Taha est encore cité. C'est celui d'*Otah*, vieillard qui accueillit de son mieux les officiers de Cook (2).

Cook put s'assurer de la vérité des assertions du grand prêtre Toupaïa, son passager, qui prétendait avoir été dépossédé de son rang et de ses biens par Pouni. En effet, lorsqu'il s'arrêta à Raïatea en 1769, les naturels confirmèrent le dire de Toupaïa, en montrant plusieurs *Fenouas*, portions de terres, qui lui avaient appartenu. Toupaïa, ainsi que Mai, cet autre insulaire qui partit, en 1774, avec Cook pour visiter l'Angleterre, étaient du nombre des indigènes qui s'étaient réfugiés sur les îles d'Ouahine et de Taïti, préférant l'exil à la soumission. Tous deux, en s'embarquant sur les navires

Projets de
Toupaïa et de
Mai.

(1) Voir la planche. Cook, *Deuxième voyage*, vol. II, page 408. Éd. de 1778. Paris.

(2) Forster, *A Voyage round the World*, tome I, page 414.

anglais, espéraient obtenir des armes à feu, qui leur auraient donné assez de pouvoir pour secouer la dépendance de Bora-Bora. Toupaïa aurait pu réussir s'il avait vécu, dit Forster, mais Maï n'avait pas l'intelligence assez développée pour acquérir les connaissances militaires des Européens, qui l'eussent conduit à son but. Toutefois, l'idée de secouer le joug des maîtres de son pays était tellement fixe chez ce jeune insulaire, que toutes les distractions de son séjour en Angleterre ne purent l'en détourner entièrement. Il dit fréquemment, que si le capitaine Cook ne l'aidait pas dans l'exécution de l'entreprise qu'il rêvait, il empêcherait ses compatriotes de lui fournir des vivres et des rafraîchissements. Ce ne fut qu'au moment de quitter l'Angleterre qu'on parvint à lui faire adopter des résolutions un peu plus modérées (1). A son retour, Maï avait envie de se fixer à Raïatea, où son père avait été dépossédé jadis de ses biens; mais il avait trop d'emportement et de fierté pour se soumettre à la domination des nouveaux maîtres de l'île, avec lesquels il aurait pu cependant vivre en bonne intelligence. Il se flattait que son protecteur Cook le rétablirait dans ses droits par la force, ce qui n'entraît pas dans les vues de ce navigateur, malgré l'intérêt qu'il portait à son passager. Maï, comblé de dons et de richesses, ne savait pas non plus se ménager, d'ailleurs, les moyens d'avancer sa fortune. Ses projets étaient toujours

(1) Forster, *A Voyage round the World*, tome I, page 392.

grands et ridicules ; il gardait une profonde haine aux chefs de Bora-Bora ; il ne respirait que vengeance et il n'était animé que du désir d'envahir le territoire de ses ennemis. Cette idée était la seule qui sourit à son imagination (1). C'est à cette impulsion qu'il obéit sans doute en se fixant à Ouahine plutôt qu'à Taïti. Nous avons déjà indiqué sommairement dans la partie géographique, à la page 157, les événements sans importance qui suivirent son établissement dans cette île.

Le chef *Oree* gouvernait Ouahine, en 1769, lorsque Cook y conduisit ses vaisseaux ; il jouissait d'une haute considération ; le grand prêtre Toupaiā découvrit ses épaules devant lui, en lui adressant un long discours (2). En 1773 et 1774, ce chef régnait encore, mais seulement en qualité de régent au nom de son neveu *Territerou* (3) (peut-être *Te arii Taria*, qualification qui désignerait le titre plutôt que le nom de l'individu) ou *Terrideri*, selon la version de Cook, qui montre une prédilection particulière pour ce nom souvent appliqué, dans son récit, à différents personnages. Cet enfant, âgé à cette époque de dix à douze ans, paraissait le personnage le plus important de l'île. Ce fut à lui que revinrent la majeure partie des cadeaux offerts par les Anglais au vieil Oree. Ce chef, âgé en 1773 de cinquante à soixante ans, était un

Noms des chefs
d'Ouahine.

(1) Cook, *Troisième voyage*, tome V, pages 283 et 291. Éd. de 1811. Paris.

(2) Cook, *Premier voyage*, tome II, page 116. Éd. de 1811.

(3) Forster, *A Voyage round the World*, tome I, page 375.

homme maigre, adonné à un usage immodéré de la liqueur de l'ava. Ses yeux, d'un beau noir, avaient perdu leur éclat; ses paupières rouges et enflammées, les écailles blanches qui couvraient sa peau témoignaient de sa passion pour l'ivresse. Il parut beaucoup plus indolent qu'au premier voyage, et ses facultés s'étaient obscurcies. En 1777, il vivait encore, mais il n'avait plus les rênes du pouvoir. Il s'était retiré à Raïatea, en même temps que le chef Ouourou de cette île, fixait sa résidence à Ouahine; rien ne dénote si ces changements ont été volontaires ou la conséquence de quelque mouvement populaire.

Te arii taria était devenu le chef suprême d'Ouahine, et sous lui les deux fils d'Oree, nommés *Pouni* et *Toouha* (1), étaient les premiers dignitaires de l'île; les noms des autres chefs dont il soit encore fait mention sont ceux de *Townua* et de *Morurua*, le tayo de Forster père (2).

Forster porte sur les habitants d'Ouahine, le jugement de Cook sur ceux de Raïatea. Il les peint comme plus méchants que dans les autres îles, et il attribue le relâchement de leurs mœurs à la faiblesse du gouvernement du vieil Oreo. Ces insulaires étaient cependant d'une belle race, plusieurs mesuraient six pieds anglais de hauteur; les femmes, plus belles qu'à Taïti, n'étaient pas aussi adonnées au vol.

(1) Cook, *Troisième voyage*, tome V, page 283. Éd. de 1811.

(2) Forster, *A Voyage round the World*, tomes I et II, pages 375 et 127.

Cook ne visita Bora-Bora qu'en 1777, mais déjà il avait vu Pouni à Raïatea, dans son précédent voyage. Il dépeint comme un vieillard décrépité, stupide, très-indolent et presque aveugle, ce chef, terreur des îles voisines; on ne reconnaît pas dans ce portrait le formidable conquérant de Raïatea. Lorsque Cook s'arrêta à Bora-Bora, il allait y chercher une ancre laissée par Bougainville au mouillage de Hidia, et qui avait été repêchée à Taïti, d'où elle était venue entre les mains de Pouni (1). Le navigateur anglais fit l'acquisition de cette ancre, et il remarqua que dans ce marché, Pouni refusa d'accepter aucun objet d'échange avant que l'ancre eût été livrée; à sa marque, elle avait pesé 700 livres au sortir de la forge, mais elle était privée de son organeau et de l'extrémité des pattes; c'est pour ce motif que le chef de Bora-Bora avait refusé d'avance les présents, dans la crainte que Cook ne se repentît d'avoir offert une si grande valeur pour un objet défectueux (2). La délicatesse du procédé de Pouni est digne de remarque, car elle semble contredire les faits qui vont suivre.

Portrait de
Pouni.

Les narrations des voyages de Cook sont les seuls où l'on puisse trouver quelques traces des événements survenus dans ces îles; depuis cette époque, les notions de leur histoire deviennent très-vagues et sur-

Déchéance de
Pouni.

(1) Wilson, *A missionary voyage, etc. Preliminary discourse*, page 41.

(2) Cook, *Troisième voyage*, tome V, page 299. Éd. de 1811. Paris.

tout très-confuses. D'Urville, qui visita Bora-Bora en 1822, sur la corvette *la Coquille*, a consigné dans son *Voyage pittoresque*, le résumé suivant des renseignements qu'il avait recueillis sur les lieux. Pouni, parvenu à l'apogée de sa puissance, à l'époque du passage des navigateurs anglais, avait amassé d'immenses richesses et fait bâtir le maraï de *Fahrepiti*; mais, dès lors, sa fortune alla en décroissant; son avarice lui fit des ennemis à Bora-Bora; la jalousie et la haine des maisons *Maï* et *Tefaoura* entrèrent pour beaucoup dans cette décadence; il finit par être dépouillé de son autorité et de ses biens; il fut réduit à l'état de proletaire (1).

Mort de Pouni.

Des renseignements à peu près semblables, recueillis aux mêmes sources et dans les mêmes circonstances par M. Lesson, portent en substance que Pouni fut dépossédé de son pouvoir à la fin de sa carrière, d'ailleurs fort longue, par une révolte des chefs de l'île, qui le déposèrent et le chassèrent, tant son avarice les avait révoltés (2). Quoi qu'il en soit, ce chef mourut dans le laps de temps qui s'écoula entre le dernier voyage de Cook et l'apparition des navigateurs qui précédèrent l'arrivée du navire de Wilson, c'est-à-dire entre les années 1777 et 1791. Les territoires qu'il avait conquis furent alors divisés entre les différents chefs préposés à leur gouvernement.

(1) D'Urville, *Voyage pittoresque*, etc., tome I, page 540.

(2) P. Lesson, *Voyage autour du monde sur la corvette la Coquille*, tome I, page 450.

D'après Wilson, les îles Raïatea et Taha échurent en partage au frère d'Oberiroa, le grand prêtre Mani-Mani; nous avons déjà dit que ce chef avait désigné pour son héritier Pomaré II, mais que son autorité ne paraissait pas assez bien établie pour que cette transmission pût s'opérer sans opposition. Il ne paraît même pas que les droits de Mani-Mani fussent incontestables, car il en avait été dépossédé, soit par ses sujets, soit par les habitants de Bora-Bora. Cette dernière île fut gouvernée, à la mort de Pouni, par sa fille *Maï Wherua*, conjointement, sans doute, avec le chef Boba de Cook, gouverneur de Taha, qui était depuis longtemps désigné comme le gendre et le successeur futur de Pouni.

Successeurs de
Pouni.

Lorsqu'en 1791, le capitaine Edwards, commandant la frégate *la Pandora*, toucha à Bora-Bora à la recherche des mutins du *Bounty*, il y trouva pour chef principal, un naturel nommé *Tatahou*; l'identité de ce chef avec Boba n'est pas improbable, malgré la différence des noms, car, outre les modifications qu'ils éprouvent en passant par la bouche des Européens, il était rare que les indigènes conservassent longtemps la même qualification (1), ils changeaient fréquemment de nom, de telle sorte qu'il est souvent fort difficile de reconnaître les mêmes individus à diverses époques, dans les écrits de

Boba, chef de
Bora-Bora.

(1) Wilson, *A missionary voyage, etc. Preliminary discourse*, pages 40 et 41.

différents auteurs. D'Urville et M. Lesson désignent sous un autre nom le successeur de Pouni ; le premier le nomme *Tapoa*, et M. Lesson *Tapao* ; et il est représenté comme le neveu, et non plus comme le gendre de l'ancien chef de Bora-Bora.

Combat
de Tahourai.

Ces indications peuvent à la rigueur s'appliquer au chef nommé Boba par Forster ; mais dans ce cas, le fait de la succession n'est pas bien établi ; car Tapoa, dit d'Urville, réussit à ressaisir quelques propriétés de son oncle ; il porta ses armes victorieuses sur Ouahine, Taba et Raïatea ; il fixa sa résidence sur cette dernière île ; où il médita de reconquérir Bora-Bora, et à venger la mémoire de son oncle. Il eut assez de puissance pour rassembler une armée composée d'insulaires de Raïatea, d'Ouahine et même de Taïti, qui allait à près de quatre mille hommes. Bora-Bora n'avait que neuf cents guerriers à opposer à cette invasion ; mais ils ne désespérèrent pas de la victoire ; ils renfermèrent leurs femmes et leurs enfants dans un *pari*, et fortifièrent les points les plus faibles et les plus accessibles de l'île. Tapoa, après avoir pris terre à la baie d'*Anao* sur le revers oriental de Bora-Bora, marcha à l'assaut des fortifications qui furent bravement défendues. Les assaillants échouèrent et perdirent un Anglais leur auxiliaire ; furieux de cet échec, ils ravagèrent la baie de *Fanouï*, mais pendant ce temps les guerriers de Bora-Bora sortirent de derrière leurs retranchements et engagèrent un combat dans les plaines de *Tahou raï*, où Tapoa et son parti eurent

le dessous. Ils se retirèrent sur-le-champ sur les pirogues qui les avaient amenés, et retournèrent à Raiatea (1).

Ces notions imparfaites établissent l'état politique de l'Archipel entier, vers l'année 1797, de la manière suivante : Taïti, y compris Tairabou, Eiméo, Maïtia et Tétouaroa, reconnaissaient la domination de Pomaré. Ouahine et Toubouai-Manou avaient reconnu sa suprématie (2). Mani-Mani avait désigné Pomaré II pour son successeur, lorsqu'il vint chercher un abri près de lui en fuyant ses sujets révoltés de Raiatea et de Taha. Bora-Bora, Maouroua et Motou-iti, restaient seules tout à fait en dehors de l'influence de Pomaré. D'après M. Moerenhout cependant, sous le rapport politique, Taïti était souveraine; par son étendue, sa richesse, et le nombre de ses habitants, elle l'emportait tellement sur les autres îles qu'elle était toujours le foyer des grandes querelles; en tout temps ces dernières s'en reconnaissaient vassales, et faisaient profession de soumission à cette métropole de l'Océanie (3).

État politique
de
l'Archipel.
1797.

Telle était à peu près la situation politique de l'Archipel, lorsque les missionnaires anglais apparurent dans ces mers.

(1) D'Urville, *Voyage pittoresque*, etc., tome I, page 540.

(2) Wilson, *A missionary voyage, etc. Preliminary discourse*, page 38.

(3) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 509.

Apparition
des
missionnaires
anglais
dans l'Océanie.

Il n'entre pas dans nos intentions, nous l'avons déjà dit et nous le répéterons ici, de discuter l'œuvre des missions sous le point de vue religieux; nous nous en occuperons uniquement dans ses rapports avec la politique et les progrès de la civilisation à Taïti. C'est pourquoi nous sommes conduits à faire la remarque que l'apparition des missionnaires anglais dans l'Océanie, a été postérieure à l'occupation des côtes de l'Australie par la Grande-Bretagne. Lorsque cette puissance, privée de ses colonies de l'Amérique du Nord, songea à ouvrir un autre débouché au trop plein de sa population et à créer de nouvelles ressources à son industrie, elle jeta les yeux sur les terres de la Nouvelle-Hollande, dont Cook et Banks avaient donné une idée favorable; sur leurs données, la colonisation fut décidée sur un plan nouveau, celui du travail des convicts, criminels condamnés aux travaux forcés et à la déportation. Cette entreprise, exécutée avec la hardiesse qui enchaîne le succès et dont les Anglais semblent avoir le glorieux privilège, fut menée à bonne fin par le gouverneur Philip. Chargé du commandement de neuf transports et de trois navires de guerre, il prit terre le 20 janvier 1788, sur les plages désertes, où l'on voit aujourd'hui de grandes cités, des villes, des villages, des établissements de toute nature, un commerce important et d'immenses terrains en pleine culture.

Sept ans plus tard, en 1795, à l'instigation du docteur Haweis, chapelain de la comtesse Huntingdon,

la Société des Missions de Londres, dont il était un des fondateurs, prit la résolution d'envoyer des missionnaires dans les îles nombreuses de l'océan Pacifique. Le docteur Haweis représenta cette entreprise comme n'offrant que peu de difficultés, et comme promettant un succès complet à la cause du christianisme (1). A sa voix, dix mille livres sterling (250,000 fr.) furent recueillies par voie de souscription dans le public, qui prit un grand intérêt à l'exécution de ce projet. L'attention générale en Angleterre était fixée vers ces lointaines régions; les vues du gouvernement, celles des particuliers se portaient à cette époque vers de nouvelles terres à acquérir, de nouveaux champs à exploiter, pour suppléer à la perte des colonies américaines. L'empressement de la nation à répondre à l'appel de la Société des Missions n'a donc rien qui puisse étonner, lorsqu'indépendamment de son esprit religieux, on considère le besoin qu'elle éprouvait d'étendre son territoire, l'ardeur et la persistance de ses penchants à l'envahissement. Le gouvernement anglais cependant ne prêta aucun appui ostensible à la Société des Missions; il facilita seulement le départ des missionnaires, apôtres-explorateurs, qui, tout en servant la cause de la civilisation au prix de dangers réels, de grandes privations, souvent aussi aux dépens de leur existence, devaient porter, partout où ils prendraient pied, le nom de leur pays, son in-

(1) J. Williams, *A narrative of missionary enterprises in the south sea Islands*, page 2.

fluence, ses mœurs, et par là, faciliter les voies d'une occupation future, si le gouvernement jugeait convenable de l'accomplir un jour. Les événements dont la Nouvelle-Zélande a été le théâtre dans ces dernières années, ont donné la mesure du parti qu'un gouvernement peut tirer de l'œuvre des missions. C'est à la voix des missionnaires que les chefs *Maouri* ont consenti à faire abnégation de leur indépendance, et si les prédicateurs de l'Évangile n'avaient pas précédé l'invasion, jamais la croix sanglante de la bannière anglaise ne se fût implantée sur ces rives sans résistance, et on n'aurait pu dépouiller les indigènes de leurs propriétés, en leur interdisant la vente des terres ailleurs qu'à Sidney, sans une lutte longue et acharnée.

Les procédés du gouvernement anglais n'ôtent rien, selon nous, au mérite du dévouement des missionnaires. Souvent, nous avons lieu de le penser, c'est à leur insu qu'ils ont travaillé à l'envahissement des pays sur lesquels ils se sont implantés, et quand même une arrière-pensée de placer un jour une peuplade sous l'égide de la mère patrie, eût accompagné leurs efforts, elle était inspirée par un sentiment de patriotisme qu'on ne saurait blâmer. Aux yeux des missionnaires, les nations sauvages se trouvent placées dans un état d'infériorité et de dégradation complète, dans une condition de misère et de souffrance, comparativement aux sociétés civilisées; après les avoir arrachées à leurs anciennes croyances, ils les guidaient dans la voie parcourue

par les nations européennes, et devaient considérer comme le but final de leurs efforts de les amener au niveau des peuples du vieux continent, de les rapprocher, autant que possible, de la mère patrie. Les missionnaires de toutes les nations ont presque toujours agi ainsi ; à leurs travaux religieux ils ont toujours associé le nom de leur pays ; les missionnaires français n'ont pas dévié de cette ligne de conduite, et nous ne pensons pas qu'on ait songé à les désapprouver toutes les fois qu'ils se sont renfermés d'ailleurs, dans les limites d'une scrupuleuse équité. Mais, hâtons-nous de le dire, souvent les missionnaires de tous les cultes et de toutes les nations se sont opposés de tout leur pouvoir aux mesures qui, en favorisant leurs compatriotes, pouvaient tourner au détriment des peuples dont ils s'étaient constitués les pasteurs. On doit louer leur sollicitude tout en déplorant que dans certaines circonstances, elle se soit exercée d'une manière fâcheuse et inopportune, en dehors du cercle uniquement religieux de leurs attributions.

Les fondateurs de la Société des Missions de Londres montèrent leur entreprise sur une grande échelle ; ils achetèrent le navire *le Duff*, dont le commandement fut confié au capitaine Wilson, et firent un appel aux candidats qui voudraient se dévouer à la prédication de l'Évangile. « Le but » était simple et noble, dit Wilson (1) ; il consistait

Envoi
des premiers
missionnaires.

(1) Wilson, *A missionary voyage in the ship Duff*, etc., p. 3.

» à délivrer une portion de l'humanité de la misère
 » qui l'opprime, et de lui conférer une plus abondante
 » mesure des félicités compatibles avec notre na-
 » ture ! » On avait pensé que ce but ne pouvait être at-
 teint que par l'efficacité de la parole évangélique, portée
 par les missionnaires dans tous les points où ils pour-
 raient la prêcher, selon leur capacité ou leurs moyens.

Toutes les classes de la société furent admises à présenter des candidats pour les missions de l'Océanie. Mais on choisit autant que possible, à part quelques ministres du saint Évangile, des ouvriers, des hommes adonnés à divers travaux manuels, qui pouvaient être doublement utiles à l'instruction des sauvages. En même temps on n'accepta que des personnes offrant la garantie d'une piété reconnue et d'une conduite irréprochable ; un comité fut chargé d'examiner les postulants sur leurs vues, leur capacité, et leurs connaissances de la religion. Beaucoup d'entre eux furent rejetés ; on ne reçut que ceux qui, après plusieurs épreuves et des renseignements précis, avaient montré une aptitude réelle à entreprendre cette tâche (1). Le dévouement de ces hommes, et peut-être leur confiance dans le succès, était tel, qu'ils partirent en emmenant avec eux

(1) A ces lignes, Wilson ajoute encore : Nous désirions obtenir quelques personnes versées dans les connaissances littéraires, mais plus particulièrement de trouver des adeptes dans des arts manuel set dans des travaux qui les auraient rendus plus utiles aux païens dans l'état de civilisation inférieure où ils se trouvent. *A missionary voyage*, etc., page 4.

leurs femmes et leurs enfants dans un pèlerinage qui commençait par une longue et rude traversée, et qui devait se terminer dans l'exil sur des rives étrangères, avec la sombre perspective de l'isolement, de l'abandon, et même de la mort au sein de peuples cannibales. Il est possible qu'ils se faisaient des idées plus favorables des lieux où ils allaient aborder, et qu'ils avaient été induits en erreur par les descriptions enthousiastes des navigateurs ; mais, dans tous les cas, on ne peut croire, comme quelques personnes l'ont avancé, que les premiers missionnaires anglais aient été mus uniquement dans leur entreprise par un sentiment d'intérêt personnel. Après avoir fait la part de l'influence que la politique anglaise pouvait avoir dans l'œuvre des missions, nous devons ajouter que, dans notre pensée, les trente missionnaires (1) qui s'expatrièrent sur le

(1) La composition du personnel des missionnaires, destinés à s'établir dans les différents archipels de l'Océanie, est un document utile à connaître ; la liste suivante est extraite en entier de l'ouvrage du capitaine Wilson.

Liste des missionnaires qui s'embarquèrent sur le navire le Duff.

Les R^{ds} J. F. Cover, âgé de 34 ans. Ministre du saint Évangile.

	J. Eyre	— 28	<i>Idem.</i>
	J. Jefferson	— 26	<i>Idem.</i>
	F. Lewis	— 31	<i>Idem.</i>
MM.	H. Bicknell	— 29	Charpentier.
	D. Bowell	— 22	Boutiquier.
	B. Broomhall	— 20	Fabricant de harnais.
	J. Buchanan	— 31	Tailleur.
	J. Cooper	— 28	Cordonnier.
	J. Cock	— 23	Charpentier.

Duff, pour accomplir une tâche hérissée de périls inévitables, subissaient uniquement l'impulsion du

Suite de la liste des missionnaires.

MM.	W. Crook,	âgé de 21 ans.	Domestique et ferblantier.
	S. Clode	— 35	Jardinier.
	J. A. Gillham	— 22	Chirurgien.
	P. Hodges	— 29	Forgeron et et chaudronnier.
	W. Henry	— 23	Charpentier et menuisier.
	J. Harris	— 39	Tonnelier.
	Hudden	— »	Boucher.
	L. Harper	— 26	Ouvrier de coton.
	R. Hassel	— 27	Tisserand.
	S. Kelso	— 48	<i>Idem.</i>
	E. Main	— 24	Tailleur (du régiment de l'artillerie royale).
	J. Nobbs	— 24	Chapelier.
	H. Nott	— 22.	Maçon.
	Francis Oakes	— 25	Cordonnier.
	J. Puckey	— 25	Charpentier.
	W. Puckey	— 20	<i>Idem.</i>
	W. Smith	— 21	Linger, marchand de toiles.
	W. Shelly	— 21	Tourneur, ébéniste.
	G. Weeson	— 44	Maçon.
	G. Wilkinson	— 27	Charpentier et ébéniste.

Femmes.

Mesd.	M. Cover,	âgée de 37	Épouse de J. F. Cover.
	E. Eyre	— 64	— de J. Eyre.
	E. Hassel	— 29	— de R. Hassel.
	S. Henry	— 23	— de W. Henry.
	M. Hodges	— 25	— de P. Hodges.
	Hudden	— »	— de Hudden.

Enfants.

J. Cover,	âgé de 12 ans.	Fils de J. F. Cover.
T. Hassel	— 8 ans.	Fils de R. Hassel.
S.-O. Hassel	— 16 semaines,	<i>Idem.</i>

dévouement de la foi, qui seul produit chez les hommes une pareille abnégation.

Le 7 mars 1797, dix-huit missionnaires (1) débarquèrent à Matavaï, après avoir reçu un accueil favorable de la part des indigènes. Ils demandèrent à Pomaré la concession d'un terrain pour y établir leurs demeures et défricher un jardin. Celui-ci leur accorda sur-le-champ, une grande case qu'il avait fait construire dans le temps pour le capitaine Bligh, et qui, depuis lors, portait le nom de *Ware no Pretane*, maison des Anglais. En même temps, le grand prêtre Mani-Mani les engagea à venir s'établir à Eiméo sous sa protection; il fit tous ses efforts pour les persuader que jamais Pomaré n'avait agi honorablement à l'égard des Anglais, auxquels il devait ses succès à la guerre et l'accroissement de sa puissance (2). Cependant, la conduite de Pomaré vis-à-vis des missionnaires était loin de justifier les accusations du grand prêtre. A la première manifestation de leur intention de demeurer dans l'île, il témoigna une vive satisfaction, et à leur demande d'une concession de terrain, non-seulement il leur fit don de la case de Bligh, mais

Arrivée des
missionnaires
à Taïti.
—
7 mars 1797.

(1) J. F. Cover, sa femme et son fils, John Eyre et sa femme, John Jefferson, T. Lewis, ministres du saint Évangile. Ch. Bicknell, B. Broomhall, J. Cock, S. Clode, J. A. Gillham (ce missionnaire renonça à sa vocation le 4 août 1797, et retourna en Angleterre avec *le Duff*), W. Henry et sa femme, P. Modges et sa femme, R. Hassel, sa femme et ses deux enfants, E. Main, H. Nott, F. Oakes, J. Puckey, W. Puckey, W. Smith, missionnaires.

(2) Wilson, *A missionary voyage*, etc., page 61.

encore il leur fit l'offre de tout le district de Matavaï, après avoir échangé quelques mots avec Idia, son conseiller habituel. Cette offre fut d'abord prise au sérieux; cependant, on s'aperçut bientôt qu'elle n'avait d'autre valeur que celle d'une formule de politesse, employée souvent par les Taïtiens envers les chefs ou les personnages importants qui les visitaient. Des démonstrations de cette nature n'étaient pas rares, dit le missionnaire Ellis; elles étaient réglées d'après le rang et la fortune des individus. Des maisons, des plantations, des districts et même des îles entières, étaient offerts de cette façon. Cependant, ceux à qui ces dons étaient présentés, ne pensaient jamais à les accepter en réalité; c'était un usage analogue à celui pratiqué en Espagne, où l'on emploie la formule à la *disposicion de usted*, pour chaque objet qui attire l'attention des étrangers, sans pour cela leur accorder d'autre droit que celui de refuser.

Il est possible, cependant, que les chefs, pleins de l'idée des avantages qui résulteraient pour eux de la résidence des missionnaires dans leur île, eussent conçu le projet sincère de leur céder la jouissance du territoire de Matavaï, de leur accorder de remplir l'office de chefs, d'étendre leurs cultures comme ils l'entendraient, et même de percevoir un tribut des indigènes qui en occuperaient les portions non cultivées par eux, mais sans avoir, en aucune façon, l'intention d'aliéner à perpétuité ce domaine de ceux du chef suprême, auquel il appartenait ori-

ginairement (1). De sorte que la mention faite par Wilson, de la concession du district de Matavaï, ne doit être considérée que comme une assertion sans fondement. Plus tard, les missionnaires ont pu s'en convaincre; non-seulement ils n'ont pas fait acte de propriété, mais encore ils ont reconnu et signalé cette erreur, et n'ont jamais élevé de prétentions à cet égard.

Dès leur arrivée les missionnaires se trouvèrent en rapport avec les principaux personnages de l'île. Quoique Pomaré continuât à exercer, au nom de son fils, les fonctions de régent sur les deux péninsules, son influence avait néanmoins considérablement déchu depuis l'avènement du nouvel arii-rahi, qui allait atteindre l'âge où il pourrait se charger seul de la direction du gouvernement. Pomaré II était, ainsi

État politique
de l'île.
—
1797.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, t.I, p. 66. Le même auteur dit à ce sujet : Lorsque le navire *Royal Admiral* arriva en 1801 avec un renfort de missionnaires, on demanda à Pomaré s'ils pouvaient encore se considérer comme propriétaires du district de Matavaï. Il répondit affirmativement et demanda même si on voulait que les habitants s'éloignassent. Mais il paraît cependant, que les indigènes ne les considéraient que comme des tenanciers révocables à volonté. Ce que les missionnaires désiraient était l'occupation permanente du terrain sur lequel leurs demeures étaient situées, et ils ne paraissent pas avoir cette certitude, car ils écrivaient à ce sujet à la Société des missions à Londres, en 1804, que les habitants ne considéraient pas le district, ni aucune de ses parties comme appartenant à l'établissement des missionnaires, excepté la petite portion sablonneuse qu'ils occupaient, et même divers indigènes réclamaient la propriété du terrain occupé par leurs cases et leurs jardins.

que sa femme, âgé d'environ dix-sept ans. Tous deux ne dépassèrent pas le seuil de la demeure des missionnaires, et ne mirent pas non plus le pied sur *le Duff*, à cause du caractère sacré dont ils étaient revêtus. Ils venaient cependant rôder ensemble dans une petite pirogue autour du navire; Pomaré II dirigeait l'embarcation, tandis qu'Idia en vidait l'eau avec une écale de coco; ce manège, dit Wilson, peut donner une idée de la dignité d'une reine à Taïti.

Mort d'Oripaïa.
—
1797.

Taïrabou continuait à être gouverné par le frère de Pomaré II, mais son oncle et tuteur, Oripaïa, était mort vers le commencement de l'année 1797 (1). Ce chef, nommé régent de Taïrabou en 1792, était très-attaché aux Européens; sa veuve, désignée sous le nom d'*Inna Madoua* par Wilson, et sous celui d'*Oueni-Moyeri* par Bligh, se mit à pleurer en voyant les missionnaires, qui lui rappelaient que son époux était l'ami des Anglais.

Le récit des missionnaires ne mentionne pas le nom du nouveau régent de Taïrabou; peut-être Pomaré I^{er} s'était-il réservé ces fonctions, quoique rien ne le prouve. Dans une de leurs excursions, les missionnaires furent visiter le jeune *arii-navao-roa*

(1) Les missionnaires anglais virent, peu de temps après leur arrivée dans le district d'Attahourou, le *toupapaou* ou maison mortuaire de ce chef. Le corps était encore dans un état de conservation parfaite; il était vêtu de rouge et recevait journellement des offrandes d'aliments des mains d'un serviteur préposé à ce service. Le *toupapaou* était placé non loin du marai d'Attahourou. Wilson, *A missionary voyage in the Duff*, page 208.

dans ses domaines ; il demeurait dans le district de Matavei, le mieux cultivé de Taïrabou. Quelque temps après, en juillet 1797, Wilson y vit aussi Pomaré I^{er} sous un hangar, où il préparait des provisions d'étoffes et de comestibles pour les distribuer aux chefs et aux arreoys, dans une grande fête qui devait avoir lieu à Papara.

Té-maré, revêtu du titre de *taata no te Atoua*, l'homme des dieux, remplissait des fonctions sacerdotales ; il était le premier chef de l'île après Pomaré, auquel les derniers événements l'avaient assujetti. Ces deux anciens rivaux paraissaient vivre en bonne intelligence et même, s'il faut en croire Wilson, le fils d'Amo avait adopté Pomaré II pour héritier de ses biens. Si ce fait est vrai, il expliquerait le retour de Té-maré au gouvernement du district de Papara après la défaite qu'il avait éprouvée. Toutefois, Wilson ayant eu l'occasion de voir ce chef dans un moment où il était ivre d'ava, il l'entendit manifester des sentiments de jalousie et de crainte envers Pomaré (1). Il passait pour être inspiré par la divinité ; à l'abri de ce caractère sacré, il paraissait méditer de venger la mort de son père et de prendre un jour sa revanche sur ses puissants adversaires. En même temps, le district d'Attahourou divisé entre deux ou trois chefs, était soumis à sa direction, de sorte que son influence était encore fort grande.

Weïdoua, le plus jeune frère de Pomaré, gouver-

Chefs principaux
de Taïti.
—
1797.

(1) Wilson, *A missionary voyage*, etc., page 206.

nait toujours le district important de Wapaïano. Il avait épousé une jeune femme, sortie probablement des dernières classes de la population; il était arreo, premier rang, et comme tel très-licencieux dans sa conduite. Sa réputation était toujours celle d'un grand guerrier; son regard était dur et ses traits repoussants. Il résidait à l'extrémité occidentale du district de Wapaïano.

Le grand prêtre Mani - Mani, un des chefs les plus influents de l'île, était à cette époque très-actif et très-vigoureux, quoique fort âgé et presque aveugle. Il s'adonnait sans retenue à tous les vices de son pays, les hautes fonctions sacerdotales qu'il remplissait ne lui imposant d'ailleurs aucune obligation de conduite régulière. Il possédait cinq femmes, et se livrait à toutes sortes de débordements et d'intrigues pour assouvir son ambition; c'est sans doute, dans un but politique qu'il fit un excellent accueil aux missionnaires.

Le récit de Wilson mentionne un certain nombre d'autres chefs qui exerçaient quelque pouvoir sur l'île, parmi lesquels on remarque Païtia, chef de Matavaï, nommé Poïto par Bligh (1).

Le tableau suivant indique les noms des chefs qui présidaient sur les différents districts de l'île à la même époque.

Division du territoire.

(1) Bligh, *Voyage à la mer du Sud*, page 92.

TAÏTI-NOUL.

Districts.

Matavaï.
 Hababounia.
 Honouwaïa.
 Nanou-nanou.
 Tettaha.
 Pari.
 Waïridi.
 Atimoni.
 Papara.
 Ahaheina.
 Attahourou.
 Waïroupo.
 Hidia.
 Wapaïano.
 Waroumi.
 Hiwoh.
 Otaiare.
 Waaheina
 Waiïri.

Chefs.

Pomaré et son fils.

Taïridi , femme de Té-maré.

Té-maré.

Divers chefs, sous la direction de Té-maré.

Inna-Madoua , veuve d'Oripaïa , frère de Pomaré.

Weïdona , frère de Pomaré.

Waïridi-Aohou , veuve de Motouaro , femme de Maouroa.

Mani-Mani.

Noï-noï.

Roura et trois autres chefs.

Maahe-Hanou , jeune fille fiancée au fils de Toouha , sous la tutelle du chef Toutaa.

TAÏRABOU.

Waï-youtia.
 Otoubou.
 Ahoui.
 Tahapia.
Tiroou-oua.
Popouta.
 Waïote.
Bobeouroua.
 Attaroa.
 Owahaï.
 Waïourou.
 Toa-outou.
 Ahnoui.
 Mataveï.
 Owaheite.
 Attaroa.
Haou-boua.
Attitoutou.
Orrahayrou.

Pomaré et Taata Douahe.

Idia , femme de Pomaré.

Mani-Mani.

Viivi-roura.

Marii-taata(fils de Toouha et Houatoua.

Moui.

Oriawaï.

Ti-tia-manoua.

Si on compare ce tableau avec celui que nous avons donné à la page 284, on voit qu'en 1797, les possessions de Pomaré et de son fils comprenaient sur les deux presqu'îles, une étendue d'environ vingt-cinq milles de côtes habitées par quatre mille quatre cent cinquante-huit individus, régis par soixante-dix-neuf chefs de Matéïnas; c'est-à-dire plus du quart de la population totale de l'île.

Idia régnait sur environ huit milles de côtes, habités par sept cent cinquante-six individus et sept chefs de Matéïnas, sur Fairabou.

Weïdoua, frère de Pomaré, possédait cinq milles de côtes sur Taïti; habités par environ seize cents indigènes, soumis à vingt-huit chefs.

Inna Madoua; veuve d'Oripaïa, exerçait le pouvoir de son mari sur douze milles de côtes; quarante-six chefs et quinze cent dix-huit habitants, sur Taïti.

Té-maré et sa femme disposaient de vingt-cinq milles de côtes sur Taïti, partagés entre soixante-cinq chefs de Matéïnas, et une population de quatre mille cinq cent trente habitants.

Départ du *Duff*.
4 août 1797.

D'après les indications de Wilson, le départ du navire *le Duff*, le 4 août 1797, n'occasionna aucune diminution dans la bienveillance des indigènes pour les missionnaires. Pomaré fut en quelque sorte leur protecteur spécial, et c'est sous son égide que leurs travaux commencèrent. En suivant des yeux les lentes manœuvres du navire qui les abandonnait définitivement, à la merci d'un peuple inconstant et sauvage,

ils éprouvèrent les pénibles sensations qu'une pareille séparation devait faire naître; ils sentirent que désormais, ils étaient livrés à eux-mêmes, sans autre secours que celui de la Providence, et qu'ils venaient de se séparer pour jamais, de ceux qui les avaient aidés de leurs conseils et de leur concours (1). Nous n'avons pas à retracer les détails de l'existence des missionnaires au début de leur entreprise; nous ne les mentionnerons que lorsqu'ils seront liés à notre sujet. Pour ceux qui voudraient connaître plus particulièrement les incidents qui accompagnèrent leurs premiers efforts, les œuvres du capitaine Wilson, du missionnaire Ellis, les relations de plusieurs autres missionnaires, le *Missionary Register*, seront autant de sources fécondes à consulter.

Dès que les missionnaires de Taïti eurent achevé les arrangements intérieurs de leur demeure, ils mirent tous leurs soins à étudier la langue du pays; dès l'abord ils jugèrent l'orthographe anglaise insuffisante pour exprimer les sons de cet idiome; ils substituèrent alors celle qui est encore en vigueur aujourd'hui. Quoique leur personne fût généralement respectée, ils n'étaient pas à l'abri du pillage de leurs effets, et parfois ils étaient alarmés par des menaces de prochaines hostilités. Le grand prêtre Mani-Mani vint leur demander formellement, de l'aider dans une descente qu'il se proposait de faire sur l'île Raïatea, pour reconquérir le pouvoir dont il avait été privé.

Demande de
Mani-Mani.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 67.

Les missionnaires refusèrent, comme on le pense bien, d'accéder à cette demande; leur réponse amena quelque refroidissement dans leurs relations avec ce chef, qui jusqu'alors s'était montré leur ami dévoué. Mani-Mani, dit M. Moerenhout, quoiqu'il eût bientôt découvert la véritable intention des missionnaires de détruire les dieux et les autels dont il était l'interprète et le plus ferme appui, ne cessa pas de leur être constamment favorable, supportant avec patience le mépris qu'ils montrèrent, dès le début, pour sa religion, et endurant leurs sarcasmes sur tout ce qui avait été sacré jusqu'alors; il poussa la bonhomie jusqu'à rire des plaisanteries par lesquelles ils ridiculisaient le pouvoir spirituel dont on le croyait doué, et en qui les indigènes avaient une foi telle, que sa seule menace les aurait fait mourir de peur (1).

Détermination
des
missionnaires.

Cependant, les rumeurs de guerre qui se propageaient de plus en plus, l'incertitude de l'état politique du pays, avaient considérablement rembruni l'horizon des missionnaires; obligés de veiller pendant la nuit pour défendre leurs effets contre les tentatives des voleurs; pressés par les chefs de prendre parti comme les marins du *Bounty*, dans leurs divisions intestines, ils se réunirent pour délibérer sur la ligne de conduite qu'ils devraient suivre dans le cas où des troubles viendraient à éclater auprès

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 427.

d'eux, et dans celui où l'on viendrait les attaquer ouvertement. Il résolurent de n'employer les armes à feu qu'ils possédaient que pour leur défense personnelle, et seulement pour intimider les agresseurs; en outre que jamais elles ne serviraient ni à aider les projets guerriers des chefs de l'île, ni pour repousser les tentatives des voleurs; le cas de légitime défense fut même limité à l'invasion de leur demeure à main armée, ou lorsque l'existence des femmes serait en danger. Telles étaient les intentions des missionnaires et leur position lorsqu'un attentat des plus graves fut commis sur leurs personnes (1).

Le 6 mars 1798, le navire *le Nautilus*, commandé par le capitaine Bishop, arriva de Makao à Matavaï. Il éprouvait des besoins de toute nature, et il trouva chez les missionnaires tous les secours dont ils pouvaient disposer; mais les chefs de l'île ne montrèrent aucun empressement à procurer des aliments à ces étrangers. On remarqua même, que Pomaré, si affectueux jusque-là pour les Européens, témoigna un grand mépris en voyant la détresse de l'équipage. Ce navire partit au bout de cinq jours, mais il essuya bientôt après de mauvais temps, qui le forcèrent à rentrer au port. Dans cette seconde relâche, deux matelots désertèrent en s'emparant d'une embarcation; le capitaine eut alors recours aux missionnaires pour réclamer des chefs, le renvoi de ces deux hommes

Arrivée du
Nautilus.
6 mars 1798.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 83.

nécessaires à son équipage déjà fort affaibli. Quatre missionnaires se rendirent dans ce but auprès de Pomaré II à Pari; et dès leur arrivée ils eurent lieu de soupçonner qu'il avait favorisé cette désertion.

Attentat commis
sur les
missionnaires.
—
mars 1798.

Ce jeune chef ne paraissait pas aimer les missionnaires, que son père, plus politique ou plus reconnaissant, protégeait seul, dans l'espérance sans doute d'être récompensé de ses soins par les navigateurs anglais (1). Pomaré II resta silencieux et taciturne en présence des missionnaires qui attendaient l'arrivée de Pomaré I^{er} qu'on avait envoyé chercher. Au bout d'une demi-heure, trouvant leur position désagréable, ils résolurent d'aller au devant de ce chef qui tardait à venir. Une trentaine de naturels les suivirent dans cette course; au-bout d'un mille de route, au moment où les missionnaires s'approchaient des bords d'une rivière, les hommes de leur suite les saisirent subitement, les dépouillèrent de leurs vêtements et en traînèrent deux dans l'eau où ils essayèrent de les noyer. Cependant, ils les relâchèrent bientôt, mais en les maltraitant et en les menaçant à plusieurs reprises de les tuer. On leur donna cependant quelques haillons pour se vêtir, et à leur requête on les conduisit auprès de Pomaré dont la demeure n'était pas éloignée (2).

Regrets de
Pomaré et d'Idia.

Pomaré et Idia témoignèrent de grands regrets de cet attentat; ils vêtirent les missionnaires avec des

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 427.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 36.

nattes et des étoffes du pays, puis, après quelque temps de repos, ils les conduisirent à la demeure de Pomaré II. Là, Pomaré fit appeler son fils dans la cour extérieure et le questionna sur l'événement qui venait d'avoir lieu. Ils échangèrent peu de paroles ensemble, mais elles suffirent pour faire penser que si l'attaque n'avait pas eu lieu par l'ordre formel de l'arirahi, du moins il en était complice. A cette époque, Pomaré II, à la suggestion des chefs qui l'entouraient, avait conçu le projet de priver son père et son jeune frère de l'autorité qu'ils possédaient sur Taïti. Il tâchait d'obtenir des mousquets et de la poudre pour atteindre ce but; les missionnaires, en fournissant des vivres au *Nautilus*, l'avaient empêché d'acquérir par voie d'échange les armes qu'il convoitait; c'est pourquoi dans son dépit il avait permis à quelques-uns de ses serviteurs de dépouiller les missionnaires. Déjà, les déserteurs du brick anglais étaient compris au nombre des suivants de l'ancien Otou, mais son père insista tellement pour qu'ils fussent ramenés à leur bord qu'il réussit à les faire remettre sous l'autorité du capitaine Bishop, malgré la résistance de ces hommes, qui déclaraient qu'on ne les ramènerait pas vivants sur leur bâtiment. On rendit aussi quelques-uns des effets volés aux missionnaires et on les ramena à Matavaï dans une double pirogue; mais malgré la sollicitude témoignée par Pomaré, l'impression de cet événement fut telle sur la Société des missionnaires de Matavaï, que onze d'entre eux résolurent de quitter Taïti

Départ de onze
missionnaires.
—
30 mars 1798.

avec *le Nautilus* qui se dirigeait vers Port-Jackson.

Deux jours après, Pomaré envoya aux missionnaires une poule et une feuille de bananier en signe de paix ; lorsque le bruit de leur départ se répandit il accourut en toute hâte, pour les dissuader de ce dessein ; il exprima un grand chagrin de cette résolution ; il s'adressa à chacun d'eux en particulier en les priant avec instance, de rester dans l'île et en leur donnant des assurances de protection. *Noti, eiaha e haere*, Nott, ne t'en-va pas, disait-il sans cesse à ce missionnaire. Sa satisfaction fut évidente lorsqu'il vit que MM. Eyre, Jefferson, Nott, Harris, Broomhall, Bicknell, et Lewis consentaient à ne pas l'abandonner. M^{me} Eyre demeura aussi auprès de son mari. La décision des missionnaires qui abandonnèrent Taïti, dit M. Ellis peut paraître prématurée à quelques personnes, mais il n'est pas aisé de se former une idée exacte de tous les dangers auxquels ils étaient exposés. Ils en connaissaient beaucoup qui justifiaient leur départ, et il en était d'autres plus grands encore qu'ils ignoraient à cette époque (1). Quoi qu'il en soit, les missionnaires qui persévérèrent dans leur œuvre, résolurent de faire une entière abnégation de leur personne. Ils se dépouillèrent de leurs armes qu'ils déposèrent sur *le Nautilus*, à l'exception de deux mousquets dont ils firent don à Pomaré et à Idia, et lorsque ce navire appareilla le 30 mars 1798 ils restèrent sans défense

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 88.

aucune, à la merci du peuple qui venait de les maltraiter et dont ils frondaient les mœurs. Ils apprirent plus tard, que leur existence n'avait tenu dans plusieurs circonstances, qu'à la protection de Pomaré I^{er}. Il était arrivé fréquemment, pendant que Pomaré II se faisait transporter à dos d'hommes autour de leur demeure, que Peter le Suédois, dont nous avons déjà parlé, lui avait dit en montrant les missionnaires rassemblés pour faire leur prière en commun : « Vois, » ils sont tous agenouillés et sans défense, il serait » bien facile à tes serviteurs de fondre sur eux ; de » les tuer, et alors toutes leurs propriétés t'appartiendraient. »

C'est un triste fait, ajoute M. Ellis (1), que l'influence de quelques étrangers sans principes, a été plus fatale aux missionnaires, plus fâcheuse pour l'état moral des indigènes, plus adverse à l'introduction du christianisme, que les préjugés de la population en faveur de l'idolâtrie et l'attachement des prêtres aux intérêts de leurs dieux. Ces plaintes ont souvent été répétées par les missionnaires de toutes les religions, nous nous réservons d'en examiner plus tard la valeur. Il est incontestable cependant, que leurs efforts ont souvent été paralysés par la présence de quelques aventuriers, jetés par le hasard sur leur route. Au début de l'œuvre des Missions anglaises, Wilson disait déjà : « Pendant que, sous » certains rapports, on doit louer la prudence et

Plaintes
des missionnaires
contre
les étrangers.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 89.

» l'humanité des navigateurs, combien ne doit-on
» pas regretter qu'ils n'aient procuré aucun avantage
» aux peuples sauvages, en les initiant aux lois du
» christianisme. Il est résulté certainement plus de
» mal que de bien, de leurs entrevues avec les habi-
» tants des mers du Sud. Les mœurs des naturels sont
» devenues plus dépravées à la suite des fréquentes
» visites des navires qui ont relâché à Taïti de-
» puis sa découverte, et elles se sont en quelque
» sorte améliorées dans un laps de temps à peu
» près égal, pendant lequel l'île a été entièrement
» privée de la présence des Européens (1). » Ces
reproches, qui datent de loin, n'ont rien qui puisse
étonner. Les missionnaires ont voulu, dès le prin-
cipe, donner à leurs travaux le résultat le plus par-
fait; en rencontrant des obstacles à leur mission
chez des Européens moins imbus qu'eux des doc-
trines religieuses, et souvent même pervertis par un
long séjour chez des peuples sauvages, ils devaient
en être d'autant plus peiné. On comprend facile-
ment le sentiment qui a dicté ces récriminations,
mais on ne peut les partager; il suffit de jeter un coup
d'œil sur l'état de la civilisation en Europe pour
comprendre que l'opposition faite à l'œuvre des
missionnaires sur le champ de leurs travaux est d'une
haute gravité, mais qu'elle n'a pas toute celle
qu'on veut lui attribuer.

(1) Wilson, *A missionary voyage, etc. Preliminary discourse*, page 35.

Pomaré avait non-seulement employé toute son éloquence pour empêcher le départ des missionnaires; en leur donnant l'assurance de sa protection, mais il voulut encore punir les indigènes qui les avaient attaqués. Il envahit le district où l'attentat s'était commis, et fit tuer deux des coupables. Cet événement fut un sujet de grands regrets pour les missionnaires, mais il leur donna la certitude d'une protection qui leur devenait indispensable; pour éviter tout nouveau sujet de collision, ils offrirent à Pomaré tous les objets qui pouvaient exciter la convoitise des indigènes, mais ce chef les refusa, en disant qu'il ne les accepterait que dans le cas où les missionnaires quitteraient l'île. Son amitié fut sincère et désintéressée dans cette circonstance, et même plus tard, à une époque où les Anglais furent sur le point de quitter Taïti, il les engagea à emporter leurs effets avec eux (1).

L'agression de Pomaré sur le district de son fils avait fait naître un projet de guerre; le bruit courut que le peuple de Pari se rassemblait pour venger la mort des deux hommes qui venaient d'être tués. En effet, ce chef vint demander bientôt l'aide des missionnaires; en entrant dans la pièce où ils étaient rassemblés, il les interrogea pour savoir combien d'entre eux pourraient combattre. M. Nott ayant répliqué: « Nous ne savons rien de la guerre, » et tous ensemble ayant déclaré que jamais ils n'au-

Invasion du
district de Pari.

Nouvelles
hostilités.
—
1798.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 90.

raient recours aux armes, soit pour attaquer, soit pour se défendre, Pomaré les quitta aussitôt, mais il employa un indigène, qui avait appris à forger sous la direction des missionnaires, pour fabriquer des armes pour le combat; il s'empara de la forge destinée à produire des instruments de travail, mais qui servit alors à confectionner des armes meurtrières. Les bruits de guerre se réalisèrent, les hostilités eurent leur cours; elles furent favorables à Pomaré qui combattait contre les sujets de son fils: les habitants de Pari furent défaits, quatorze d'entre eux furent tués et cinquante maisons furent brûlées (1). Cet événement, sans date précise, eut lieu entre les mois de mai et de juillet 1798.

Mort de Té-maré.
septembre 1798.

L'apparition de deux bâtiments baleiniers de Londres, le *Cornwall* et le *Sally*, le 24 août 1798, effraya la population, qui, en apercevant le pavillon anglais, supposa que ces navires vengeraient l'attentat commis contre les missionnaires. Déjà les habitants de Matavai enlevaient leurs effets et se préparaient à fuir vers les montagnes, lorsqu'on parvint à calmer leurs appréhensions. Le soir même, une entrevue amicale des chefs et des deux capitaines, fit évanouir toutes les craintes des habitants.

Le passage de ces deux navires, qui mirent à la voile le 7 août 1798, donna lieu à un accident funeste quoique favorable à la famille Pomaré. Té-maré, chef de Papara (2), avait reçu en cadeau une certaine

(1) Ellis, *Missionary researches*, tome I, page 91.

(2) Ellis désigne ce chef sous le nom d'Oripaia.

quantité de poudre à canon. Il voulut en éprouver la qualité, qui paraissait inférieure à cause de la grossièreté du grain; un de ses serviteurs chargea un pistolet, et le tira imprudemment par-dessus la poudre qui prit feu sur-le-champ. Six individus furent gravement blessés par l'explosion. Té-maré et un de ses serviteurs succombèrent aux suites de leurs blessures. Aussitôt que Pomaré apprit cet accident, il pria le missionnaire Broomhall d'aller visiter les victimes de la catastrophe, et celui-ci trouva le malheureux Té-maré affreusement brûlé par l'effet de la poudre. Il tenta de diminuer les souffrances des blessés par l'application de divers liniments; mais comme ces souffrances augmentaient de violence, Té-maré et sa femme attribuèrent ces douleurs non plus aux effets de l'explosion, mais aux remèdes appliqués et au poison que le dieu des étrangers y avait mis; en outre, l'amitié que Pomaré témoignait aux missionnaires rendait leurs soins suspects; ces pensées excitèrent la fureur de Té-maré et même celle de Pomaré II, à un tel degré, qu'ils'en fallut de peu que le missionnaire Broomhall et ses compagnons ne fussent victimes de leur zèle: ils durent se retirer. Des remèdes du pays furent à leur tour employés, mais sans succès; après avoir languï quelque temps Té-maré expira.

La mort de Té-maré devait affermir plus que jamais le pouvoir de Pomaré, cependant elle fut la cause de nouveaux troubles: pendant qu'on accomplissait les rites funéraires en usage chez ces peuples à la mort

Insultes faites à
la mémoire
de Té-maré.

d'un chef important, les habitants de Matavaï tinrent publiquement des discours injurieux pour la mémoire du défunt. Pomaré paraissait approuver ces insultes qui s'adressaient à un ennemi mort.

Alliance de
Pomaré II et de
Mani-Mani.

Pomaré II, adopté par Té-maré en qualité d'héritier présomptif, froissé par la récente invasion du district de Pari, contrarié par son père dans son aversion pour les missionnaires, conçut une grande irritation de la conduite des habitants de Matavaï. Il prêta l'oreille aux suggestions de Mani-Mani qui, pour satisfaire un ressentiment personnel qu'il nourrissait contre Pomaré, proposait de porter la guerre dans le district de Matavaï, et même, dit le capitaine Turnbull, Pomaré II était sur le point de devenir le meurtrier de son père (1). L'influence qui était attribuée au grand prêtre auprès des dieux, sa profonde connaissance des mystères du culte, la crainte de son inimitié qui aurait pu condamner ses adversaires à être immolés sur les autels, donnaient à cet homme une prépondérance et un pouvoir immenses sur Eiméo et Taïti.

Invasion du
district de
Matavaï.

23 novembre
1798.

Il parvint à déterminer Pomaré II à s'unir à lui, pour priver son père de toute autorité sur Taïti; on profita en effet de l'absence de Pomaré, qui était allé visiter une île voisine, pour commencer les hostilités; après avoir fait un sacrifice humain, Mani-Mani envahit le district de Matavaï, le 23 novembre 1798. La nuit précédente, à une heure très-avancée, les

(1) Turnbull, *A Voyage round the World*, page 344.

habitants de ce district avaient eu connaissance des intentions de l'ennemi : ils mirent à profit le peu de temps qui leur restait pour se soustraire au sort qui les menaçait. Au point du jour, l'invasion eut lieu ; quatre individus furent tués et leurs corps furent plus tard offerts aux divinités ; au lever du soleil, les guerriers de Pari avaient déjà parcouru la vallée de Matavaï dans tous les sens, à la poursuite des habitants qui fuyaient leur approche. La maison des missionnaires fut seule respectée. Plusieurs guerriers armés de lances et de casse-tête l'entourèrent, mais sans molester ses propriétaires, et dans le cours de la journée, Mani-Mani vint assurer les missionnaires qu'on ne voulait leur faire aucun mal. Dans la soirée ils reçurent aussi une visite amicale de Pomaré II et de sa femme.

En même temps que cette attaque avait lieu, Pomaré II et Mani-Mani déclarèrent que Pomaré était déchu de tout pouvoir sur la grande péninsule. Les districts de l'ouest et du sud de l'île avaient déjà adopté cette résolution ; les districts du nord et de l'est furent menacés d'une invasion en cas de refus. Les vainqueurs se partagèrent ensuite le district de Matavaï ; le grand prêtre reçut pour sa part la partie orientale de ce district, qu'il livra au pillage et à la destruction.

Le triomphe de Mani-Mani ne fut pas de longue durée ; Pomaré, à la nouvelle de ces événements, envoya un affidé à Idia avec des instructions pour faire assassiner cet ennemi redoutable. Pomaré II

Proclamation de
la déchéance de
Pomaré I^{er}.

Mort de
Mani-Mani.
3 décembre 1798

ne sut pas résister aux sollicitations réitérées de sa mère, et quoique étroitement lié avec Mani-Mani il consentit à sa mort. Ce grand prêtre fut en effet tué par un serviteur d'Idia au pied du mont Taharaï, pendant qu'il se rendait à Pari, le 3 décembre 1798, dix jours après l'invasion de Matavaï (1).

Mani-Mani, dit M. Moerenhout, était un homme que les premiers missionnaires ont vu, et dont ils, ne cessent de parler avec admiration, tant étaient extraordinaires ses talents comme orateur, comme poète, et ses lumières sur les anciennes traditions soit sacrées, soit profanes (2). Le vieux grand prêtre de Taïti, dit Wilson, qui était son tayo, était rusé, entreprenant, et son apparence était extraordinaire lorsqu'il était recouvert de ses vêtements favoris, composés d'une espèce de chapeau et d'un habit noir orné sur les bords de plumes rouges; c'était sans doute son costume sacerdotal, car les plumes rouges étaient toujours considérées comme l'emblème de la divinité. Ce chef dépossédé de Raïatea, avait su acquérir une grande influence sur les indigènes, surtout sur l'île Eiméo, où, avec l'aide de quelques Européens, il était parvenu à construire un petit schooner, qui, pour un premier essai, était un véritable chef-d'œuvre (3). Les missionnaires eurent fréquemment l'occasion de lui parler des actes san-

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 80.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 424.

(3) Wilson, *A missionary voyage, etc.*, page 220.

guinaires du culte dont il était le ministre, mais sans effets apparents sur ses résolutions à l'égard des sacrifices humains, qu'il avait accomplis plus d'une fois depuis leur arrivée; quelquefois cependant il parla de ces horribles rites comme s'ils lui étaient imposés par une nécessité indépendante de sa volonté (1). Une fois même, à bord du *Duff*, il opposa au capitaine qui ne voulait pas le laisser boire du vin immodérément, qu'ayant un sacrifice humain à faire à son *atoua*, il avait besoin de cette liqueur pour stimuler son courage (2).

Le ressentiment qui subsistait entre Pomaré et Mani-Mani datait de loin, car déjà, en 1797, pendant que ce dernier faisait construire un schooner à Eiméo, une lettre d'Andrew le Suédois au missionnaire Cover, indiquait qu'Idia nourrissait un violent dépit contre ce vieillard et même contre les missionnaires, depuis que ceux-ci l'avaient blâmée hautement d'avoir commis un infanticide; le 8 du mois de mai elle avait donné l'ordre aux habitants d'Eiméo de saisir Mani-Mani et de le mettre à mort, ainsi que les Européens qui se trouvaient alors auprès de lui. En effet, 300 hommes s'assemblèrent dans ce but, mais quelques coups de fusils suffirent pour les disperser. Il paraît cependant que deux indigènes furent tués dans cette agression et un

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 80.

(2) Wilson, *A missionary voyage*, page 74.

troisième fut blessé par un coup de sabre. La paix fut rétablie après cette échauffourée (1).

Réconciliation
de Pomaré et
de son fils.
1798.

La mort de Mani-Mani donna un nouvel aspect à l'état politique du pays. Pomaré et son fils se réconcilièrent, ils unirent de nouveau leurs intérêts; les habitants de Matavaï quittèrent alors leurs retraites dans les montagnes, et après avoir fait des offrandes de paix, ils reprirent possession de leurs terrains vers la fin de l'année 1798.

Mort du
missionnaire
Lewis.
23 novembre
1799.

Une grande partie de l'année 1799 s'écoula sans événement important; cependant, dans le mois de novembre un accident funeste vint diminuer la famille des missionnaires. Le missionnaire Lewis avait quitté la demeure commune trois mois après le départ du *Nautilus*, pour aller habiter dans une case située sur la partie orientale du district; un mois après, il manifesta l'intention d'épouser une femme du pays, et de s'unir à elle par les liens indissolubles du mariage; les autres missionnaires, considérant que cette femme n'était pas chrétienne, refusèrent leur approbation et à la suite de leurs remontrances, ils cessèrent toute relation avec Lewis; celui-ci continua cependant à se réunir à eux aux heures de la prière. Il se montra fort industrieux dans la culture de son jardin, et il était très-aimé par les chefs auxquels il rendait divers services.

Le 23 novembre, la nouvelle de sa mort se répandit subitement; les missionnaires coururent en toute

(1) Wilson, *A missionary voyage*, pages 167 et 171.

hâte à son domicile, où ils le trouvèrent étendu sur le sol, couvert de blessures qui lui défiguraient le front et le visage, et qui paraissaient avoir été faites par une pierre aiguë ou un instrument tranchant. Les indigènes présents, ainsi que sa femme, dirent que dans un accès de folie il s'était brisé lui-même la tête contre le sol; mais plusieurs expressions qui leur échappèrent, donnèrent lieu de penser qu'il avait été assassiné; plus tard, on en acquit la conviction. Pomaré, protecteur constant des missionnaires, ne croyait pas au meurtre, cependant il leur proposa de mettre à feu et à sang le district de Matavaï; le bruit de cette résolution effraya tellement les habitants qu'ils s'enfuirent vers les montagnes. Les missionnaires parvinrent à détourner l'effet des menaces de Pomaré; ils ne réclamèrent que la punition des coupables, s'ils venaient à être reconnus:

Le nombre des missionnaires, déjà réduit par cette mort, subit une nouvelle diminution par le départ de M. Harris, qui eut lieu le 1^{er} janvier 1800, sur le corsaire *Betsy*, destiné pour Port-Jackson; mais cinq jours après ils reçurent de nouveau M. et M^{me} Henry, qui retournèrent à Taïti sur le baleinier *l'Élisa*. Dans cette année, la première chapelle du culte réformé fut érigée auprès du tombeau de Lewis. Sa construction fut commencée le 5 mars avec l'aide des gens de Pomaré; différents autres chefs procurèrent la plupart des matériaux de l'édifice; lorsqu'il fut entièrement terminé, Pomaré envoya un gros poisson comme une offrande au dieu des étrangers.

Construction de
la première
chapelle.
—
mars 1800.

A cette époque les efforts des missionnaires n'avaient abouti à aucun autre résultat.

Rumeurs de
guerre.
—
janvier 1801.

Au mois de janvier 1804, l'île entière fut agitée par une rupture entre l'arii-rahi et le chef d'Attahourou, au sujet de l'idole du dieu Oro qu'on voulait transporter à Pari ; un grand nombre de pirogues de guerre furent rassemblées ; on prépara de grands amas de munitions, et une grande assemblée de chefs et de guerriers se réunit à Pari, pour délibérer sur le commencement des hostilités.

Ce fut dans ce moment critique, que le navire colonial *le Porpoise* arriva à Matavaï ; il apportait à Pomaré une lettre et des présents de la part du capitaine King, gouverneur de la colonie des Nouvelles-Galles du Sud ; cet envoi, non moins que la conduite du capitaine du *Porpoise*, eut pour résultat d'intimider les ennemis de Pomaré et de donner une nouvelle consistance à son gouvernement. La lettre du gouverneur King recommandait vivement les missionnaires aux principaux chefs de l'île ; elle disait qu'une pareille protection ne pouvait manquer de faire naître la gratitude des missionnaires et l'amitié du roi d'Angleterre (1). Les gouverneurs de la nouvelle colonie anglaise avaient à cette époque le plus grand intérêt à se ménager des relations amicales avec Taïti, car la colonie naissante souffrait beaucoup d'une disette de vivres. *Le Porpoise* avait été expédié à Taïti, dans le seul but de recueillir des

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 100.

approvisionnement (1), et les missionnaires étaient des agents très-utiles pour ces transactions.

Ce navire apporta la nouvelle de la prochaine arrivée d'un navire destiné à porter des secours aux missionnaires, à la place du *Duff*, qui dans son second voyage avait été capturé par un corsaire français. En effet, le 10 juillet 1801, le *Royal admiral* arriva à Matavaï avec un surcroît de missionnaires, qui débarquèrent trois jours après ; Pomaré leur fit un bon accueil, car il les considérait comme des instruments propres à accroître la force de son gouvernement ; dès la première entrevue il leur demanda de l'aider à faire la guerre (2). Ainsi, quatre ans après l'arrivée des missionnaires, il ne paraissait pas connaître les devoirs imposés à leur profession. Pré-occupé de ses projets, il ne prêta aucune attention aux plantes nouvelles qu'ils apportèrent avec eux pour les acclimater sur l'île ; la vigne, les pêchers et les figuiers parurent réussir très-bien dans le jardin où ils furent cultivés. Malheureusement, tous ces arbres périrent dans les dévastations occasionnées par les guerres des années suivantes ; les melons d'eau et les ananas résistèrent seuls à cette destruction générale.

Soit que la présence du *Porpoise* et du *Royal admiral* eût relevé la puissance de Pomaré, soit qu'elle eût simplement détourné l'attention des esprits, le reste

Arrivée d'un
surcroît de
missionnaires.
—
10 juillet 1801.

Ravirage
du *Norfolk*.
—
30 mars 1807.

(1) Turnbull, *A Voyage round the World*, page 150.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 103.

de l'année 1801 s'écoula sans hostilités entre les naturels. Au commencement de l'année 1802, à une semaine d'intervalle, deux nouveaux navires de Sidney, *le Norfolk* et *la Vénus*, arrivèrent à Matavaï pour y chercher des approvisionnements, de plus en plus nécessaires aux établissements de l'Australie. Quelques-uns des navires qui avaient été à Taïti, en avaient rapporté une telle quantité de cochons salés, qu'il était même question de prendre possession de cette île et d'y envoyer quelques militaires (1). *La Vénus* partit au bout de quelques jours, en laissant à terre le capitaine Bishop et six hommes, pour procéder à l'accomplissement de sa mission; *le Norfolk* resta seul sur les lieux, mais le 30 mars, un violent coup de vent le jeta à la côte où il fit naufrage. L'équipage, forcé d'abandonner la coque entièrement détruite, s'établit à terre et augmenta le nombre des Européens qui résidaient déjà à Matavaï; ils formèrent en quelque sorte une petite colonie, et comme ils avaient pu effectuer le sauvetage de tous les objets appartenant au navire, ils offrirent à Pomaré un appui formidable dans un moment où les affaires devenaient de nouveau très-critiques pour lui.

Projet de
Pomaré d'enlever
l'idole d'Oro.
—
1802.

Les dissentiments qui avaient amené l'assemblée des chefs à Pari, au mois de janvier 1801, subsistaient encore. Le feu avait couvé sous la cendre, mais

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 432. Cet auteur donne le nom de *Stevenus* au navire nommé *Vénus* par Ellis.

il menaçait d'éclater avec plus de violence que jamais; l'intention de Pomaré II, qui voulait enlever l'idole d'Oro au maraï d'Attahourou, pour la transporter cette fois sur Taïrabou, paraissait être le motif de la division des esprits. La superstition seule portait les deux Pomaré à cette démarche, dit M. Moerenhout; ils croyaient que leur triomphe ne serait point complet tant qu'ils n'auraient pas arraché cette idole à leurs plus dangereux ennemis (1). On doit cependant voir dans cette détermination des causes politiques plus importantes. Les chefs du district d'Attahourou, malgré leur précédente défaite, malgré la mort de Té-maré, formaient toujours un centre de puissante opposition; à l'abri des privilèges religieux de leur maraï, ils augmentaient le nombre de leurs adhérents de tous les criminels de l'île, qui y trouvaient un droit d'asile; l'enlèvement de la divinité tutélaire qui les protégeait, devait naturellement changer les conditions de leur puissance. D'un autre côté, le capitaine Turnbull assigne pour cause de l'opposition des chefs d'Attahourou, l'oppression exercée par les membres de la famille Pomaré, et particulièrement par Pomaré II, qui, disait-on, ne mettait aucune borne aux manifestations d'un esprit hautain et dominateur. De tout temps il avait blessé les habitants d'Attahourou, qui, le considérant d'ailleurs comme un usurpateur, étaient toujours disposés à résister

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 430.

à ses volontés et à secouer son joug. L'assassinat du grand prêtre Mani-Mani fut pour eux une occasion de montrer leur esprit d'insubordination. Les prêtres du grand maraï excitèrent de tout leur pouvoir des mouvements insurrectionnels, qui devaient venger la mort de leur confrère (1).

Enlèvement de :
l'idole d'Oro.

Des négociations secrètes, des intrigues sans nombre et même quelques démonstrations hostiles, ne purent décider les chefs d'Attahourou à abandonner l'idole de leur dieu, suivant les désirs de Pomaré II. Ce refus était un échec pour la puissance du souverain. Pomaré et Idia, également intéressés dans la question, s'en affligeaient, car d'autres districts, encouragés par cet exemple, pouvaient se joindre à la résistance du district d'Attahourou. Sur ces entre-faites, une convocation générale rassembla, au mois de mars 1802, la plupart des chefs de l'île, à Attahourou. Le missionnaire Nott, au retour d'une excursion autour de l'île, assista à cette réunion ; il trouva les chefs et les guerriers de Taïti réunis dans le grand maraï, où on accomplissait diverses cérémonies en l'honneur du dieu Oro. Le lendemain, quand tous les chefs et leurs suivants furent réunis de nouveau dans l'enceinte du temple, Pomaré et son fils prétendirent avoir reçu dans un rêve l'avis qu'Oro désirait être conduit à *Taoutira* sur Taïrabou, et ils requièrent les chefs d'Attahourou de leur livrer l'image du dieu ; mais les chefs d'Attahourou, et leurs ora-

(1) Turnbull, *Voyage round the World*, page 151.

teurs élevèrent la voix pour s'opposer à cette translation; le chef *Roua* surtout déclara qu'il ne consentirait jamais à cet enlèvement(1). Pomaré réclama de nouveau avec instance qu'on lui livrât l'idole qu'il convoitait, mais ses efforts furent très-mal reçus; alors son père, naturellement enclin à la prudence, et craignant une collision, recommanda à son fils de permettre aux chefs d'Attahourou de garder encore l'idole jusqu'à ce qu'une certaine cérémonie eût été accomplie; mais l'arii-rahi ne voulut point accéder à cet avis; il insista plein de colère, pour qu'on se rendit à ses désirs; les chefs d'Attahourou restèrent inébranlables et opposèrent un refus péremptoire à chaque nouvelle instance. Alors Pomaré II se leva plein d'emportement et ordonna à ses partisans d'avancer; plusieurs d'entre eux coururent aux pirogues, tandis que d'autres saisirent l'idole en litige, l'arrachèrent des mains des habitants d'Attahourou et la portèrent au rivage.

Cette collision fut le commencement d'une guerre aussi longue qu'acharnée; elle a été nommée dans les annales de Taïti *Te Tamai-ia-Roua*, la guerre de Roua, du nom du chef principal qui guida les révoltés.

Guerre
d'Attahourou
Tamai-ia-Roua.!

Le missionnaire Ellis, dont l'ouvrage est notre principal guide dans cette partie du récit, ajoute que les habitants d'Attahourou se retirèrent dans

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome I, page 108.

leurs vallées et que Pomaré put mettre sans obstacle ses pirogues à la voile ; il se dirigea vers Papara, où, aussitôt qu'il atteignit le rivage, dans la crainte qu'Oro ne fût indigné du traitement qu'on lui avait fait subir, il sacrifia un de ses serviteurs, n'ayant aucune autre victime à sa portée. Avant de partir le lendemain, pour se rendre à Taoutira, il eut le soin d'envoyer un messenger pour avertir les missionnaires de se tenir sur leurs gardes, car il était probable que les chefs d'Attahourou ne tarderaient pas à les attaquer (1). Le capitaine Turnbull, qui se trouva sur les lieux peu de temps après l'événement, mentionne les faits d'une manière différente : d'après lui, les habitants d'Attahourou coururent aux armes au moment où les suivants de l'arii-rahi s'emparèrent de l'idole, engagèrent le combat et reprirent leur palladium après avoir tué plusieurs de leurs adversaires (2). Malgré l'exactitude habituelle de M. Ellis, nous avons cru devoir adopter cette seconde version.

Invasion du
district de
Tettaha.

Au bout de quelques jours, les guerriers d'Attahourou envahirent le district de Tettaha, tuèrent tous les habitants qui ne s'étaient pas enfuis, brûlèrent toutes les cases et poursuivirent leur course sanglante et dévastatrice jusque dans le district de Pari, qui avoisine celui de Matavaï. Trois cents guerriers d'Eiméo étaient venus augmenter les forces de Pomaré et avaient campé vers la partie

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 109.

(2) Turnbull, *Voyage round the World*, page 152.

nord du district de Pari, mais attaqués par les rebelles ils furent défaits et rejetés sur Matavaï. La présence du capitaine Bishop à la tête d'un parti de marins anglais, sur le sommet du mont Taharaï, arrêta les vainqueurs et favorisa la retraite des vaincus, dont le courage paraissait avoir fléchi devant l'idée que le dieu Oro combattait dans les rangs de leurs ennemis (1). Les guerriers d'Attahourou s'arrêtèrent à la limite du district de Matavaï; ils retournèrent sur leurs pas, mais en menaçant de revenir prochainement, pour attaquer les missionnaires et les piller; heureusement pour ceux-ci, l'équipage du *Norfolk* et les hommes de la *Vénus* sous les ordres du capitaine Bishop, avaient pris les dispositions nécessaires pour leur défense commune. Si les missionnaires avaient été seuls dans l'île, il est probable que les ennemis ne se seraient pas arrêtés dans leurs progrès vers Matavaï, et qu'ils auraient continué leur œuvre de destruction. Les cruautés, commises par les guerriers d'Attahourou sur les personnes qui tombèrent en leurs mains, dit Tunrball, furent horribles. Ils ravagèrent de fond en comble le territoire de leurs ennemis; mais ils ne s'aventurèrent pas à attaquer Matavaï où ils auraient trouvé des adversaires supérieurs en force, qui ne seraient plus restés

(1) Les guerriers venus d'Eiméo, dit M. Moerenhout, se tenaient dans une petite île à Papéiti, prêts à fuir si l'ennemi se présentait; l'île tainsi désigné est sans doute *Motou-Outa*, où se trouve placée aujourd'hui une batterie de canons. *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 433.

neutres une fois qu'ils auraient été provoqués à combattre pour leur propre défense (1).

Propositions
des insurgés
aux
Anglais.

Malgré ses menaces, l'ennemi ne tenta pas d'envahir le district de Matavaï, mais il envoya un messager avec des propositions d'alliance. Les chefs d'Attahourou offraient aux Anglais le gouvernement de Matavaï et des deux districts qu'ils avaient ravagés; si cette offre n'était pas agréée, ils demandaient qu'on les laissât passer librement pour aller attaquer les districts placés derrière Matavaï; du reste, ils manifestaient l'intention de s'ouvrir un passage, les armes à la main, si on opposait un refus à cette dernière demande. Les Anglais, ne voulant pas livrer la population des districts dévastés, qui s'était réfugiée sous leur égide, refusèrent le passage, mais accédèrent à la première proposition. Le traité fut bientôt ratifié, et les habitants d'Attahourou retournant dans les limites de leur territoire, laissèrent les missionnaires et les indigènes qui s'étaient placés sous leur protection, dans une tranquillité qui calma leurs inquiétudes (2).

Défaite
de Pomaré
à Taoutira.

Animés par les succès qu'ils venaient d'obtenir et par la croyance qu'Oro favorisait leurs efforts, Roua et ses compagnons, après avoir offert en sacrifice le corps des ennemis tués, contractèrent une alliance avec les chefs des districts de la partie sud-ouest de la grande péninsule, dans le but de continuer la

(1) Turnbull, *Voyage round the World*, page 153.

(2) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 141.

guerre. Ils réunirent toutes leurs forces et projetèrent de marcher sur Taoutira où Pomaré était occupé, depuis son arrivée, à offrir des sacrifices et à accomplir diverses cérémonies, pour se rendre propice le dieu dont il avait enlevé l'image. Les rebelles agirent avec tant de rapidité et ils gardèrent un si profond secret, qu'ils surprirent Pomaré. Cependant leur première agression fut repoussée; mais ayant renouvelé leur attaque pendant la nuit, sans doute pour atténuer l'effet des armes à feu de Pomaré, qui possédait quarante mousquets, tandis qu'eux n'en avaient que quatorze (1), ils remportèrent un avantage marqué. Un chef, proche parent de Pomaré, fut tué. Les guerriers de l'arii-rahi prirent la fuite, coururent à leurs pirogues, et s'éloignèrent du rivage, laissant aux mains des vainqueurs l'objet de cette lutte sanglante, l'idole du dieu Oro. Les insurgés restèrent alors maîtres de Taïrabou tout entier, de la partie sud et de la partie ouest de la grande péninsule.

Pomaré se réfugia avec ses forces vaincues à Matavaï, où, malgré ses revers, il fut reçu à bras ouverts par le capitaine Bishop et ses compagnons. Pomaré était désespéré, il ne songeait plus qu'à se réfugier

Fuite de Pomaré
à Matavaï.
—
Préparatifs
des Anglais.

(1) M. Moerenhout indique en outre, nous ne savons sur quelle autorité, que Pomaré possédait deux canons. Peut-être lui avaient-ils été donnés par le capitaine du *Norfolk*; il est à présumer aussi, d'après le nombre de fusils qu'il avait en sa possession, que si les Anglais ne combattaient pas avec lui ostensiblement, du moins ils l'avaient pourvu d'armes et de munitions.

sur Eiméo, le seul endroit où il pensait être en sécurité, Pomaré et son fils croyaient tellement leurs affaires ruinées, qu'ils ne songeaient plus qu'à la fuite. Cependant, les conseils des missionnaires prévalurent à la longue, et ces deux chefs abandonnèrent le projet de s'expatrier sur-le-champ; ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté, qu'on parvint à leur persuader de ne pas quitter Taïti (1). Le désespoir des Pomaré diminua pourtant quand ils virent les préparatifs que les Anglais avaient faits pour leur défense; ils reprirent courage, lorsque le capitaine Bishop leur dit, que si les habitants d'Attahourou étaient vainqueurs les Anglais n'étaient pas vaincus et qu'ils aideraient Pomaré à reconquérir son pouvoir, dans un moment où il avait perdu toute espérance. Pour la première fois, on voit les missionnaires anglais se mêler indirectement aux affaires politiques du pays; il était de leur intérêt de conserver la domination de Pomaré, c'était aussi l'intérêt de la colonie des Nouvelles-Galles du Sud; de sorte qu'il y a lieu de présumer, qu'ils intervinrent pour engager les marins établis à terre, à prendre parti dans cette guerre, quoique rien ne prouve que cette détermination n'ait pas été prise uniquement par le capitaine Bishop, sans leur médiation: car on doit remarquer que les équipages du *Norfolk* et de la *Vénus*, obligés d'attendre le retour d'un navire, sans moyens de fuir le danger, devaient,

(1) Turnbull, *Voyage round the World*, page 153.

avant tout, songer à leur conservation, liée en quelque sorte à celle de leur ancien allié Pomaré, qui, seul d'ailleurs, pouvait favoriser le trafic qu'ils étaient venus faire à Matavaï. Quoi qu'il en soit, la demeure des missionnaires fut convertie en véritable forteresse. Les enclos du jardin furent abattus. On coupa les arbres environnants, afin de priver l'ennemi d'un abri favorable pour faire jouer les frondes ou pour faire usage des mousquets qu'il possédait. La chapelle construite avec l'aide de Pomaré, il y avait deux ans, fut aussi abattue, pour que l'ennemi en l'incendiant ne mît pas le feu à la maison contiguë des missionnaires; on forma des palissades tout autour de cette maison, et on sema des morceaux de bois armés de clous, dans les sentiers qui y conduisaient. Quatre petits canons, sauvés du naufrage du *Norfolk*, furent placés dans les chambres supérieures de l'édifice, et cette batterie improvisée fut garnie de matelas et de coffres pour arrêter les projectiles de l'ennemi. En faisant ces préparatifs, les Anglais s'attendaient journellement à une attaque, car les insurgés, maîtres de la plus grande partie de l'île, devaient désirer naturellement de la conquérir en entier, et Matavaï était le seul point qui fût en état de résister à leur agression. Plus d'une fois l'alarme se répandit subitement; soudain le bruit courait que les ennemis venaient d'envahir le district par l'est; d'autres rumeurs annonçaient l'invasion par l'ouest, et il arrivait même qu'on annonçait l'invasion des deux côtés à la fois; de sorte que les Européens étaient constamment sur l'éveil.

Massacre
d'Attahourou.
—
Avril 1802.

Pomaré, de son côté, fit ériger quelques travaux de fortification sur le mont Taharaï, pour empêcher le passage de ce côté; pendant qu'il était occupé à ces travaux, il reçut la nouvelle que les ennemis occupés à ravager la presqu'île de Taïrabou, avaient laissé Attahourou presque sans défense; il profita de la faute de ses adversaires pour diriger une expédition contre leurs foyers; une troupe nombreuse se mit en route pour *Tabou te ohoua*, frapper dans l'intérieur des demeures. Cette troupe ayant atteint à la faveur de l'obscurité le district d'Attahourou, elle fondit subitement, vers minuit, sur les hommes invalides ou accablés par le poids des ans, sur les femmes et les enfants qui n'avaient pas suivi l'armée, et commencèrent aussitôt, à la lueur des torches, un massacre qui dura deux heures. Deux cents cadavres épars sur la route des guerriers de Pomaré, témoignèrent de leur implacable cruauté. L'horreur de cette atroce boucherie, commise sans distinction d'âge ou de sexe, ne retombe pas seulement sur Pomaré qui l'avait ordonnée et qui trouvait peut-être son excuse dans les mœurs du pays, mais elle doit encore être imputée à un Européen, Andrew Lind le Suédois, qui présida à cette œuvre de sang (1).

Arrivée
du *Nautilus*.
—
Coopération
des Anglais.

Cet acte de cruauté souleva le ressentiment des insurgés à un tel degré, qu'ils vouèrent la famille de Pomaré à une entière destruction; ils allaient

(1) Turnbull, *Voyage round the World*, page 297.

réunir leurs efforts pour assouvir leur désir de vengeance, lorsque le brick *Nautilus* arriva, et vint porter un nouveau renfort à la cause embrassée par les Anglais de Matavai. Pomaré obtint du capitaine de ce bâtiment, d'être conduit dans une embarcation sur le rivage du district d'Attahourou, où il voulait déposer une offrande propitiatoire à Oro. Cette démarche indique à quel point les démonstrations religieuses étaient sacrées aux yeux des indigènes, car ils laissèrent Pomaré s'approcher des lieux où il venait de faire exécuter un carnage impitoyable, sans l'attaquer. Son pèlerinage s'accomplit sans obstacles. Il ne fut pas admis dans l'intérieur du marai, mais il put déposer des offrandes sur le rivage le plus rapproché du temple, avec l'espérance qu'Oro, fléchi par ses prières et la richesse de ses dons, lui accorderait sa protection et lui rendrait sa prospérité passée (1). Au retour de cette course, Pomaré sollicita l'aide du capitaine du *Nautilus* dans la guerre qui allait éclater. Ce capitaine convoqua une assemblée de tous les Européens résidant sur l'île et leur proposa d'aller attaquer les ennemis de Pomaré; mais les missionnaires ainsi que le capitaine House combattirent ce projet et le firent ajourner en l'absence de Pomaré. Peu de temps après ce chef vint de nouveau solliciter une intervention armée; une nouvelle assemblée fut réunie; elle décida que tous les Anglais, à

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome 1, page 114.

l'exception des missionnaires, s'armeraient pour la cause de Pomaré; toutefois les missionnaires assumaient sur eux la responsabilité de la conduite des capitaines, qui, dans cette circonstance, agissaient contrairement aux ordres du gouverneur de Sidney (1). Pour que les Anglais, rassurés maintenant par la présence d'un navire qui leur offrait dans tous les cas un refuge, prissent part aux hostilités qui allaient avoir lieu, il fallait qu'ils eussent un intérêt particulier. Peut-être voulaient-ils s'assurer la possession des districts de Matavaï ou de Pari, ou tout au moins l'exploitation du commerce de salaison qu'ils faisaient avec Sidney. Quoi qu'il en soit, leur coopération ne se fit pas attendre; le 3 juillet 1802, le capitaine Bishop et un officier du *Nautilus*, à la tête de vingt-trois hommes (2), munis d'armes à feu et d'un canon du calibre de quatre, accompagnèrent les troupes de Pomaré marchant à l'attaque du district d'Attahourou. Les missionnaires restèrent à Matavaï, à l'exception d'un seul qui accompagna le détachement en qualité de chirurgien.

Invasion
du district
d'Attahourou.
3 juillet 1802.

En arrivant dans le district ennemi on le trouva désert; la population s'était réfugiée dans un *pari* ou forteresse, situé à environ quatre milles de la baie. La nature du sol rendait cette retraite presque

(1) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 436.

(2) M. Moerenhout porte le nombre des Européens à quinze en tout, y compris le capitaine Bishop et le second du *Nautilus*. *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 437.

inexpugnable. Les seules avenues qui y conduisaient étaient coupées par des palissades ou des obstacles qui s'opposaient à la marche, et il eût été très-difficile, sinon impossible, de tenter un assaut avec succès. Dans cette position la journée se passa à échanger une fusillade sans effet. L'éloignement la rendait inoffensive, mais l'ennemi lançait du sommet des hauteurs des pierres, et tirait des coups de fusil qui avaient plus de portée; un des hommes de Pomaré reçut une balle à travers le corps. Les Anglais étaient sur le point de retourner sur leurs pas et de s'embarquer, lorsque les insurgés, excités par les défis et les insultes d'un jeune homme, connu des Anglais sous le sobriquet de *To morrow morning*, encouragés par une forte pluie qui, selon eux, devait rendre les armes à feu inutiles, firent une sortie et le poursuivirent ainsi que ses compagnons, vers la mer. Là, la mousqueterie de Pomaré les arrêta déjà et les força de battre en retraite; cependant au bout de quelques instants, ils se rallièrent et firent de nouveau face à leurs antagonistes. Ce mouvement donna le temps aux Anglais d'arriver pour prendre part à l'action; à leur vue les insurgés, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent précipitamment. Dix-sept guerriers, parmi lesquels se trouvait Roua, le chef redoutable de la ligue, périrent dans ce combat; les partisans de Pomaré, suivant leurs usages barbares, tuèrent les prisonniers et traitèrent les cadavres avec la dernière brutalité. Le même jour, un détachement de guerriers de Papara, en marche pour

se joindre à l'ennemi, fut arrêté dans sa route et presque entièrement détruit; le chef qui le commandait était accompagné de sa femme; tous deux furent tués dans le combat, et leurs corps subirent d'horribles mutilations.

Réponse du chef
Taata-hi.

Le lendemain matin, Pomaré et ses alliés marchèrent de rechef sur le fort où les naturels s'étaient renfermés de nouveau; mais ils furent désappointés en le trouvant bien défendu et rempli d'hommes bien déterminés à résister jusqu'à la dernière extrémité. Une femme fut envoyée avec un pavillon de parlementaire vers les assiégés, pour les informer du nombre de leurs morts, et pour leur proposer des conditions de paix. Elle arriva sans obstacle parmi les insurgés, mais elle trouva chez eux une opiniâtreté insurmontable à ne vouloir céder sur aucun point: lorsqu'elle leur dit le chiffre de leurs guerriers tués, ils parurent indifférents; ils répondirent qu'ils ne connaissaient pas ces guerriers, et quant au chef Roua, il était bien plus probable qu'il s'était noyé dans la rivière, plutôt que d'être tombé entre les mains des ennemis; ils témoignaient par leurs discours qu'ils ne voulaient en aucune façon subir le joug de Pomaré, et même le chef, *Taata-hi* ou *Taata-rii*, renvoya le parlementaire en le chargeant de répondre à Pomaré: « que lorsque lui, *Taata-hi*, aurait éprouvé le sort de Roua, alors seulement, et non pas avant, on pourrait espérer la paix (1). »

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome II, page 513.

Comme il ne paraissait pas probable que la place pût être attaquée avec succès, et les insurgés étant bien déterminés à ne pas accepter aucun des termes de la capitulation que Pomaré leur offrait, le capitaine Bishop se décida à retourner à Matavaï. Pomaré, réduit à ses seules forces, partit aussi un jour après et se rendit à Pari, à douze milles du lieu d'embarquement; là il établit son camp, et, quoique la paix ne fût pas conclue, les hostilités furent suspendues pour quelque temps. Peu après le retour du capitaine Bishop, le *Nautilus* mit à la voile. La *Vénus* arriva aussi sur ces entrefaites; et alors, ce capitaine et les hommes de son équipage, quittèrent l'île le 19 août 1802 (1).

Départ
du capitaine
Bishop.

19 août 1802.

L'affaire d'Attahourou était loin d'être décisive, mais elle diminua beaucoup la force des insurgés dont on n'avait plus à craindre les entreprises de longtemps. Quoique toujours en armes, Taïti jouit pendant quelque temps d'une certaine tranquillité; seulement, à Eiméo, il y eut quelques révoltes promptement réprimées: le parti de Pomaré y gagna une bataille dans laquelle un vingtième des rebelles périt (2).

Combat d'Eiméo.

1802.

Les navires de la nouvelle colonie, de Port-Jackson, venaient chercher constamment des approvisionnements qui manquaient en Australie. Au mois de septembre 1802, le capitaine Turnbull, embar-

Disette. Maladies
épidémiques.

(1) Ellis, *Polynesian researches*, tome I, page 115.

(2) Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, tome II, page 440.

qué sur le navire *le Margaret*, arriva sur la rade de Matavaï où se trouvait déjà le bâtiment de guerre *le Porpoise*, commandé par le lieutenant Scott ; ce dernier navire avait amené un dessinateur, M. Lewin, chargé par le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud de prendre des vues de l'île, mission qui semble confirmer l'intention de s'emparer d'une portion de Taïti.

Le capitaine House du *Norfolk* se trouvait encore à Matavaï ; ce fut par son entremise qu'on apprit que les ravages de la guerre de Roua et les achats des Anglais, avaient rendu tout approvisionnement impossible. La population souffrait d'une grande disette de vivres ; c'était avec difficulté qu'on pouvait se procurer assez de viande fraîche pour nourrir l'équipage du *Porpoise*. Les officiers du *Margaret* reconnurent bientôt la vérité de ces assertions, car le seul cochon qu'ils purent obtenir, fut celui dont les missionnaires leur firent cadeau (1). L'état de guerre précédent n'avait pas seulement eu une funeste influence sur les productions de l'île, mais encore sur la population qui avait diminué d'une manière effrayante ; aux maux de la guerre il fallait ajouter le fléau des maladies qui menaçaient de rendre le pays désert. A cette époque la population de ces îles, dit Turnbull, avait décru d'une manière effrayante : celle de Taïti n'était plus évaluée qu'à cinq mille habitants ; les naturels étaient persuadés que la plupart

(1) Turnbull, *Voyage round the World*, pages 131 et 134.

des maladies qu'ils éprouvaient provenaient des navires qui les avaient visités. Ils attribuaient à Cook l'introduction des fièvres intermittentes et les déformations de la taille, à Vancouver une épidémie de dysenterie qui avait tué un grand nombre d'individus en peu de mois; ils accusaient Bligh d'avoir importé les scrofules. On a déjà vu plus haut qu'ils attribuaient aussi aux missionnaires la mort de plusieurs personnes (1). Ces accusations populaires provenaient sans doute de l'accroissement déplorable de certaines maladies, dues au contact des Européens et dont les ravages étaient terribles; l'extrême licence des mœurs à Taïti, propageait leur influence morbide, et bien peu de naturels étaient exempts de leur atteinte. On se figure aisément les déplorables résultats de ces maladies, chez un peuple qui ne savait pas s'en préserver et qui n'avait aucun remède à leur opposer. Turnbull vit mourir un grand nombre de jeunes gens, dans toute la force et la vigueur de l'âge, sous l'empire de ces causes pernicieuses auxquelles ils ne savaient pas se soustraire, et qui étaient aggravées par leur ignorance et une sorte de doctrine de la fatalité, qui prédominait chez eux; les malades étaient abandonnés à leur sort; souvent des indispositions faciles à guérir avec des soins appropriés à leur nature, se terminaient par la mort. Pomaré avait lui-même payé le tribut aux maladies qui détruisaient la population: dans le cours

(1) Turnbull, *Voyage round the World*, pages 326 et 334.

de la campagne qu'il venait de terminer contre Atahourou, il avait ressenti les premières atteintes d'une indisposition qui s'aggrava au point d'inspirer des alarmes pour sa vie. Comme dernière ressource contre un mal qui devenait de plus en plus menaçant, Pomaré demanda aux missionnaires de faire tirer deux coups de canon au navire *le Margaret*, pour apaiser la colère de la divinité dont il éprouvait la colère. Le capitaine du *Margaret* accéda à ce désir, et ce remède d'un nouveau genre parut hâter la guérison du malade (1).

Soumission de
Pomaré
aux volontés
de son fils.

Cette indisposition n'avait pas empêché Pomaré de visiter *le Margaret* dès son arrivée, et de réclamer un cadeau de poudre et de fusils. A ce sujet, il se passa une petite scène qui montra aux Anglais, que Pomaré, quoique encore régent de l'île, était cependant bien déchu de ses prérogatives passées. Un jour que la famille régnante était à bord, on fit cadeau à Pomaré d'un mousquet en bon état, et on donna à son fils, Pomaré II, désigné encore sous le titre d'Otou, qui se trouvait dans une pirogue près du navire, une arme à feu d'une qualité inférieure; mais l'Otou réclama l'arme de son père à la place de celle qu'on lui avait donnée : il la demanda en sa qualité de chef suprême; l'échange eut lieu sur le champ. Pomaré, se soumettant à la volonté de son fils, se contenta de l'arme qui était destinée à celui-ci (2).

(1) Turnbull, *Voyage round the World*, pages 149 et 335.

(2) Turnbull, *Voyage round the World*, page 139.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.

RENEWALS ONLY—TEL. NO. 642-3405

This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

MAR 5 1969

RECEIVED

UCLA

INTERLIBRARY LOAN

FEB 21 '69 - 5 PM

ONE MONTH AFTER RECEIPT

LOAN DEPT.

2711

MAR 11 1969 24

DEC 11 1970

JUL 7 1969

REC'D LD AUG 10 73 - 10AM 38

LD 21A-38m-5 '68
(J401s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

YC 48845

642837

DU870

V6

ml

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

